

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	565 256,67	255 841,21	228 088,00	81 327,46
2031	Frais d'études	387 738,40	169 078,80	193 870,00	24 789,60
2033	Frais d'insertion	21 461,00	15 444,00	0,00	6 017,00
2051	Concessions, droits similaires	156 057,27	71 318,41	34 218,00	50 520,86
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	3 031 901,30	1 477 955,76	907 863,46	646 082,08
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	2 294 072,70	950 455,76	892 863,46	450 753,48
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	421 113,60	400 000,00	0,00	21 113,60
2041622	CCAS : Bâtiments, installations	49 215,00	0,00	0,00	49 215,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	150 000,00	50 000,00	0,00	100 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	117 500,00	77 500,00	15 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 094 922,45	1 310 821,92	618 172,75	165 927,78
2111	Terrains nus	224 202,70	28 336,90	162 482,21	33 383,59
2115	Terrains bâtis	347 775,31	62 666,72	218 081,90	67 026,69
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	900,00	0,00	0,00	900,00
2138	Autres constructions	21 000,00	0,00	21 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	28 799,72	22 256,75	4 900,28	1 642,69
21578	Autre matériel et outillage de voirie	96 399,78	44 952,19	49 252,52	2 195,07
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	636 820,22	628 609,72	6 291,00	1 919,50
2161	Oeuvres et objets d'art	10 802,00	4 990,81	5 802,00	9,19
2182	Matériel de transport	2 412,00	2 411,95	0,00	0,05
2183	Matériel de bureau et informatique	269 360,87	215 877,85	29 890,51	23 592,51
2184	Mobilier	134 288,83	65 540,65	67 537,12	1 211,06
2188	Autres immobilisations corporelles	322 161,02	235 178,38	52 935,21	34 047,43
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	16 593 427,55	11 103 469,50	4 066 239,38	1 423 718,67
2312	Agencements et aménagements de terrains	3 766 166,99	2 503 017,04	787 210,89	475 939,06
2313	Constructions	8 817 452,98	6 267 908,41	2 131 088,80	418 455,77
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 268 925,74	2 298 865,05	942 720,31	27 340,38
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	5 180,12	4 170,20	1 009,92	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	472 910,00	29 508,80	204 209,46	239 191,74
2318	Autres immo. corporelles en cours	262 791,72	0,00	0,00	262 791,72
Total des dépenses d'équipement		22 285 507,97	14 148 088,39	5 820 363,59	2 317 055,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 546 459,00	5 533 215,74	0,00	13 243,26
1641	Emprunts en euros	4 952 769,00	4 939 526,81	0,00	13 242,19
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	593 690,00	593 688,93	0,00	1,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	622 430,52	500 000,00	0,00	122 430,52
27638	Créance Autres établissements publics	622 430,52	500 000,00	0,00	122 430,52
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		6 168 889,52	6 033 215,74	0,00	135 673,78
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		28 454 397,49	20 181 304,13	5 820 363,59	2 452 729,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	28 561,00	57 424,01		-28 863,01
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	28 561,00	57 424,01		-28 863,01
13911	Etat et établissements nationaux	20 255,00	14 015,23		6 239,77
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	6 080,00	6 080,00		0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	324,00	324,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 902,00	75,00		1 827,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	36 929,78		-36 929,78
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	145 950,00	0,00		145 950,00
2313	Constructions	141 250,00	0,00		141 250,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	4 700,00	0,00		4 700,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		174 511,00	57 424,01		117 086,99
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		28 628 908,49	20 238 728,14	5 820 363,59	2 569 816,76

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	3 442 296,55			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 752 114,56	2 318 679,13	1 904 922,60	-2 471 487,17
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	28 897,50	266 266,04	91 831,34	-329 199,88
1312	Subv. transf. Régions	50 000,00	83 400,00	0,00	-33 400,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	21 222,50	8 256,00	-29 478,50
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	123 125,14	164 169,99	-287 295,13
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 178 749,06	732 956,22	693 135,31	-247 342,47
1322	Subv. non transf. Régions	196 100,00	116 024,00	275 000,00	-194 924,00
1323	Subv. non transf. Départements	298 368,00	511 354,31	301 032,00	-514 018,31
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	107 739,92	371 497,96	-479 237,88
1342	Amendes de police non transférable	0,00	356 591,00	0,00	-356 591,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	6 412 995,28	0,00	6 340 000,00	72 995,28
1641	Emprunts en euros	6 412 995,28	0,00	6 000 000,00	412 995,28
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	340 000,00	-340 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 140,93	0,00	-2 140,93
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 140,93	0,00	-2 140,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 105,00	21 988,48	0,00	-1 883,48
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	1 659,82	0,00	-1 659,82
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	223,66	0,00	-223,66
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	20 105,00	20 105,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 185 214,84	2 342 808,54	8 244 922,60	-2 402 516,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 641 460,12	13 026 672,73	0,00	614 787,39
10222	FCTVA	2 570 380,00	1 890 179,85	0,00	680 200,15
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	165 412,76	0,00	-65 412,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 971 080,12	10 971 080,12	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	276 938,71	100 000,00	0,00	176 938,71
27638	Créance Autres établissements publics	276 938,71	100 000,00	0,00	176 938,71
024	Produits des cessions d'immobilisations	396 325,81		0,00	
Total des recettes financières		14 314 724,64	13 126 672,73	0,00	1 188 051,91
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		22 499 939,48	15 469 481,27	8 244 922,60	-1 214 464,39
021	Virement de la sect° de fonctionnement	6 503 156,16			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 922 159,40	3 514 762,75		-592 603,35
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	173 292,67		-173 292,67
2111	Terrains nus	0,00	253 035,72		-253 035,72
2115	Terrains bâtis	0,00	165 869,96		-165 869,96
2182	Matériel de transport	0,00	480,00		-480,00
28031	Frais d'études	116 660,95	116 660,95		0,00
28033	Frais d'insertion	10 929,00	10 929,00		0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	1 299,00	1 299,00		0,00
2804115	Monuments historiques	2 000,00	2 000,00		0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	5 206,00	5 206,00		0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	2 000,00	2 000,00		0,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	518 607,24	518 607,24		0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	149 716,00	149 716,00		0,00
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	483,00	483,00		0,00
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	937,00	937,00		0,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	3 238,00	3 238,00		0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	10 000,00	10 000,00		0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	67 999,00	67 999,00		0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	16 252,00	16 252,00		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	36 489,67	36 489,67		0,00
28051	Concessions et droits similaires	67 683,93	67 683,93		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	30 718,00	30 718,00		0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28128	Autres aménagements de terrains	268 362,00	268 362,00		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	20 913,73	20 913,73		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	322 253,08	322 253,08		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	361 273,41	361 273,41		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	57 002,92	57 002,92		0,00
28182	Matériel de transport	108 133,96	108 133,96		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	310 172,31	310 172,31		0,00
28184	Mobilier	87 821,00	87 821,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	346 008,20	345 933,20		75,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		9 425 315,56	3 514 762,75		5 910 552,81
041	Opérations patrimoniales (5)	145 950,00	0,00		145 950,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	145 950,00	0,00		145 950,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 571 265,56	3 514 762,75		6 056 502,81
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		32 071 205,04	18 984 244,02	8 244 922,60	4 842 038,42
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	5 533 216	4 067 075	97 982	1 377 181	567 333	1 904 998	10 050	52 648	139 150	5 146 597	1 285 073	20 181 304
- Equipements municipaux (2)		3 234 594	97 982	1 377 181	567 333	1 793 725	10 050	52 648	121 650	4 129 895	1 285 073	12 670 133
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		832 481	0	0	0	111 273	0	0	17 500	516 702	0	1 477 956
- Opérations financières	5 533 216											5 533 216
Dépenses d'ordre	57 424											57 424
Solde d'exécution reporté de N-1	3 442 297											3 442 297
Total dépenses	9 032 936	4 067 075	97 982	1 377 181	567 333	1 904 998	10 050	52 648	139 150	5 146 597	1 285 073	23 681 025
Total recettes	16 641 435	89	6 287	120 105	18 452	959 770	0	0	0	677 959	560 147	18 984 244
Solde d'investissement	7 608 499	-4 066 986	-91 695	-1 257 077	-548 881	-945 228	-10 050	-52 648	-139 150	-4 468 638	-724 926	-4 696 781

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	1 651 794	15 501	452 948	330 590	699 353	0	10 603	122 581	2 090 157	446 838	5 820 364
Total RAR recettes	6 000 000	131 200	0	1 040 222	58 370	179 732	0	0	0	296 826	538 572	8 244 923
SOLDE RAR investissement	6 000 000	-1 520 593	-15 501	587 274	-272 220	-519 621	0	-10 603	-122 581	-1 793 331	91 735	2 424 559

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	4 990 111	22 018 173	1 767 318	9 183 636	7 512 017	3 478 682	3 790 860	3 289 407	0	2 705 413	376 658	59 112 275
Total recettes	58 541 996	1 499 693	12 239	1 430 347	741 775	989 815	265 595	2 341 386	0	1 807 589	363 581	67 994 017
Solde de fonctionnement	53 551 885	-20 518 481	-1 755 078	-7 753 289	-6 770 242	-2 488 867	-3 525 264	-948 021	0	-897 824	-13 077	8 881 742

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0											
Total RAR recettes	0											
SOLDE RAR fonctionnement	0											

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		9 032 936	5 718 869	113 483	1 830 129	897 923	2 604 352	10 050	63 251	261 731	7 236 754	1 731 910	29 501 388
Dépenses réelles		5 533 216	5 718 869	113 483	1 830 129	897 923	2 604 352	10 050	63 251	261 731	7 236 754	1 731 910	26 001 668
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	5 533 216	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 533 216
1641	Emprunts en euros	4 939 527	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 939 527
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	593 689	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	593 689
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	129 537	1 644	0	143 982	0	0	0	0	115 526	93 240	483 929
2031	Frais d'études	0	10 200	0	0	143 982	0	0	0	0	115 526	93 240	362 949
2033	Frais d'insertion	0	15 444	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 444
2051	Concessions, droits similaires	0	103 893	1 644	0	0	0	0	0	0	0	0	105 536
204	Subventions d'équipement versées	0	1 506 344	0	0	0	111 273	0	0	32 500	735 702	0	2 385 819
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0	1 446 344	0	0	0	11 273	0	0	0	385 702	0	1 843 319
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	100 000	0	0	0	300 000	0	400 000
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	60 000	0	0	0	0	0	0	32 500	0	0	92 500
21	Immobilisations corporelles	0	182 068	111 839	247 370	86 251	62 880	10 050	21 177	0	922 064	285 296	1 928 995
2111	Terrains nus	0	15 500	0	0	0	0	0	0	0	175 319	0	190 819
2115	Terrains bâtis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	280 749	280 749
2138	Autres constructions	0	0	0	0	21 000	0	0	0	0	0	0	21 000
21568	Autres matériels, outillages incendie	0	0	27 157	0	0	0	0	0	0	0	0	27 157
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 205	0	94 205
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	8 313	0	0	153	596	10 050	0	0	615 789	0	634 901
2161	Oeuvres et objets d'art	0	0	0	0	10 793	0	0	0	0	0	0	10 793
2182	Matériel de transport	0	2 412	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 412
2183	Matériel de bureau et informatique	0	50 198	81 132	96 693	768	0	0	0	0	16 498	479	245 768
2184	Mobilier	0	86 907	2 842	12 493	9 478	754	0	16 537	0	0	4 068	133 078
2188	Autres immobilisations corporelles	0	18 738	709	138 183	44 059	61 530	0	4 640	0	20 254	0	288 114
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
23	Immobilisations en cours	0	3 900 920	0	1 582 760	667 689	2 430 199	0	42 074	229 231	4 963 461	1 353 375	15 169 709
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	286 106	0	0	0	898 790	0	0	0	2 105 332	0	3 290 228
2313	Constructions	0	3 143 140	0	1 386 368	614 022	1 454 986	0	33 639	150 000	328 692	1 288 151	8 398 997
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	471 675	0	196 392	48 487	76 423	0	8 435	79 231	2 295 719	65 224	3 241 585
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0	0	0	0	5 180	0	0	0	0	0	0	5 180
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	233 718	0	233 718
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0	500 000
27638	Créance Autres établissements publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0	500 000
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	57 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 424
040	Opérat° ordre transfert entre sections	57 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 424
13911	Etat et établissements nationaux	14 015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 015
13912	Sub. transf. cpté résult. Régions	6 080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 080
13913	Sub. transf. cpté résult. Départements	324	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	324
13918	Autres subventions d'équipement	75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	36 930	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 930
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	3 442 297	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 442 297

RECETTES													
Total recettes d'investissement		22 641 435	131 289	6 287	1 160 326	76 822	1 139 502	0	0	0	974 785	1 098 719	27 229 167
Recettes réelles		19 126 673	131 289	6 287	1 160 326	76 822	1 139 502	0	0	0	974 785	1 098 719	23 714 404
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 026 673	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 026 673
10222	FCTVA	1 890 180	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 890 180
10226	Taxe d'aménagement	165 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 413
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 971 080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 971 080
13	Subventions d'investissement	0	131 200	6 287	818 274	76 822	1 139 502	0	0	0	952 797	1 098 719	4 223 602
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	8 451	6 287	0	73 370	0	0	0	0	0	269 989	358 097
1312	Subv. transf. Régions	0	0	0	0	1 400	0	0	0	0	82 000	0	83 400

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	29 479	0	0	0	0	0	0	0	29 479
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	0	0	11 733	0	0	0	275 562	0	287 295
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	122 749	0	265 320	0	517 660	0	0	0	0	520 362	1 426 092
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	2 052	81 100	0	0	0	32 872	275 000	391 024
1323	Subv. non transf. Départements	0	0	0	179 718	0	393 529	0	0	0	205 771	33 368	812 386
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	343 758	0	135 480	0	0	0	0	0	479 238
1342	Amendes de police non transférable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	356 591	0	356 591
16	Emprunts et dettes assimilées	6 000 000	0	0	340 000	0	0	0	0	0	0	0	6 340 000
1641	Emprunts en euros	6 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000 000
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0	0	0	340 000	0	0	0	0	0	0	0	340 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	89	0	2 052	0	0	0	0	0	0	0	2 141
2188	Autres immobilisations corporelles	0	89	0	2 052	0	0	0	0	0	0	0	2 141
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 988	0	21 988
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 660	0	1 660
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224	0	224
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 105	0	20 105
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
27638	Créance Autres établissements publics	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		3 514 763	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 514 763
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	3 514 763	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 514 763
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	173 293	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	173 293
2111	<i>Terrains nus</i>	253 036	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	253 036
2115	<i>Terrains bâtis</i>	165 870	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 870
2182	<i>Matériel de transport</i>	480	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	480
28031	<i>Frais d'études</i>	116 661	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 661

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
28033	Frais d'insertion	10 929	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 929
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	1 299	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 299
2804115	Monuments historiques	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	5 206	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 206
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	518 607	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	518 607
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	149 716	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 716
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	483	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	483
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	937	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	937
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	3 238	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 238
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	67 999	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 999
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	16 252	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 252
280422	Privé : Bâtiments, installations	36 490	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 490
28051	Concessions et droits similaires	67 684	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 684
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	30 718	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 718
28128	Autres aménagements de terrains	268 362	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	268 362
281568	Autres matériels, outillages incendie	20 914	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 914
281578	Autre matériel et outillage de voirie	322 253	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	322 253
28158	Autres installat°, matériel et outillage	361 273	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	361 273
28181	Installations générales, aménagt divers	57 003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 003
28182	Matériel de transport	108 134	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108 134
28183	Matériel de bureau et informatique	310 172	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	310 172
28184	Mobilier	87 821	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87 821
28188	Autres immo. corporelles	345 933	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	345 933
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		4 990 111	22 018 173	1 767 318	9 183 636	7 512 017	3 478 682	3 790 860	3 289 407	0	2 705 413	376 658	59 112 275
Dépenses réelles		1 475 348	22 018 173	1 767 318	9 183 636	7 512 017	3 478 682	3 790 860	3 289 407	0	2 705 413	376 658	55 597 512
011	Charges à caractère général	3 201	3 420 921	125 449	2 157 472	917 432	1 551 141	47 218	287 830	0	2 457 868	133 154	11 101 688
60611	Eau et assainissement	0	15 138	0	46 788	9 544	85 285	0	3 259	0	48 342	163	208 519
60612	Energie - Electricité	0	243 052	9 852	203 638	149 123	311 965	1 408	16 515	0	812 819	16 641	1 765 013
60621	Combustibles	0	87 569	0	109 628	91 500	221 168	0	4 630	0	49 402	67	563 965

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
60622	Carburants	0	0	0	0	0	80	0	0	0	0	0	80
60623	Alimentation	0	5 938	129	940 436	160	3 746	271	32 933	0	0	0	983 613
60628	Autres fournitures non stockées	0	1 122	0	0	0	404	0	522	0	0	0	2 048
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	17 553	0	0	0	0	0	0	0	17 553
60632	Fournitures de petit équipement	0	9 007	0	32 932	4 149	9 351	0	6 762	0	24 171	0	86 371
60633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 642	0	142 642
6064	Fournitures administratives	0	9 991	1 521	3 753	12 840	2 635	0	1 340	0	97	0	32 176
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	335	136 290	0	0	0	0	0	0	136 625
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	6 746	0	0	0	0	0	0	0	6 746
6068	Autres matières et fournitures	0	24 739	16 249	51 537	11 467	17 776	7 044	21 496	0	52 077	807	203 193
611	Contrats de prestations de services	0	17 942	116	0	0	0	34 290	0	0	17 212	0	69 561
6132	Locations immobilières	0	31 173	24 684	0	86 607	0	0	0	0	0	0	142 464
6135	Locations mobilières	0	8 095	0	11 704	4 936	19 357	0	0	0	32 220	0	76 311
614	Charges locatives et de copropriété	0	2 977	0	0	0	0	0	0	0	24 026	5 252	32 256
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	153 974	0	0	0	0	0	153 974
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	29 652	4 057	39 191	29 240	48 271	0	1 573	0	2 941	102	155 028
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	-356	0	0	0	0	0	0	0	7 130	6 774
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 909	0	94 909
615232	Entretien, réparations réseaux	0	12 199	15 155	3 522	1 016	2 925	0	462	0	57 686	271	93 237
61551	Entretien matériel roulant	0	31 161	250	690	0	0	0	0	0	9 953	0	42 054
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	7 049	0	46 936	7 359	3 731	0	1 626	0	4 920	0	71 621
6156	Maintenance	0	235 019	9 957	120 235	98 864	209 566	38	12 918	0	93 100	2 939	782 637
6168	Autres primes d'assurance	0	96 776	395	25 189	8 873	23 113	577	3 170	0	36 526	1 344	195 964
617	Etudes et recherches	0	1 896	0	9 138	-990	0	0	0	0	1 684	840	12 568
6182	Documentation générale et technique	0	39 848	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 848
6184	Versements à des organismes de formation	0	14 405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 405
6188	Autres frais divers	0	15 434	141	50 742	14 405	0	0	0	0	0	0	80 721
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	5 521	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 521
6226	Honoraires	0	24 775	0	4 200	14 977	0	0	0	0	8 839	780	53 572
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	8 436	0	0	0	0	0	0	0	522	0	8 958
6228	Divers	0	149 391	0	10 825	45 509	3 151	140	4 122	0	0	0	213 138
6231	Annonces et insertions	0	11 996	0	0	1 392	0	0	0	0	0	0	13 388
6232	Fêtes et cérémonies	0	1 342	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 342
6236	Catalogues et imprimés	0	43 056	487	3 118	13 065	0	71	0	0	577	0	60 374
6238	Divers	0	19 231	0	0	1 610	216 033	0	0	0	0	0	236 874
6241	Transports de biens	0	0	79	94	67	0	0	0	0	0	0	240

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6247	Transports collectifs	0	2 402	0	171 507	0	43 657	0	0	0	0	0	217 565
6251	Voyages et déplacements	0	6 680	145	659	528	2 768	102	62	0	0	0	10 945
6256	Missions	0	4 514	0	46	1 033	31	46	0	0	0	0	5 669
6257	Réceptions	0	28 472	0	400	558	78	0	0	0	0	0	29 508
6261	Frais d'affranchissement	0	719	0	0	0	0	0	0	0	0	0	719
6262	Frais de télécommunications	0	42 456	443	18 819	3 803	12 509	0	1 486	0	1 728	889	82 132
627	Services bancaires et assimilés	3 201	190	0	223	437	296	0	0	0	5 328	0	9 675
6281	Concours divers (cotisations)	0	21 136	27 114	167	2 213	664	486	0	0	7 420	1 250	60 449
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0	6 278	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 278
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	224 783	12 948	127 323	133 779	33 678	2 604	3 835	0	66 938	5 565	611 453
6284	Redevances pour services rendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 518	0	140 518
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0	1 736 835	0	0	0	5 941	0	0	0	600 854	0	2 343 630
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	879
6288	Autres services extérieurs	0	44 949	2 083	89 953	14 173	52 477	142	139 697	0	7 132	0	350 606
63512	Taxes foncières	0	64 874	0	5 847	15 510	28 992	0	25 421	0	94 111	71 783	306 538
63513	Autres impôts locaux	0	22 889	0	3 595	2 606	9 153	0	6 001	0	18 230	17 331	79 805
6353	Impôts indirects	0	0	0	0	0	28 366	0	0	0	0	0	28 366
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	1 624	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 624
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	7 309	0	0	789	0	0	0	0	946	0	9 044
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	18 109 980	1 641 802	6 446 569	4 640 635	1 155 311	186 991	2 806 627	0	236 418	150 358	35 374 693
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	0	14 983 661	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 983 661
6218	Autre personnel extérieur	0	570 956	0	54 793	0	6 528	0	0	0	97 538	75	729 891
6331	Versement de transport	0	8 339	5 308	24 389	17 202	3 280	677	9 945	0	502	530	70 174
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	6 950	4 423	20 324	14 335	2 733	565	8 288	0	418	442	58 479
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	10 446	6 618	30 140	21 642	4 134	841	12 329	0	679	640	87 468
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	4 170	2 653	12 195	8 601	1 640	339	4 973	0	251	265	35 087
64111	Rémunération principale titulaires	0	1 315 714	865 869	2 771 264	2 782 955	379 214	112 708	1 027 841	0	68 725	87 133	9 411 423
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	44 428	39 072	41 639	31 051	6 074	2 958	38 302	0	1 936	1 968	207 430
64118	Autres indemnités titulaires	0	266 132	249 985	420 693	293 621	60 127	15 843	167 312	0	13 686	17 787	1 505 185
64131	Rémunérations non tit.	0	79 517	42 176	1 285 233	138 426	442 918	0	809 785	0	14 540	0	2 812 595
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	227 582	140 164	825 769	453 898	108 718	17 083	347 393	0	14 884	13 370	2 148 861
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	445 284	283 825	912 530	875 334	123 048	35 978	354 691	0	22 665	28 148	3 081 502
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	2 869	1 708	47 601	3 570	16 898	0	25 767	0	592	0	99 006
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	3 798	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 798

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
64731	Allocations chômage versées directement	0	22 167	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 167
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	33 795	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 795
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	70 284	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 284
6478	Autres charges sociales diverses	0	13 888	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 888
014	Atténuations de produits	855 871	26 763	0	0	0	0	0	0	0	0	0	882 634
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	63 984	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 984
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	2 680	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 680
739118	Autres reversements de fiscalité	0	26 763	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 763
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	775 470	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	775 470
7489	Reverst, restitut° sur autres attribut°	13 737	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 737
65	Autres charges de gestion courante	27 854	467 746	0	573 070	1 949 495	765 470	3 556 650	194 951	0	5 342	40 000	7 580 578
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0	980	0	0	0	0	0	0	0	0	0	980
6531	Indemnités	0	224 721	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224 721
6532	Frais de mission	0	336	0	0	0	0	0	0	0	0	0	336
6533	Cotisations de retraite	0	18 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 160
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	33 164	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 164
6535	Formation	0	250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	339	0	0	0	0	0	0	0	0	0	339
6541	Créances admises en non-valeur	19 460	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 460
6542	Créances éteintes	8 393	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 393
65548	Autres contributions	0	0	0	0	0	16 519	0	0	0	0	0	16 519
6558	Autres contributions obligatoires	0	0	0	167 878	0	0	0	0	0	0	0	167 878
65733	Subv. fonct. Départements	0	0	0	0	0	0	17 200	0	0	0	0	17 200
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	0	0	0	326 000	0	0	0	0	0	0	0	326 000
657362	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	1 643 216	0	0	0	0	1 643 216
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0	0	0	0	0	0	150 000	0	0	5 342	0	155 342
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0	0	0	5 000	0	0	0	193 534	0	0	30 000	228 534
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	189 382	0	40 843	1 949 495	748 951	1 746 234	1 417	0	0	10 000	4 686 322
65888	Autres	0	414	0	33 349	0	0	0	0	0	0	0	33 763
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	578 134	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	578 134
66111	Intérêts réglés à l'échéance	585 667	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	585 667
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 533	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-7 533
67	Charges exceptionnelles	10 289	-7 237	66	6 524	4 455	6 760	0	0	0	5 784	53 146	79 786
6714	Bourses et prix	0	1 470	0	0	1 500	0	0	0	0	0	0	2 970
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 289	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 289
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	-8 842	0	5 674	2 955	6 760	0	0	0	5 784	0	12 331
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 146	53 146
6748	Autres subventions exceptionnelles	0	0	66	0	0	0	0	0	0	0	0	66
678	Autres charges exceptionnelles	0	134	0	850	0	0	0	0	0	0	0	985
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		3 514 763	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 514 763
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 514 763	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 514 763
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	419 386	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	419 386
6761	Différences sur réalisations (positives)	173 293	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	173 293
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 922 084	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 922 084
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		58 541 996	1 499 693	12 239	1 430 347	741 775	989 815	265 595	2 341 386	0	1 807 589	363 581	67 994 017
Recettes réelles		58 484 572	1 499 693	12 239	1 430 347	741 775	989 815	265 595	2 341 386	0	1 807 589	363 581	67 936 593
013	Atténuations de charges	0	3 415	0	5 811	1 403	6 320	0	6 367	0	0	0	23 316
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	2 775	0	5 811	1 240	6 320	0	6 367	0	0	0	22 513
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	640	0	0	163	0	0	0	0	0	0	804
70	Produits des services, du domaine, vente	0	567 942	4 029	829 866	180 321	250 718	173	375 498	0	1 250 504	14 848	3 473 899
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	103 624	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 624
70312	Redevances funéraires	0	122 260	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122 260

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 103	0	92 103
70383	Redevance de stationnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 013 860	0	1 013 860
70384	Forfait de post-stationnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 450	0	131 450
704	Travaux	0	109	0	0	0	0	0	0	0	9 069	0	9 178
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	48	0	0	0	0	0	0	48
70631	Redevances services à caractère sportif	0	0	0	0	0	79 575	0	0	0	0	0	79 575
70632	Redevances services à caractère loisir	0	7 080	0	0	0	171 143	0	0	0	0	0	178 223
7064	Taxes de désinfect° (services hygiène)	0	0	3 090	0	0	0	0	0	0	0	0	3 090
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	92 346	0	0	0	0	0	0	0	92 346
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	737 520	137 477	0	0	0	0	0	0	874 997
70688	Autres prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	375 450	0	978	0	376 428
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	19 847	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 847
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0	157 416	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157 416
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	124 906	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 906
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0	0	0	0	0	0	173	48	0	0	0	221
70874	Remb. frais par les caisses des écoles	0	510	0	0	0	0	0	0	0	0	0	510
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0	13 504	0	0	20 930	0	0	0	0	2 000	0	36 435
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0	18 686	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 686
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	0	940	0	0	0	0	0	0	1 043	14 848	16 831
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	0	0	0	21 866	0	0	0	0	0	0	21 866
73	Impôts et taxes	46 273 349	0	0	0	0	0	0	0	0	298 018	97 745	46 669 112
73111	Taxes foncières et d'habitation	28 398 473	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 398 473
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	98 498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	98 498
73211	Attribution de compensation	15 928 846	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 928 846
73221	FNGIR	18 742	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 742
7336	Droits de place	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 745	97 745

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
7338	Autres taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 055	0	103 055
7343	Taxes sur les pylônes électriques	17 789	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 789
7351	Taxe consommation finale d'électricité	825 509	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	825 509
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	194 964	0	194 964
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	985 493	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	985 493
74	Dotations et participations	11 851 073	391 237	1 935	240 538	167 913	560 874	265 422	1 895 913	0	0	13 020	15 387 925
7411	Dotation forfaitaire	6 303 155	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 303 155
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 769 392	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 769 392
74127	Dotation nationale de péréquation	179 922	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	179 922
744	FCTVA	16 835	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 835
7461	DGD	343 802	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	343 802
74718	Autres participations Etat	0	47 509	1 935	9 970	107 342	6 721	0	0	0	0	13 020	186 497
7472	Participat° Régions	0	7 805	0	5 000	9 559	0	0	0	0	0	0	22 364
7473	Participat° Départements	0	0	0	57 016	49 052	0	0	0	0	0	0	106 068
74741	Participat° Communes du GFP	188 508	0	0	52 428	0	0	0	0	0	0	0	240 936
7478	Participat° Autres organismes	0	302 998	0	116 123	1 960	554 153	265 422	1 895 913	0	0	0	3 136 571
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	196 374	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196 374
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 811 875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 811 875
748388	Autres	41 210	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 210
7484	Dotation de recensement	0	8 664	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 664
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0	24 260	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 260
75	Autres produits de gestion courante	0	382 640	4 020	349 836	389 546	157 114	0	59 514	0	47 509	211 141	1 601 320
752	Revenus des immeubles	0	186 652	0	34 755	387 365	138 508	0	0	0	21 427	129 756	898 462
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 265	0	22 265
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	195 988	4 020	315 082	2 180	18 606	0	59 514	0	3 817	81 386	680 592
76	Produits financiers	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
761	Produits de participations	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
77	Produits exceptionnels	360 131	154 459	2 255	4 296	2 592	14 789	0	4 093	0	211 558	26 827	781 000
7711	Dédits et pénalités perçus	0	24 670	0	52	0	5 400	0	0	0	18 000	26 556	74 678
7714	Recouvert créances admises en non valeur	863	80	0	1 530	0	0	0	0	0	0	0	2 473

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
7718	Autres produits except. opérat° gestion	11 019	788	0	25	0	0	0	0	0	578	0	12 411
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 122	0	0	0	0	13	0	0	0	0	0	2 135
775	Produits des cessions d'immobilisations	346 126	37 937	0	0	0	0	0	0	0	171 685	0	555 749
7788	Produits exceptionnels divers	0	90 983	2 255	2 688	2 592	9 377	0	4 093	0	21 295	271	133 555
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>57 424</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>57 424</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	57 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 424
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	36 930	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 930
777	Quote-part subv invest transf opte résul	20 494	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 494
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		4 990 110,75	21 964 711,82	0,00	53 461,42	27 008 283,99
Réalisations		4 990 110,75	21 964 711,82	0,00	53 461,42	27 008 283,99
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	3 201,27	3 420 874,60	0,00	46,42	3 424 122,29
60611	Eau et assainissement	0,00	15 137,94	0,00	0,00	15 137,94
60612	Energie - Electricité	0,00	243 052,22	0,00	0,00	243 052,22
60621	Combustibles	0,00	87 568,83	0,00	0,00	87 568,83
60623	Alimentation	0,00	5 938,34	0,00	0,00	5 938,34
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 122,32	0,00	0,00	1 122,32
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	9 006,97	0,00	0,00	9 006,97
6064	Fournitures administratives	0,00	9 990,50	0,00	0,00	9 990,50
6068	Autres matières et fournitures	0,00	24 739,45	0,00	0,00	24 739,45
611	Contrats de prestations de services	0,00	17 942,43	0,00	0,00	17 942,43
6132	Locations immobilières	0,00	31 173,00	0,00	0,00	31 173,00
6135	Locations mobilières	0,00	8 094,74	0,00	0,00	8 094,74
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	2 977,45	0,00	0,00	2 977,45
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	29 652,06	0,00	0,00	29 652,06
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	12 198,98	0,00	0,00	12 198,98
61551	Entretien matériel roulant	0,00	31 161,23	0,00	0,00	31 161,23
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	7 049,25	0,00	0,00	7 049,25
6156	Maintenance	0,00	235 019,47	0,00	0,00	235 019,47
6168	Autres primes d'assurance	0,00	96 776,42	0,00	0,00	96 776,42
617	Etudes et recherches	0,00	1 896,00	0,00	0,00	1 896,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	39 848,34	0,00	0,00	39 848,34
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	14 405,38	0,00	0,00	14 405,38
6188	Autres frais divers	0,00	15 433,91	0,00	0,00	15 433,91
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	5 521,25	0,00	0,00	5 521,25
6226	Honoraires	0,00	24 775,20	0,00	0,00	24 775,20
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	8 436,00	0,00	0,00	8 436,00
6228	Divers	0,00	149 391,04	0,00	0,00	149 391,04
6231	Annonces et insertions	0,00	11 995,50	0,00	0,00	11 995,50
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	1 342,40	0,00	0,00	1 342,40
6236	Catalogues et imprimés	0,00	43 055,58	0,00	0,00	43 055,58
6238	Divers	0,00	19 230,75	0,00	0,00	19 230,75
6247	Transports collectifs	0,00	2 401,58	0,00	0,00	2 401,58
6251	Voyages et déplacements	0,00	6 680,20	0,00	0,00	6 680,20
6256	Missions	0,00	4 513,69	0,00	0,00	4 513,69
6257	Réceptions	0,00	28 425,94	0,00	46,42	28 472,36
6261	Frais d'affranchissement	0,00	719,03	0,00	0,00	719,03

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6262	Frais de télécommunications	0,00	42 455,97	0,00	0,00	42 455,97
627	Services bancaires et assimilés	3 201,27	189,52	0,00	0,00	3 390,79
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	21 135,62	0,00	0,00	21 135,62
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	6 278,40	0,00	0,00	6 278,40
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	224 782,52	0,00	0,00	224 782,52
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	1 736 835,15	0,00	0,00	1 736 835,15
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	878,93	0,00	0,00	878,93
6288	Autres services extérieurs	0,00	44 949,03	0,00	0,00	44 949,03
63512	Taxes foncières	0,00	64 874,00	0,00	0,00	64 874,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	22 889,00	0,00	0,00	22 889,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	1 623,76	0,00	0,00	1 623,76
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	7 309,31	0,00	0,00	7 309,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	18 109 980,15	0,00	0,00	18 109 980,15
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	0,00	14 983 660,58	0,00	0,00	14 983 660,58
6218	Autre personnel extérieur	0,00	570 956,36	0,00	0,00	570 956,36
6331	Versement de transport	0,00	8 339,08	0,00	0,00	8 339,08
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	6 950,30	0,00	0,00	6 950,30
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	10 446,05	0,00	0,00	10 446,05
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	4 170,33	0,00	0,00	4 170,33
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	1 315 713,58	0,00	0,00	1 315 713,58
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	44 427,89	0,00	0,00	44 427,89
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	266 132,24	0,00	0,00	266 132,24
64131	Rémunérations non tit.	0,00	79 516,94	0,00	0,00	79 516,94
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	227 581,97	0,00	0,00	227 581,97
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	445 283,57	0,00	0,00	445 283,57
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 868,70	0,00	0,00	2 868,70
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	3 798,00	0,00	0,00	3 798,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	22 167,47	0,00	0,00	22 167,47
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	33 795,31	0,00	0,00	33 795,31
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	70 283,78	0,00	0,00	70 283,78
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	13 888,00	0,00	0,00	13 888,00
014	Atténuations de produits	855 870,68	26 763,32	0,00	0,00	882 634,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	63 984,00	0,00	0,00	0,00	63 984,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	2 680,00	0,00	0,00	0,00	2 680,00
739118	Autres reversements de fiscalité	0,00	26 763,32	0,00	0,00	26 763,32
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	775 470,00	0,00	0,00	0,00	775 470,00
7489	Reverst, restitut° sur autres attribut°	13 736,68	0,00	0,00	0,00	13 736,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 514 762,75	0,00	0,00	0,00	3 514 762,75
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	419 385,68	0,00	0,00	0,00	419 385,68
6761	Différences sur réalisations (positives)	173 292,67	0,00	0,00	0,00	173 292,67
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 922 084,40	0,00	0,00	0,00	2 922 084,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 853,54	414 330,82	0,00	53 415,00	495 599,36
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	980,00	0,00	0,00	980,00
6531	Indemnités	0,00	224 721,29	0,00	0,00	224 721,29
6532	Frais de mission	0,00	336,16	0,00	0,00	336,16
6533	Cotisations de retraite	0,00	18 159,87	0,00	0,00	18 159,87
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	33 163,71	0,00	0,00	33 163,71

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6535	Formation	0,00	250,00	0,00	0,00	250,00
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	0,00	338,84	0,00	0,00	338,84
6541	Créances admises en non-valeur	19 460,47	0,00	0,00	0,00	19 460,47
6542	Créances éteintes	8 393,07	0,00	0,00	0,00	8 393,07
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	135 967,36	0,00	53 415,00	189 382,36
65888	Autres	0,00	413,59	0,00	0,00	413,59
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	578 133,62	0,00	0,00	0,00	578 133,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	585 667,12	0,00	0,00	0,00	585 667,12
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 533,50	0,00	0,00	0,00	-7 533,50
67	Charges exceptionnelles	10 288,89	-7 237,07	0,00	0,00	3 051,82
6714	Bourses et prix	0,00	1 470,00	0,00	0,00	1 470,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 288,89	0,00	0,00	0,00	10 288,89
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	-8 841,55	0,00	0,00	-8 841,55
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	134,48	0,00	0,00	134,48
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		58 541 996,06	1 482 887,58	0,00	16 805,00	60 041 688,64
Réalisations		58 541 996,06	1 482 887,58	0,00	16 805,00	60 041 688,64
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	3 414,74	0,00	0,00	3 414,74
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	2 774,56	0,00	0,00	2 774,56
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	640,18	0,00	0,00	640,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections	57 424,01	0,00	0,00	0,00	57 424,01
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	36 929,78	0,00	0,00	0,00	36 929,78
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	20 494,23	0,00	0,00	0,00	20 494,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	567 942,49	0,00	0,00	567 942,49
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	103 624,40	0,00	0,00	103 624,40
70312	Redevances funéraires	0,00	122 260,10	0,00	0,00	122 260,10
704	Travaux	0,00	108,70	0,00	0,00	108,70
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	7 079,90	0,00	0,00	7 079,90
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	19 846,69	0,00	0,00	19 846,69
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	157 416,08	0,00	0,00	157 416,08
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	124 905,79	0,00	0,00	124 905,79
70874	Remb. frais par les caisses des écoles	0,00	510,27	0,00	0,00	510,27
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	13 504,39	0,00	0,00	13 504,39
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	18 686,17	0,00	0,00	18 686,17
73	Impôts et taxes	46 273 349,29	0,00	0,00	0,00	46 273 349,29
73111	Taxes foncières et d'habitation	28 398 473,00	0,00	0,00	0,00	28 398 473,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	98 498,00	0,00	0,00	0,00	98 498,00
73211	Attribution de compensation	15 928 845,57	0,00	0,00	0,00	15 928 845,57
73221	FNGIR	18 742,00	0,00	0,00	0,00	18 742,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	17 789,00	0,00	0,00	0,00	17 789,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	825 509,09	0,00	0,00	0,00	825 509,09
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	985 492,63	0,00	0,00	0,00	985 492,63

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
74	Dotations et participations	11 851 072,50	374 431,56	0,00	16 805,00	12 242 309,06
7411	Dotation forfaitaire	6 303 155,00	0,00	0,00	0,00	6 303 155,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 769 392,00	0,00	0,00	0,00	2 769 392,00
74127	Dotation nationale de péréquation	179 922,00	0,00	0,00	0,00	179 922,00
744	FCTVA	16 834,79	0,00	0,00	0,00	16 834,79
7461	DGD	343 802,00	0,00	0,00	0,00	343 802,00
74718	Autres participations Etat	0,00	38 509,13	0,00	9 000,00	47 509,13
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	7 805,00	7 805,00
74741	Participat° Communes du GFP	188 507,66	0,00	0,00	0,00	188 507,66
7478	Participat° Autres organismes	0,00	302 998,43	0,00	0,00	302 998,43
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	196 374,00	0,00	0,00	0,00	196 374,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 811 875,00	0,00	0,00	0,00	1 811 875,00
748388	Autres	41 210,05	0,00	0,00	0,00	41 210,05
7484	Dotation de recensement	0,00	8 664,00	0,00	0,00	8 664,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	24 260,00	0,00	0,00	24 260,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	382 640,13	0,00	0,00	382 640,13
752	Revenus des immeubles	0,00	186 652,29	0,00	0,00	186 652,29
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	195 987,84	0,00	0,00	195 987,84
76	Produits financiers	19,68	0,00	0,00	0,00	19,68
761	Produits de participations	19,68	0,00	0,00	0,00	19,68
77	Produits exceptionnels	360 130,58	154 458,66	0,00	0,00	514 589,24
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	24 670,00	0,00	0,00	24 670,00
7714	Recouvre créances admises en non valeur	863,09	80,00	0,00	0,00	943,09
7718	Autres produits except. opérat° gestion	11 019,34	787,96	0,00	0,00	11 807,30
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 122,15	0,00	0,00	0,00	2 122,15
775	Produits des cessions d'immobilisations	346 126,00	37 937,35	0,00	0,00	384 063,35
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	90 983,35	0,00	0,00	90 983,35
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		53 551 885,31	-20 481 824,24	0,00	-36 656,42	33 033 404,65

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetière et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		20 006 357,29	292 107,03	572 721,50	222 213,75	312 435,91	228 741,99	330 134,35	27 046,42	26 415,00
Réalisations		20 006 357,29	292 107,03	572 721,50	222 213,75	312 435,91	228 741,99	330 134,35	27 046,42	26 415,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 717 501,15	14 387,16	13 046,92	222 213,75	211 654,02	214 661,19	27 410,41	46,42	0,00
60611	Eau et assainissement	8 496,80	0,00	0,00	0,00	1 643,70	4 309,11	688,33	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	164 127,35	0,00	0,00	0,00	2 166,99	73 350,91	3 406,97	0,00	0,00
60621	Combustibles	42 549,42	0,00	0,00	0,00	14 758,14	25 359,94	4 901,33	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	2 338,16	406,01	0,00	20,56	3 173,61	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat ^o générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act ^o de coopérat ^o décentralisée
60628	Autres fournitures non stockées	1 122,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 446,95	34,99	0,00	0,00	0,00	0,00	3 525,03	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 403,35	0,00	7 587,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	8 473,49	752,50	0,00	0,00	0,00	14 026,42	1 487,04	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	17 942,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	14 747,42	0,00	0,00	0,00	0,00	16 425,58	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	9 195,08	0,00	0,00	0,00	339,66	-1 440,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 454,52	0,00	0,00	0,00	0,00	1 522,93	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 047,95	0,00	0,00	0,00	753,17	4 667,14	3 183,80	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	11 794,22	0,00	0,00	0,00	0,00	404,76	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	29 699,90	0,00	0,00	0,00	1 449,33	0,00	12,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 673,87	0,00	0,00	0,00	194,98	0,00	180,40	0,00	0,00
6156	Maintenance	211 828,05	0,00	0,00	0,00	6 732,10	14 639,76	1 819,56	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	87 812,29	298,52	0,00	0,00	2 580,58	5 599,50	485,53	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	2 004,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-108,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	38 252,14	0,00	572,34	0,00	524,40	499,46	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	14 405,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	15 333,90	0,00	0,00	0,00	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 521,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	24 775,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	35 061,80	1 560,52	0,00	0,00	112 750,00	0,00	18,72	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	9 936,00	0,00	0,00	2 059,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	1 342,40	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	261,34	0,00	1 570,62	41 223,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	10 619,70	1 800,00	1 122,00	2 922,16	2 766,89	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	471,74	0,00	0,00	0,00	1 929,84	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	6 680,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	4 422,19	0,00	0,00	0,00	0,00	91,50	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	28 425,94	0,00	0,00	46,42	0,00
6261	Frais d'affranchissement	610,23	0,00	108,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	37 177,62	0,00	0,00	797,74	351,94	3 548,02	580,65	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	53,11	0,00	0,00	0,00	0,00	6,06	130,35	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 495,62	0,00	0,00	0,00	0,00	2 640,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	6 278,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	205 797,15	0,00	0,00	0,00	470,77	18 514,60	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 561 624,42	0,00	0,00	175 210,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	878,93	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	18 166,02	7 130,73	1 680,00	0,00	6 758,46	5 719,12	5 494,70	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	26 177,00	0,00	0,00	0,00	22 203,00	15 284,00	1 210,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	13 664,00	0,00	0,00	0,00	5 321,00	3 618,00	286,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 623,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	7 309,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 174 283,06	0,00	559 674,58	0,00	100 061,89	0,00	275 960,62	0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	14 983 660,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	552 845,76	0,00	0,00	0,00	13 162,46	0,00	4 948,14	0,00	0,00
6331	Versement de transport	5 186,45	0,00	1 974,79	0,00	297,61	0,00	880,23	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 323,09	0,00	1 645,72	0,00	248,01	0,00	733,48	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 507,97	0,00	2 466,49	0,00	371,72	0,00	1 099,87	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 593,83	0,00	987,44	0,00	148,85	0,00	440,21	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	796 487,32	0,00	312 553,57	0,00	49 550,17	0,00	157 122,52	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	27 401,03	0,00	12 809,46	0,00	562,32	0,00	3 655,08	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	178 946,57	0,00	54 393,74	0,00	12 356,32	0,00	20 435,61	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	64 754,56	0,00	14 762,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	145 827,37	0,00	52 053,06	0,00	7 503,89	0,00	22 197,65	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	272 883,24	0,00	105 979,96	0,00	15 860,54	0,00	50 559,83	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 820,73	0,00	47,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 798,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	22 167,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	33 795,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	70 283,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 888,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 763,32	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
739118	Autres reversements de fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 763,32	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7489	Reverst, restitut° sur autres attribut°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	123 280,15	276 969,87	0,00	0,00	0,00	14 080,80	0,00	27 000,00	26 415,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	224 721,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	336,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	18 159,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	33 163,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	338,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	122 297,36	0,00	0,00	0,00	0,00	13 670,00	0,00	27 000,00	26 415,00
65888	Autres	2,79	0,00	0,00	0,00	0,00	410,80	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	-8 707,07	750,00	0,00	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	750,00	0,00	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-8 841,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	134,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		720 801,93	210,00	47 632,46	0,00	34 527,90	296 914,10	382 801,19	0,00	16 805,00
Réalisations		720 801,93	210,00	47 632,46	0,00	34 527,90	296 914,10	382 801,19	0,00	16 805,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	3 398,18	0,00	16,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 758,00	0,00	16,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	640,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	315 131,40	0,00	0,00	0,00	0,00	7 079,90	245 731,19	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 624,40	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 260,10	0,00	0,00
704	Travaux	108,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 079,90	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 846,69	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	157 416,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	124 905,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70874	Remb. frais par les caisses des écoles	510,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	13 504,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	18 686,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7343	Taxes sur les pylônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	201 049,97	0,00	47 539,23	0,00	0,00	117 220,36	8 622,00	0,00	16 805,00
7411	Dotations forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotations de solidarité urbaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotations nationales de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	23 893,90	0,00	14 615,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 805,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	177 156,07	0,00	0,00	0,00	0,00	117 220,36	8 622,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotations de recensement	0,00	0,00	8 664,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	0,00	0,00	24 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	101 730,74	210,00	76,67	0,00	13 819,98	141 016,74	125 786,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	21 901,75	0,00	0,00	0,00	12 119,98	32 744,56	119 886,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	79 828,99	210,00	76,67	0,00	1 700,00	108 272,18	5 900,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	99 491,64	0,00	0,00	0,00	20 707,92	31 597,10	2 662,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	18 470,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	787,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	37 937,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
7788	Produits exceptionnels divers	42 296,33	0,00	0,00	0,00	16 507,92	31 597,10	582,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-19 285 555,36	-291 897,03	-525 089,04	-222 213,75	-277 908,01	68 172,11	52 666,84	-27 046,42	-9 610,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		1 590 233,33	177 084,26	1 767 317,59
Réalisations		1 590 233,33	177 084,26	1 767 317,59
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	92 060,23	33 389,24	125 449,47
60612	Energie - Electricité	9 852,15	0,00	9 852,15
60623	Alimentation	0,00	128,79	128,79
6064	Fournitures administratives	883,56	637,55	1 521,11
6068	Autres matières et fournitures	12 118,64	4 130,78	16 249,42
611	Contrats de prestations de services	0,00	116,28	116,28
6132	Locations immobilières	24 684,08	0,00	24 684,08
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 685,16	372,00	4 057,16
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	-356,36	0,00	-356,36
615232	Entretien, réparations réseaux	15 155,32	0,00	15 155,32
61551	Entretien matériel roulant	250,00	0,00	250,00
6156	Maintenance	9 957,46	0,00	9 957,46
6168	Autres primes d'assurance	395,08	0,00	395,08
6188	Autres frais divers	140,53	0,00	140,53
6236	Catalogues et imprimés	487,10	0,00	487,10
6241	Transports de biens	79,00	0,00	79,00
6251	Voyages et déplacements	145,00	0,00	145,00
6262	Frais de télécommunications	442,79	0,00	442,79
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	27 113,84	27 113,84
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 947,91	0,00	12 947,91
6288	Autres services extérieurs	1 192,81	890,00	2 082,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 498 107,10	143 695,02	1 641 802,12
6331	Versement de transport	4 759,53	548,60	5 308,13
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 966,02	457,28	4 423,30
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 931,84	685,86	6 617,70
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 379,01	274,40	2 653,41
64111	Rémunération principale titulaires	816 529,22	49 339,56	865 868,78
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	38 510,15	562,32	39 072,47
64118	Autres indemnités titulaires	239 730,89	10 253,97	249 984,86
64131	Rémunérations non tit.	0,00	42 175,88	42 175,88
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 016,76	20 147,56	140 164,32
6453	Cotisations aux caisses de retraites	266 283,68	17 541,51	283 825,19
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 708,08	1 708,08
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	11	12	Total
		Sécurité intérieure	Hygiène et salubrité publique	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	66,00	0,00	66,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	66,00	0,00	66,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 149,67	3 089,80	12 239,47
Réalizations		9 149,67	3 089,80	12 239,47
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	939,60	3 089,80	4 029,40
7064	Taxes de désinfect° (services hygiène)	0,00	3 089,80	3 089,80
70878	Remb. frais par d'autres redevables	939,60	0,00	939,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 935,00	0,00	1 935,00
74718	Autres participations Etat	1 935,00	0,00	1 935,00
75	Autres produits de gestion courante	4 020,10	0,00	4 020,10
7588	Autres produits div. de gestion courante	4 020,10	0,00	4 020,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 254,97	0,00	2 254,97
7788	Produits exceptionnels divers	2 254,97	0,00	2 254,97
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 581 083,66	-173 994,46	-1 755 078,12

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		8 671,47	0,00	1 565 679,82	15 251,64	630,40
Réalizations		8 671,47	0,00	1 565 679,82	15 251,64	630,40
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	8 671,47	0,00	67 506,72	15 251,64	630,40
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	9 399,47	452,68	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	883,56	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	-3,43	0,00	12 122,07	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	8 674,90	0,00	16 009,18	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	3 685,16	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	-356,36	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	15 155,32	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	9 763,64	0,00	193,82
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	199,57	0,00	195,51
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	140,53	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	487,10	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	79,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	145,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	201,72	0,00	241,07
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	12 947,91	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	1 192,81	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	1 498 107,10	0,00	0,00
6331	Versement de transport	0,00	0,00	4 759,53	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	3 966,02	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	5 931,84	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	2 379,01	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	816 529,22	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	38 510,15	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	239 730,89	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	120 016,76	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	266 283,68	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	66,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	66,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	6 167,97	939,60	2 042,10
	Réalisations	0,00	0,00	6 167,97	939,60	2 042,10
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	939,60	0,00
7064	Taxes de désinfect° (services hygiène)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	939,60	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 935,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	1 935,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1 978,00	0,00	2 042,10
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	1 978,00	0,00	2 042,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	2 254,97	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	2 254,97	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-8 671,47	0,00	-1 559 511,85	-14 312,04	1 411,70

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		1 739 298,83	2 913 210,76	275,00	393 228,31	0,00	4 137 622,84	9 183 635,74
Réalisations		1 739 298,83	2 913 210,76	275,00	393 228,31	0,00	4 137 622,84	9 183 635,74
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	12 580,02	555 819,34	0,00	49 368,80	0,00	1 539 704,08	2 157 472,24
60611	Eau et assainissement	0,00	32 368,12	0,00	329,17	0,00	14 091,17	46 788,46
60612	Energie - Electricité	740,01	93 613,36	0,00	3 885,24	0,00	105 399,72	203 638,33
60621	Combustibles	0,00	97 032,24	0,00	2 148,25	0,00	10 448,00	109 628,49
60623	Alimentation	195,88	0,00	0,00	0,00	0,00	940 240,06	940 435,94
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 553,44	17 553,44
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 932,22	32 932,22
6064	Fournitures administratives	159,27	0,00	0,00	548,03	0,00	3 045,30	3 752,60
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	335,24	0,00	0,00	335,24
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	6 746,37	0,00	0,00	6 746,37
6068	Autres matières et fournitures	8 400,63	0,00	0,00	397,34	0,00	42 738,90	51 536,87
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 703,59	11 703,59
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	30 908,10	0,00	5 866,84	0,00	2 416,46	39 191,40
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	647,28	0,00	0,00	0,00	2 874,73	3 522,01
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	689,93	689,93
61558	Entretien autres biens mobiliers	534,03	611,08	0,00	0,00	0,00	45 790,88	46 935,99
6156	Maintenance	485,74	65 725,42	0,00	3 821,22	0,00	50 203,07	120 235,45
6168	Autres primes d'assurance	0,00	20 895,67	0,00	1 598,79	0,00	2 694,98	25 189,44
617	Etudes et recherches	0,00	9 408,00	0,00	0,00	0,00	-270,00	9 138,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 742,25	50 742,25
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	4 200,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	684,00	0,00	10 140,73	10 824,73
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	3 117,86	0,00	0,00	3 117,86
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94,28	94,28
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 506,70	171 506,70
6251	Voyages et déplacements	659,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	659,46
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	45,75	0,00	0,00	45,75
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	400,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	14 484,91	0,00	1 179,90	0,00	3 154,62	18 819,43
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	110,92	0,00	112,37	223,29
6281	Concours divers (cotisations)	45,00	0,00	0,00	10,00	0,00	111,50	166,50
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	125 456,09	0,00	719,00	0,00	1 148,05	127 323,14
6288	Autres services extérieurs	0,00	56 587,07	0,00	13 224,88	0,00	20 141,13	89 953,08
63512	Taxes foncières	1 360,00	4 487,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 847,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	3 595,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 595,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 426 827,73	2 189 065,21	0,00	337 808,31	0,00	2 492 868,24	6 446 569,49
6218	Autre personnel extérieur	0,00	19 236,52	0,00	556,80	0,00	35 000,00	54 793,32
6331	Versement de transport	5 863,09	8 146,45	0,00	1 357,65	0,00	9 022,10	24 389,29
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 886,16	6 788,18	0,00	1 131,45	0,00	7 518,54	20 324,33
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 153,04	10 162,15	0,00	1 678,09	0,00	11 146,25	30 139,53
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 932,09	4 072,89	0,00	678,57	0,00	4 511,21	12 194,76
64111	Rémunération principale titulaires	237 014,81	1 154 227,82	0,00	81 305,64	0,00	1 298 715,25	2 771 263,52
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 148,36	22 040,40	0,00	1 968,12	0,00	16 482,53	41 639,41
64118	Autres indemnités titulaires	56 219,09	155 462,92	0,00	10 593,50	0,00	198 417,17	420 692,68
64131	Rémunérations non tit.	719 831,81	195 841,40	0,00	144 498,45	0,00	225 061,03	1 285 232,69
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	263 398,13	241 769,67	0,00	56 096,68	0,00	264 504,11	825 768,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	101 015,36	365 214,32	0,00	32 110,40	0,00	414 190,08	912 530,16
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	27 365,79	6 102,49	0,00	5 832,96	0,00	8 299,97	47 601,21
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	299 868,98	168 152,78	275,00	0,00	0,00	104 773,24	573 070,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	167 877,78	0,00	0,00	0,00	0,00	167 877,78
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	266 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	326 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	520,00	275,00	275,00	0,00	0,00	39 773,24	40 843,24
65888	Autres	33 348,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 348,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	22,10	173,43	0,00	6 051,20	0,00	277,28	6 524,01
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,54	0,00	0,00	5 673,20	0,00	0,00	5 673,74
678	Autres charges exceptionnelles	21,56	173,43	0,00	378,00	0,00	277,28	850,27
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		180 073,07	96 035,34	5 000,00	57 178,63	3 500,00	1 088 559,65	1 430 346,69
Réalisations		180 073,07	96 035,34	5 000,00	57 178,63	3 500,00	1 088 559,65	1 430 346,69
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	2 785,41	2 812,88	0,00	212,25	0,00	0,00	5 810,54
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 785,41	2 812,88	0,00	212,25	0,00	0,00	5 810,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	63 584,18	0,00	0,00	40 334,60	0,00	725 947,24	829 866,02
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 345,95	92 345,95

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
7067	Redev. services périscolaires et enseign	63 584,18	0,00	0,00	40 334,60	0,00	633 601,29	737 520,07
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	113 703,48	55 798,48	5 000,00	14 120,00	3 500,00	48 416,36	240 538,32
74718	Autres participations Etat	0,00	950,00	0,00	5 520,00	3 500,00	0,00	9 970,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	5 000,00	3 600,00	0,00	48 416,36	57 016,36
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	52 428,48	0,00	0,00	0,00	0,00	52 428,48
7478	Participat° Autres organismes	113 703,48	2 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 123,48
75	Autres produits de gestion courante	0,00	37 372,02	0,00	2 511,78	0,00	309 952,34	349 836,14
752	Revenus des immeubles	0,00	34 754,53	0,00	0,00	0,00	0,00	34 754,53
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2 617,49	0,00	2 511,78	0,00	309 952,34	315 081,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	51,96	0,00	0,00	0,00	4 243,71	4 295,67
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	51,96	0,00	0,00	0,00	0,00	51,96
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 529,88	1 529,88
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,41	25,41
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 688,42	2 688,42
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 559 225,76	-2 817 175,42	4 725,00	-336 049,68	3 500,00	-3 049 063,19	-7 753 289,05

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		2 399 837,37	513 358,39	0,00	3 547 983,68	19 901,76	428 814,29	36 149,87	104 773,24
Réalisations		2 399 837,37	513 358,39	0,00	3 547 983,68	19 901,76	428 814,29	36 149,87	104 773,24
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	124 408,39	431 410,95	0,00	1 519 182,87	19 901,76	0,00	619,45	0,00
60611	Eau et assainissement	13 035,76	19 332,36	0,00	14 091,17	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	30 379,47	63 233,89	0,00	105 399,72	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	17 535,71	79 496,53	0,00	10 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	940 240,06	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	17 553,44	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	32 932,22	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	3 045,30	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	42 738,90	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	11 703,59	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 761,40	18 146,70	0,00	2 416,46	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	647,28	0,00	2 874,73	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	689,93	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	136,01	475,07	0,00	45 790,88	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	21 170,34	44 555,08	0,00	50 203,07	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	7 564,02	13 331,65	0,00	2 694,98	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	3 369,00	6 039,00	0,00	-270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	50 742,25	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	10 140,73	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	94,28	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	151 604,94	19 901,76	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 386,65	9 098,26	0,00	2 535,17	0,00	0,00	619,45	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	112,37	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	111,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 774,81	121 681,28	0,00	1 148,05	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	9 295,22	47 291,85	0,00	20 141,13	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	4 487,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	3 595,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 169 828,69	19 236,52	0,00	2 028 523,53	0,00	428 814,29	35 530,42	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	19 236,52	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	8 146,45	0,00	0,00	7 344,42	0,00	1 554,92	122,76	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 788,18	0,00	0,00	6 120,31	0,00	1 295,87	102,36	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 162,15	0,00	0,00	9 048,79	0,00	1 943,96	153,50	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 072,89	0,00	0,00	3 672,28	0,00	777,49	61,44	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 154 227,82	0,00	0,00	1 015 628,40	0,00	262 105,33	20 981,52	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	22 040,40	0,00	0,00	16 482,53	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	155 462,92	0,00	0,00	154 632,79	0,00	39 332,54	4 451,84	0,00
64131	Rémunérations non tit.	195 841,40	0,00	0,00	225 061,03	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	241 769,67	0,00	0,00	222 195,39	0,00	39 211,88	3 096,84	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	365 214,32	0,00	0,00	325 037,62	0,00	82 592,30	6 560,16	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 102,49	0,00	0,00	8 299,97	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	105 600,29	62 552,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 773,24
6558	Autres contributions obligatoires	105 600,29	62 277,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	275,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 773,24
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
67	Charges exceptionnelles	0,00	158,43	0,00	277,28	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	158,43	0,00	277,28	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	31 384,12	62 179,26	0,00	1 088 559,65	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	31 384,12	62 179,26	0,00	1 088 559,65	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	2 812,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 812,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	725 947,24	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	92 345,95	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	633 601,29	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	28 571,24	24 807,24	0,00	48 416,36	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	48 416,36	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	27 621,24	24 807,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	37 372,02	0,00	309 952,34	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	34 754,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2 617,49	0,00	309 952,34	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	4 243,71	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	1 529,88	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	25,41	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	2 688,42	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-2 368 453,25	-451 179,13	0,00	-2 459 424,03	-19 901,76	-428 814,29	-36 149,87	-104 773,24

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		169 630,26	4 317 391,20	2 773 207,83	251 787,92	7 512 017,21
Réalizations		169 630,26	4 317 391,20	2 773 207,83	251 787,92	7 512 017,21
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	346 602,68	486 166,73	84 662,92	917 432,33
60611	Eau et assainissement	0,00	4 495,12	3 259,40	1 789,55	9 544,07
60612	Energie - Electricité	0,00	100 472,79	20 387,02	28 262,99	149 122,80
60621	Combustibles	0,00	61 678,02	13 641,97	16 180,01	91 500,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	159,97	0,00	159,97
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	4 066,22	82,80	0,00	4 149,02
6064	Fournitures administratives	0,00	842,91	11 701,36	295,97	12 840,24
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	136 289,90	0,00	136 289,90
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 738,74	9 623,91	104,70	11 467,35
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	86 607,28	0,00	86 607,28
6135	Locations mobilières	0,00	3 739,50	1 196,24	0,00	4 935,74
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	13 616,78	15 434,71	188,42	29 239,91
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	1 016,10	0,00	1 016,10
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	6 018,22	1 340,64	0,00	7 358,86
6156	Maintenance	0,00	65 385,06	22 261,94	11 217,48	98 864,48
6168	Autres primes d'assurance	0,00	3 960,63	4 813,68	98,59	8 872,90
617	Etudes et recherches	0,00	-765,00	0,00	-225,00	-990,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	14 404,61	0,00	14 404,61
6226	Honoraires	0,00	0,00	14 977,30	0,00	14 977,30
6228	Divers	0,00	5 646,82	17 918,25	21 944,03	45 509,10
6231	Annonces et insertions	0,00	696,00	696,00	0,00	1 392,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	13 065,20	0,00	13 065,20
6238	Divers	0,00	0,00	1 610,40	0,00	1 610,40
6241	Transports de biens	0,00	0,00	66,62	0,00	66,62
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	358,96	169,46	528,42
6256	Missions	0,00	30,50	665,07	337,78	1 033,35
6257	Réceptions	0,00	0,00	557,50	0,00	557,50
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 405,32	1 917,62	479,76	3 802,70
627	Services bancaires et assimilés	0,00	310,66	126,16	0,00	436,82
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	500,00	1 235,00	478,00	2 213,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	58 613,46	71 824,50	3 341,18	133 779,14
6288	Autres services extérieurs	0,00	605,93	13 567,01	0,00	14 172,94
63512	Taxes foncières	0,00	10 939,00	4 571,00	0,00	15 510,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	2 606,00	0,00	0,00	2 606,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	788,61	0,00	788,61

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 355 094,23	2 285 541,10	0,00	4 640 635,33
6331	Versement de transport	0,00	8 935,87	8 266,30	0,00	17 202,17
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	7 446,44	6 888,95	0,00	14 335,39
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	11 251,24	10 390,54	0,00	21 641,78
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	4 467,78	4 133,35	0,00	8 601,13
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	1 436 295,27	1 346 659,80	0,00	2 782 955,07
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	12 566,07	18 485,19	0,00	31 051,26
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	103 593,25	190 027,86	0,00	293 621,11
64131	Rémunérations non tit.	0,00	84 076,76	54 348,90	0,00	138 425,66
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	238 165,31	215 732,37	0,00	453 897,68
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	446 667,83	428 665,82	0,00	875 333,65
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 628,41	1 942,02	0,00	3 570,43
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	169 630,26	1 612 739,39	0,00	167 125,00	1 949 494,65
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	169 630,26	1 612 739,39	0,00	167 125,00	1 949 494,65
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 954,90	1 500,00	0,00	4 454,90
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	2 954,90	0,00	0,00	2 954,90
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	626 197,35	103 100,27	12 477,59	741 775,21
	Réalisations	0,00	626 197,35	103 100,27	12 477,59	741 775,21
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	1 239,90	163,42	0,00	1 403,32
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	1 239,90	0,00	0,00	1 239,90
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	163,42	0,00	163,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	137 477,00	42 844,30	0,00	180 321,30
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	48,00	0,00	48,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	137 477,00	0,00	0,00	137 477,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	20 930,12	0,00	20 930,12
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	21 866,18	0,00	21 866,18
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	104 960,00	55 453,00	7 500,00	167 913,00
74718	Autres participations Etat	0,00	60 000,00	42 342,00	5 000,00	107 342,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	7 059,00	2 500,00	9 559,00
7473	Participat° Départements	0,00	43 000,00	6 052,00	0,00	49 052,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	1 960,00	0,00	0,00	1 960,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	382 520,45	2 047,55	4 977,59	389 545,59
752	Revenus des immeubles	0,00	382 520,45	0,00	4 844,85	387 365,30

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	2 047,55	132,74	2 180,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	2 592,00	0,00	2 592,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	2 592,00	0,00	2 592,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-169 630,26	-3 691 193,85	-2 670 107,56	-239 310,33	-6 770 242,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES	2 535 474,66	8 033,63	1 549 055,99	224 826,92	1 768 288,92	822 483,40	163 765,11	18 670,40
	Réalisations	2 535 474,66	8 033,63	1 549 055,99	224 826,92	1 768 288,92	822 483,40	163 765,11	18 670,40
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	95 886,14	8 033,63	179 855,99	62 826,92	352 178,50	93 285,94	22 031,89	18 670,40
60611	Eau et assainissement	1 486,32	448,32	1 686,88	873,60	1 368,16	1 891,24	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	21 947,65	2 696,77	63 711,21	12 117,16	7 686,46	12 700,56	0,00	0,00
60621	Combustibles	12 997,12	3 249,84	28 871,42	16 559,64	0,00	13 641,97	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159,97	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 066,22	0,00	0,00	0,00	0,00	82,80	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	842,91	0,00	0,00	0,00	9 004,67	885,88	1 810,81	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	136 106,37	183,53	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 738,74	0,00	0,00	0,00	44,41	9 579,50	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	86 607,28	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 739,50	0,00	0,00	0,00	0,00	1 196,24	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 801,32	0,00	9 605,46	2 210,00	3 660,31	300,00	0,00	11 474,40
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 016,10	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 929,82	0,00	0,00	1 088,40	1 340,64	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	5 669,11	1 167,79	48 975,75	9 572,41	11 403,14	6 335,22	0,00	4 523,58
6168	Autres primes d'assurance	1 189,71	496,08	495,25	1 779,59	0,00	2 317,17	0,00	2 496,51
617	Etudes et recherches	0,00	-270,00	0,00	-495,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 404,61	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 977,30	0,00	0,00
6228	Divers	5 646,82	0,00	0,00	0,00	6 806,98	11 111,27	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	696,00	0,00	0,00	0,00	0,00	696,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 310,00	11 755,20	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 460,40	150,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66,62	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	358,96	0,00	0,00
6256	Missions	30,50	0,00	0,00	0,00	64,83	600,24	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	557,50	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	683,71	193,47	0,00	528,14	590,33	1 151,38	0,00	175,91
627	Services bancaires et assimilés	310,66	0,00	0,00	0,00	118,85	7,31	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	0,00	0,00	0,00	905,00	0,00	330,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	27 055,79	51,36	12 913,33	18 592,98	71 079,82	744,68	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
6288	Autres services extérieurs	554,24	0,00	51,69	0,00	8 230,54	0,00	5 336,47	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	10 939,00	0,00	4 571,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	2 606,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	263,61	525,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 355 094,23	0,00	0,00	0,00	1 414 610,42	729 197,46	141 733,22	0,00
6331	Versement de transport	8 935,87	0,00	0,00	0,00	5 134,31	2 622,65	509,34	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 446,44	0,00	0,00	0,00	4 278,87	2 185,54	424,54	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 251,24	0,00	0,00	0,00	6 457,63	3 298,53	634,38	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 467,78	0,00	0,00	0,00	2 567,44	1 311,24	254,67	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 436 295,27	0,00	0,00	0,00	870 274,64	390 590,69	85 794,47	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	12 566,07	0,00	0,00	0,00	8 577,99	9 021,25	885,95	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	103 593,25	0,00	0,00	0,00	112 869,16	63 883,87	13 274,83	0,00
64131	Rémunérations non tit.	84 076,76	0,00	0,00	0,00	1 197,72	53 151,18	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	238 165,31	0,00	0,00	0,00	129 476,27	73 412,34	12 843,76	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	446 667,83	0,00	0,00	0,00	273 776,39	127 778,15	27 111,28	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 628,41	0,00	0,00	0,00	0,00	1 942,02	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	81 539,39	0,00	1 369 200,00	162 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	81 539,39	0,00	1 369 200,00	162 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 954,90	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 954,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		243 676,90	0,00	381 015,20	1 505,25	59 804,76	33 151,51	10 144,00	0,00
Réalisations		243 676,90	0,00	381 015,20	1 505,25	59 804,76	33 151,51	10 144,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	1 239,90	0,00	0,00	0,00	0,00	163,42	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 239,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163,42	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	137 477,00	0,00	0,00	0,00	39 484,21	3 360,09	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	137 477,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	20 930,12	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 554,09	3 312,09	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	104 960,00	0,00	0,00	0,00	20 273,00	25 036,00	10 144,00	0,00
74718	Autres participations Etat	60 000,00	0,00	0,00	0,00	17 911,00	16 923,00	7 508,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 362,00	4 697,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 416,00	2 636,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	381 015,20	1 505,25	47,55	2 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	381 015,20	1 505,25	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	47,55	2 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 592,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 592,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-2 291 797,76	-8 033,63	-1 168 040,79	-223 321,67	-1 708 484,16	-789 331,89	-153 621,11	-18 670,40

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		726 924,19	1 378 982,23	1 372 775,86	3 478 682,28
Réalisations		726 924,19	1 378 982,23	1 372 775,86	3 478 682,28
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	6 210,48	1 269 672,85	275 257,75	1 551 141,08
60611	Eau et assainissement	0,00	81 097,32	4 187,48	85 284,80
60612	Energie - Electricité	0,00	267 031,67	44 933,76	311 965,43
60621	Combustibles	0,00	204 479,61	16 688,39	221 168,00
60622	Carburants	0,00	0,00	80,40	80,40
60623	Alimentation	0,00	73,94	3 672,51	3 746,45
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	290,28	113,83	404,11
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	4 330,56	5 020,04	9 350,60
6064	Fournitures administratives	1 019,61	0,00	1 615,65	2 635,26
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	17 775,63	17 775,63
6135	Locations mobilières	0,00	2 476,28	16 880,28	19 356,56
61521	Entretien terrains	0,00	153 974,18	0,00	153 974,18
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	37 684,89	10 586,43	48 271,32
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	1 548,78	1 376,64	2 925,42
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	3 650,75	80,00	3 730,75
6156	Maintenance	0,00	188 596,49	20 969,46	209 565,95
6168	Autres primes d'assurance	0,00	20 738,81	2 373,92	23 112,73
6228	Divers	0,00	3 151,00	0,00	3 151,00
6238	Divers	1 958,95	214 074,02	0,00	216 032,97
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	43 656,90	43 656,90
6251	Voyages et déplacements	2 767,92	0,00	0,00	2 767,92
6256	Missions	0,00	0,00	30,50	30,50
6257	Réceptions	0,00	0,00	77,70	77,70
6262	Frais de télécommunications	0,00	8 995,59	3 513,21	12 508,80
627	Services bancaires et assimilés	0,00	224,54	71,52	296,06
6281	Concours divers (cotisations)	464,00	0,00	200,00	664,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	2 054,32	31 624,06	33 678,38
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	5 940,82	0,00	5 940,82
6288	Autres services extérieurs	0,00	4 410,00	48 067,44	52 477,44
63512	Taxes foncières	0,00	28 992,00	0,00	28 992,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	7 491,00	1 662,00	9 153,00
6353	Impôts indirects	0,00	28 366,00	0,00	28 366,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	45 703,71	33 089,43	1 076 518,11	1 155 311,25
6218	Autre personnel extérieur	0,00	6 527,83	0,00	6 527,83
6331	Versement de transport	168,89	92,06	3 018,98	3 279,93
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	140,74	76,74	2 515,53	2 733,01

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	210,49	138,07	3 785,19	4 133,75
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	84,44	46,01	1 509,05	1 639,50
64111	Rémunération principale titulaires	28 471,95	4 257,47	346 484,85	379 214,27
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	6 073,93	6 073,93
64118	Autres indemnités titulaires	3 438,30	1 181,66	55 506,59	60 126,55
64131	Rémunérations non tit.	0,00	14 849,18	428 069,14	442 918,32
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 259,54	4 575,80	99 882,42	108 717,76
6453	Cotisations aux caisses de retraites	8 929,36	744,78	113 373,81	123 047,95
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	599,83	16 298,62	16 898,45
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	675 010,00	69 460,35	21 000,00	765 470,35
65548	Autres contributions	0,00	16 519,35	0,00	16 519,35
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	675 010,00	52 941,00	21 000,00	748 951,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	6 759,60	0,00	6 759,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	6 759,60	0,00	6 759,60
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	231 915,55	757 899,94	989 815,49
Réalisations		0,00	231 915,55	757 899,94	989 815,49
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	385,15	5 935,02	6 320,17
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	385,15	5 935,02	6 320,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	61 200,06	189 517,63	250 717,69
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	61 200,06	18 374,82	79 574,88
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	171 142,81	171 142,81
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	560 873,99	560 873,99
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	6 721,00	6 721,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	554 152,99	554 152,99
75	Autres produits de gestion courante	0,00	157 114,31	0,00	157 114,31
752	Revenus des immeubles	0,00	138 508,09	0,00	138 508,09
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	18 606,22	0,00	18 606,22
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	13 216,03	1 573,30	14 789,33
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	5 400,00	0,00	5 400,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	12,60	12,60
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	7 816,03	1 560,70	9 376,73
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-726 924,19	-1 147 066,68	-614 875,92	-2 488 866,79

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		369 904,69	715 332,57	175 432,28	61 371,69	56 941,00	196 114,33	1 176 661,53	0,00
Réalizations		369 904,69	715 332,57	175 432,28	61 371,69	56 941,00	196 114,33	1 176 661,53	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	365 274,66	715 332,57	142 111,08	42 954,54	4 000,00	196 114,33	79 143,42	0,00
60611	Eau et assainissement	16 488,39	37 928,26	20 069,79	6 610,88	0,00	2 646,86	1 540,62	0,00
60612	Energie - Electricité	89 780,47	111 998,49	51 369,69	13 883,02	0,00	42 060,53	2 873,23	0,00
60621	Combustibles	149 952,01	16 196,81	38 330,79	0,00	0,00	13 637,02	3 051,37	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,40	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	73,94	0,00	0,00	2 664,79	1 007,72	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	290,28	0,00	0,00	113,83	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 867,20	0,00	440,62	2 022,74	0,00	3 935,07	1 084,97	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 615,65	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 347,25	3 428,38	0,00
6135	Locations mobilières	611,40	-179,92	0,00	2 044,80	0,00	8 384,24	8 496,04	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	153 974,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	16 729,15	15 800,39	0,00	5 155,35	0,00	3 921,28	6 665,15	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 548,78	0,00	0,00	0,00	0,00	1 102,44	274,20	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 100,73	2 550,02	0,00	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	65 217,75	90 299,02	27 575,27	5 504,45	0,00	14 300,15	6 669,31	0,00
6168	Autres primes d'assurance	12 498,97	4 498,87	2 279,32	1 461,65	0,00	779,56	1 594,36	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	520,79	2 630,21	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 500,00	211 574,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 656,90	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,50	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77,70	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 036,47	2 777,89	412,73	768,50	0,00	2 740,99	772,22	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	208,60	15,94	0,00	0,00	71,52	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 412,34	102,72	539,26	0,00	0,00	12 474,65	19 149,41	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	5 940,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	410,00	4 000,00	27 372,72	20 694,72	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	26 908,00	0,00	2 084,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	531,00	6 597,00	0,00	363,00	0,00	0,00	1 662,00	0,00
6353	Impôts indirects	0,00	28 366,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 630,03	0,00	26 561,60	1 897,80	0,00	0,00	1 076 518,11	0,00
6218	Autre personnel extérieur	4 630,03	0,00	0,00	1 897,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	0,00	0,00	92,06	0,00	0,00	0,00	3 018,98	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	76,74	0,00	0,00	0,00	2 515,53	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	138,07	0,00	0,00	0,00	3 785,19	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	46,01	0,00	0,00	0,00	1 509,05	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	4 257,47	0,00	0,00	0,00	346 484,85	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 073,93	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	1 181,66	0,00	0,00	0,00	55 506,59	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	14 849,18	0,00	0,00	0,00	428 069,14	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	4 575,80	0,00	0,00	0,00	99 882,42	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	744,78	0,00	0,00	0,00	113 373,81	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	599,83	0,00	0,00	0,00	16 298,62	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	16 519,35	52 941,00	0,00	21 000,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	16 519,35	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	52 941,00	0,00	21 000,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	6 759,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	6 759,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	29 849,52	145 766,37	45 813,21	10 486,45	0,00	539 193,33	218 706,61	0,00
	Réalisations	29 849,52	145 766,37	45 813,21	10 486,45	0,00	539 193,33	218 706,61	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	91,23	293,92	0,00	0,00	0,00	5 935,02	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	91,23	293,92	0,00	0,00	0,00	5 935,02	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	7 973,61	215,00	44 410,60	8 600,85	0,00	171 142,81	18 374,82	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	7 973,61	215,00	44 410,60	8 600,85	0,00	0,00	18 374,82	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 142,81	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	366 477,22	194 396,77	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 721,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 756,22	194 396,77	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 659,88	145 460,14	1 108,69	1 885,60	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 008,09	137 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	7 651,79	7 960,14	1 108,69	1 885,60	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 216,03	0,00	0,00	0,00	0,00	1 573,30	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,60	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	7 816,03	0,00	0,00	0,00	0,00	1 560,70	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-340 055,17	-569 566,20	-129 619,07	-50 885,24	-56 941,00	343 079,00	-957 954,92	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		217 214,61	3 573 645,13	3 790 859,74
Réalisations		217 214,61	3 573 645,13	3 790 859,74
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	10 673,12	36 544,67	47 217,79
60612	Energie - Electricité	1 407,50	0,00	1 407,50
60623	Alimentation	-43,26	313,85	270,59
6068	Autres matières et fournitures	5 585,58	1 457,92	7 043,50
611	Contrats de prestations de services	0,00	34 290,00	34 290,00
6156	Maintenance	37,62	0,00	37,62
6168	Autres primes d'assurance	190,24	386,92	577,16
6228	Divers	140,00	0,00	140,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	71,48	71,48
6251	Voyages et déplacements	102,00	0,00	102,00
6256	Missions	45,75	0,00	45,75
6281	Concours divers (cotisations)	486,00	0,00	486,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 604,46	0,00	2 604,46
6288	Autres services extérieurs	117,23	24,50	141,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	186 991,49	0,00	186 991,49
6331	Versement de transport	677,37	0,00	677,37
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	564,59	0,00	564,59
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	841,19	0,00	841,19
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	338,76	0,00	338,76
64111	Rémunération principale titulaires	112 708,29	0,00	112 708,29
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 957,79	0,00	2 957,79
64118	Autres indemnités titulaires	15 842,67	0,00	15 842,67
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	17 083,09	0,00	17 083,09
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 977,74	0,00	35 977,74
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 550,00	3 537 100,46	3 556 650,46
65733	Subv. fonct. Départements	17 200,00	0,00	17 200,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	1 643 216,46	1 643 216,46
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	150 000,00	150 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	2 350,00	1 743 884,00	1 746 234,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	265 595,31	265 595,31
	Réalisations	0,00	265 595,31	265 595,31
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	172,92	172,92
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	172,92	172,92
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	265 422,39	265 422,39
7478	Participat° Autres organismes	0,00	265 422,39	265 422,39
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-217 214,61	-3 308 049,82	-3 525 264,43

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES	187 577,49	3 778,85	25 858,27	1 683 701,36	0,00	1 869 730,49	20 000,00	213,28
	Réalisations	187 577,49	3 778,85	25 858,27	1 683 701,36	0,00	1 869 730,49	20 000,00	213,28
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	486,00	1 528,85	8 658,27	290,36	0,00	36 041,03	0,00	213,28
60612	Energie - Electricité	0,00	1 407,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	-43,26	0,00	0,00	197,13	0,00	116,72
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	5 585,58	0,00	0,00	1 457,92	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 290,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	26,10	11,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	95,25	94,99	290,36	0,00	0,00	0,00	96,56
6228	Divers	0,00	0,00	140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71,48	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	102,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	45,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	486,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	2 604,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	117,23	0,00	0,00	24,50	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	186 991,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	677,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	564,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	841,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	338,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	112 708,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 957,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	15 842,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	17 083,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 977,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	2 250,00	17 200,00	1 683 411,00	0,00	1 833 689,46	20 000,00	0,00
65733	Subv. fonct. Départements	0,00	0,00	17 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	1 532 411,00	0,00	90 805,46	20 000,00	0,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	100,00	2 250,00	0,00	1 000,00	0,00	1 742 884,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	172,92	265 422,39	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	172,92	265 422,39	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	172,92	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00	0,00	172,92	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 422,39	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 422,39	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-187 577,49	-3 778,85	-25 858,27	-1 683 701,36	172,92	-1 604 308,10	-20 000,00	-213,28

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		1 417,00	34 838,65	0,00	0,00	3 253 151,71	3 289 407,36
Réalizations		1 417,00	34 838,65	0,00	0,00	3 253 151,71	3 289 407,36
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	34 838,65	0,00	0,00	252 990,91	287 829,56
60611	Eau et assainissement	0,00	989,66	0,00	0,00	2 269,51	3 259,17
60612	Energie - Electricité	0,00	3 178,16	0,00	0,00	13 337,01	16 515,17
60621	Combustibles	0,00	-4 184,45	0,00	0,00	8 814,58	4 630,13
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	32 933,32	32 933,32
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	521,92	521,92
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	6 761,69	6 761,69
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	1 339,57	1 339,57
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	21 495,90	21 495,90
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	457,20	0,00	0,00	1 115,94	1 573,14
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	461,64	461,64
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 626,48	1 626,48
6156	Maintenance	0,00	848,12	0,00	0,00	12 069,98	12 918,10
6168	Autres primes d'assurance	0,00	2 079,94	0,00	0,00	1 090,41	3 170,35
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 121,83	4 121,83
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	61,51	61,51
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	1 485,55	1 485,55
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	48,02	0,00	0,00	3 787,10	3 835,12
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	139 696,97	139 696,97
63512	Taxes foncières	0,00	25 421,00	0,00	0,00	0,00	25 421,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	6 001,00	0,00	0,00	0,00	6 001,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	2 806 626,68	2 806 626,68
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	9 945,39	9 945,39
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	8 287,90	8 287,90
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	12 328,63	12 328,63
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	4 972,56	4 972,56
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 027 841,34	1 027 841,34
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	38 302,34	38 302,34
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	167 311,92	167 311,92
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	809 785,36	809 785,36
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	347 393,07	347 393,07
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	354 691,15	354 691,15
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	25 767,02	25 767,02
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 417,00	0,00	0,00	0,00	193 534,12	194 951,12
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	193 534,12	193 534,12
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 417,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	63 655,25	0,00	0,00	2 277 730,85	2 341 386,10
	Réalisations	0,00	63 655,25	0,00	0,00	2 277 730,85	2 341 386,10
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	6 367,39	6 367,39
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	6 367,39	6 367,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	48,02	0,00	0,00	375 449,98	375 498,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	375 449,98	375 449,98
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	48,02	0,00	0,00	0,00	48,02
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 895 913,48	1 895 913,48
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 895 913,48	1 895 913,48
75	Autres produits de gestion courante	0,00	59 514,00	0,00	0,00	0,00	59 514,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	59 514,00	0,00	0,00	0,00	59 514,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	4 093,23	0,00	0,00	0,00	4 093,23
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 093,23	0,00	0,00	0,00	4 093,23
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 417,00	28 816,60	0,00	0,00	-975 420,86	-948 021,26

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalizations		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser au 31/12		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (3)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		1 205 974,47	1 413 410,72	86 027,85	2 705 413,04
Réalisations		1 205 974,47	1 413 410,72	86 027,85	2 705 413,04
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 129 529,58	1 323 981,56	4 357,20	2 457 868,34
60611	Eau et assainissement	6 035,18	42 306,61	0,00	48 341,79
60612	Energie - Electricité	690 430,40	122 388,76	0,00	812 819,16
60621	Combustibles	376,08	49 026,31	0,00	49 402,39
60632	Fournitures de petit équipement	24 170,98	0,00	0,00	24 170,98
60633	Fournitures de voirie	0,00	142 641,69	0,00	142 641,69
6064	Fournitures administratives	-101,87	198,65	0,00	96,78
6068	Autres matières et fournitures	10 480,49	41 596,70	0,00	52 077,19
611	Contrats de prestations de services	13 505,35	3 706,56	0,00	17 211,91
6135	Locations mobilières	0,00	32 220,09	0,00	32 220,09
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	24 026,21	0,00	24 026,21
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	2 940,95	0,00	2 940,95
615231	Entretien, réparations voiries	86 981,57	7 927,63	0,00	94 909,20
615232	Entretien, réparations réseaux	50 165,04	7 521,41	0,00	57 686,45
61551	Entretien matériel roulant	2 783,61	7 169,66	0,00	9 953,27
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 579,11	4 887,50	-1 546,80	4 919,81
6156	Maintenance	1 668,00	91 431,57	0,00	93 099,57
6168	Autres primes d'assurance	86,98	36 438,53	0,00	36 525,51
617	Etudes et recherches	0,00	1 684,00	0,00	1 684,00
6226	Honoraires	0,00	8 839,25	0,00	8 839,25
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	522,00	0,00	522,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	576,62	0,00	576,62
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 727,53	0,00	1 727,53
627	Services bancaires et assimilés	0,00	5 327,63	0,00	5 327,63
6281	Concours divers (cotisations)	1 310,00	6 110,00	0,00	7 420,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	66 937,50	0,00	66 937,50
6284	Redevances pour services rendus	140 517,91	0,00	0,00	140 517,91
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	99 442,41	495 507,48	5 904,00	600 853,89
6288	Autres services extérieurs	98,34	7 033,29	0,00	7 131,63
63512	Taxes foncières	0,00	94 111,00	0,00	94 111,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	18 230,00	0,00	18 230,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	946,43	0,00	946,43
012	Charges de personnel, frais assimilés	70 660,53	89 429,16	76 328,67	236 418,36
6218	Autre personnel extérieur	68 458,77	29 079,62	0,00	97 538,39
6331	Versement de transport	9,38	222,48	270,35	502,21
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7,82	185,41	225,25	418,48

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14,06	297,03	367,57	678,66
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4,68	111,25	135,18	251,11
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	23 134,07	45 590,75	68 724,82
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	1 936,33	0,00	1 936,33
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	5 136,50	8 549,93	13 686,43
64131	Rémunérations non tit.	1 563,10	12 976,62	0,00	14 539,72
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	473,76	7 593,65	6 817,07	14 884,48
6453	Cotisations aux caisses de retraites	65,66	8 227,13	14 372,57	22 665,36
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	63,30	529,07	0,00	592,37
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5 341,98	5 341,98
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	0,00	5 341,98	5 341,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 784,36	0,00	0,00	5 784,36
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 784,36	0,00	0,00	5 784,36
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	329 824,25	1 477 764,58	0,00	1 807 588,83
	Réalisations	329 824,25	1 477 764,58	0,00	1 807 588,83
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	978,02	1 249 525,63	0,00	1 250 503,65
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	92 102,86	0,00	92 102,86
70383	Redevance de stationnement	0,00	1 013 859,81	0,00	1 013 859,81
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	131 450,33	0,00	131 450,33
704	Travaux	0,00	9 069,30	0,00	9 069,30
70688	Autres prestations de services	978,02	0,00	0,00	978,02
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	1 043,33	0,00	1 043,33
73	Impôts et taxes	298 018,20	0,00	0,00	298 018,20
7338	Autres taxes	103 054,53	0,00	0,00	103 054,53
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	194 963,67	0,00	0,00	194 963,67
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	17 226,62	30 282,30	0,00	47 508,92
752	Revenus des immeubles	17 226,62	4 200,00	0,00	21 426,62
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	22 265,40	0,00	22 265,40
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	3 816,90	0,00	3 816,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 601,41	197 956,65	0,00	211 558,06
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	578,04	0,00	578,04

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	171 685,22	0,00	171 685,22
7788	Produits exceptionnels divers	13 601,41	7 693,39	0,00	21 294,80
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-876 150,22	64 353,86	-86 027,85	-897 824,21

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
	DEPENSES	9 466,79	60 699,90	190,93	339 170,06	792 812,65	0,00	3 634,14
	Réalisations	9 466,79	60 699,90	190,93	339 170,06	792 812,65	0,00	3 634,14
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	7 316,57	60 699,90	190,93	268 509,53	792 812,65	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	6 035,18	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	10 534,86	0,00	716,90	679 178,64	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	376,08	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	24 170,98	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	-101,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	10 480,49	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	7 208,44	0,00	0,00	6 296,91	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	86 981,57	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	50 165,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	2 170,15	613,46	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	1 579,11	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	1 668,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	86,98	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	210,00	0,00	0,00	900,00	200,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	140 517,91	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	190,93	99 251,48	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	98,34	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	70 660,53	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	68 458,77	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	9,38	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	7,82	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	14,06	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	4,68	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	1 563,10	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	473,76	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	65,66	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	63,30	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 150,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 634,14
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 150,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 634,14
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		298 018,20	0,00	0,00	5 086,63	9 441,53	0,00	17 277,89
Réalisations		298 018,20	0,00	0,00	5 086,63	9 441,53	0,00	17 277,89
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Opérat° ordre transfert entre sections							
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	926,75	0,00	0,00	51,27
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	926,75	0,00	0,00	51,27
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	298 018,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	103 054,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	194 963,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 226,62
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 226,62
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	4 159,88	9 441,53	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	4 159,88	9 441,53	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	288 551,41	-60 699,90	-190,93	-334 083,43	-783 371,12	0,00	13 643,75

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	-44,97	624 056,43	575 723,73	213 675,53	0,00	4 357,20	0,00	81 670,65
Réalizations		0,00	-44,97	624 056,43	575 723,73	213 675,53	0,00	4 357,20	0,00	81 670,65
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	-44,97	570 227,47	540 123,53	213 675,53	0,00	4 357,20	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	42 306,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	406,89	82 324,97	39 656,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	49 026,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	-496,88	143 138,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	198,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	45,02	25 025,26	16 526,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	3 706,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	32 220,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	24 026,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	1 702,80	1 047,35	190,80	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	7 927,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	5 038,67	2 482,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	7 169,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	3 215,60	1 671,90	0,00	0,00	-1 546,80	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	79 315,20	12 116,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	14 963,25	976,31	20 498,97	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	1 684,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	8 839,25	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	522,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	576,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	1 727,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	5 327,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	1 550,00	4 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	47 712,51	18 948,93	276,06	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	346 644,03	148 863,45	0,00	5 904,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	7 033,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	69 794,00	0,00	24 317,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	14 306,00	0,00	3 924,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	946,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	53 828,96	35 600,20	0,00	0,00	0,00	0,00	76 328,67
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	4 169,78	24 909,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	0,00	0,00	176,94	45,54	0,00	0,00	0,00	0,00	270,35
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	147,45	37,96	0,00	0,00	0,00	0,00	225,25
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	228,75	68,28	0,00	0,00	0,00	0,00	367,57
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	88,52	22,73	0,00	0,00	0,00	0,00	135,18
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	23 134,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 590,75
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	1 936,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	5 136,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 549,93

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	5 387,21	7 589,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	5 293,35	2 300,30	0,00	0,00	0,00	0,00	6 817,07
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	7 908,34	318,79	0,00	0,00	0,00	0,00	14 372,57
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	221,72	307,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 341,98
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 341,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	4 143,65	1 296 331,59	11 392,39	165 896,95	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	4 143,65	1 296 331,59	11 392,39	165 896,95	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	1 247 525,63	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	92 102,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	0,00	0,00	1 013 859,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	131 450,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	9 069,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	1 043,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	27 348,40	2 933,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	22 265,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	883,00	2 933,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
77	Produits exceptionnels	0,00	4 143,65	21 457,56	6 458,49	165 896,95	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	578,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	5 788,27	165 896,95	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 143,65	2 879,52	670,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	4 188,62	672 275,16	-564 331,34	-47 778,58	0,00	-4 357,20	0,00	-81 670,65

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		25 094,15	164 797,93	0,00	153,00	174 586,81	7 542,00	4 484,37	376 658,26
Réalizations		25 094,15	164 797,93	0,00	153,00	174 586,81	7 542,00	4 484,37	376 658,26
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	25 094,15	14 439,76	0,00	153,00	81 441,16	7 542,00	4 484,37	133 154,44
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	102,20	0,00	60,96	163,16
60612	Energie - Electricité	0,00	14 439,76	0,00	0,00	0,00	360,96	1 839,96	16 640,68
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	67,30	0,00	0,00	67,30
6068	Autres matières et fournitures	807,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	807,30
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	5 252,48	0,00	0,00	5 252,48
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	102,00	0,00	0,00	102,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	7 130,00	0,00	0,00	7 130,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	271,20	0,00	0,00	271,20
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	1 891,08	279,69	768,00	2 938,77
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	1 163,36	95,56	85,25	1 344,17
617	Etudes et recherches	840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840,00
6226	Honoraires	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	780,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	144,54	0,00	744,20	888,74
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	1 250,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 564,79	0,00	5 564,79
63512	Taxes foncières	17 368,85	0,00	0,00	153,00	52 586,00	880,00	795,00	71 782,85
63513	Autres impôts locaux	4 298,00	0,00	0,00	0,00	12 481,00	361,00	191,00	17 331,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	150 358,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 358,17
6218	Autre personnel extérieur	0,00	74,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74,82
6331	Versement de transport	0,00	530,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530,12
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	441,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441,87
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	640,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	640,44
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	265,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265,18
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	87 133,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 133,10
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	1 968,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 968,12
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	17 786,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 786,60
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	13 370,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 370,34
6453		0,00	28 147,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 147,58

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	Cotisations aux caisses de retraites								
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	53 145,65	0,00	0,00	53 145,65
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	53 145,65	0,00	0,00	53 145,65
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	85 445,87	96 339,84	0,00	0,00	167 948,32	1 295,00	12 552,00	363 581,03
	Réalisations	85 445,87	96 339,84	0,00	0,00	167 948,32	1 295,00	12 552,00	363 581,03
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,85	1 295,00	12 552,00	14 847,85
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,85	1 295,00	12 552,00	14 847,85
73	Impôts et taxes	0,00	96 339,84	0,00	0,00	1 404,90	0,00	0,00	97 744,74
7336	Droits de place	0,00	96 339,84	0,00	0,00	1 404,90	0,00	0,00	97 744,74
74	Dotations et participations	13 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 020,00
74718	Autres participations Etat	13 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 020,00
75	Autres produits de gestion courante	45 869,83	0,00	0,00	0,00	165 271,37	0,00	0,00	211 141,20
752	Revenus des immeubles	25 000,00	0,00	0,00	0,00	104 755,66	0,00	0,00	129 755,66
7588	Autres produits div. de gestion courante	20 869,83	0,00	0,00	0,00	60 515,71	0,00	0,00	81 385,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
77	Produits exceptionnels	26 556,04	0,00	0,00	0,00	271,20	0,00	0,00	26 827,24
7711	Dédits et pénalités perçus	26 556,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 556,04
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	271,20	0,00	0,00	271,20
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	60 351,72	-68 458,09	0,00	-153,00	-6 638,49	-6 247,00	8 067,63	-13 077,23

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		9 032 936,30	5 718 869,03	0,00	0,00	14 751 805,33
Réalizations		9 032 936,30	4 067 075,13	0,00	0,00	13 100 011,43
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	3 442 296,55	0,00	0,00	0,00	3 442 296,55
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	57 424,01	0,00	0,00	0,00	57 424,01
13911	Etat et établissements nationaux	14 015,23	0,00	0,00	0,00	14 015,23
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	6 080,00	0,00	0,00	0,00	6 080,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	324,00	0,00	0,00	0,00	324,00
13918	Autres subventions d'équipement	75,00	0,00	0,00	0,00	75,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	36 929,78	0,00	0,00	0,00	36 929,78
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 533 215,74	0,00	0,00	0,00	5 533 215,74
1641	Emprunts en euros	4 939 526,81	0,00	0,00	0,00	4 939 526,81
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	593 688,93	0,00	0,00	0,00	593 688,93
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	87 818,89	0,00	0,00	87 818,89
2031	Frais d'études	0,00	2 700,00	0,00	0,00	2 700,00
2033	Frais d'insertion	0,00	15 444,00	0,00	0,00	15 444,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	69 674,89	0,00	0,00	69 674,89
204	Subventions d'équipement versées	0,00	832 480,75	0,00	0,00	832 480,75
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	772 480,75	0,00	0,00	772 480,75
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	97 942,66	0,00	0,00	97 942,66
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	8 312,80	0,00	0,00	8 312,80
2182	Matériel de transport	0,00	2 411,95	0,00	0,00	2 411,95
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	43 157,81	0,00	0,00	43 157,81
2184	Mobilier	0,00	25 322,35	0,00	0,00	25 322,35
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	18 737,75	0,00	0,00	18 737,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
23	Immobilisations en cours	0,00	3 048 832,83	0,00	0,00	3 048 832,83
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	210 413,30	0,00	0,00	210 413,30
2313	Constructions	0,00	2 455 639,24	0,00	0,00	2 455 639,24
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	382 780,29	0,00	0,00	382 780,29
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	1 651 793,90	0,00	0,00	1 651 793,90
RECETTES (2)		22 641 435,48	131 289,33	0,00	0,00	22 772 724,81
Réalisations		16 641 435,48	88,93	0,00	0,00	16 641 524,41
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 514 762,75	0,00	0,00	0,00	3 514 762,75
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	173 292,67	0,00	0,00	0,00	173 292,67
2111	Terrains nus	253 035,72	0,00	0,00	0,00	253 035,72
2115	Terrains bâtis	165 869,96	0,00	0,00	0,00	165 869,96
2182	Matériel de transport	480,00	0,00	0,00	0,00	480,00
28031	Frais d'études	116 660,95	0,00	0,00	0,00	116 660,95
28033	Frais d'insertion	10 929,00	0,00	0,00	0,00	10 929,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	1 299,00	0,00	0,00	0,00	1 299,00
2804115	Monuments historiques	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	5 206,00	0,00	0,00	0,00	5 206,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	518 607,24	0,00	0,00	0,00	518 607,24
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	149 716,00	0,00	0,00	0,00	149 716,00
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	483,00	0,00	0,00	0,00	483,00
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	937,00	0,00	0,00	0,00	937,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	3 238,00	0,00	0,00	0,00	3 238,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	67 999,00	0,00	0,00	0,00	67 999,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	16 252,00	0,00	0,00	0,00	16 252,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	36 489,67	0,00	0,00	0,00	36 489,67
28051	Concessions et droits similaires	67 683,93	0,00	0,00	0,00	67 683,93
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	30 718,00	0,00	0,00	0,00	30 718,00
28128	Autres aménagements de terrains	268 362,00	0,00	0,00	0,00	268 362,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	20 913,73	0,00	0,00	0,00	20 913,73
281578	Autre matériel et outillage de voirie	322 253,08	0,00	0,00	0,00	322 253,08
28158	Autres installat°, matériel et outillage	361 273,41	0,00	0,00	0,00	361 273,41
28181	Installations générales, aménagt divers	57 002,92	0,00	0,00	0,00	57 002,92
28182	Matériel de transport	108 133,96	0,00	0,00	0,00	108 133,96

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
28183	Matériel de bureau et informatique	310 172,31	0,00	0,00	0,00	310 172,31
28184	Mobilier	87 821,00	0,00	0,00	0,00	87 821,00
28188	Autres immo. corporelles	345 933,20	0,00	0,00	0,00	345 933,20
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 026 672,73	0,00	0,00	0,00	13 026 672,73
10222	FCTVA	1 890 179,85	0,00	0,00	0,00	1 890 179,85
10226	Taxe d'aménagement	165 412,76	0,00	0,00	0,00	165 412,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 971 080,12	0,00	0,00	0,00	10 971 080,12
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	88,93	0,00	0,00	88,93
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	88,93	0,00	0,00	88,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		6 000 000,00	131 200,40	0,00	0,00	6 131 200,40
SOLDE (2)		13 608 499,18	-5 587 579,70	0,00	0,00	8 020 919,48

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		4 869 411,46	4 208,13	0,00	0,00	46 949,99	139 255,14	659 044,31	0,00	0,00
Réalizations		3 425 074,86	4 208,13	0,00	0,00	17 187,72	118 454,45	502 149,97	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf. opte résult. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf. opte résult. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	87 818,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	15 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	69 674,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	772 480,75	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	772 480,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 972,27	4 208,13	0,00	0,00	5 237,18	694,80	9 830,28	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 862,80	0,00
2182	Matériel de transport	2 411,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	43 157,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	22 856,35	1 351,85	0,00	0,00	1 114,15	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2188	Autres immobilisations corporelles	9 096,16	2 856,28	0,00	0,00	4 123,03	694,80	1 967,48	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 486 802,95	0,00	0,00	0,00	11 950,54	57 759,65	492 319,69	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 413,30	0,00	0,00
2313	Constructions	2 341 003,09	0,00	0,00	0,00	11 950,54	49 041,65	53 643,96	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	145 799,86	0,00	0,00	0,00	0,00	8 718,00	228 262,43	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 444 336,60	0,00	0,00	0,00	29 762,27	20 800,69	156 894,34	0,00	0,00
RECETTES (2)		131 289,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		88,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804115	Monuments historiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	88,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		131 200,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-4 738 122,13	-4 208,13	0,00	0,00	-46 949,99	-139 255,14	-659 044,31	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		112 773,97	709,00	113 482,97
Réalizations		97 273,38	709,00	97 982,38
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 643,52	0,00	1 643,52
2051	Concessions, droits similaires	1 643,52	0,00	1 643,52
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 629,86	709,00	96 338,86
21568	Autres matériels, outillages incendie	22 256,75	0,00	22 256,75
2183	Matériel de bureau et informatique	70 531,37	0,00	70 531,37
2184	Mobilier	2 841,74	0,00	2 841,74
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	709,00	709,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		15 500,59	0,00	15 500,59
RECETTES (2)		6 287,00	0,00	6 287,00
Réalizations		6 287,00	0,00	6 287,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	11	12	Total
		Sécurité intérieure	Hygiène et salubrité publique	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 287,00	0,00	6 287,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	6 287,00	0,00	6 287,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-106 486,97	-709,00	-107 195,97

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		3 583,95	0,00	100 222,52	8 967,50	0,00
Réalizations		3 583,95	0,00	89 111,05	4 578,38	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 643,52	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	1 643,52	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 583,95	0,00	87 467,53	4 578,38	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	17 678,37	4 578,38	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	742,21	0,00	69 789,16	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 841,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	11 111,47	4 389,12	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	6 287,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	6 287,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	6 287,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	6 287,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-3 583,95	0,00	-93 935,52	-8 967,50	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		19 325,40	1 234 527,13	0,00	57 871,38	0,00	518 405,17	1 830 129,08
Réalizations		16 011,58	1 031 278,32	0,00	24 436,46	0,00	305 455,08	1 377 181,44
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 947,40	86 334,76	0,00	4 862,43	0,00	113 860,01	221 004,60
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	80 023,65	0,00	4 419,63	0,00	0,00	84 443,28
2184	Mobilier	9 547,40	0,00	0,00	0,00	0,00	1 249,62	10 797,02
2188	Autres immobilisations corporelles	6 400,00	6 311,11	0,00	442,80	0,00	112 610,39	125 764,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	64,18	944 943,56	0,00	19 574,03	0,00	191 595,07	1 156 176,84
2313	Constructions	64,18	824 295,97	0,00	19 574,03	0,00	191 595,07	1 035 529,25
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	120 647,59	0,00	0,00	0,00	0,00	120 647,59
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		3 313,82	203 248,81	0,00	33 434,92	0,00	212 950,09	452 947,64
RECETTES (2)		0,00	1 038 670,45	0,00	0,00	0,00	121 656,00	1 160 326,45
Réalizations		0,00	58 250,50	0,00	0,00	0,00	61 854,00	120 104,50

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	58 250,50	0,00	0,00	0,00	59 802,00	118 052,50
1313	Subv. transf. Départements	0,00	21 222,50	0,00	0,00	0,00	0,00	21 222,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	37 028,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 028,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 802,00	59 802,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 052,00	2 052,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 052,00	2 052,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	980 419,95	0,00	0,00	0,00	59 802,00	1 040 221,95
SOLDE (2)		-19 325,40	-195 856,68	0,00	-57 871,38	0,00	-396 749,17	-669 802,63

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		843 143,27	391 383,86	0,00	512 705,17	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		735 375,51	295 902,81	0,00	303 017,83	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	82 258,07	4 076,69	0,00	113 860,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	80 023,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	1 249,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 234,42	4 076,69	0,00	112 610,39	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	653 117,44	291 826,12	0,00	189 157,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	607 188,29	217 107,68	0,00	189 157,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	45 929,15	74 718,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		107 767,76	95 481,05	0,00	209 687,34	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		261 884,41	776 786,04	0,00	121 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		21 222,50	37 028,00	0,00	61 854,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	21 222,50	37 028,00	0,00	59 802,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	21 222,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	37 028,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	59 802,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		240 661,91	739 758,04	0,00	59 802,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-581 258,86	385 402,18	0,00	-391 049,17	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	226 406,60	575 782,77	90 885,05	897 922,88
Réalizations		0,00	204 591,26	306 867,61	51 424,51	567 333,22
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	21 840,00	37 622,40	59 462,40
2031	Frais d'études	0,00	0,00	21 840,00	37 622,40	59 462,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	31 810,49	8 258,17	5 582,93	50 101,43
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	153,14
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	4 990,81	4 990,81
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	767,97
2184	Mobilier	0,00	0,00	4 240,65	0,00	5 221,39
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	31 810,49	4 017,52	592,12	38 968,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	172 780,77	276 769,44	8 219,18	457 769,39
2313	Constructions	0,00	158 499,38	244 578,45	4 048,98	407 126,81
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	14 281,39	32 190,99	0,00	46 472,38
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	4 170,20	4 170,20
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	21 815,34	268 915,16	39 460,54	330 589,66
RECETTES (2)		0,00	0,00	32 452,00	44 370,00	76 822,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
Réalisations		0,00	0,00	18 452,00	0,00	18 452,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	18 452,00	0,00	18 452,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	1 400,00	0,00	1 400,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	2 052,00	0,00	2 052,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	14 000,00	44 370,00	58 370,00
SOLDE (2)		0,00	-226 406,60	-543 330,77	-46 515,05	-821 100,88

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		21 325,71	41,69	134 169,40	70 869,80	284 039,66	107 279,37	0,00	184 463,74
Réalisations		19 945,89	27,48	119 308,63	65 309,26	255 486,21	32 491,80	0,00	18 889,60
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 840,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 840,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 693,44	0,00	16 117,05	0,00	4 232,36	4 025,81	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 179,56	3 061,09	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 693,44	0,00	16 117,05	0,00	3 052,80	964,72	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 252,45	27,48	103 191,58	65 309,26	251 253,85	6 625,99	0,00	18 889,60
2313	Constructions	4 252,45	27,48	89 410,19	64 809,26	219 062,86	6 625,99	0,00	18 889,60
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	13 781,39	500,00	32 190,99	0,00	0,00	0,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 379,82	14,21	14 860,77	5 560,54	28 553,45	74 787,57	0,00	165 574,14
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 452,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 452,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 452,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 052,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-21 325,71	-41,69	-134 169,40	-70 869,80	-284 039,66	-74 827,37	0,00	-184 463,74

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	2 365 227,21	239 124,53	2 604 351,74
Réalizations		0,00	1 694 391,89	210 606,47	1 904 998,36
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	111 273,10	0,00	111 273,10
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	11 273,10	0,00	11 273,10
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	34 900,64	12 046,61	46 947,25
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	532,00	0,00	532,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	753,66	753,66
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	34 368,64	11 292,95	45 661,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 548 218,15	198 559,86	1 746 778,01
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	827 368,43	0,00	827 368,43
2313	Constructions	0,00	668 664,12	198 379,86	867 043,98
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	52 185,60	180,00	52 365,60
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	670 835,32	28 518,06	699 353,38
RECETTES (2)		0,00	992 289,39	147 212,69	1 139 502,08
Réalizations		0,00	843 757,31	116 012,69	959 770,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	843 757,31	116 012,69	959 770,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	8 272,77	8 272,77
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	414 128,31	0,00	414 128,31
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	81 100,00	0,00	81 100,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	348 529,00	0,00	348 529,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	107 739,92	107 739,92
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	148 532,08	31 200,00	179 732,08
SOLDE (2)		0,00	-1 372 937,82	-91 911,84	-1 464 849,66

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		521 767,04	1 654 817,23	109 557,51	79 085,43	0,00	23 354,42	215 770,11	0,00
Réalizations		323 257,00	1 259 626,18	106 957,18	4 551,53	0,00	20 804,80	189 801,67	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	11 273,10	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	11 273,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 240,18	1 126,15	582,78	3 951,53	0,00	7 071,17	4 975,44	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	753,66	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	29 240,18	594,15	582,78	3 951,53	0,00	6 317,51	4 975,44	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	294 016,82	1 247 226,93	6 374,40	600,00	0,00	13 733,63	184 826,23	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	827 368,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	264 775,22	397 514,50	6 374,40	0,00	0,00	13 733,63	184 646,23	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	29 241,60	22 344,00	0,00	600,00	0,00	0,00	180,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		198 510,04	395 191,05	2 600,33	74 533,90	0,00	2 549,62	25 968,44	0,00
RECETTES (2)		827 289,39	165 000,00	0,00	0,00	0,00	147 212,69	0,00	0,00
Réalisations		723 757,31	120 000,00	0,00	0,00	0,00	116 012,69	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	723 757,31	120 000,00	0,00	0,00	0,00	116 012,69	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 272,77	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	414 128,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	81 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	228 529,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 739,92	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	103 532,08	45 000,00	0,00	0,00	0,00	31 200,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	305 522,35	-1 489 817,23	-109 557,51	-79 085,43	0,00	123 858,27	-215 770,11	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		10 050,00	0,00	10 050,00
Réalizations		10 050,00	0,00	10 050,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 050,00	0,00	10 050,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 050,00	0,00	10 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-10 050,00	0,00	-10 050,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	10 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	10 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	10 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-10 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	29 772,84	0,00	0,00	33 477,94	63 250,78
Réalizations		0,00	21 032,20	0,00	0,00	31 615,64	52 647,84
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	20 656,33	20 656,33
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	16 536,71	16 536,71
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 119,62	4 119,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	21 032,20	0,00	0,00	10 959,31	31 991,51
2313	Constructions	0,00	21 032,20	0,00	0,00	10 959,31	31 991,51
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	8 740,64	0,00	0,00	1 862,30	10 602,94
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-29 772,84	0,00	0,00	-33 477,94	-63 250,78

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		229 231,00	0,00	0,00	32 500,00	261 731,00
Réalizations		121 650,00	0,00	0,00	17 500,00	139 150,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	121 650,00	0,00	0,00	0,00	121 650,00
2313	Constructions	54 624,00	0,00	0,00	0,00	54 624,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	67 026,00	0,00	0,00	0,00	67 026,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		107 581,00	0,00	0,00	15 000,00	122 581,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-229 231,00	0,00	0,00	-32 500,00	-261 731,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		934 839,19	6 301 914,94	0,00	7 236 754,13
Réalizations		844 811,60	4 301 785,77	0,00	5 146 597,37
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	56 366,40	0,00	56 366,40
2031	Frais d'études	0,00	56 366,40	0,00	56 366,40
204	Subventions d'équipement versées	12 486,40	504 215,51	0,00	516 701,91
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	12 486,40	154 215,51	0,00	166 701,91
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	548 236,08	152 330,74	0,00	700 566,82
2111	Terrains nus	0,00	28 336,90	0,00	28 336,90
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	44 952,19	0,00	44 952,19
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	547 606,08	61 955,70	0,00	609 561,78
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	16 497,95	0,00	16 497,95
2188	Autres immobilisations corporelles	630,00	588,00	0,00	1 218,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	284 089,12	3 088 873,12	0,00	3 372 962,24
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	1 465 235,31	0,00	1 465 235,31
2313	Constructions	0,00	297 455,89	0,00	297 455,89
2315	Installat°, matériel et outillage techni	284 089,12	1 296 673,12	0,00	1 580 762,24
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	29 508,80	0,00	29 508,80
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		90 027,59	2 000 129,17	0,00	2 090 156,76
RECETTES (2)		357 562,28	617 222,79	0,00	974 785,07
Réalizations		196 852,37	481 106,79	0,00	677 959,16
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	196 852,37	459 118,31	0,00	655 970,68
1312	Subv. transf. Régions	82 000,00	0,00	0,00	82 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	114 852,37	0,00	0,00	114 852,37
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	32 872,00	0,00	32 872,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	69 655,31	0,00	69 655,31
1342	Amendes de police non transférable	0,00	356 591,00	0,00	356 591,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	21 988,48	0,00	21 988,48
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	1 659,82	0,00	1 659,82
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	223,66	0,00	223,66
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	20 105,00	0,00	20 105,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		160 709,91	136 116,00	0,00	296 825,91
SOLDE (2)		-577 276,91	-5 684 692,15	0,00	-6 261 969,06

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	34 662,14	0,00	32 152,32	868 024,73	0,00	0,00
Réalizations		0,00	34 662,14	0,00	13 116,40	797 033,06	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	12 486,40	0,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	12 486,40	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	630,00	547 606,08	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	547 606,08	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	630,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	34 662,14	0,00	0,00	249 426,98	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	34 662,14	0,00	0,00	249 426,98	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	19 035,92	70 991,67	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	357 562,28	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	196 852,37	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	196 852,37	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	82 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	114 852,37	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	160 709,91	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-34 662,14	0,00	-32 152,32	-510 462,45	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		326 270,11	84 882,50	1 399 849,97	1 578 390,87	2 912 521,49	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		107 270,11	42 396,85	1 258 961,36	906 615,34	1 986 542,11	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	17 858,40	1 128,00	37 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	17 858,40	1 128,00	37 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	107 270,11	0,00	50 000,00	46 945,40	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	107 270,11	0,00	0,00	46 945,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	42 396,85	32 478,51	49 118,48	28 336,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	28 336,90	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	42 396,85	2 555,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	12 837,22	49 118,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	16 497,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	588,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 158 624,45	809 423,46	1 120 825,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	307 953,08	796 556,54	360 725,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	4 060,55	12 866,92	280 528,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	846 079,82	0,00	450 593,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	531,00	0,00	28 977,80	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		219 000,00	42 485,65	140 888,61	671 775,53	925 979,38	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	356 718,68	48 366,91	212 137,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	356 718,68	48 366,91	76 021,20	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	356 591,00	47 598,00	54 929,31	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	32 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	14 726,00	54 929,31	0,00	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	356 591,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	127,68	768,91	21 091,89	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	768,91	890,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	127,68	0,00	95,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	20 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	136 116,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-326 270,11	-84 882,50	-1 043 131,29	-1 530 023,96	-2 700 384,29	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	1 399 808,37	0,00	0,00	0,00	331 362,53	0,00	739,47	1 731 910,37
	Réalisations	1 122 623,59	0,00	0,00	0,00	161 882,83	0,00	566,23	1 285 072,65
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	50 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 550,00
2031	Frais d'études	50 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 550,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 941,09	0,00	0,00	0,00	44 793,41	0,00	479,47	67 213,97
2115	Terrains bâtis	17 873,31	0,00	0,00	0,00	44 793,41	0,00	0,00	62 666,72
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	479,47	479,47
2184	Mobilier	4 067,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 067,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 050 132,50	0,00	0,00	0,00	117 089,42	0,00	86,76	1 167 308,68
2313	Constructions	1 001 321,55	0,00	0,00	0,00	117 089,42	0,00	86,76	1 118 497,73
2315	Installat°, matériel et outillage techni	48 810,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 810,95
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		277 184,78	0,00	0,00	0,00	169 479,70	0,00	173,24	446 837,72
RECETTES (2)		960 262,27	0,00	0,00	0,00	105 088,94	33 368,00	0,00	1 098 719,21
Réalizations		495 252,27	0,00	0,00	0,00	31 526,68	33 368,00	0,00	560 146,95
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	495 252,27	0,00	0,00	0,00	31 526,68	33 368,00	0,00	560 146,95
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	244 979,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 979,04
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	250 273,23	0,00	0,00	0,00	31 526,68	0,00	0,00	281 799,91
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 368,00	0,00	33 368,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		465 010,00	0,00	0,00	0,00	73 562,26	0,00	0,00	538 572,26
SOLDE (2)		-439 546,10	0,00	0,00	0,00	-226 273,59	33 368,00	-739,47	-633 191,16

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					78 629 659,02									
1641 Emprunts en euros (total)					64 629 659,02									
010005	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2000	14/12/2000	01/12/2001	1 372 041,16	V	Livret A	3,000	3,000	EUR	A	C	O	A-1
010501	CAISSE D'EPARGNE	02/11/2005	02/11/2005	02/08/2006	4 500 000,00	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	3,520	EUR	A	P	O	A-1
010703	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/12/2007	21/12/2007	01/01/2009	2 000 000,00	V	Livret A + 0.45	3,450	3,450	EUR	A	P	O	A-1
011001	SFIL CAFFIL	31/05/2010	19/04/2010	01/11/2010	375 000,00	F	Taux fixe à 2.46 %	2,460	2,480	EUR	T	P	O	A-1
011002	SFIL CAFFIL	13/05/2010	19/04/2010	01/11/2010	375 000,00	F	Taux fixe à 2.46 %	2,460	2,480	EUR	T	P	O	A-1
011003	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	01/10/2010	01/10/2010	01/01/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2.85 %	2,850	2,880	EUR	T	P	O	A-1
011005	BRED BANQUE POPULAIRE	16/02/2011	24/02/2011	24/05/2011	8 500 000,00	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,290	EUR	T	P	O	A-1
011006	CAISSE D'EPARGNE	31/03/2011	31/03/2011	30/06/2011	2 000 000,00	V	(TAG 3M(Postfixé)-Floor -0.39 sur TAG 3M(Postfixé)) + 0.39	1,300	1,330	EUR	T	P	O	A-1
011401	BANQUE POSTALE	27/11/2014	01/01/2015	01/04/2015	8 499 644,86	F	Taux fixe à 4.38 %	4,380	4,520	EUR	T	C	O	A-1
10603	SOCIETE GENERALE	07/11/2006	07/11/2006	07/11/2007	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,940	EUR	A	P	O	A-1
10702-conso	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	29/06/2007	31/05/2008	01/09/2008	7 180 551,00	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	4,640	EUR	T	P	O	A-1
10801	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/10/2008	01/11/2008	01/11/2009	1 175 000,00	V	LEP + 0.2	4,700	4,700	EUR	A	P	O	A-1
10802	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/10/2008	14/10/2008	01/11/2009	290 000,00	V	Livret A + 0.25	4,250	4,250	EUR	A	P	O	A-1
10803	CREDIT AGRICOLE	16/12/2008	16/12/2008	15/03/2009	2 500 000,00	V	Euribor 3M-Floor -0.5 sur Euribor 3M + 0.5	3,780	3,830	EUR	T	P	O	A-1
11202	CREDIT AGRICOLE	06/12/2012	26/11/2012	03/03/2013	1 000 000,00	V	Euribor 3M + 2.5	2,690	2,720	EUR	T	P	O	A-1
11301	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/04/2013	30/04/2013	01/12/2013	4 400 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
11501	CAISSE D'EPARGNE	30/11/2015	01/12/2015	01/03/2016	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.99 %	1,990	2,030	EUR	T	X	O	A-1

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
11601	CREDIT AGRICOLE	02/12/2015	02/12/2015	30/06/2016	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,460	0,470	EUR	T	C	O	A-1
11602	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/12/2016	28/12/2016	01/01/2018	1 462 422,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
11901	CREDIT MUTUEL	04/12/2018	29/01/2019	31/03/2019	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	1,560	EUR	T	P	O	A-1
11902- Conso T2	CAISSE D'EPARGNE	18/10/2018	28/06/2019	28/09/2019	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	1,620	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					14 000 000,00									
010401	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	03/02/2004	03/02/2004	15/03/2005	4 500 000,00	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	4,080	EUR	A	X	O	A-1
11201	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	20/08/2010	20/08/2010	15/06/2012	3 000 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 0.15	0,520	0,550	EUR	X	X	O	A-1
11402-T	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	22/12/2014	30/03/2015	30/06/2015	2 500 000,00	V	Euribor 3M + 1.19	1,210	1,230	EUR	T	P	O	A-1
11902- Conso T1	CAISSE D'EPARGNE	18/10/2018	08/04/2019	08/07/2019	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	1,620	EUR	T	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					78 629 659,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		33 994 606,36					5 533 215,74	585 667,12	0,00	56 393,49
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		27 033 665,89					4 767 195,32	495 092,57	0,00	42 623,70
010005	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	Livret A	0,750	82 373,63	617,80	0,00	0,00
010501	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.47 %	3,520	374 709,47	13 219,19	0,00	0,00
010703	N	0,00	A-1	452 715,94	2,00	V	Livret A + 0.45	1,200	147 340,76	7 200,68	0,00	5 417,50
011001	N	0,00	A-1	133 973,33	4,58	F	Taux fixe à 2.46 %	2,450	26 270,59	3 700,89	0,00	540,14
011002	N	0,00	A-1	133 973,33	4,58	F	Taux fixe à 2.46 %	2,450	26 270,59	3 700,89	0,00	540,14
011003	N	0,00	A-1	763 242,09	4,75	V	(Euribor 3M-Floor -0.45 sur Euribor 3M) + 0.45	0,050	140 068,85	496,51	0,00	0,00
011005	N	0,00	A-1	3 454 223,17	5,15	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	629 694,63	53 878,57	0,00	4 835,91
011006	N	0,00	A-1	758 796,24	5,25	V	(TAG 3M(Postfixé)-Floor -0.39 sur TAG 3M(Postfixé)) + 0.39	0,000	133 278,94	0,00	0,00	0,00
011401	N	0,00	A-1	1 517 793,61	1,00	F	Taux fixe à 4.38 %	4,440	1 214 235,00	101 381,03	0,00	16 804,51
10603	N	0,00	A-1	430 773,41	0,85	F	Taux fixe à 3.88 %	3,930	414 381,06	33 338,53	0,00	2 507,11
10702-conso	N	0,00	A-1	3 471 947,12	7,42	V	Euribor 3M-Floor 0 sur Euribor 3M	0,000	379 986,39	0,00	0,00	0,00
10801	N	0,00	A-1	529 468,19	7,83	V	LEP + 0.2	1,410	61 998,26	8 576,26	0,00	1 041,29
10802	N	0,00	A-1	127 584,38	7,83	V	Livret A + 0.25	0,960	15 245,74	1 428,30	0,00	156,82
10803	N	0,00	A-1	519 210,20	2,96	V	(Euribor 3M-Floor -0.3 sur Euribor 3M) + 0.3	0,000	172 796,68	0,00	0,00	0,00
11202	N	0,00	A-1	631 794,92	11,42	V	Euribor 3M + 1.1	0,680	50 320,05	4 594,63	0,00	285,01
11301	N	0,00	A-1	2 371 341,05	6,92	F	Taux fixe à 3.95 %	3,940	289 264,58	105 093,92	0,00	7 545,48
11501	N	0,00	A-1	1 572 875,23	14,92	F	Taux fixe à 1.99 %	2,020	88 846,60	32 948,16	0,00	2 608,35
11601	N	0,00	A-1	1 525 000,00	15,25	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,290	100 000,00	4 602,45	0,00	6,69

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
11602	N	0,00	A-1	1 243 058,70	16,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	73 121,10	0,00	0,00	0,00
11901	N	0,00	A-1	3 653 359,40	18,00	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	174 660,91	58 322,37	0,00	0,00
11902- Conso T2	N	0,00	A-1	3 742 535,58	18,49	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	172 331,49	61 992,39	0,00	334,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		6 960 940,47					766 020,42	90 574,55	0,00	13 769,79
010401	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.02 %	4,140	281 250,00	11 494,69	0,00	0,00
11201	N	0,00	A-1	1 309 290,00	5,46	V	(Euribor 3M + 0.3)-Floor -0.3 sur Euribor 3M	0,000	203 290,00	0,00	0,00	0,00
11402-T	N	0,00	A-1	1 909 114,89	14,25	V	Euribor 3M + 0.85	0,860	109 148,93	17 087,47	0,00	45,08
11902- Conso T1	N	0,00	A-1	3 742 535,58	18,27	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	172 331,49	61 992,39	0,00	13 724,71
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		33 994 606,36					5 533 215,74	585 667,12	0,00	56 393,49

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25	0	0	0	0
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	33 994 606,36	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			26-06-2020
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	24/06/2020
L	Frais d'insertion	1	24/06/2020
L	Subv. Etat : Bâtiments, installations	15	24/06/2020
L	Subv. Dpt : Projet infrastructure	40	24/06/2020
L	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	15	24/06/2020
L	Group. coll et coll. statut particulier	15	24/06/2020
L	GFP rat : Bien mobilier, matériel	5	24/06/2020
L	GFP rat : Bâtiments, installations	15	24/06/2020
L	CCAS : Bien mobilier, matériel	5	24/06/2020
L	CCAS : Bâtiments, installations	15	24/06/2020
L	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	5	24/06/2020
L	Autres EPL : Bâtiments, installations	15	24/06/2020
L	Autres org pub - Bâtiments et installat°	15	24/06/2020
L	Frais réalisat° documents urbanisme	5	24/06/2020
L	Subv. équip. personnes droit privé	15	24/06/2020
L	Privé : Bien mobilier, matériel	5	24/06/2020
L	Privé : Bâtiments, installations	15	24/06/2020
L	Licences, logiciels, droits similaires	3	24/06/2020
L	Concessions, droits similaires	3	24/06/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	24/06/2020
L	Autres agencements et aménagements	15	24/06/2020
L	Autres constructions	99	24/06/2020
L	Autres matériels, outillages incendie	10	24/06/2020
L	Autre matériel et outillage de voirie	10	24/06/2020
L	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7	24/06/2020
L	Installat° générales, agencements	10	24/06/2020
L	Matériel de Navigation	10	24/06/2020
L	Matériel de transport	7	24/06/2020
L	Matériel de bureau et informatique	5	24/06/2020
L	Coffre-fort	5	24/06/2020
L	Mobilier	10	24/06/2020
L	Cheptel	10	24/06/2020
L	Matériel électronique	5	24/06/2020
L	Matériel sportif	10	24/06/2020
L	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	99	24/06/2020
L	Subv. transf. Régions	99	24/06/2020
L	Subv. transf. Départements	99	24/06/2020
L	Autres subventions d'équipement transf.	99	24/06/2020
L	204115	5	24/06/2020
L	Autres	10	24/06/2020
L	Matériel informatique	5	24/06/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 575 020,00	I 5 553 709,97
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 546 459,00	5 533 215,74
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 952 769,00	4 939 526,81
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	593 690,00	593 688,93
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		28 561,00	20 494,23
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	28 561,00	20 494,23
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 553 709,97	5 820 363,59	3 442 296,55	14 816 370,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 768 960,08	5 077 677,01
Ressources propres externes de l'année (a)		2 947 318,71	2 155 592,61
10222	FCTVA	2 570 380,00	1 890 179,85
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	165 412,76
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	276 938,71	100 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		9 821 641,37	2 922 084,40
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	116 660,95	116 660,95
28033	<i>Frais d'insertion</i>	10 929,00	10 929,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	1 299,00	1 299,00
2804115	<i>Monuments historiques</i>	2 000,00	2 000,00
2804133	<i>Subv. Dpt : Projet infrastructure</i>	5 206,00	5 206,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	2 000,00	2 000,00
28041511	<i>GFP rat : Bien mobilier, matériel</i>	518 607,24	518 607,24
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	149 716,00	149 716,00
28041621	<i>CCAS : Bien mobilier, matériel</i>	483,00	483,00
28041622	<i>CCAS : Bâtiments, installations</i>	937,00	937,00
2804171	<i>Autres EPL : Bien mobilier, matériel</i>	3 238,00	3 238,00
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	10 000,00	10 000,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	67 999,00	67 999,00
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	16 252,00	16 252,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	36 489,67	36 489,67
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	67 683,93	67 683,93
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	30 718,00	30 718,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	268 362,00	268 362,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	20 913,73	20 913,73
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	322 253,08	322 253,08
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	361 273,41	361 273,41
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	57 002,92	57 002,92
28182	<i>Matériel de transport</i>	108 133,96	108 133,96
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	310 172,31	310 172,31
28184	<i>Mobilier</i>	87 821,00	87 821,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	346 008,20	345 933,20
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	396 325,81	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	6 503 156,16	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 077 677,01	8 244 922,60	0,00	10 971 080,12	24 293 679,73

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	14 816 370,11
Ressources propres disponibles	IV	24 293 679,73
Solde	V = IV - II (3)	9 477 309,62

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	54 740,00
62876	Remboursements de frais au GFP de rattachement	166 862,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
08/01/2020	1 CENDRIER SUR PIED	415,20	0,00	1
08/01/2020	ETUDE MUR DE SOUTÈNEMENT CHATEAU RAOUL	2 689,68	0,00	5
09/01/2020	30 BALLONS FOOT+7 BALLONS HAND+1	461,38	0,00	1
09/01/2020	MATERIEL DIVERS SPORTIF	1 021,02	0,00	10
09/01/2020	1 HORLOGE ETANCHE	216,92	0,00	1
09/01/2020	2 PADDLES AQUA MARINA 18.1	3 093,60	0,00	10
09/01/2020	1 CARTE MICRO SD+1 LECTEUR MP3+2DISQUES	222,96	0,00	1
09/01/2020	5 SACS A PATINS A GLACE+PROTEGE LAME	145,50	0,00	1
09/01/2020	1 ARMOIRE A CHARIOT ODIC MACH 1200 SR2	5 700,00	0,00	10
09/01/2020	2 ARMOIRES A CHARIOT	6 250,80	0,00	10
09/01/2020	1 MOULIN A LEGUME A POSER	230,40	0,00	1
09/01/2020	1 ARMOIRE INOX 700L	2 038,80	0,00	10
09/01/2020	1 ARMOIRE REFRIGEREE +1 CONGELATEUR	1 174,80	0,00	10
09/01/2020	MATERIEL DE CUISINE	3 315,34	0,00	10
09/01/2020	2 CHALUMEAUX SOUDOGAZ+1	1 239,77	0,00	10
09/01/2020	1 CUTTER DE TABLE R4 ROBOT COUPE	1 677,41	0,00	10
09/01/2020	1 TELEVISEUR	487,99	0,00	1
09/01/2020	1 DESHUMIDIFICATEUR MOBILE AXAIR OD 25TH	2 793,60	0,00	10
09/01/2020	2 FRITEUSES HAUTE PERFORMANCE+1	2 371,20	0,00	10
09/01/2020	MATERIEL DE CONSERVATION 13	521,92	0,00	10
09/01/2020	1 LAME POUR ROBOT R 401	156,02	0,00	1
09/01/2020	4 COUSSINS RELAX	394,14	0,00	1
09/01/2020	1 PLASTIFIEUSE SATURNE 3I A3	159,13	0,00	1
09/01/2020	1 BATTEUR MELANGEUR DMIX 5 LITRES	616,98	0,00	10
09/01/2020	1 LAVE VAISSELLE A AVANCEMENT DE CASIERS	676,56	0,00	10
10/01/2020	JEU POUR ENFANT DEMI LUNE	61,80	0,00	1
10/01/2020	JEUX POUR ENFANTS	133,90	0,00	1
10/01/2020	JEUX POUR ENFANTS	120,15	0,00	1
10/01/2020	JEUX POUR ENFANTS	132,83	0,00	1
10/01/2020	4 TABOURETS METAL 5 ROUES REGLABLE	965,35	0,00	10
10/01/2020	1 EPLUCHEUR ELECTRIQUE PRO	253,03	0,00	1
13/01/2020	AIDE ACCESSION A LA PROPRIETE TAEYMANS	2 500,00	0,00	30
13/01/2020	AIDE ACCESSION A LA PROPRIETE LAVENU	2 500,00	0,00	30
13/01/2020	UNITES DE PUBLICATION EUROPEEN	540,00	0,00	5
13/01/2020	ACHAT UNITES EUROPEEN	3 240,00	0,00	5
13/01/2020	ACHAT UNITES EUROPEENS	864,00	0,00	5
13/01/2020	MOBILIER DE VOIRIE 8 POTELETS	1 298,88	0,00	10
15/01/2020	2 APPAREILS DE CHAUFFAGE ELECRIQUE	245,21	0,00	1
15/01/2020	34 ECLAIRAGES A LEDS	1 632,00	0,00	10
15/01/2020	1 CONVECTEUR ARCOM4/AIRELEC	87,85	0,00	1
15/01/2020	2 ECHELLES LAVEURS DE VITRES	532,00	0,00	10
16/01/2020	1 ADAPTATEUR LIGHTING/ETHERNET	48,00	0,00	1
16/01/2020	1 SWITCH KVM USB 2 PORTS	226,80	0,00	1
16/01/2020	4 JARRETIERES OPTIQUES INTERCONNEXION	1 086,96	0,00	3
16/01/2020	35 DISQUES DE STOCKAGE PLUS RAPIDE	2 898,00	0,00	3
16/01/2020	7 ROUTEURS FORTIGATE 30E	3 356,30	0,00	3
16/01/2020	1 ROUTEUR FORTIGATE 30E	497,17	0,00	1
16/01/2020	1 AUTOLAVEUSE DUOMATIC INTENSE 50	7 608,24	0,00	10
16/01/2020	1 BOITIER MURAL POUR EXTERIEUR AIVIA 200	450,00	0,00	1
17/01/2020	REMBOURSEMENT PART INVESTISSEMENT AGGLO	107 270,11	0,00	5
20/01/2020	REMBOURSEMENT ACHAT NACELLE ELEVATRICE	6 462,00	0,00	5
20/01/2020	REMBOURSEMENT ACHAT FONTAINE DE NETTOYAG	1 436,16	0,00	5
20/01/2020	REMBOURSEMENT ACHAT KIT AMENAGEMENT	1 442,70	0,00	5
20/01/2020	REMBOURSEMENT ACHAT IVECO AVEC BRAS	50 168,66	0,00	5
20/01/2020	REMBOURSEMENT ACHAT ZOE	11 751,08	0,00	5
20/01/2020	ADJONCTIONS DE LICENCES	7 979,46	0,00	1
20/01/2020	62 LOGICIEL HARDWARE+ MAINTENANCE	1 869,36	0,00	1
21/01/2020	TRANSACTION DE TICKETS POUR HORODATEURS	345,25	0,00	1
21/01/2020	1 NETTOYEUR HP EAU FROIDE	2 646,00	0,00	10
23/01/2020	MATERIEL RADIO, POSTE	3 695,66	0,00	10
23/01/2020	2 HP SWITCHS PRISES INFORMATIQUE	2 084,08	0,00	3

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/01/2020	5 VESTIAIRES INDUSTRIE	1 045,48	0,00	10
23/01/2020	JEUX POUR ENFANTS	110,31	0,00	1
23/01/2020	1 DESHERBEUR THERMIQUE	2 800,00	0,00	7
23/01/2020	2 ASPIRATEURS POUSSIERES TRUVOX	601,80	0,00	10
23/01/2020	1 ASPIRATEUR EAU ET POUSSIERE	594,15	0,00	10
23/01/2020	1 ARMOIRE CHAUDE ODIC TC2011 MOBILE+	3 832,50	0,00	10
23/01/2020	1 SAHARA JEU EXTERIEUR POUR ENFANT	9 923,04	0,00	10
23/01/2020	MIGRATION DE LETTERALIS EXPERT VERS	3 360,00	0,00	1
23/01/2020	MIGRATION SUR SRVEUR WINDOWS	458,40	0,00	1
23/01/2020	MIGRATION DE SUIPI SUR NOUVEAU SERVEUR	1 440,00	0,00	1
23/01/2020	LOGICIEL MELODIE OPUS+MAESTRO OPUS	2 712,00	0,00	1
29/01/2020	3 PISTOLETS GLOCK 17 ET 3 TASERS X2	438,48	0,00	1
29/01/2020	4 TABOURETS A ROULETTES AVEC DOSSIER	980,88	0,00	10
29/01/2020	2 ASPIRATEURS EAU ET POUSSIERE KARCHER	278,00	0,00	1
29/01/2020	2 PAIRES DE PATINS A GLACE	140,00	0,00	1
29/01/2020	JEUX POUR ENFANT 1 BABIPONT+ACCESSOIRES	174,06	0,00	1
31/01/2020	JOUETS POUR ENFANTS	356,40	0,00	1
31/01/2020	MATERIEL PEDAGOGIQUE POUR PISCINE	292,88	0,00	1
31/01/2020	1 FAUTEUIL DE BUREAU	279,10	0,00	1
31/01/2020	8 CHAISES ET 1 FAUTEUIL	567,62	0,00	10
31/01/2020	ETUDE REPARATION MUR DE SOUTENEMENT	1 152,72	0,00	5
03/02/2020	LOGICIEL TLPE TAXE SUR LA	1 132,80	0,00	1
03/02/2020	ETUDE DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX	1 296,00	0,00	5
06/02/2020	ACQUISITION OEUVRES. PROTRAIT H.	1 400,00	0,00	99
06/02/2020	FONDS DE CONCOURS REDEVANCE R2	114 852,37	0,00	99
12/02/2020	1 ARMOIRE CHARIOT POUR MAINTIEN AU CHALD	2 376,00	0,00	10
12/02/2020	1 ARMOIRE CHARIOT POUR MAINTIEN AU CHALD	2 376,00	0,00	10
12/02/2020	1 ARMOIRE CHARIOT POUR MAINTIEN	2 376,00	0,00	10
12/02/2020	1 ARMOIRE CHARIOT POUR MAINTIEN AU CHALD	2 376,00	0,00	10
12/02/2020	1 ARMOIRE CHARIOT POUR MAINTIEN AU CHALD	2 376,00	0,00	10
12/02/2020	1 TOUR A LIVRES	922,04	0,00	10
12/02/2020	13 TELEPHONES ALCATELS	1 195,25	0,00	10
12/02/2020	ETUDE EVALUATION ET DIAGNOSTIC	4 200,00	0,00	5
12/02/2020	REMBOURSEMENT AMENAGEMENT D'UN FOURGON	919,80	0,00	5
12/02/2020	ETUDE GIAGNOSTIC RECONSTRUCTION	13 020,00	0,00	5
17/02/2020	1 MATELAS MOUSSE POUR LE SOL	206,40	0,00	1
17/02/2020	1 STRUCTURE DE MATELAS EN MOUSSE DE	496,78	0,00	1
17/02/2020	1 COUCHETTE EMPILABLE	347,20	0,00	1
17/02/2020	4 COUCHETTES EMPILABLES	246,38	0,00	1
17/02/2020	1 ARMOIRE CHARIOT POUR MAINTIEN AU CHALD	2 376,00	0,00	10
17/02/2020	1 TERMINAL BANCAIRE DESK 5000 AVEC	588,00	0,00	10
17/02/2020	1 TOUR A L IVRES	257,52	0,00	1
17/02/2020	AIDE ACCESSION A LA PROPRIETE	2 500,00	0,00	30
18/02/2020	2 CENDRIERS EXTERIEURS	459,60	0,00	1
19/02/2020	5 TELEPHONES PORTABLES GALAXY	1 049,40	0,00	10
19/02/2020	1 TERMINAL BANCAIRE DESK 5000	442,80	0,00	1
20/02/2020	ACCES PORTIERS VIDEO GRANDE SCENE	2 240,00	0,00	10
20/02/2020	RAYONNAGES A PALETTES	1 249,62	0,00	10
21/02/2020	ETUDE POUR MISSION RECUPERATION EAU	1 128,00	0,00	5
26/02/2020	1 CELLULE DE REFROIDISSEMET SAGI DF51M 5	3 243,60	0,00	10
26/02/2020	1 TELEPHONE GALAXY SAMSUNG A20e DS	173,88	0,00	1
26/02/2020	1 TERMINAL BANCAIRE DESK 5000	442,80	0,00	1
26/02/2020	1 CAFETIERE KRUPS DOLCE GUSTO	112,99	0,00	1
04/03/2020	2 GILETS PARE BALLE+PACK BALISTIQUE	1 463,21	0,00	10
04/03/2020	MATERIEL DE VIDEOPROTECTION	2 740,32	0,00	10
04/03/2020	2 PONTS RADIO IBIQUITI LITEBEAM 5 AC	885,67	0,00	10
04/03/2020	1 JARINIERE POUR ROSERAIE	492,84	0,00	1
04/03/2020	MOBILIER URBAIN ARCEAU DE PROTECTION	828,00	0,00	10
04/03/2020	200 LAMPES ECLAIRAGE A LEDS OLEXEON	11 731,20	0,00	10
04/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT ELINGUES	597,93	0,00	5
04/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT LAMPES DE BUREAUX	269,91	0,00	1
04/03/2020	REMBOURSEMENT OPERATION COEUR D'AGGLO	300 000,00	0,00	5
04/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT DE MATERIELS DIVERS	31 266,69	0,00	5
04/03/2020	REMBOURSEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT	3 039,60	0,00	5
04/03/2020	LOGICIEL GESTION DES FILES D'ATTENTE	4 572,00	0,00	1
04/03/2020	LOGICIEL GESTION DES FILES D'ATTENTE	3 900,00	0,00	1
04/03/2020	LOGICIEL GESTION DES FILES D'ATTENTE	3 048,00	0,00	1
04/03/2020	LOGICIEL MELODIE OPUS	4 872,00	0,00	1
04/03/2020	15 APPUIS VELO ACROPOLE	2 916,00	0,00	10
10/03/2020	1 IMPRIMANTE THERMIQUE TP 85	2 610,00	0,00	3
10/03/2020	1 SEPARATEUR A GRAISSE	1 236,63	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
10/03/2020	36 CHAISES TAMAKI DUO ICE 43	4 790,45	0,00	10
12/03/2020	1 POMPE AMAPORTER 501	787,62	0,00	10
13/03/2020	ETUDE DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX	6 938,40	0,00	5
13/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT KANGOO ZE	11 836,26	0,00	5
13/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT 1 BOXER 5 PORTES	18 659,73	0,00	5
13/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT RANSPORTEUR ELECTRIQ	17 992,50	0,00	5
13/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT KIT AMGMT	619,20	0,00	5
13/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT CASIER	360,00	0,00	5
13/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT KANGOO ZE	11 836,26	0,00	5
13/03/2020	REMBOURSEMENT DEPENSES ESPACES VERTS	2 328,75	0,00	5
18/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT ZOE ZE	7 566,08	0,00	5
18/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT BENNES A GRAVATS	5 976,00	0,00	5
18/03/2020	4 PACKS URINOIRS	1 005,30	0,00	10
18/03/2020	1 ASPIROBROSSEUR XP 10	617,56	0,00	10
18/03/2020	MATERIEL EDUCATIF POUR ENFANTS	699,16	0,00	10
19/03/2020	MATERIEL DE VIDEOPROTECTION	55 316,70	0,00	10
23/03/2020	LOGICIEL+MIGRATION	1 386,00	0,00	1
23/03/2020	MATERIELS DE VOIRIE 100 POTELETS ET	17 472,00	0,00	10
23/03/2020	2 PRISES RJ 45 POUR	920,03	0,00	3
23/03/2020	1 PRISE RJ POUR DISTRIBUTION INTERNET	577,01	0,00	3
23/03/2020	1 BAIE INFORMATIQUE	559,06	0,00	3
23/03/2020	2 PRISES RJ45 POUR DISTRIBUTION INTRNET	1 388,21	0,00	3
23/03/2020	1 PRISE RJ POUR DISTRIBUTION INTERNET	605,98	0,00	3
23/03/2020	1 TERMINAL DE PAIEMENT DESK 5000	3 052,80	0,00	10
24/03/2020	PORTAIL GEODP-TLPE	816,00	0,00	1
24/03/2020	2 BATTERIES LIVEBOX PRO 2H	128,60	0,00	1
24/03/2020	1 CHAUFFE EAU ELECTRIQUE	259,32	0,00	1
24/03/2020	1 CHAUFFE EAU ELECTRIQUE	293,24	0,00	1
24/03/2020	4 ROBINETS DE DOUCHE	584,45	0,00	10
24/03/2020	4 ROBINETS DE DOUCHES	584,45	0,00	1
24/03/2020	MATERIELS DE PLOMBERIE	1 732,64	0,00	10
26/03/2020	4 ASPIRATEURS MARQUE KARCHER	504,00	0,00	10
30/03/2020	1 PRISE RJ45 EN CLASSE D'ULIS	403,61	0,00	1
30/03/2020	1 FONTAINE REFRIGEREE CODIGEL	2 281,69	0,00	10
30/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT KANGOO ZE	11 836,26	0,00	5
30/03/2020	REMBOURSEMENT ACHAT MATERIELS REGIES	1 920,98	0,00	5
31/03/2020	1 BORNE WIFI	5 954,40	0,00	10
31/03/2020	MATERIELS POUR HORODATEURS	366,38	0,00	1
31/03/2020	SYSTEME COMMANDE CENTRALISEE	63 885,60	0,00	10
01/04/2020	DIVERS MOBILIERS AMENAGEMENT REZ DE	8 612,35	0,00	10
01/04/2020	ETUDE POUR REMPLACEMENT JOINTS	5 760,00	0,00	5
03/04/2020	ETUDE DIAGNOSTIC SUR PONT FAUSSE RIVIERE	5 760,00	0,00	5
07/04/2020	1 CHAUFFE EAU PLUS VM MONO 100L	225,60	0,00	1
08/04/2020	REMBOURSEMENT ACHAT MASTER	31 160,37	0,00	5
08/04/2020	REMBOURSEMENT ACHAT FOURGONS	32 097,98	0,00	5
08/04/2020	REMBOURSEMENT ACHAT BENNES RABATTABLES	20 277,00	0,00	5
08/04/2020	REMBOURSEMENT ACHAT KANGOO ZE	11 836,26	0,00	5
16/04/2020	3 ARMOIRES D'ENTRETIEN+1 ARMOIRE DE	1 114,15	0,00	10
17/04/2020	MATERIELS POUR HORODATEURS	191,83	0,00	1
20/04/2020	MATERIELS PROJECTION+SONORISATION	2 959,20	0,00	10
20/04/2020	REMBOURSEMENT ACHAT TRANSPORTEUR ELECTRIQ	18 150,00	0,00	5
20/04/2020	REMBOURSEMENT ACHAT TRANSPORTEUR	18 150,00	0,00	5
21/04/2020	ETUDE RESTRUCTURATION SITE BALSAN	14 700,00	0,00	5
22/04/2020	ETUDE COEUR DE VILLE REZ DE	3 840,00	0,00	5
22/04/2020	ETUDE COEUR DE VILLE REZ DE	3 180,00	0,00	5
24/04/2020	2 CHAISES PLIANTES	511,58	0,00	10
27/04/2020	ETUDE DIAGNOSTIC RECONSTRUCTION	5 460,00	0,00	5
29/04/2020	2 FAUTEUILS OPERATEUR AVEC TETIERE	614,75	0,00	10
29/04/2020	1 CONSOLE DE JEUX NITENDO SWITCH +	725,55	0,00	10
07/05/2020	ETUDE OUVERTURE DE 4 SONDAGES	2 496,00	0,00	5
07/05/2020	HBERGEMENT LOGICIEL A DISTANCE	6 375,00	0,00	1
07/05/2020	MOBILIES URBAINS POTELETS+BORNES	5 472,00	0,00	10
07/05/2020	200 LUMINAIRES A LEDS	73 420,80	0,00	10
07/05/2020	7 MARCHES PIEDS	3 518,90	0,00	10
14/05/2020	ETUDE DE COMPTAGE DE FLUX PIETONS	22 248,00	0,00	5
14/05/2020	137 LEDS RESIDENTIELS	50 293,25	0,00	10
15/05/2020	1 MACHINE A LAVER VEDETTE	349,00	0,00	1
20/05/2020	MATERIELS POUR HORODATEURS	3,10	0,00	1
20/05/2020	58 LEDS RESIDENTIELS	23 023,68	0,00	10
20/05/2020	36 LEDS ROUTIERS	13 215,74	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
20/05/2020	7 LEDS RESIDENTIELS	2 778,72	0,00	10
22/05/2020	1 PONTON PECHE	8 265,60	0,00	10
29/05/2020	1 VMC CRITAIR BC 250/ATLANTIC	314,18	0,00	1
29/05/2020	LICENCE TRBOnet	3 816,00	0,00	1
29/05/2020	MIGRATION LOGICIEL AGORA PLUS	1 440,00	0,00	1
03/06/2020	1 ADOUCISSEUR CTA RONDEO 3	1 128,42	0,00	10
05/06/2020	PARTICIPATION STAND DE TIR	30 000,00	0,00	30
08/06/2020	1 BOITIER VPN	479,47	0,00	1
08/06/2020	2 LAMPES DE PROJECTEURS	258,00	0,00	1
08/06/2020	45 IPAD 10.2 WI FI + CELLULAR 128 GO	26 419,85	0,00	10
08/06/2020	1 VIDEO PROJECTEUR EPSON	1 910,90	0,00	10
08/06/2020	REMBOURSEMENT ACHAT KANGOO ZE	11 836,26	0,00	5
11/06/2020	MATERIEL DE LEVAGE	337,90	0,00	1
11/06/2020	3 CAMERAS	1 814,45	0,00	10
16/06/2020	14 LUMINAIRES A LEDS ROUTIER	5 139,46	0,00	10
16/06/2020	41 LUMINAIRES A LED ROUTIER	41 019,30	0,00	10
18/06/2020	1 COMPTEUR+1 DETECTEUR DE PASSAGE	292,13	0,00	1
18/06/2020	TRANSACTONS POUR HORODATEURS	133,67	0,00	1
18/06/2020	ACQUISITION ET REHABILITATION FNAC	244 979,04	0,00	99
22/06/2020	ILLUMINATIONS DE NOEL	16 160,46	0,00	10
22/06/2020	ACHAT UNITES DE PUBLICATION NATIONALE	756,00	0,00	5
25/06/2020	1 LAVE VAISSELLE A AVANCEMENT DE	473,71	0,00	1
29/06/2020	MATERIEL POUR VIDEO PROTECTION	836,14	0,00	10
29/06/2020	1 INSTRUMENT DE MUSIQUE MARIMBA YAMAHA	8 000,00	0,00	10
29/06/2020	1 TERMINAL BANCAIRE DESK 5000	442,80	0,00	1
29/06/2020	MOBILIER DIVERS LA PINGAUDIERE	1 235,47	0,00	10
29/06/2020	10 PIEDS DE TABLE+2 ESCABEAUX+1 MEUBLE	1 323,95	0,00	10
30/06/2020	ACHAT UNITES DE PUBLICATON NATIONALE	324,00	0,00	1
30/06/2020	15 JARDINIERES ROSERAIE	9 450,96	0,00	10
07/07/2020	1 TERMINAL BANCAIRE DESK 5000	442,80	0,00	1
07/07/2020	1 LIBRE D'ARTISTE	500,00	0,00	0
07/07/2020	5 GILETS PARE BALLE	2 949,14	0,00	10
08/07/2020	1 CHAUFFE EAU PLUS VM MONO 100L	470,40	0,00	1
08/07/2020	4 MATERIELS DE CONTROLE D'ACCES	2 368,00	0,00	10
08/07/2020	14 MATERIELS DE CONTROLE D'ACCES	7 899,20	0,00	10
08/07/2020	3 DRAPEAUX DE PRESTIGE+1SOCLE	1 771,20	0,00	10
08/07/2020	2 CAISSONS VMC	401,16	0,00	1
08/07/2020	1 CONVECTEUR ELECTRIQUE AMADEUS	206,02	0,00	1
08/07/2020	1 TERMINAL BANCAIRE	421,60	0,00	1
09/07/2020	1 MAT EN FIBRE DE VERRE	688,80	0,00	10
09/07/2020	14 LUMINAIRES A LED	5 139,46	0,00	10
09/07/2020	94 LUMINAIRES A LEDS	32 401,80	0,00	10
09/07/2020	207 LUMINAIRES A LED	75 990,53	0,00	10
09/07/2020	ACHAT UNITES PUBLICATION NATIONALE	6 480,00	0,00	5
09/07/2020	ACHAT UNITES PUBLICATION EUROPEENNE	3 240,00	0,00	5
10/07/2020	1 CABLE ECLAIRAGE	2 902,44	0,00	7
10/07/2020	16 LUMINAIRES RESIDENTIELS A LEDS	6 351,36	0,00	10
15/07/2020	1 VELO GIANT EXPLORE 2 GTS MOTEUR YAMAHA	2 411,95	0,00	0
15/07/2020	30 ADAPTATEURS+30 CABLES	2 025,00	0,00	3
15/07/2020	8 VIDEOPROJECTEURS EPSON EB	12 672,00	0,00	3
21/07/2020	DIVERS MATERIEL ET MOB.POUR MULTI	1 538,30	0,00	10
23/07/2020	MATERIEL DE VIDEOPROJECTION	261,01	0,00	1
23/07/2020	MATERIEL DE VIDEOPROJECTION FLUKE	843,78	0,00	3
23/07/2020	AIDE ACCESSION A LA PROPRIETE	2 500,00	0,00	30
24/07/2020	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	382 824,89	0,00	15
24/07/2020	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET	0,00	0,00	10
24/07/2020	OEUVRES ET OBJETS D'ART	9 909,54	0,00	0
24/07/2020	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT	30 457,90	0,00	15
24/07/2020	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	999 404,17	0,00	15
24/07/2020	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET	87 164,41	0,00	7
27/07/2020	SYSTEME VIDEO PROTECTION	6 287,00	0,00	99
28/07/2020	MATERIEL DE SECOURS DIVERS	303,11	0,00	1
28/07/2020	1 CHARIOT DE CUISINE 8 NIVEAUX	262,80	0,00	1
29/07/2020	1 TABOURET A ROULETTES MERLIN BICOLORE	517,00	0,00	10
30/07/2020	1 PONT RADIO UBIQUITI LITEBEAM 5 AC	315,67	0,00	1
30/07/2020	8 VIDEO	12 672,00	0,00	10
30/07/2020	MATERIELS POUR HORODATEURS	311,60	0,00	1
30/07/2020	ANALYSE FLUX FREQUENTATIONS	3 792,00	0,00	5
30/07/2020	1 LICENCE ADOBE INDESIGNE N. MAGNESSE	180,00	0,00	1
05/08/2020	10 MATRAQUES TELESCOPIQUES	399,00	0,00	1
05/08/2020	19 VERROUS DE PONTET A CODE+19 TENNOIRS	347,80	0,00	1
05/08/2020	19 GLOCK 17 GEN 5	11 077,00	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
07/08/2020	AIDE A LA PROPRIETE MAALMI	2 500,00	0,00	30
07/08/2020	AIDE ACCESSION A LA	2 500,00	0,00	30
10/08/2020	1 REFRIGERATEUR WHIRLPOOL ARG9471A++	449,00	0,00	1
11/08/2020	1 CHAUFFE EAU 50 L MURAL MONO	218,40	0,00	1
11/08/2020	1 CHAUFFE EAU 100L PLUS VM MONO	250,80	0,00	1
11/08/2020	1 CHAUFFE EAU 50L MURAL MONO	250,80	0,00	1
11/08/2020	1 SIEGE DCH ESCAMOTABLE A/BEQUILLE	146,56	0,00	1
13/08/2020	REMBOURSEMENT PLANTATIONS ARBRES	1 492,25	0,00	5
13/08/2020	REMBOURSEMENT ACHAT OUTILLAGE TECHNIQUE	6 737,81	0,00	5
13/08/2020	REMBOURSEMENT ACHAT MATERIELS DIVERS	902,96	0,00	5
13/08/2020	REMBOURSEMENT PLANTATIONS ARBRES	15 491,29	0,00	5
13/08/2020	REMBOURSEMENT ACHAT MATERIELS ET OUTILLA	23 224,05	0,00	5
13/08/2020	REMBOURSEMENT ACHAT MATERIELS ET OUTILLA	10 370,14	0,00	5
14/08/2020	1 BUREAU GUICHET AVEC ACCUEIL OBADE	1 756,31	0,00	10
14/08/2020	REMBOURSEMENT ACHAT MATERIELS ET OUTILLA	5 200,00	0,00	5
17/08/2020	1 CONGELATEUR FRIGELUX CV103A+	179,00	0,00	1
21/08/2020	TRANSACTIONS POUR HORODATEURS	290,51	0,00	1
28/08/2020	REMBOURSEMENT ACHAT FOURGON BOXER	15 888,41	0,00	5
28/08/2020	REMBOURSEMENT ACHAT FOURGON BOXER	16 308,66	0,00	5
28/08/2020	1 TERMINAL DE PAIEMENT DESK	216,00	0,00	1
28/08/2020	1 KIT SALON ANGLE BASIC	391,12	0,00	1
01/09/2020	REMBOURSEMENT CAISSE A OUTILS	648,31	0,00	5
01/09/2020	REMBOURSEMENT AMGEMT. VEHICULE FQ-057-TZ	957,15	0,00	5
01/09/2020	REMBOURSEMENT AMGEMT VEHICULE FR-527-EK	1 413,83	0,00	5
01/09/2020	LIAISON FIBRE OPTIQUE	14 368,57	0,00	3
01/09/2020	1 TERMINAL BANCAIRE DESK 5000	442,80	0,00	1
03/09/2020	13 VIDEOPROJECTEURS+ACCESSOIRES	20 592,00	0,00	10
03/09/2020	3 SWITCH 5130 EN ECHANGE STANDART	6,52	0,00	1
03/09/2020	LIAISON FIBRE OPTIQUE	3 724,78	0,00	3
03/09/2020	LIAISON FIBRE OPTIQUE	3 009,06	0,00	3
03/09/2020	LIAISON FIBRE OPTIQUE	4 612,62	0,00	3
08/09/2020	1 ASPIRATEUR NT65/2 AP CUVE POLYPROLENE	718,80	0,00	10
08/09/2020	RENOVATION MUSEE BERTRAND	15 000,00	0,00	99
11/09/2020	RESEAU WIFI DIVERSES ECOLES	8 256,00	0,00	99
11/09/2020	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	4 812,69	0,00	99
11/09/2020	TRAVAUX ALSH LA VALLA	3 460,08	0,00	99
14/09/2020	40 ARCEAUX DE VOIRIE	4 387,20	0,00	10
14/09/2020	2 TREUILS ELECTRIQUE ET MANUEL	2 085,60	0,00	10
14/09/2020	1 MACHINE A CAFE ISO	215,46	0,00	1
14/09/2020	1 LAVE VAISSELLE AEG INOX	759,00	0,00	10
14/09/2020	1 REFRIGERATEUR PROLINE TTR110	179,99	0,00	1
14/09/2020	2 CHAUFFEUSES D'ANGLE	635,22	0,00	10
18/09/2020	MATERIELS PEDAGOGIQUES POUR ENFANTS	4 747,00	0,00	10
18/09/2020	TRANSACTIONS POUR HORODATEURS	191,64	0,00	1
21/09/2020	REMBOURSEMENT ACHAT ZOE ELECTRIQUE	9 724,20	0,00	5
21/09/2020	REMBOURSEMENT ACHAT ZOE ELECTRIQUE	10 342,95	0,00	5
21/09/2020	REMBOURSEMENT ACHAT VEHICULE	25 884,33	0,00	5
22/09/2020	ETUDE COEUR DE VILLE SUR RDC VACANTS	6 660,00	0,00	5
23/09/2020	1 TABLE A ROULETTES	930,75	0,00	10
23/09/2020	6 CHEVALETS D'ATELIERS ILA	327,00	0,00	1
23/09/2020	3 SELLES DE SCULPTEUR MABEF	317,47	0,00	1
23/09/2020	2 DECAPEURS THERMIQUES THERMAL	84,14	0,00	1
23/09/2020	3 CENDRIERS EXTERIEURS CUBA	630,00	0,00	10
23/09/2020	56 PUPITRES MANHASSET SYMPHONY 48	2 268,00	0,00	10
23/09/2020	1 AMPLI ACOUSTIQUE ACUS 5T	529,99	0,00	10
24/09/2020	ETUDE COEUR DE VILLE SUR RDC VACANT	3 000,00	0,00	5
24/09/2020	1 ALLONGEMENT RAYONNAGE A PALETTE	22 083,84	0,00	10
29/09/2020	MATERIEL SANITAIRE	1 396,03	0,00	10
29/09/2020	5 DEFIBRILATEURS LIFEPAK CR2+ACCESSOIRES	10 050,00	0,00	10
30/09/2020	4 CHAUFFEUSES YOLA	716,63	0,00	10
30/09/2020	1 TABLE+1 SEPARATION	3 204,00	0,00	10
30/09/2020	1 BOUILLEUR MOULINEX+1	209,96	0,00	1
02/10/2020	1 CHARIOT INOX 3 PLATEAUX	244,92	0,00	10
02/10/2020	1 DECOUPEUSE THERMIQUE	539,58	0,00	1
02/10/2020	1 PERCEUSE VISSEUSE	355,98	0,00	1
02/10/2020	1 CLIM MONOBLOC VORTICE	575,37	0,00	7
06/10/2020	12 BANCS AVEC BACS A FLEURS+3 TABLES	4 067,78	0,00	10
06/10/2020	1 ENCEINTE JBL FLIP 5	129,99	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/10/2020	4 TRICYCLES A SELLES HAUTES ZEPHYR	496,00	0,00	1
06/10/2020	6 TABOURETS REGLABLES VERT CLAIR	753,66	0,00	10
06/10/2020	AIDE ACCESSION A LA PROPRIETE	2 500,00	0,00	30
06/10/2020	ETUDE ACTION REDYNAMISATION RUE DE	1 560,00	0,00	5
06/10/2020	ETUDE ACTION REDYNAMISATIO RUE DE	5 225,00	0,00	5
08/10/2020	1 SUPPORT	49,99	0,00	1
08/10/2020	1 TV SAMSUNG	499,99	0,00	1
08/10/2020	1 PERCEUSE SANS FIL DEXTER POWER	69,00	0,00	1
08/10/2020	1 ENREGISTREUR DE TEMPERATURE AVEC	5 526,32	0,00	10
08/10/2020	REMBOURSEMENT ACHAT MATERIELS INFORMATIQ	17 798,98	0,00	5
08/10/2020	REMBOURSEMENT ACHAT MATERIELS INFORMATIQ	20 527,01	0,00	5
08/10/2020	REMBOURSEMENT ACHAT MATERIELS INFORMATIQ	38 708,26	0,00	5
08/10/2020	EMBOURSEMENT ACHAT MATERIELS INFORMATIQU	830,45	0,00	5
08/10/2020	REMBOURSEMENT ACHAT MATERIELS INFORMATIQ	14 542,67	0,00	5
08/10/2020	REMBOURSEMENT ACHAT MATERIELS INFORMATIQ	21 605,69	0,00	5
13/10/2020	MO PERSPECTIVES EVOLUTION RESEAU CHALEUR	2 700,00	0,00	5
14/10/2020	1 MEULEUSE DIAM125 36V	594,00	0,00	10
14/10/2020	15 RECUPERATEURS EAU DROIT+15 COLLECTEUR	6 668,28	0,00	10
20/10/2020	7 LIVRES D'ARTISTE	1 070,01	0,00	0
20/10/2020	REDYNAMISATION RUE DE LA POSTE	1 045,00	0,00	5
20/10/2020	2 AFFICHES CHEMIN DE FER	520,80	0,00	0
22/10/2020	3 BARRIERES PIVOTANTES+5	3 476,16	0,00	10
23/10/2020	REMBOURSEMENT ACHAT BARRIERES	3 438,00	0,00	5
23/10/2020	REMBOURSEMENT ACHAT BARRIERES	4 446,00	0,00	5
23/10/2020	1 MICRO CHAINE DENON BLUETHOOH	299,99	0,00	1
23/10/2020	8 BABY FOOTS	6 400,00	0,00	10
23/10/2020	1 PLASTIFIEUSE FELLOWES A3 VENUS	289,90	0,00	1
23/10/2020	2 CASQUES DE MOTO AVEC VISIERE+BANDE PM	675,77	0,00	10
23/10/2020	CAMERA POUR VIDEOPROTECTION	954,31	0,00	10
23/10/2020	CAMERA POUR VIDEO PROTECTION	2 837,83	0,00	10
23/10/2020	1 PORTILLON GRILLAGE	290,53	0,00	1
23/10/2020	1 PORTIER AUDIO VIDEO	2 208,00	0,00	10
23/10/2020	TRANSACTIONS HORODATEURS	342,74	0,00	1
23/10/2020	REMBOURSEMENT ACHAT SCIE SAUTEUSE	168,16	0,00	1
23/10/2020	REMBOURSEMENT ACHAT TRANSPALLETTE	252,00	0,00	1
23/10/2020	REMBOURSEMENT ACHAT RALLONGE GRUE	1 404,40	0,00	5
28/10/2020	1 COFFRE DE JARDIN EN RESINE	389,00	0,00	1
28/10/2020	NUMERIQUE DANS DIVERSES ECOLES	12 966,50	0,00	99
30/10/2020	LIAISON FIBRE OPTIQUE	2 129,38	0,00	10
02/11/2020	SYSTEME DE COMMANDE CENTRALISEE	91 996,20	0,00	10
02/11/2020	45 PROTECTIONS IPAD 10.2.2019	580,50	0,00	1
02/11/2020	2 PONTS RADIO LITEBEAM	315,67	0,00	1
02/11/2020	2 LAMPES VIDEOPROJECTEURS	592,00	0,00	3
02/11/2020	1 VIDEOPROJECTEUR EPSON EB 685W	1 584,00	0,00	10
02/11/2020	5 ADAPTEURS LIGHTNING AV NUMERIQUE	337,50	0,00	1
02/11/2020	1 ARMOIRE REGRIGERE MOBILE 2 PORTES ST	1 977,60	0,00	10
02/11/2020	2 TABLETTES LENOVO M10+	399,98	0,00	1
02/11/2020	ETUDE RENOVATION MUSEE BERTRANS	6 720,00	0,00	5
02/11/2020	2 TABLETTES SAMSUNG GALAXU TAB A 32 GB	531,60	0,00	10
04/11/2020	155 TELEPHONES MOBILES	848,40	0,00	10
04/11/2020	1 SURJETTEUSE SINGER	387,91	0,00	1
04/11/2020	1 MACHINE A COUDRE SINGER	387,91	0,00	1
04/11/2020	1 CAMERA Q6125 LE+ACCESSOIRES	2 951,15	0,00	10
04/11/2020	1 LICENCE POUR CAMERA ACS 5 UNIVERSELLES	1 440,00	0,00	1
09/11/2020	10 LAMPES LEDS	1 735,67	0,00	10
09/11/2020	1 MARQUEUR ALPHALYME	530,00	0,00	10
09/11/2020	16 ETUIS POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE	1 486,06	0,00	10
09/11/2020	1 VIOLON 1/2+1 ETUI	550,00	0,00	10
09/11/2020	1 VIOLON 1/4+1 ETUI	999,98	0,00	10
10/11/2020	54 CHAISES METALLIQUES	2 768,04	0,00	10
10/11/2020	2 ARMOIRES EASY OFFICE+MONOBLOC	796,80	0,00	10
10/11/2020	1 TAPIS MOZAIC	363,00	0,00	1
10/11/2020	1 MINI BAC A ALBUMS A ROUETTES	228,56	0,00	1
10/11/2020	2 FAUTEUILS+2MEUBLES DE RANGEMENT	1 043,69	0,00	10
16/11/2020	PHASE 1 + 2 M18-068VDC TF(REPORT)	10 560,00	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
16/11/2020	ETUDE C. CULTUREL M18-068VDC(REPORT)	7 128,00	0,00	5
16/11/2020	2 TABLES BANCS DÉTENTE	1 662,59	0,00	7
16/11/2020	1 CLE DE MANOEUVRE POMPIER POUR POTELET	195,60	0,00	1
18/11/2020	PARTICIPATION ABORDS BALSANEO	100 000,00	0,00	15
18/11/2020	SUBVENTION INVESTISSEMENT STAND DE TIR	30 000,00	0,00	15
19/11/2020	TRANSACTIONS INFORMATIQUE	378,62	0,00	1
19/11/2020	20 BALISES K5D JAUNE	538,75	0,00	10
23/11/2020	1 BAIE INFORMATIQUE	1 003,12	0,00	5
23/11/2020	120 LUMINAIRES LEDS	43 311,91	0,00	7
23/11/2020	5 FAUTEUILS DE BUREAU+8 CHAISES VISITEUR	1 598,17	0,00	10
23/11/2020	4 BUREAUX+4 CAISSONS+5 ARMOIRES+1	5 279,48	0,00	10
23/11/2020	1 FAUTEUIL DE BUREAU	267,49	0,00	1
23/11/2020	1 TABLE DE COMPETITION 640	1 471,98	0,00	10
23/11/2020	1 ONDULEUR EATO 3S 850FR OFFLINE 850	3 115,30	0,00	5
23/11/2020	Pack Tablette tactile SAMSING GALAXY TAB	279,98	0,00	1
23/11/2020	Aspirateur sans sac Rowenta SILENCE FORC	229,99	0,00	1
23/11/2020	1 BANQUETTE+1 ARMOIRE	754,15	0,00	10
23/11/2020	1 TUNNEL DE LAVAGE OFFICE JEAN RACINE	32 988,18	0,00	10
23/11/2020	20 DALLES EN BÉTON CIMETIÈRE CRE	2 748,00	0,00	7
23/11/2020	ACHAT D'UNE ARMOIRE NÉGATIVE POUR LE CIM	2 314,80	0,00	7
23/11/2020	1 TABLE SAUT ENTRAINEMENT+1 PISTE ELAN	3 638,88	0,00	10
23/11/2020	5 EtagèreS 19" 1U profondeur 250mm	150,00	0,00	1
23/11/2020	1 CORPS DE VANNE+PAROI	571,45	0,00	10
25/11/2020	31 LICENCES IPAD ELUS	1 106,17	0,00	3
25/11/2020	LOGICIEL SUR TABLETTES POLICE MUNICIPALE	18 688,50	0,00	3
25/11/2020	PORTAIL TLPE	408,00	0,00	1
25/11/2020	ETUDE RENOVATION MUSEE BERTRAND	15 120,00	0,00	5
25/11/2020	KIT AXIS T94A01C	203,52	0,00	1
26/11/2020	REMBT MACHINES OUTILS REGIES-20D05282	2 538,13	0,00	5
26/11/2020	12 TABLES+1 TAPIS MOZAIC+18 CHAISES	4 553,40	0,00	10
26/11/2020	1 ARMOIRE METAL EASY OFFICE	837,60	0,00	10
26/11/2020	3 MACHINES A COUDRE SINGER	1 197,00	0,00	10
26/11/2020	1 CORNET SML SIB ARGENTE EN ETUI	377,40	0,00	1
26/11/2020	RING DE BOXE+SAC DE FRAPPE+POTENCE+FIGHT	16 075,80	0,00	10
26/11/2020	AVANCE BA FRERES PICHETTE	500 000,00	0,00	0
27/11/2020	SUBVENTION - RUE PASTEUR	50 000,00	0,00	15
30/11/2020	RBT DEPENSES MUTUALISEES	7 286,40	0,00	5
01/12/2020	12 TABLES HOBBY MINI BLEUE REF: 141600	1 980,00	0,00	10
01/12/2020	1 ROUTEUR	380,40	0,00	1
01/12/2020	1 TABLETTE SAMSUNG GALAXY TAB A+COQUE	361,81	0,00	1
01/12/2020	2 SIEGES DE TRAVAIL	2 841,74	0,00	10
01/12/2020	2 ECRANS PORTIERS VIDEO	1 367,09	0,00	5
01/12/2020	1 ARDOISE LUMINEUSE+1 DESTRUCTEUR DOC-	294,87	0,00	1
01/12/2020	1 FAUTEUIL DE BUREAU	204,84	0,00	1
01/12/2020	18 PROTECTIONS ECRAN SAMSUNG	115,20	0,00	1
02/12/2020	1 VESTIAIRE 2 COLONNES REF: 2 386 173	276,94	0,00	1
02/12/2020	1 ENCEINTEI BOSE SOUNDLINK REVOLVE	169,99	0,00	1
02/12/2020	6 LIVRES D'ARTISTES	2 900,00	0,00	0
02/12/2020	6 CASQUES DE POLILCE +BANDE POLICE MUNIC	675,77	0,00	1
02/12/2020	ACQUI CONSORTS	7 130,00	0,00	0
02/12/2020	JOUHET-FERRANDES((REPORT)			
02/12/2020	ACQUISITION BEAUMONT AV68-70 FER(REPORT)	1 200,00	0,00	0
03/12/2020	REMBT CANNE TELESCOPIQUE CTM-20D05662	350,28	0,00	1
03/12/2020	REMBT ANALYSEUR RESEAU-ENERGIE 20D05444	1 951,29	0,00	5
03/12/2020	REMBT VEH.S/ PLATEAU PROPLETE 20D03768	15 454,84	0,00	5
03/12/2020	REMBT PLAN CLIMAT MISSION ASSISTANCE	13 260,00	0,00	5
03/12/2020	REMBT BENNES-SCE EXPLOITATION 20D03820	19 494,00	0,00	5
03/12/2020	FOURNITURE DE BARRIÈRES BOIS	1 025,10	0,00	10
03/12/2020	34 REGLETTES A LEDS	1 106,02	0,00	7
04/12/2020	EUTDE C. CULTUREL M18-068VDC TF(REPORT)	11 700,00	0,00	5
04/12/2020	ACQUISITION D'UN JEU TANDEM	1 848,00	0,00	7
04/12/2020	FOURNITURE TABLE BANCS ET TABLE DETENTE	3 767,47	0,00	7
07/12/2020	FOURNITURE DE POTEAUX INCENDIE	4 382,78	0,00	10
08/12/2020	REMB FRAIS DE MUTU EN 2051	18 016,60	0,00	5
08/12/2020	REMB FRAIS DE MUTU EN 2051	69 451,60	0,00	5
08/12/2020	REMB FRAIS DE MUTU EN 2051	8 164,34	0,00	5
08/12/2020	REMB FRAIS DE MUTU EN 2051	2 143,70	0,00	5
08/12/2020	REMB FRAIS MUTU 2183	9 057,50	0,00	5
08/12/2020	REMB FRAIS MUTU 2183	63 519,80	0,00	5
08/12/2020	REMB FRAIS MUTU 2183	2 394,79	0,00	5
31/12/2020	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	82 000,00	0,00	99
Acquisitions à titre gratuit				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		5 463 579,03	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
24/02/2020	7 CAISSES MULTIBENNE 6.5 M3	16 601,97	7	16 601,97	0,00	14 230,26	14 230,26
31/12/2020	1 ECO BROUYEUR P75 650 + 1 CAGE	9 876,61	7	0,00	0,00	3 532,71	3 532,71
31/12/2020	6 CAISSES MULTIBENNE SIMPLE	13 899,33	7	13 899,33	0,00	3 206,94	3 206,94
31/12/2020	FOURGON 4591.RN.36 - VOIRIE	47 106,75	7	47 106,75	0,00	1 432,09	1 432,09
31/12/2020	1 BOXER PEUGEOT - 3989.RQ.36	20 297,83	7	20 297,83	0,00	1 412,40	1 412,40
31/12/2020	1 PULVERISATEUR "BERTHOUD"	1 403,90	7	0,00	0,00	98,44	98,44
31/12/2020	1 MASTER FG 5712 RS 36	19 482,02	7	19 482,02	0,00	1 977,36	1 977,36
31/12/2020	1 CHARIOT PULVERISATEUR	2 358,43	7	0,00	0,00	103,58	103,58
31/12/2020	1 BOXER FT 5537 RW 36	16 772,29	7	16 772,29	0,00	2 371,12	2 371,12
31/12/2020	1 RENAULT KANGOO 2588 RY 36	11 024,00	7	11 024,00	0,00	1 177,00	1 177,00
31/12/2020	1 KANGOO GENERIQUE 1.2 5982SA36	11 538,41	7	11 538,41	0,00	2 199,06	2 199,06
31/12/2020	1 RENAULT TWINGO GPL 9521SC36	8 262,20	7	8 262,20	0,00	1 391,86	1 391,86
31/12/2020	1 KANGOO 6025SD36	12 634,11	7	12 634,11	0,00	2 124,59	2 124,59
31/12/2020	1 RENAULT KANGOO 9141SF36	10 687,00	7	10 687,00	0,00	1 632,39	1 632,39
31/12/2020	1 RENAULT KANGOO 9914SH36	12 490,65	7	12 490,65	0,00	778,96	778,96
31/12/2020	4 CAISSES MULTIBENNE	11 481,60	7	11 481,60	0,00	2 137,94	2 137,94
31/12/2020	1 TWINGO GPL 8948SJ36	8 502,12	7	8 502,12	0,00	1 257,46	1 257,46
31/12/2020	3 CAISSES MULTIBENNES	7 690,28	10	7 690,28	0,00	1 603,45	1 603,45
31/12/2020	1 FOURGON DOUBLE CABINE AF-383-ZF	25 172,21	7	25 172,21	0,00	4 630,96	4 630,96
31/12/2020	1 BERLINE PEUGEOT IMMAT. AX-548-EK	11 354,65	7	11 354,65	0,00	2 094,63	2 094,63
31/12/2020	BATTERIES -TORO ELECTRIQUE 645SP36	1 680,00	7	1 200,00	480,00	2 765,74	2 285,74
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
31/12/2020	SUBV. ETAT TRANSFERABLE	720 000,00	1	720 000,00	0,00	720 000,00	720 000,00
31/12/2020	1 SECATEUR DE BRANCHES	8 412,83	10	8 412,83	0,00	1 641,81	1 641,81
31/12/2020	1 PICK UP 1130SB36	32 130,62	7	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	2 DESHERBEURS THERMIQUES CHAROFLAM 38	1 219,92	7	609,96	0,00	42,80	42,80
31/12/2020	ETUDES EXTENSION EHPAD ST JEAN	10 661,04	5	10 661,04	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	ETUDE DU PLAN DE CIRCULATION	7 860,00	5	7 860,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	FRAIS D'ETUDE BATIMENT CENTRE SOCIAL	7 188,00	5	7 188,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
31/12/2020	EXTENSION EHPAD SAINT-JEAN	3 470,28	5	3 470,28	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION EHPAD SAINT JEAN	8 039,04	5	8 039,04	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION EHPAD SAINT JEAN	2 921,21	5	2 921,21	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION EHPAD SAINT JEAN	4 164,24	5	4 164,24	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	ETUDE POUR REALISATION RELEVÉ BATIMENT	7 188,00	5	7 188,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	ETUDE DOSSIER LOI SUR L'EAU BITRAY	3 594,00	5	3 594,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION EHPAD ST JEAN	1 692,00	5	1 692,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION EHPAD SAINT JEAN	5 466,89	5	5 466,89	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION EPHAD SAINT JEAN	874,02	5	874,02	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION EPHAD SAINT JEAN	2 102,75	5	2 102,75	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION EPHAD SAINT JEAN	3 306,31	5	3 306,31	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	PROG. RESTAURATION CENTRE CULTUREL	5 400,00	5	5 400,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION DE L'EHPAD ST JEAN	518,40	5	518,40	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	ETUDES ET ASSISTANCE PROJET	6 555,00	5	6 555,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	ETUDES ET ASSISTANCE PROJET	7 890,00	5	7 890,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	ETUDES ET ASSISTANCE PROJET	3 600,00	5	3 600,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION EPHAD SAINT JEAN	2 104,77	5	2 104,77	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION EPHAD SAINT JEAN	1 215,86	5	1 215,86	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION EPHAD SAINT JEAN	1 616,23	5	1 616,23	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	EXTENSION EHPAD SAINT JEAN	924,96	5	924,96	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	ETUDE SUR LES MESURES DE BRUIT	2 445,55	5	2 445,55	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	UNITES PUBLICATION NATIONAL	864,00	1	864,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	UNITES PUBLICATION NATIONAL	108,00	1	108,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	FORFAIT NATIONAL	4 320,00	1	4 320,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	FORFAIT EUROPEEN	2 160,00	1	2 160,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	3 CAMERAS VIDEO PROTECTION	417,38	1	417,38	0,00	417,38	417,38
31/12/2020	TRAVAUX REFECTION TROTTOIRS	540,00	1	540,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	PUBLICATION NATIONAL	108,00	1	108,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	INSERTION POUR MARCHE MLC BELLE-ISLE	864,00	1	864,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	PUBLICATION NATIONALE COEUR VILLE	108,00	1	108,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	UNITE DE PUBLICATION NATIONAL	864,00	1	864,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	8 UNITES INSERTION	864,00	1	864,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	UNITES DE PUBLICATION NATIONAL	108,00	1	108,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET	0,00	10	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 154 203,66					773 780,93

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	396 325,81

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	555 748,57
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	419 385,68

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	67 936 592,76
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					890 981,73	277 405,91										4 084,40	36 778,51	
CCAS CHATEAUROUX	1999	P		CDC	890 981,73	277 405,91	7,50	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	4 084,40	36 778,51
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 174 085,00	1 229 766,30										33 987,57	90 823,11	
MAISON DE RETRAITE LA CHARMEE	2007	P	Réhabilitation Maison Retraite la Charmée	C.C.C.COOP	1 118 683,00	649 806,57	10,79	T	V	Livret A + 1.39	4,200	V	Livret A + 1.39	1,890	A-1	EUR	12 816,15	45 028,77
MAISON DE RETRAITE LA CHARMEE	2007	P	Réhabilitation Maison Retraite la Charmée	C.C.C.COOP	1 055 402,00	579 959,73	10,26	M	F	Taux fixe à 3.5 %	3,560	F	Taux fixe à 3.5 %	3,490	A-1	EUR	21 171,42	45 794,34
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					58 749 777,45	43 767 307,92										813 131,88	2 438 029,71	
ANTIN RESIDENCES	1976	P		CDC	35 825,52	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 1.2 %	1,200	F	Taux fixe à 1.2 %	1,210	A-1	EUR	12,94	1 078,04
ANTIN RESIDENCES	1976	P		CDC	23 096,03	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,010	A-1	EUR	6,63	663,11
ANTIN RESIDENCES	1976	P		CDC	960,43	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 1.2 %	1,200	F	Taux fixe à 1.2 %	1,210	A-1	EUR	0,35	28,82
ANTIN RESIDENCES	1976	P		CDC	929,94	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,010	A-1	EUR	0,27	26,68
ANTIN RESIDENCES	1976	P		CDC	5 335,72	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 7.15 %	7,150	F	Taux fixe à 7.15 %	7,190	A-1	EUR	26,95	376,94
OPH DE L INDRE	2000	P		CDC	30 452,00	22 752,53	28,75	A	V	Livret A + 1.2	4,200	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	397,05	603,26
OPH DE L INDRE	2010	P		CDC	2 303 248,46	724 961,86	3,35	T	F	Taux fixe à 5.87 %	1,440	F	Taux fixe à 5.87 %	5,730	A-1	EUR	48 227,50	181 905,46
OPH DE L INDRE	2010	P		CDC	4 548 773,70	2 252 022,18	8,08	S	V	Inflation Livret A + 1.51	1,170	V	Inflation Livret A + 1.51	1,690	A-1	EUR	31 895,30	247 752,06

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH DE L INDRE	2010	P		CDC	104 025,33	51 501,17	8,08	S	V	Inflation Livret A + 1,51	1,170	V	Inflation Livret A + 1,51	1,690	A-1	EUR	729,41	5 665,80
OPH DE L INDRE	2016	P		CDC	3 132 705,85	2 227 079,84	10,12	A	V	Livret A + 1,2	1,950	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	41 141,03	192 980,70
OPH DE L INDRE	2017	P		CDC	5 200,15	3 688,92	10,75	A	V	Livret A + 0,6	1,350	V	Livret A + 0,6	1,100	A-1	EUR	44,03	313,86
OPH DE L INDRE	2018	P		CDC	68 458,85	56 242,08	11,08	A	V	Livret A + 1,2	1,950	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	1 027,40	4 193,33
OPH DE L INDRE	2018	P		CDC	205 545,29	159 770,02	11,58	A	V	Livret A + 1,2	1,950	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	2 918,60	11 912,22
OPH DE L INDRE	2018	P		CDC	1 271 317,25	1 154 062,23	27,42	T	V	Livret A + 0,8	0,390	V	Livret A + 0,8	1,290	A-1	EUR	15 211,48	34 728,36
OPH DE L INDRE	2018	P		CDC	11 677 702,74	10 406 398,99	22,33	T	V	Livret A + 1,2	0,480	V	Livret A + 1,2	1,680	A-1	EUR	179 782,25	377 139,31
SCALIS	1990			CDC	17 394,43	2 643,43	2,08	A	V	Livret A + 0,4743402646503	4,940	V	Livret A + 0,4743402646503	6,890	A-1	EUR	223,11	898,81
SCALIS	1994	P		CDC	20 275,72	4 636,23	4,92	A	V	Livret A + 1,3	5,800	V	Livret A + 1,3	1,800	A-1	EUR	100,28	934,61
SCALIS	1998	P		CDC	18 903,68	6 556,04	8,58	A	V	Livret A + 0,8	3,800	V	Livret A + 0,8	1,300	A-1	EUR	95,08	757,47
SCALIS	1999	P		CDC	22 059,37	8 311,26	9,67	A	V	Livret A + 0,8	3,050	V	Livret A + 0,8	1,300	A-1	EUR	119,35	869,14
SCALIS	2001	P		CDC	11 910,69	8 596,85	29,67	A	V	Livret A + 1,3	4,300	V	Livret A + 1,3	1,800	A-1	EUR	160,32	310,03
SCALIS	2007	P		CDC	43 296,29	6 721,23	1,50	T	V	Livret A + 1,3	1,060	V	Livret A + 1,3	6,250	A-1	EUR	537,48	3 576,61
SCALIS	2007	P		CDC	172 883,34	22 043,69	4,67	T	V	Livret A + 1,3	1,060	V	Livret A + 1,3	5,080	A-1	EUR	1 244,39	3 990,89
SCALIS	2007	P		CDC	85 410,60	13 258,96	1,50	T	V	Livret A + 1,3	1,060	V	Livret A + 1,3	6,250	A-1	EUR	1 060,29	7 055,57
SCALIS	2007	P		CDC	2 490 096,63	1 144 872,10	6,00	A	V	Livret A + 1,2	4,200	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	25 050,39	139 763,28
SCALIS	2007	P		CDC	34 384,95	24 676,35	13,50	A	V	Livret A + 1,2	4,200	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	442,38	1 345,74
SCALIS	2007	P		CDC	665 000,18	119 008,24	1,67	A	V	Livret A + 1,2	4,200	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	2 986,85	56 688,97
SCALIS	2007	P		CDC	42 963,20	29 989,98	13,33	A	V	Livret A + 0,8	3,800	V	Livret A + 0,8	1,300	A-1	EUR	411,96	1 699,41
SCALIS	2007	P		CDC	1 394 406,79	963 635,96	12,42	A	V	Livret A + 1,2	4,200	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	17 363,79	57 763,74
SCALIS	2007	P		CDC	320 741,45	215 598,68	12,42	A	V	Livret A + 0,8	3,800	V	Livret A + 0,8	1,300	A-1	EUR	2 976,79	13 385,33
SCALIS	2007	P		CDC	28 604,55	20 406,96	13,00	A	V	Livret A + 0,8	3,800	V	Livret A + 0,8	1,300	A-1	EUR	333,41	1 103,30
SCALIS	2007	P		CDC	156 942,91	115 101,56	13,00	A	V	Livret A + 1,2	4,200	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	2 361,08	5 979,54
SCALIS	2006	P		CDC	48 018,22	34 735,32	14,92	A	V	Livret A + 0,8	3,800	V	Livret A + 0,8	1,300	A-1	EUR	475,03	1 805,19
SCALIS	2007	P		CDC	66 215,26	51 056,10	15,08	A	V	Livret A + 1,2	4,200	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	907,66	2 335,76
SCALIS	2007	P		CDC	31 974,53	23 807,21	15,33	A	V	Livret A + 0,8	3,800	V	Livret A + 0,8	1,300	A-1	EUR	324,31	1 139,43
SCALIS	2007	P		CDC	30 509,04	22 716,07	15,33	A	V	Livret A + 0,8	3,800	V	Livret A + 0,8	1,300	A-1	EUR	309,44	1 087,22
SCALIS	2007	P		CDC	54 050,78	41 268,60	15,67	A	V	Livret A + 1,2	4,200	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	733,66	1 887,99
SCALIS	2007	P		CDC	62 718,75	49 238,16	16,67	A	V	Livret A + 1,2	4,200	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	872,31	2 074,44
SCALIS	2007	P		CDC	46 928,52	34 851,17	15,67	A	V	Livret A + 0,8	3,800	V	Livret A + 0,8	1,300	A-1	EUR	474,75	1 668,01
SCALIS	2007	P		CDC	46 828,54	23 342,56	7,25	A	V	Livret A + 0,52	3,520	V	Livret A + 0,52	3,570	A-1	EUR	905,41	2 296,65
SCALIS	2007	P		CDC	28 850,88	28 454,10	33,67	A	V	Livret A + 0,8	3,800	V	Livret A + 0,8	1,300	A-1	EUR	375,06	396,78
SCALIS	2007	P		CDC	73 500,02	45 948,72	11,42	A	V	Livret A + 1,2	4,200	V	Livret A + 1,2	2,740	A-1	EUR	1 335,64	2 694,19
SCALIS	2007	P		CDC	278 874,18	139 010,08	7,33	A	V	Livret A + 0,52	3,520	V	Livret A + 0,52	3,520	A-1	EUR	5 328,11	13 677,05
SCALIS	2007	P		CDC	71 408,22	42 684,33	10,50	A	V	Livret A + 1,2	4,200	V	Livret A + 1,2	3,240	A-1	EUR	1 470,61	2 808,86
SCALIS	2007	P		CDC	42 412,75	24 079,53	9,17	A	V	Livret A + 0,52	3,520	V	Livret A + 0,52	3,150	A-1	EUR	810,30	1 792,77
SCALIS	2007	P		CDC	347 717,23	152 627,91	6,33	A	V	Livret A + (-0,1)	2,900	V	Livret A + (-0,1)	0,400	A-1	EUR	691,31	20 200,01

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SCALIS	2007	P		CDC	993 477,82	455 322,67	6,42	A	V	Livret A + 0.52	3,520	V	Livret A + 0.52	3,900	A-1	EUR	19 565,91	52 625,20
SCALIS	2007	P		CDC	236 775,56	108 517,05	6,67	A	V	Livret A + 0.52	3,520	V	Livret A + 0.52	3,790	A-1	EUR	4 572,53	12 542,16
SCALIS	2007	P		CDC	315 421,75	144 561,54	6,00	A	V	Livret A + 0.52	3,520	V	Livret A + 0.52	4,180	A-1	EUR	6 600,48	16 708,11
SCALIS	2007	P		CDC	540 697,09	156 327,69	6,83	A	V	Livret A + 0.52	3,520	V	Livret A + 0.52	5,180	A-1	EUR	8 998,18	18 068,01
SCALIS	2007	P		CDC	33 121,65	21 537,06	12,17	A	V	Livret A + 1.2	4,200	V	Livret A + 1.2	3,030	A-1	EUR	687,07	1 132,84
SCALIS	2007	P		CDC	552 296,67	295 359,66	8,08	A	V	Livret A + 0.52	3,520	V	Livret A + 0.52	3,580	A-1	EUR	11 390,15	25 125,40
SCALIS	2007	P		CDC	193 546,84	103 505,84	8,08	A	V	Livret A + 0.52	3,520	V	Livret A + 0.52	3,580	A-1	EUR	3 991,57	8 804,94
SCALIS	2017	P		CDC	579 136,96	413 681,64	8,58	T	V	Inflation Livret A + 1.1	0,430	V	Inflation Livret A + 1.1	1,290	A-1	EUR	4 982,17	40 820,90
SCALIS	2017	P		CDC	58 422,05	41 731,29	8,58	T	V	Inflation Livret A + 1.1	0,430	V	Inflation Livret A + 1.1	1,290	A-1	EUR	502,59	4 117,93
SCALIS	2017	P		CDC	36 746,24	26 248,09	8,58	T	V	Inflation Livret A + 1.1	0,430	V	Inflation Livret A + 1.1	1,290	A-1	EUR	316,12	2 590,09
SCALIS	2017	P		CDC	215 632,75	154 027,96	8,58	T	V	Inflation Livret A + 1.1	0,430	V	Inflation Livret A + 1.1	1,290	A-1	EUR	1 855,03	15 199,04
SCALIS	2017	P		CDC	292 383,36	208 851,49	8,58	T	V	Inflation Livret A + 1.1	0,430	V	Inflation Livret A + 1.1	1,290	A-1	EUR	2 515,29	20 608,87
SCALIS	2017	P		CDC	306 438,03	218 890,86	8,58	T	V	Inflation Livret A + 1.1	0,430	V	Inflation Livret A + 1.1	1,290	A-1	EUR	2 636,21	21 599,51
SCALIS	2017	P		CDC	93 422,99	66 732,70	8,58	T	V	Inflation Livret A + 1.1	0,430	V	Inflation Livret A + 1.1	1,290	A-1	EUR	803,69	6 584,99
SCALIS	2017	P		CDC	121 228,64	54 121,52	8,58	T	V	Inflation Livret A + 1.1	0,430	V	Inflation Livret A + 1.1	1,310	A-1	EUR	662,46	5 340,56
SCALIS	2017	P		CDC	156 083,38	111 491,43	8,58	T	V	Inflation Livret A + 1.1	0,430	V	Inflation Livret A + 1.1	1,290	A-1	EUR	1 342,75	11 001,66
SCALIS	2017	P		CDC	87 157,67	62 257,34	8,58	T	V	Inflation Livret A + 1.1	0,430	V	Inflation Livret A + 1.1	1,290	A-1	EUR	749,78	6 143,38
SCALIS	2017	P		CDC	199 083,18	142 206,54	8,58	T	V	Inflation Livret A + 1.1	0,430	V	Inflation Livret A + 1.1	1,290	A-1	EUR	1 712,67	14 032,52
SCALIS	2017	P		CDC	769 036,76	622 487,87	13,58	T	V	Inflation Livret A + 1.12	0,430	V	Inflation Livret A + 1.12	1,310	A-1	EUR	7 467,01	36 156,33
SCALIS	2017	P		CDC	279 066,44	225 887,07	13,58	T	V	Inflation Livret A + 1.12	0,430	V	Inflation Livret A + 1.12	1,310	A-1	EUR	2 709,62	13 120,34
SCALIS	2017	P		CDC	1 061 099,08	858 894,30	13,58	T	V	Inflation Livret A + 1.12	0,430	V	Inflation Livret A + 1.12	1,310	A-1	EUR	10 302,80	49 887,67
SCALIS	2017	P		CDC	1 174 430,43	950 629,07	13,58	T	V	Inflation Livret A + 1.12	0,430	V	Inflation Livret A + 1.12	1,310	A-1	EUR	11 403,20	55 215,95
SCALIS	2017	P		CDC	675 432,54	563 275,28	15,58	T	V	Inflation Livret A + 1.16	0,440	V	Inflation Livret A + 1.16	1,350	A-1	EUR	6 954,80	27 671,28

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SCALIS	2017	P		CDC	854 206,67	712 363,50	15,58	T	V	Inflation Livret A + 1.16	0,440	V	Inflation Livret A + 1.16	1,350	A-1	EUR	8 795,59	34 995,34
SCALIS	2017	P		CDC	2 199 893,50	1 834 595,67	15,58	T	V	Inflation Livret A + 1.16	0,440	V	Inflation Livret A + 1.16	1,350	A-1	EUR	22 651,86	90 125,76
SCALIS	2019	P		CDC	94 588,90	79 656,28	16,58	A	V	Livret A + 0.8	1,550	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	1 101,57	5 079,50
SCALIS	2019	P		CDC	220 385,50	209 053,75	26,25	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	3 627,45	4 325,48
SCALIS	2019	P		CDC	1 241 646,38	1 168 109,41	22,25	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	20 296,27	25 788,54
SCALIS	2019	P		CDC	285 040,45	264 164,48	22,50	A	V	Livret A + 0.8	1,550	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	3 534,08	7 688,15
SCALIS	2019	P		CDC	754 015,42	703 021,71	22,50	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	12 274,40	19 002,10
SCALIS	2018	P		CDC	1 042 726,77	959 453,03	23,67	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	16 722,49	24 222,79
SCALIS	2018	P		CDC	567 177,74	502 850,29	24,83	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	8 844,07	17 388,88
SCALIS	2018	P		CDC	1 586 718,66	1 483 543,85	26,67	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	25 742,07	30 695,63
SCALIS	2018	P		CDC	495 208,13	459 298,99	26,67	A	V	Livret A + 0.8	1,550	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	6 106,74	10 450,16
SCALIS	2019	P		CDC	109 543,63	100 863,26	18,50	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	1 766,43	3 044,10
SCALIS	2018	P		CDC	705 660,90	644 251,48	20,83	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	2,830	A-1	EUR	18 712,78	16 561,28
SCALIS	2019	P		CDC	579 254,73	547 244,31	23,08	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	9 493,99	11 225,68
SCALIS	2019	P		CDC	485 434,09	456 684,08	22,58	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	7 935,03	10 082,29
SCALIS	2019	P		CDC	317 891,12	299 063,91	22,50	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	5 196,33	6 602,48
SCALIS	2019	P		CDC	525 573,11	496 529,21	23,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	8 614,15	10 185,35
SCALIS	2019	P		CDC	285 944,76	265 002,55	22,17	A	V	Livret A + 0.8	1,550	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	3 545,30	7 712,54
SCALIS	2019	P		CDC	1 030 564,69	969 529,12	22,17	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	16 845,87	21 404,45
SCALIS	2019	P		CDC	993 727,76	930 571,60	21,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	16 196,24	22 148,12
SCALIS	2019	P		CDC	1 171 939,17	1 102 530,64	22,50	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	19 156,81	24 340,75
SCALIS	2018	P		CDC	146 135,40	135 805,65	23,92	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	2,550	A-1	EUR	3 537,83	2 785,79
SCALIS	2019	P		CDC	977 224,79	915 117,47	21,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	15 927,26	21 780,30
SCALIS	2018	P		CDC	509 895,95	417 128,02	12,08	T	V	Livret A + 1.65	0,590	V	Livret A + 1.65	2,130	A-1	EUR	9 291,04	29 492,32
SCALIS	2018	P		CDC	429 842,42	282 342,94	16,08	T	V	Livret A + 1.65	0,590	V	Livret A + 1.65	2,130	A-1	EUR	6 214,38	14 390,98
SCALIS	2018	P		CDC	307 585,18	267 725,78	17,08	T	V	Livret A + 1.65	0,590	V	Livret A + 1.65	2,130	A-1	EUR	5 880,16	12 710,88
SCALIS	2018	P		CDC	1 045 076,96	934 199,67	20,58	T	V	Livret A + 1.65	0,590	V	Livret A + 1.65	2,130	A-1	EUR	20 398,99	35 435,85
SIL 36 STE INTERPROFES.LOG.	1999	P	Const. 13 logts rue des Soupirs	Crédit Foncier	647 877,83	141 704,11	2,50	A	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	F	Taux fixe à 5.5 %	5,490	A-1	EUR	10 098,88	41 911,80
TOTAL GENERAL					61 814 844,18	45 274 480,13											851 203,85	2 565 631,33

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	3 414 755,80
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	4 909 791,67
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	8 324 547,47
Recettes réelles de fonctionnement	II	67 401 054,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	12,35
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
24 H du jeu	150,00	
55 et plus	0,00	oui
A.C.G.C.S.	25 000,00	
A.R.C.A.D.E	300,00	
ACADEMIE DU CENTRE	600,00	
ADAVIM	0,00	oui
ADESI	0,00	oui
ADESLI ASS DEVELOPPEMENT EMPLOI	12 926,75	
ADPEP LES PEP 36 (ASS DEPARTEM.)	520,00	
AERO CLUB CHATEAUROUX-VILLERS	0,00	oui
AGEC EQUINOXE ASS GESTION ESPACES CULTURELS	1 368 000,00	oui
AGEC EQUINOXE ASS GESTION ESPACES CULTURELS - APOLLO	162 000,00	oui
AGIR	0,00	oui
AIKIDO DOJO CHATEAUROUX	495,00	oui
AIR MODELE CHATEAUROUX	970,00	oui
ALC AMICALE LAIQUE CHATEAUROUX	3 630,00	
ALCOOL ASSISTANCE	200,00	
AMERICAN COUNTRY CHATEAUROUX	0,00	oui
AMICALE PETANQUE DE CHATEAUROUX	340,00	oui
ANACR ASSO NAT ANCIENS COMBATTANTS ET AMIS DE LA RESISTANCE	270,00	
ANC.EMPLOYES CIVIL MARTINERIE	100,00	
ANIM'A 3	280,00	oui
AOCF AMICALE ORNITHOLOGIQUE	80,00	oui
APF (ASS.PARALYSES DE FRANCE)	500,00	oui
ARTISIA	300,00	
ASCL SPORTIVE ET CULTURELLE DE LA LOGE	285,00	
ASEM ASS SPORTIVE DES EMPLOYES MUNICIPAUX	270,00	
ASPTT (ASS.SPORTIVE DES PTT) ASS	5 500,00	
ASPTT (ASS.SPORTIVE DES PTT) ASS	84 215,00	oui
ASPTT Basket	0,00	oui
ASPTT Cyclisme	0,00	oui
ASPTT Gymnastique sportive	0,00	oui
ASPTT Handball	0,00	oui
ASPTT Sports et Nature	0,00	oui
ASPTT Volley Ball	0,00	oui
ASS DEPARTEMENTALE PROTECTION CIVILE 36	6 000,00	
ASS PREVENTION ROUTIERE	0,00	oui
ASS SPORTIVE ET CULTURELLE ETOILE CHTX	500,00	
ASS SPORTIVE ET CULTURELLE ETOILE CHTX	12 960,00	oui
ASS SPORTIVE ET CULTURELLE ETOILE CHTX Football	0,00	oui
ASS SPORTIVE ET CULTURELLE ETOILE CHTX Gymnastique	0,00	oui
ASS.SPORT.PREPARATION OLYMPIQUE	400,00	
ASSOC BARDA COMPAGNIE	200,00	
ASSOCIATION CASTELROUSSINE POUR LA GESTION DES CENTRES SOCIAUX	1 698 384,00	oui
ASSOCIATION SPORTIVE QUARTIER DES MARINS	270,00	
ATELIER DE LA POISSONNERIE	300,00	
ATHENA 36 ACADEMY	0,00	oui
AU CŒUR DE TES PATTES	100,00	
AVCC AUTO VELO CLUB	810,00	
Amicale Laïque Châteauroux Gymnastique	0,00	oui
Amicale Loisirs et Détente des Grands Champs	0,00	oui
Amicale des Commissaires de l'Indre Automobile	0,00	oui
Amicale des Sapeurs Pompiers de Châteauroux	0,00	oui
Apprendre Autrement	0,00	oui
Arts Santé Yoga	0,00	oui
Association Atelier du Trad	0,00	oui
Association Athlético Châteauroux	0,00	oui
Association Autour de la Scène	0,00	oui
Association Gymnastique Saint Christophe	0,00	oui
Association Nationale des Retraités	0,00	oui
Association Paroisse des Saints Apôtres	0,00	oui
Association Sportive des Etudiants de Châteauroux	200,00	oui

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Association la Vieille Gaule	0,00	oui
Association les Bouchons d'Amour 36	0,00	oui
Association les Restaurants du Cœur	0,00	oui
BADMINTON CLUB CASTELROUSSIN	2 785,00	oui
BADMINTON CLUB CASTELROUSSIN	700,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DE L'INDRE	0,00	oui
BELLE ETOILE SPORTS ET LOISIRS	300,00	
BELLE ETOILE SPORTS ET LOISIRS	400,00	
BERRY LAIT ASS	2 500,00	
BGE - Indre	0,00	oui
BOUTIQUES DE CHATEAUROUX	10 000,00	
BOXING CLUB CASTEL. LABO FENIOUX	3 500,00	
BOXING CLUB CASTEL. LABO FENIOUX	20 000,00	oui
BOXING CLUB SAVATE DE CHATEAUROUX	0,00	oui
BRENNE PAYS D'AZAY ASS	6 030,75	
CAISSE DES ECOLES	3 000,00	
CERCLE DE L'EPEE ASS	1 000,00	
CERCLE DE L'EPEE ASS	3 645,00	oui
CERCLE HALTEROPHILE DE CHATEAUROUX	250,00	oui
CFDT	0,00	oui
CGC	0,00	oui
CGT	0,00	oui
CHANTS ET DANSES DU BERRY ASS	1 000,00	oui
CHATEAU'ROULE	0,00	oui
CHATEAUROUX BITTOU COMITE DE ASS	26 415,00	
CHATEAUROUX C'ÉTAIT L'AMERIQUE	0,00	oui
CHATEAUROUX FOOTBALL CLUB(Ex. Ass. Les Jeunes de Châteauroux)	1 200,00	oui
CHATEAUROUX METROPOLE FUTSAL CLUB	365,00	oui
CHATEAUROUX METROPOLE FUTSAL CLUB	750,00	
CHATEAUROUX TENNIS CLUB 36 ASS	7 500,00	
CHATEAUROUX TENNIS CLUB 36 ASS	34 000,00	oui
CHATEAUROUX VOLLEY BALL - USL	0,00	oui
CLUB ALPIN FRANCAIS DE L'INDRE	240,00	oui
CLUB ALPIN FRANCAIS DE L'INDRE	1 500,00	
CLUB CANOE KAYAK CHATEAUROUX	1 330,00	oui
CLUB CANOE KAYAK CHATEAUROUX	600,00	
CLUB DE MARCHE DU FONTCHOIR ASS	415,00	oui
CLUB DES AMIS CYCLOS	400,00	
CLUB EDUCATION CANINE DE CHATEAUROUX	240,00	
CLUB GEOLOGIE CHATEAUROUX	600,00	
CLUB PHILATELIQUE INDRE	200,00	
CLUB SUBAQUATIQUE CASTELROUSSIN	2 200,00	oui
CLUB VIVRE EN CŒUR	0,00	oui
CODES 36 (COM.DEP.EDUCATION P)	400,00	
COMITE DE JUMELAGE CHATEAUROUX - OLSZTYN	12 000,00	
COMITE DE JUMELAGE CHATEAUROUX-GUTERSLOH	15 000,00	
COMITE DE L'INDRE DE BASKET	0,00	oui
COMITE DE L'INDRE DE NATATION	0,00	oui
COMITE DE L'INDRE DE PETANQUE	0,00	oui
COMITE DE L'INDRE DE TENNIS	0,00	oui
COMITE FETES DES MARINS	0,00	oui
COMITE FETES QUARTIER ST CHRISTOPHE	650,00	oui
COMPAGNIE BOL D'AIR	200,00	
COMPAGNIE DE LA TABLE RONDE ASS	450,00	
COS COMITE OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL	102 297,36	oui
CREDI EDITIONS ASS	300,00	
CTC 36 - CHATEAUROUX TENNIS CLUB	4 020,00	
Centre d'information des droits des femmes et de la famille	0,00	oui
Chorale l'Air de rien	100,00	
Citoyens d'ici et d'ailleurs	0,00	oui
Croix Rouge française	6 000,00	oui
DARC Danse Art rythme culture ASS	143 125,00	oui
DIABETIQUES DE L'INDRE	200,00	
District de l'Indre de Football	0,00	oui
ECURIE TERRE DU BERRY	1 980,00	oui
EKR FRANCE ASS Elisabeth Kübler Ross	400,00	
ENTENTE CHATEAUROUX GYMNASIQUE	250,00	oui
ENTENTE GRANDS CHAMPS TOUVENT	27 000,00	oui
EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRECARITE	0,00	oui
ESPACE LIBELLULE	100,00	
ESPOIR CLUB LAÏQUE ST CHRISTOPHE	300,00	oui
Elwie Pool	365,00	oui
En Avant CAC	0,00	oui
FEDERATION FRANCAISE FOOTBALL	0,00	oui

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FEDERATION PECHE PROTECTION MILIEU AQUATIQUE	0,00	oui
FESTIVAL DE LA VOIX DE CHATX	17 500,00	
FNACA - FED NAT DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE - COMITE DE CHATEAUROUX	270,00	
FNATH - FED NAT DES ACCIDENTES DU TRAVAIL	100,00	
FNDIRP - DEPORTES ET INTERNES RESISTANTS	100,00	
FOL FEDERATION DES ORGANISATIONS LAÏQUES	4 000,00	oui
FOL FEDERATION DES ORGANISATIONS LAÏQUES	8 000,00	
FOLCLOREE ARTE ASS DE CAPOIRA	450,00	
FONDS DE COOPERATION JEUNESSE	44 500,00	
FOOTBALL CLUB DU FONTCHOIR	0,00	oui
FRANCE ETATS UNIS DE L'INDRE	300,00	
FRANCE LUTTE CONTRE LES MYOPATHIES	100,00	
Force Ouvrière	0,00	oui
GAZELEC SPORTS ASS	500,00	
GEM CAP 36	0,00	oui
GRANDS CHAMPS AMICALE LOISIRS ET DETENTE	970,00	
GROUPE ALPIN MONTAGNE ESCALADE DE L'INDRE	1 620,00	oui
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE TOUVENT ASS	450,00	oui
Groupe Ethique 36	100,00	
INDRE ET MUSIQUE ASS	600,00	
INDRE NATURE	400,00	oui
JAZZ CLUB DU BERRY ASS	300,00	
JAZZMAD	200,00	
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE (JCE)	2 000,00	
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE (JCE)	8 000,00	
JOUONS A CHATEAUROUX ASS	200,00	
JUDO DE CHATEAUROUX ASS	14 850,00	oui
KARATE CLUB DE CHATEAUROUX ASS	2 000,00	oui
KARATE CLUB DE CHATEAUROUX ASS	400,00	
KIPATCH	0,00	oui
KSB Section Volley	0,00	oui
L L L FRANCE (LA LECHE LEAGUE)	150,00	oui
LA BOLITA COMPAGNIE	100,00	
LA BOUINOTTE - Nuit du polar	1 500,00	oui
LA BULLE ROSE	400,00	oui
LA CHARMEE	0,00	oui
LA LUCARNE	3 000,00	
LA TESSELLE FLAMBOYANTE	400,00	
LA TOUR DES GRIFFONS	300,00	
LBC LA BERRICHONNE ATHLETIQUE CLUB	15 000,00	
LBC LA BERRICHONNE ATHLETIQUE CLUB	7 600,00	oui
LBC LA BERRICHONNE CHATX PETANQUE ASS	725,00	oui
LBC LA BERRICHONNE FOOTBALL ASS	295 900,00	oui
LBC LA BERRICHONNE OMNISPORT	0,00	oui
LBC LA BERRICHONNE TENNIS DE TABLE	400,00	
LBC LA BERRICHONNE TENNIS DE TABLE	6 930,00	oui
LE BAZ'ARTS THEATRE	450,00	
LES 3 CRIS	600,00	
LES 3 CRIS	4 000,00	
LES AMIS D'ISRAEL ASS	450,00	
LES AMIS DE MAURICE ROLLINAT ASS	100,00	oui
LES ENFANTS DU SKATE ET DE RIDE DE CHATEAUROUX	750,00	oui
LES ENFANTS DU SKATE ET DE RIDE DE CHATEAUROUX	605,00	
LES FOULEES DE CHATEAUROUX	8 000,00	
LES LAYETTES DU CŒUR	300,00	
LES MARCHEURS EN BERRY	0,00	oui
LES MOUCHEURS DU BERRY	100,00	oui
LES PIRANHAS CHATEAUROUX ASS	700,00	
LES PIRANHAS CHATEAUROUX ASS	700,00	
LES PIRANHAS CHATEAUROUX ASS	4 000,00	oui
LES RANDONNEURS DE CHATEAUROUX	220,00	
LES SABRES DE CHATEAUROUX	3 000,00	oui
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CENTRE	11 108,00	
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	460,00	
LIGUE DU CENTRE FOOTBALL (IFR)	0,00	oui
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	500,00	
LISZTOMANIAS DE CHATEAUROUX	53 900,00	oui
LYLO PROD	200,00	
Les amis des Musées de Châteauroux	0,00	oui
MACADAM 36 ASS	495,00	oui
MAISON DROITS DE L'ENFANT	480,00	oui
MAQUETTE CLUB 36	0,00	oui
MASC MINI AUTO SPORT CASTELROUSSIN	835,00	oui

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MASC MINI AUTO SPORT CASTELROUSSIN	600,00	
MINI NAUTIC	0,00	oui
MISSION LOCALE	0,00	oui
MLC Association Maison des loisirs et de la Culture Belle Isle	159 880,26	oui
MONDOL KHEILA CHATX MUAYTHAI	1 090,00	oui
MOUVEMENT Français PLANNING FAMILIAL	200,00	oui
MUSIQUE AU FIL DE L'INDRE	0,00	oui
MUSIQUE MUNICIPALE CHATEAUROUX	26 739,39	oui
MYCOLOGIQUE DE L'INDRE	80,00	
NAUTIC CLUB CASTELROUSSIN ASS	18 780,00	oui
OBJECTIF/MAP36	100,00	
OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE (ADOCCE)	275,00	
OHDI (Orchestre d'Harmonie Départemental de l'Indre)	0,00	oui
ONAC OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS	100,00	
ORGANISATION ARTISTIQUE PRODUCTION (OAPE PROD)	200,00	
ORIENTATION 36 ASS	250,00	
ORIENTATION 36 ASS	1 980,00	oui
PAS A PAS INDRE ASS	300,00	oui
PORTE- DRAPEAUX CHATX-DEOLS	300,00	
QUESTIONS POUR UN CHAMPION	100,00	
RALLYE MATHEMATIQUE DE L'INDRE	275,00	
RETINA FRANCE	100,00	
ROAD RIDE TEAM	350,00	
RUGBY ATHLETIQUE CLUB CASTELROUSSIN	84,00	oui
RUGBY ATHLETIQUE CLUB CASTELROUSSIN	75 500,00	
SNEMM ASS 209 EME SECTION CHATX	100,00	
SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE L'INDRE	300,00	
SOUVENIR NAPOLEONNIEN	100,00	oui
SPARTAK CHATEAUROUX	365,00	oui
STARS PETANQUE CASTELROUSSINE	725,00	oui
STE DE TIR DE CHATEAUROUX ASS	1 980,00	
Secours populaire	0,00	oui
Société Nationale de Sauvetage en Mer	6 000,00	oui
Société des Courses de Châteauroux	0,00	oui
Spondyl'Asso	0,00	oui
TIR A L'ARC BAS BERRY 1ERE CIE	1 500,00	
TIR A L'ARC BAS BERRY 1ERE CIE	1 800,00	oui
TONNERRE PRODUCTION	0,00	oui
TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX 36	3 150,00	
TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX 36	25 650,00	oui
TROUPE DU RHINOCEROS BLANC	450,00	
Taïchi Chuan du Petit Dragon	0,00	oui
UDAF (Union Départementale Association Familiale de l'Indre)	0,00	oui
UFAC UNION FSE DES ASSO DE COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	270,00	
UFOLEP	7,00	oui
UFOLEP PETANQUE	0,00	oui
UNC UNION NAT COMBATTANTS INDRE CHATEAUROUX DEOLS	270,00	
UNICEF COMITE DE L'INDRE	387,00	oui
UNION COLOMBOPHILE DE CHTX	100,00	
UNION CONSOMMATEURS UFC 36	300,00	
UNION CYCLISTE DE CHATEAUROUX	4 000,00	oui
UNSS (UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE)	0,00	oui
USEP Union Sportive de l'Enseignement du 1er Degré	2 000,00	oui
USEP Union Sportive de l'Enseignement du 1er Degré	9 707,74	
USL ST CHRISTOPHE GYMNASTIQUE	150,00	
Union Syndicale Solidaire - Syndicat Sud	0,00	oui
Union sportive pétanque vieux Châteauroux	0,00	oui
VALENTIN HAUY COMITE DE L'INDRE	100,00	
VISITE MALADES ETS HOSPITALIERS	150,00	
YES WE CAN CAN	1 000,00	
<u>Entreprises</u>		
DELEST GUILLOT	2 500,00	
FRUCHON J.-PH. CHRISTOPHE M.	10 000,00	
JAMET BERTRAND ET LACAILLE ALYNE	2 500,00	
<u>Personnes physiques</u>		
DOCTEUR FRELAT Clémence	5 000,00	
HOUELLEU G.-HOUELLEU A.-DELAVEAU	2 500,00	
LIGUE DU CENTRE DE FOOTBALL	20 000,00	
LOUIS-ROUET	2 500,00	
THIBAUT CAVE	2 500,00	
VERLET	2 500,00	
<u>Autres</u>		

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Agence attractivité de l'Indre	0,00	oui
BARILLA	0,00	oui
CHRISTMANN Caroline	0,00	oui
FRUCHON J.-PH. CHRISTOPHE M.	2 500,00	
Fondation du Patrimoine (Soutien Financier à Notre Dame de Paris)	10 000,00	
HOUELLEU G.-HOUELLEU A.-DELAVEAU	2 500,00	
JAMET BERTRAND ET LACAILLE ALYNE	2 500,00	
PUZZLE Centre	0,00	oui
Société de Tir de Châteauroux	60 000,00	
VERLET	5 000,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
CAF DE L'INDRE	193 534,12	
CPAM	0,00	oui
Education Nationale	0,00	oui
<u>Régions</u>		
CROUS - Antenne du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Châteauroux et Issoudun	0,00	oui
INSPECTION ACADEMIQUE	0,00	oui
LYCEE Rollinat - Argenton	0,00	oui
Écocampus	0,00	oui
<u>Départements</u>		
Collège Rosa Parks	5 000,00	oui
ECOLE ST PIERRE	0,00	oui
Laboratoire d'analyses - Département de l'Indre	17 200,00	
SDIS (Service départemental d'incendie & de secours)	0,00	oui
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u>		
CAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	702 747,65	
CAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	134 939,00	
CAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	250 000,00	
CAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	300 000,00	
CAISSE DES ECOLES	266 000,00	
CAISSE DES ECOLES (DRE)	60 000,00	
CCAS DE CHATEAUROUX	1 532 411,00	oui
CCAS DE CHATEAUROUX (PREVENTION SPECIALISEE)	90 805,46	
CCAS DE CHATEAUROUX (Soutien Banque alimentaire + Resto du cœur)	20 000,00	
CCI CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	30 000,00	
CHAMBRE D'AGRICULTURE	0,00	oui
CHATEAUROUX EVENTS (subvention d'équilibre)	150 000,00	oui
CHATEAUROUX METROPOLE	0,00	oui
CHATEAUROUX METROPOLE	300 000,00	
CHATEAUROUX METROPOLE	100 000,00	
Commune d'Ardentes	0,00	oui
EPIC Office de Tourisme	0,00	oui
MAIRIE DE ST MAUR	0,00	oui
ONF	5 341,98	
OPAC DE L'INDRE	150 000,00	
OPAC DE L'INDRE	166 080,20	
OPAC DE L'INDRE	50 000,00	
Tribunal de Grande Instance	0,00	oui
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	9 371 931,66	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		84,00	0,56	84,56	64,16	2,00	66,16
Adjoint adm	C	7,00	0,56	7,56	3,80	0,00	3,80
Adjoint adm Pal 1Cl	C	22,00	0,00	22,00	20,90	0,00	20,90
Adjoint adm Pal 2Cl	C	27,00	0,00	27,00	18,36	0,00	18,36
Attaché	A	6,00	0,00	6,00	3,80	2,00	5,80
Attaché Pal	A	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,60	0,00	2,60
Rédacteur Pal 1Cl	B	10,00	0,00	10,00	9,70	0,00	9,70
Rédacteur Pal 2Cl	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		139,00	5,48	144,48	123,23	3,80	127,03
Adjoint tech	C	28,00	4,92	32,92	24,67	0,80	25,47
Adjoint tech Pal 1Cl	C	42,00	0,00	42,00	39,00	0,00	39,00
Adjoint tech Pal 2Cl	C	50,00	0,56	50,56	44,56	1,00	45,56
Agent maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent maîtrise Pal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1Cl	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 2Cl	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		43,00	12,60	55,60	48,20	1,00	49,20
Agent Pal ATSEM 1Cl	C	32,00	1,60	33,60	32,00	0,00	32,00
Agent Pal ATSEM 2Cl	C	7,00	11,00	18,00	12,20	1,00	13,20
Assist soc-educatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur j enfant 1 Cl	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		27,00	0,00	27,00	22,60	1,00	23,60
Auxiliaire puér Pal 1Cl	C	15,00	0,00	15,00	14,40	0,00	14,40
Auxiliaire puér Pal 2Cl	C	7,00	0,00	7,00	3,60	1,00	4,60
Cadre de santé 2 Cl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier soins gx CIN	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier soins gx HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puér HCI	A	2,00	0,00	2,00	1,60	0,00	1,60

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Technicien Param Cl sup	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE SPORTIVE (g)		13,00	0,00	13,00	12,90	0,00	12,90
Conseiller APS	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur APS Pal 1 Cl	B	7,00	0,00	7,00	6,90	0,00	6,90
Educateur APS Pal 2 Cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE CULTURELLE (h)		69,00	12,35	81,35	65,69	7,11	72,80
Adj ter patr	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adj ter patr Pal 1 Cl	C	11,00	0,00	11,00	9,70	0,00	9,70
Adj ter patr Pal 2 Cl	C	5,00	0,00	5,00	1,90	0,00	1,90
Assist conserv	B	3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90
Assist conserv Pal 1 Cl	B	5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
Assist conserv Pal 2 Cl	B	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Assist ens art	B	1,00	1,78	2,78	1,75	1,03	2,78
Assist ens art Pal 1 Cl	B	12,00	4,00	16,00	15,15	0,00	15,15
Assist ens art Pal 2 Cl	B	5,00	1,65	6,65	5,55	1,00	6,55
Attaché conserv patr	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Bibliothécaire	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Directeur d'établ.Enseign.Art	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
prof ens art CIN	A	10,00	3,46	13,46	7,88	5,08	12,96
prof ens art HCl	A	7,00	1,46	8,46	7,46	0,00	7,46
FILIERE ANIMATION (i)		32,00	8,28	40,28	32,96	0,00	32,96
Adjoint ter anim	C	13,00	5,15	18,15	13,47	0,00	13,47
Adjoint ter anim pal 2 Cl	C	10,00	3,13	13,13	12,69	0,00	12,69
Animateur	B	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Animateur Pal 1 Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2 Cl	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE POLICE (j)		25,00	0,00	25,00	23,30	0,00	23,30
Brigadier	C	11,00	0,00	11,00	11,30	0,00	11,30
Brigadier chef pal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Chef PM	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur PM	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien brigadier	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		433,00	39,27	472,27	393,84	14,91	408,75

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Ville de Châteauroux - Budget Principal 2003 et + - CA - 2020

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
Wunsch Mylène	Les communes face à l'enjeu après COVID

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
-	OGF	SA	Société	0,00
-	FRERY	SAS	Société	0,00
-	Comité des fêtes des Marins		Association	0,00
Détention d'une part du capital				
-	SCALIS	SA	Société	16,00
-	Caisse d'épargne		Banque	7 640,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	SCALIS		SA HLM	26 567 123,99
-	MAISON DE RETRAITE LA CHARMEE		Maison de retraite	1 229 766,30
-	ANTIN RESIDENCES		SA HLM	0,00
-	SIL 36 STE INTERPROFES.LOG.		SA HLM	141 704,11
-	OPH DE L INDRE		OPH	17 058 479,82
-	CCAS CHATEAUROUX		Autres Struct Pub	277 405,91
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	ACGCS			1 698 384,00
-	Fonds sportifs			89 715,00
-	La Berrichonne Football			295 900,00
-	MLC Belle Isle			159 880,26
-	DARC			143 125,00
-	Caisse des écoles			326 000,00
-	CCAS			1 611 416,46
-	Châteauroux Events			150 000,00
-	COS			90 526,88
-	AGEC			1 530 000,00
-	Rugby athlétique club castelroussin			75 584,00
-	CAF			193 534,12
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre communal d'action sociale		- 20/05/1986		
CE	Caisse des écoles		-		
EPIC	Châteauroux Events		- 16/11/2016		

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement communal	Les Fontaines		- 14/11/2011	21360044801002		Oui
Lotissement communal	Le Nôtre		- 18/11/2013	21360044801010		Oui
Lotissement communal	La Loge		- 14/11/2018	21360044801028		Oui
Lotissement communal	Les Frères Pichette		- 12/02/2020	21360044801044		Oui
Lotissement communal	Bitray tranche 1		- 12/02/2020	21360044801051		Oui
Lotissement communal	Bitray tranche 2		- 15/12/2020	21360044801069		Oui
Lotissement communal	Notz Vernusse tranche 1		- 15/12/2020	21360044801077		Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Service divers TVA	Service divers TVA		-	SPA

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 071 205,04	20 238 728,14	5 820 363,59	6 012 113,31
RECETTES	32 071 205,04	18 984 244,02	8 244 922,60	4 842 038,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 358 192,06	59 112 275,21	0,00	8 245 916,85
RECETTES	67 371 192,06	67 994 016,77	0,00	-622 824,71

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : VILLE LOT FONTAINES / N°SIRET : 21360044801002				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	58 650,00	0,00	0,00	58 650,00
RECETTES	58 650,00	28 567,60	0,00	30 082,40
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	58 650,00	28 567,60	0,00	30 082,40
RECETTES	58 650,00	33 511,73	0,00	25 138,27

BUDGET : VILLE LOT LE NOTRE / N°SIRET : 21360044801010				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	61 876,20	0,00	0,00	61 876,20
RECETTES	61 876,20	1 787,25	0,00	60 088,95
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	68 389,59	8 262,89	0,00	60 126,70
RECETTES	68 389,59	0,00	0,00	68 389,59

BUDGET : VILLE LOT LA LOGE / N°SIRET : 21360044801028				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	142 661,93	100 891,23	0,00	41 770,70
RECETTES	142 661,93	123 764,85	0,00	18 897,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	143 015,80	124 109,95	0,00	18 905,85
RECETTES	143 015,80	126 598,83	0,00	16 416,97

BUDGET : VILLE LOT LES FRERES PICHETTE / N°SIRET : 21360044801044				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	622 430,52	555 142,07	0,00	67 288,45
RECETTES	622 430,52	500 000,00	0,00	122 430,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	622 430,52	555 142,07	62 554,87	4 733,58
RECETTES	622 430,52	555 142,07	0,00	67 288,45

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 956 823,69	20 894 761,44	5 820 363,59	6 241 698,66
RECETTES	32 956 823,69	19 638 363,72	8 244 922,60	5 073 537,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	68 250 677,97	59 828 357,72	62 554,87	8 359 765,38
RECETTES	68 263 677,97	68 709 269,40	0,00	-445 591,43
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	101 207 501,66	80 723 119,16	5 882 918,46	14 601 464,04
TOTAL GENERAL DES RECETTES	101 220 501,66	88 347 633,12	8 244 922,60	4 627 945,94

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 956 823,69	20 894 761,44	5 820 363,59	6 241 698,66
RECETTES	32 956 823,69	19 638 363,72	8 244 922,60	5 073 537,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	68 250 677,97	59 828 357,72	62 554,87	8 359 765,38
RECETTES	68 263 677,97	68 709 269,40	0,00	-445 591,43
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	101 207 501,66	80 723 119,16	5 882 918,46	14 601 464,04
TOTAL GENERAL DES RECETTES	101 220 501,66	88 347 633,12	8 244 922,60	4 627 945,94

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	67 252 000,00	-3,04	19,15	0,00	12 878 758,00	-3,04
TFPB	56 318 000,00	0,93	27,61	0,00	15 549 400,00	0,93
TFPNB	146 800,00	-2,91	72,83	0,00	106 914,00	-2,91
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

9 : Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2020 - budget annexe lotissement communal la Loge

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-5, L.2311-6, R.2311-11 à 14 et L.1612-14 ;

Vu les résultats figurant au compte administratif du budget annexe du lotissement communal La Loge de l'exercice 2020 approuvé ce même jour :

Section de fonctionnement :

Résultat reporté de 2019 sur 2020 : 0,00 €

Excédent de fonctionnement 2020 : 2 488,88 €

Soit excédent cumulé : 2 488,88 €

Section d'investissement :

Déficit reporté de 2019 sur 2020 : 10 883,69 €

Excédent d'investissement 2020 : 22 873,62 €

Soit excédent cumulé : 11 989,93 €

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter les résultats cumulés de la section de fonctionnement et de la section d'investissement comme suit :

Affectation du solde de fonctionnement à l'excédent reporté : 2 488,88 € (ligne R002)

Affectation du solde d'investissement à l'excédent reporté : 11 989,93 € (ligne R001)

Le résultat sera repris dans la prochaine décision modificative du budget annexe du lotissement communal La Loge de l'exercice 2021.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

VILLE DE CHATEAUROUX
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA LOGE

RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020

Section de fonctionnement				Recettes	Dépenses			
Excédent	de l'exercice	n	2020	2 488,88	=	126 598,83	-	124 109,95
Report	Excédent	n-1	2019	0,00	D002 ou R002			
Résultat de clôture		Excédent		<u>2 488,88</u>				
		(Résultat à affecter)						

Section d'investissement				Recettes	Dépenses			
Excédent	de l'exercice	n	2020	22 873,62	=	123 764,85	-	100 891,23
Report	Déficit	n-1	2019	- 10 883,69	D001 ou R001			
Résultat de clôture		Excédent		<u>11 989,93</u>				

Résultat brut de l'exercice 2020	Excédent	2020	25 362,50	=	<u>250 363,68</u>	-	<u>225 001,18</u>
Reprise résultat de l'exercice 2019	Déficit	2019	<u>- 10 883,69</u>				
Résultat net de l'exercice 2020	Excédent		<u>14 478,81</u>				

Restes à Réaliser au	31/12/2020	à reprendre au BS	2021
		+	0,00
		-	0,00
			<u>0,00</u>
			report dépenses investissement engagées
			11 989,93
			D001 ou R001
			0,00
			Besoin de financement
			Autofinancement

NOTA: L'excédent de Fonctionnement constitue le résultat à affecter au cours de l'exercice suivant.

Il peut servir :

- soit à engager de nouvelles dépenses au B S
- soit à rembourser des emprunts par anticipation
- soit à diminuer le montant des emprunts restant à réaliser.

Dans le cas de figure, sur les **2 488,88 €** disponibles, **2 488,88 €** sont affectés à l'autofinancement des dépenses d'investissement.

Le reliquat de **0,00 €** sera repris à la section de fonctionnement du budget supplémentaire **R002** de l'exercice 2021 pour permettre de :

- financer les restes à payer de l'exercice 2020 pour : 0,00 €
- ajuster les crédits ouverts au budget primitif 2021 pour : **0,00 €**

10 : Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2020 - budget annexe lotissement communal le Nôtre

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-5, L.2311-6, R.2311-11 à 14 et L.1612-14 ;

Vu les résultats figurant au compte administratif du budget annexe du lotissement communal Le Nôtre de l'exercice 2020 approuvé ce même jour :

Section de fonctionnement :

Excédent reporté de 2019 sur 2020 : 1 005,10 €

Déficit de fonctionnement 2020 : 8 262 ,89 €

Soit déficit cumulé : 7 257,79 €

Section d'investissement :

Déficit reporté de 2019 sur 2020 : 1 787,25 €

Excédent d'investissement 2020 : 1 787,25 €

Soit résultat cumulé : 0,00 €

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter les résultats cumulés de la section de fonctionnement comme suit :

Affectation du solde de fonctionnement au déficit reporté : 7 257,79 € (ligne budgétaire D002)

Aucune affectation à la section d'investissement.

Le résultat sera repris dans la prochaine décision modificative du budget annexe du lotissement communal Le Nôtre de l'exercice 2021.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

VILLE DE CHATEAUROUX
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE NOTRE

RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020

Section de fonctionnement			Recettes	Dépenses		
Déficit	de l'exercice	n	2020	- 8 262,89 =	0,00 -	8 262,89
Report	Excédent	n-1	2019	<u>1 005,10</u> D002 ou R002		
Résultat de clôture				- 7 257,79		
(Résultat à affecter)						

Section d'investissement			Recettes	Dépenses		
Excédent	de l'exercice	n	2020	1 787,25 =	1 787,25 -	0,00
Report	Déficit	n-1	2019	<u>- 1 787,25</u> D001 ou R001		
Résultat de clôture				0,00		

Résultat brut de l'exercice 2020	Déficit	2020	- 6 475,64	=	<u>1 787,25</u>	-	<u>8 262,89</u>
Reprise résultat de l'exercice 2019	Déficit	2019	<u>- 782,15</u>				
Résultat net de l'exercice 2020	Déficit		- 7 257,79				

Restes à Réaliser au	31/12/2020	à reprendre au BS	2021
	RAR Dépenses	+	0,00 report dépenses investissement engagées
	RAR Recettes	-	<u>0,00</u>
	Solde RAR à financer		0,00
	Excédent	reporté	0,00 D001 ou R001
	Besoin de financement		0,00 compte 1068
	Autofinancement		

NOTA: L'excédent de Fonctionnement constitue le résultat à affecter au cours de l'exercice suivant.

Il peut servir :

- soit à engager de nouvelles dépenses au B S
- soit à rembourser des emprunts par anticipation
- soit à diminuer le montant des emprunts restant à réaliser.

Dans le cas de figure, sur les **-7 257,79 €** disponibles, **0,00 €** sont affectés à l'autofinancement des dépenses d'investissement.

Le reliquat de **-7 257,79 €** sera repris à la section de fonctionnement du budget supplémentaire **D002** de l'exercice 2021 pour permettre de :

- financer les restes à payer de l'exercice 2020 pour : 0,00 €
- ajuster les crédits ouverts au budget primitif 2021 pour : **- 7 257,79 €**

11 : Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2020 - budget annexe lotissement communal les Fontaines

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-5, L.2311-6, R.2311-11 à 14 et L.1612-14 ;

Vu les résultats figurant au compte administratif du budget annexe du lotissement communal Les Fontaines de l'exercice 2020 approuvé ce même jour :

Section de fonctionnement :

Résultat reporté de 2019 sur 2020: 0,00 €
Excédent de fonctionnement 2020 : 4 944,13 €
Soit excédent cumulé : 4 944,13 €

Section d'investissement :

Résultat reporté de 2019 sur 2020 : 0,00 €
Excédent d'investissement 2020 : 28 567,60 €
Soit excédent cumulé : 28 567,60 €

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter les résultats cumulés de la section de fonctionnement et de la section d'investissement comme suit :

Affectation du solde de fonctionnement à l'excédent reporté : 4 944,13 € (ligne R002)

Affectation du solde d'investissement à l'excédent reporté : 28 567,60 € (ligne R001)

Le résultat sera repris dans la prochaine décision modificative du budget annexe du lotissement communal Les Fontaines de l'exercice 2021.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

VILLE DE CHATEAUROUX
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES FONTAINES

RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020

Section de fonctionnement				Recettes	Dépenses			
Excédent	de l'exercice	n	2020	4 944,13	=	33 511,73	-	28 567,60
Report	Excédent	n-1	2019	0,00	D002 ou R002			
Résultat de clôture	(Résultat à affecter)	Excédent		4 944,13				

Section d'investissement				Recettes	Dépenses			
Excédent	de l'exercice	n	2020	28 567,60	=	28 567,60	-	0,00
Report	Excédent	n-1	2019	0,00	D001 ou R001			
Résultat de clôture		Excédent		28 567,60				

Résultat brut de l'exercice 2020	Excédent	2020	33 511,73	=	62 079,33	-	28 567,60
Reprise résultat de l'exercice 2019	Excédent	2019	0,00				
Résultat net de l'exercice 2020	Excédent		33 511,73				

Restes à Réaliser au	31/12/2020	à reprendre au BS	2021
		+	0,00 report dépenses investissement engagées
		-	0,00
			0,00
	Excédent	reporté	28 567,60 D001 ou R001
	Besoin de financement		0,00 compte R1068
	Autofinancement		

NOTA: L'excédent de Fonctionnement constitue le résultat à affecter au cours de l'exercice suivant.

Il peut servir :

- soit à engager de nouvelles dépenses au B S
- soit à rembourser des emprunts par anticipation
- soit à diminuer le montant des emprunts restant à réaliser.

Dans le cas de figure, sur les **4 944,13 €** disponibles, **0,00 €** sont affectés à l'autofinancement des dépenses d'investissement.

Le reliquat de **4 944,13 €** sera repris à la section de fonctionnement du budget supplémentaire **R002** de l'exercice 2021 pour permettre de :

- financer les restes à payer de l'exercice 2020 pour : 0,00 €
- ajuster les crédits ouverts au budget primitif 2021 pour : **4 944,13 €**

12 : Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2020 - budget annexe lotissement communal les frères Pichette

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-5, L.2311-6, R.2311-11 à 14 et L.1612-14 ;

Vu les résultats figurant au compte administratif du budget annexe du lotissement communal Les Frères Pichette de l'exercice 2020 approuvé ce même jour :

Section de fonctionnement :

Résultat reporté de 2019 sur 2020 : 0,00 €

Résultat de fonctionnement 2020 : 0,00 €

Soit résultat cumulé : 0,00 €

Section d'investissement :

Résultat reporté de 2019 sur 2020 : 0,00 €

Déficit d'investissement 2020 : 55 142,07 €

Soit déficit cumulé : 55 142,07 €

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter les résultats cumulés de la section de fonctionnement et de la section d'investissement comme suit :

Aucune affectation pour la section de fonctionnement

Affectation du solde d'investissement au déficit reporté : 55 142,07 € (ligne D001)

Le résultat sera repris dans la prochaine décision modificative du budget annexe du lotissement communal Les Frères Pichette de l'exercice 2021.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

VILLE DE CHATEAUROUX
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES FRERES PICHETTE

RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020

Section de fonctionnement				Recettes	Dépenses
Excédent	de l'exercice	n	2020	0,00	= 555 142,07 - 555 142,07
Report	Excédent	n-1	2019	0,00	D002 ou R002
Résultat de clôture		Excédent		0,00	
	(Résultat à affecter)				

Section d'investissement				Recettes	Dépenses
Déficit	de l'exercice	n	2020	- 55 142,07	= 500 000,00 - 555 142,07
Report	Excédent	n-1	2019	0,00	D001 ou R001
Résultat de clôture		Déficit		- 55 142,07	

Résultat brut de l'exercice 2020	Déficit	2020	- 55 142,07	=	1 055 142,07	-	1 110 284,14
Reprise résultat de l'exercice 2019	Excédent	2019	0,00				
Résultat net de l'exercice 2020	Déficit		- 55 142,07				

Restes à Réaliser au	31/12/2020	à reprendre au BS	2021
	RAR Dépenses	+	62 554,87 report dépenses investissement engagées
	RAR Recettes	-	0,00
	Solde RAR à financer		62 554,87
	Déficit	reporté	- 55 142,07 D001 ou R001
	Besoin de financement		117 696,94
	Autofinancement		

NOTA: L'excédent de Fonctionnement constitue le résultat à affecter au cours de l'exercice suivant.

Il peut servir :

- soit à engager de nouvelles dépenses au B S
- soit à rembourser des emprunts par anticipation
- soit à diminuer le montant des emprunts restant à réaliser.

Dans le cas de figure, sur les **0,00 €** disponibles, **0,00 €** sont affectés à l'autofinancement des dépenses d'investissement.

Le reliquat de **0,00 €** sera repris à la section de fonctionnement du budget supplémentaire **D002** de l'exercice 2021 pour permettre de :

- financer les restes à payer de l'exercice 2020 pour : **0,00 €**
- ajuster les crédits ouverts au budget primitif 2021 pour : **0,00 €**

13 : Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2020 - budget principal de la commune de Châteauroux

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-5, L.2311-6, R.2311-11 à 14 et L.1612-14 ;

Vu les résultats figurant au compte administratif du budget principal de la Commune de Châteauroux de l'exercice 2020 approuvé ce même jour :

Section de fonctionnement :

Résultat reporté de 2019 sur 2020 : 0,00 €

Excédent de fonctionnement 2020 : 8 881 741,56 €

Soit excédent cumulé : 8 881 741,56 €

Section d'investissement :

Déficit reporté de 2019 sur 2020 : 3 442 296,55 €

Déficit d'investissement 2020 : 1 254 484,12 €

Soit Déficit cumulé : 4 696 780,67 €

Considérant les restes à réaliser de la section d'investissement s'élevant en dépenses à 5 820 363,59 € et en recettes à 8 244 922,60 €, le besoin de financement de la section d'investissement se situe à 2 272 221,66 € (4 696 780,67 + 5 820 363,59 – 8 244 922,60).

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement

comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 2 272 221,66 €

(Compte 1068)

Affectation du solde de fonctionnement à l'excédent reporté : 6 609 519,90 €

(Ligne budgétaire R002).

Affectation du solde d'investissement au déficit reporté : 4 696 780,67 €

(Ligne budgétaire D001).

Ce résultat sera repris dans la prochaine décision modificative de l'exercice 2021 du budget principal de la Commune de Châteauroux.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

VILLE DE CHATEAUROUX
BUDGET GENERAL

RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020

Section de fonctionnement				Recettes	Dépenses
Excédent	de l'exercice	n	2020	8 881 741,56	= 67 994 016,77 - 59 112 275,21
Report	Excédent	n-1	2019	0,00	D002 ou R002
Résultat de clôture		Excédent		<u>8 881 741,56</u>	
		(Résultat à affecter)			

Section d'investissement				Recettes	Dépenses
Déficit	de l'exercice	n	2020	- 1 254 484,12	= 18 984 244,02 - 20 238 728,14
Report	Déficit	n-1	2019	- 3 442 296,55	D001 ou R001
Résultat de clôture		Déficit		<u>- 4 696 780,67</u>	

Résultat brut de l'exercice 2020	Excédent	2020	7 627 257,44	=	<u>86 978 260,79</u>	-	<u>79 351 003,35</u>
Reprise résultat de l'exercice 2019	Déficit	2019	- 3 442 296,55				
Résultat net de l'exercice 2020	Excédent		<u>4 184 960,89</u>				

Restes à Réaliser au	31/12/2020	à reprendre au BS	2021
		+	5 820 363,59 report dépenses investissement engagées
		-	8 244 922,60 report recettes investissement engagées
			<u>- 2 424 559,01</u>
		Déficit reporté	- 4 696 780,67 D001 ou R001
		Besoin de financement	2 272 221,66
		Autofinancement	

NOTA : L'excédent de Fonctionnement constitue le résultat à affecter au cours de l'exercice suivant.
Il peut servir :

- soit à engager de nouvelles dépenses au B S
- soit à rembourser des emprunts par anticipation
- soit à diminuer le montant des emprunts restant à réaliser.

Dans le cas de figure, sur les **8 881 741,56 €** disponibles, **2 272 221,66 €** sont affectés à l'autofinancement des dépenses d'investissement.

Le reliquat de **6 609 519,90 €** sera repris à la section de fonctionnement du budget supplémentaire de l'exercice 2021 pour permettre de :

- financer les restes à payer de l'exercice	2020	pour :	0,00 €
- ajuster les crédits ouverts au budget primitif	2021	pour :	6 609 519,90 €

14 : Décision modificative n°1 - exercice 2021 - budget annexe lotissement communal le Nôtre

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu le Budget Primitif 2021 adopté par le Conseil municipal le 15 décembre 2020 ;

Vu les résultats du compte administratif 2020 ;

Considérant que la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement Le Nôtre de la Ville de Châteauroux soumis à votre approbation a pour objet de reprendre les résultats 2020 ;

Il vous est proposé de procéder aux ajustements suivants :

Fonctionnement			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
75	7552	Prise en charge du déficit par le budget principal	7 257,79
Total des recettes réelles			7 257,79
Total des recettes de fonctionnement			7 257,79
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	7 257,79
Total des dépenses réelles			7 257,79
Total des dépenses de fonctionnement			7 257,79

L'équilibre de la section de fonctionnement est ainsi conservé.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement communal Le Nôtre.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

15 : Décision modificative n°1 - exercice 2021 - budget annexe lotissement communal Bitray tranche 1

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu le Budget Primitif 2021 adopté par le Conseil municipal le 15 décembre 2020 ;

Vu les résultats du compte administratif 2020 ;

Considérant que la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement communal Bitray tranche 1 de la commune de Châteauroux soumis à votre approbation a pour objet de reprendre les résultats 2020 ;

Il vous est proposé de procéder aux ajustements suivants :

Fonctionnement			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
042	71355	Variation stock terrains aménagés	30 000,00
Total des recettes d'ordre			30 000,00
Total des recettes de fonctionnement			30 000,00
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
011	605	Achats de matériel, équipements et travaux	30 000,00
Total des dépenses réelles			30 000,00
Total des dépenses de fonctionnement			30 000,00

L'équilibre de la section de fonctionnement est ainsi conservé.

Investissement			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
16	168741	Autres dettes communes membres du GFP	30 000,00
Total des recettes réelles			30 000,00
Total des recettes d'investissement			30 000,00
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
040	3555	Variation stock terrains aménagés	30 000,00
Total des dépenses d'ordre			30 000,00
Total des dépenses d'investissement			30 000,00

L'équilibre de la section d'investissement est ainsi également conservé.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement communal Bitray tranche 1.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

16 : Décision modificative n°1 - exercice 2021 - budget annexe lotissement communal les Fontaines

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu le Budget Primitif 2021 adopté par le Conseil municipal le 15 décembre 2020 ;

Vu les résultats du compte administratif 2020 ;

Considérant que la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement communal Les Fontaines de la commune de Châteauroux soumis à votre approbation a pour objet de reprendre les résultats 2020 ;

Il vous est proposé de procéder aux ajustements suivants :

Fonctionnement			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	4 944,13
Total des recettes réelles			4 944,13
Total des recettes de fonctionnement			4 944,13
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
023	023	Virement à la section d'investissement	4 944,13
Total des dépenses d'ordre			4 944,13
Total des dépenses de fonctionnement			4 944,13

L'équilibre de la section de fonctionnement est ainsi conservé.

Investissement			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
001	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	28 567,60
Total des recettes réelles			28 567,60
021	021	Virement de la section de fonctionnement	4 944,13
Total des recettes d'ordre			4 944,13
Total des recettes d'investissement			33 511,73

La section d'investissement présentant un excédent et n'ayant plus aucun remboursement à effectuer au budget principal, il n'est pas nécessaire de l'équilibrer.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement communal Les Fontaines.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

17 : Décision modificative n°1 - exercice 2021 - budget annexe lotissement communal les frères Pichette

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu le Budget Primitif 2021 adopté par le Conseil municipal le 15 décembre 2020 ;

Vu les résultats du compte administratif 2020 ;

Considérant que la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement communal Les Frères Pichette de la commune de Châteauroux soumis à votre approbation a pour objet de reprendre les résultats 2020 ;

Il vous est proposé de procéder aux ajustements suivants :

Fonctionnement			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
042	71355	Variation stocks terrains aménagés	72 554,87
Total des recettes d'ordre			72 554,87
Total des recettes de fonctionnement			72 554,87
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
011	6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager) - Reports	1 290,00
011	605	Achats de matériel, équipements et travaux - Reports	61 264,87
011	605	Achats de matériel, équipements et travaux	10 000,00
Total des dépenses réelles			72 554,87
Total des dépenses de fonctionnement			72 554,87

L'équilibre de la section de fonctionnement est ainsi conservé.

Investissement			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
16	168741	Autres dettes communes membres du GFP	127 696,94
Total des recettes réelles			127 696,94
Total des recettes d'investissement			127 696,94
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
001	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	55 142,07
Total des dépenses réelles			55 142,07
040	3555	Variation stocks terrains aménagés	72 554,87
Total des dépenses d'ordre			72 554,87
Total des dépenses d'investissement			127 696,94

L'équilibre de la section d'investissement est ainsi également conservé.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement communal Les Frères Pichette.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

18 : Décision modificative n°2 - exercice 2021 - budget principal de la commune de Châteauroux

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu le Budget Primitif adopté par le Conseil municipal le 15 décembre 2020 ;

Vu les résultats du compte administratif 2020 ;

Considérant que la décision modificative n°2 de l'exercice 2020 du budget principal soumis à votre approbation a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice 2020, les reports de l'exercice précédent (restes à réaliser) ;

Considérant qu'il convient également de réaliser certaines opérations non prévues lors de l'adoption du budget primitif et la décision modificative n°1 ;

Il convient d'apporter les ajustements suivants au budget principal de la Ville de Châteauroux :

FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	6 609 519,90
70	70383	Redevance de stationnement	-44 500,00
70	70384	Forfait de post-stationnement	-20 000,00
70	7067	Redevances services périscolaires et enseignement	-95 000,00
73	73111	Impôts directs locaux	1 082 847,00
73	73221	FNGIR	742,00
74	7411	Dotations forfaitaire	-83 997,00
74	74123	Dotations de solidarité urbaine	188 626,00
74	74127	Dotations nationales de péréquation	3 146,00
74	74718	Participations - Autres	24 768,00
74	7478	Participation autres organismes	15 000,00
74	74834	Etat – Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	789 035,00
74	74835	Etat – Compensation au titre des exonérations de taxe d’habitation	-1 800 000,00
77	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	2 620,00
77	7788	Produits exceptionnels divers	4 947,36
Sous-total des recettes réelles			6 677 754,26
Total des recettes de fonctionnement			6 677 754,26
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
011	60621	Combustible	29 300,00
011	60623	Alimentation	47 400,00
011	60636	Vêtements de travail	22 127,00
011	6065	Livres, disques, cassettes....(bibliothèques et médiathèques)	15 000,00
011	6068	Autres matières et fournitures	25 306,00
011	611	Contrats de prestations de services	10 537,00
011	6135	Locations mobilières	2 620,00
011	61521	Entretien et réparations sur biens immobiliers - Terrains	5 342,00
011	6156	Maintenance	12 065,00
011	617	Etudes et recherches	11 500,00
011	6228	Rémunérations d’intermédiaires et honoraires divers	94 398,00
011	62876	Remboursement s de frais au GFP de rattachement	35 950,00
011	6288	Divers	3 000,00
012	6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	-20 269,67
012	6218	Autre personnel extérieur	-20 000,00
014	739118	Autres reversements de fiscalité	10 000,00
65	6518	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires - Autres	-3 000,00
65	6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	7 257,79
65	6574	Subvention de fonctionnement	209 194,00
65	65888	Autres charges diverses de la gestion courante	1 500,00
65	657362	Subvention de fonctionnement - CCAS	16 803,00
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	27 707,29

67	678	Autres charges exceptionnelles	12 398,00
		Sous-total des dépenses réelles	556 135,41
023	023	Virement à la section d'investissement	5 975 601,74
042	6811	Dotations aux amortissements	146 017,11
		Sous total des dépenses d'ordre	6 121 618,85
		Total des dépenses de fonctionnement	6 677 754,26

L'équilibre de la section de fonctionnement est ainsi préservé.

INVESTISSEMENT			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
		Report recettes 2020	8 244 922,60
024	024	Produits des cessions d'immobilisations	121 818,83
10	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 272 221,66
13	1318	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - Autres	3 749,90
16	1641	Emprunts en euros	-4 264 630,01
21	2128	Autres agencements et aménagements de terrains	69 268,00
23	2313	Constructions	1 391,46
27	27638	Autres créances immobilisées - autres établissements publics	14 477,46
45	4542	Travaux effectués d'office pour le compte de tiers - Recettes	2 000,00
		Sous-total des recettes réelles	6 465 219,90
040	28128	Amortissements des biens	89 839,97
040	28158	Amortissements des biens	51 239,52
040	28184	Amortissements des biens	4 937,62
041	238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	50 000,00
021	021	Virement de la section de fonctionnement	5 975 601,74
		Sous-total des recettes d'ordre	6 171 618,85
		Total des recettes d'investissement	12 636 838,75
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
		Report dépenses 2020	5 820 363,59
001	001	Solde exécution de la section d'investissement reporté	4 696 780,67
10	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (apurement compte 1069)	668 298,32
20	2031	Frais d'études	26 900,00
20	2051	Concessions et droits similaires	5 260,00
204	2041512	Subventions groupements de collectivités et collectivités à statut particulier - Bâtiments et installations	25 000,00
204	2041641	Subventions établissements et services rattachés à caractère industriel et commercial - Biens mobiliers, matériel et études	-39 046,00
204	20422	Subventions aux personnes de droit privé – Bâtiments et installations	401 849,00

21	2115	Terrains bâtis	590 000,00
21	2152	Installations, matériel et outillage techniques – Installations de voirie	50 000,00
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	550 494,00
21	2182	Matériel de transport	25 000,00
21	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	16 500,00
21	2188	Restitution ligne achat matériel pour les cimetières	32 503,90
21	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 000,00
21	21578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00
23	2312	Terrains	243 000,00
23	2313	Constructions	149 624,00
23	2315	Installations, matériel et outillage techniques	-1 044 205,00
27	27638	Créances autres établissements publics	349 516,27
45	4541	Travaux effectués d'office pour le compte de tiers - Dépenses	2 000,00
Sous-Total des dépenses réelles			12 586 838,75
041	2313	Récupération avances sur marchés	50 000,00
Sous-Total des dépenses d'ordre			50 000,00
Total des dépenses d'investissement			12 636 838,75

La section d'investissement garde également son équilibre.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver cette décision modificative n°2 du Budget principal.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

19 : Décision modificative n°1 - exercice 2021 - budget annexe lotissement communal la Loge

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu le Budget Primitif 2021 adopté par le Conseil municipal le 15 décembre 2020 ;

Vu les résultats du compte administratif 2020 ;

Considérant que la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement La Loge de la commune de Châteauroux soumis à votre approbation a pour objet de reprendre les résultats 2020 ;

Il vous est proposé de procéder aux ajustements suivants :

Fonctionnement			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
002	002	Résultat de la section de fonctionnement reporté	2 488,88
Total des recettes réelles			2 488,88
Total des recettes de fonctionnement			2 488,88
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
65	65888	Charges diverses de gestion courante	1,35
Total des dépenses réelles			1,35
023	023	Virement à la section d'investissement	2 487,53
Total des dépenses d'ordre			2 487,53
Total des dépenses de fonctionnement			2 488,88

L'équilibre de la section de fonctionnement est ainsi conservé.

Investissement			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
001	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	11 989,93
Total des recettes réelles			11 989,93
021	021	Virement de la section de fonctionnement	2 487,53
Total des recettes d'ordre			2 487,53
Total des recettes d'investissement			14 477,46
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
16	168741	Autres dettes communes membres du GFP	14 477,46
Total des dépenses réelles			14 477,46
Total des dépenses d'investissement			14 477,46

L'équilibre de la section d'investissement est ainsi également conservé.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement communal La Loge.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

20 : Décision modificative n°1 - exercice 2021 - budget annexe lotissement communal Notz Vernusse tranche 1

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu le Budget Primitif 2021 adopté par le Conseil municipal le 15 décembre 2020 ;

Vu les résultats du compte administratif 2020 ;

Considérant que la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement communal Notz Vernusse tranche 1 de la commune de Châteauroux soumis à votre approbation a pour objet de reprendre les résultats 2020 ;

Il vous est proposé de procéder aux ajustements suivants :

Fonctionnement			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
042	71355	Variation stock terrains aménagés	81 267,75
Total des recettes d'ordre			81 267,75
Total des recettes de fonctionnement			81 267,75
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
011	6015	Terrains à aménager	61 267,75
011	6045	Achats d'études, prestations de service (terrains à aménager)	10 000,00
011	605	Achats de matériel, équipements et travaux	10 000,00
Total des dépenses réelles			81 267,75
Total des dépenses de fonctionnement			81 267,75

L'équilibre de la section de fonctionnement est ainsi conservé.

Investissement			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
16	168741	Autres dettes communes membres du GFP	81 267,75
Total des recettes réelles			81 267,75
Total des recettes d'investissement			81 267,75
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
040	3555	Variation stock terrains aménagés	81 267,75
Total des dépenses d'ordre			81 267,75
Total des dépenses d'investissement			81 267,75

L'équilibre de la section d'investissement est ainsi également conservé.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement communal Notz Vernusse tranche 1.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

21 : Budget primitif 2021 - budget annexe lotissement communal Chambon de la commune de Châteauroux

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2312-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 26 mai 2021 actant la création du budget annexe lotissement communal Chambon,

Il vous est proposé d'arrêter le budget prévisionnel 2021 du budget annexe lotissement communal Chambon, à 221 102,36 €.

Les sections s'équilibrent à hauteur de 110 551,18 € pour le fonctionnement et à hauteur de 110 551,18 € en investissement.

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	110 551,18 €	0 €
Mouvements d'ordre	0 €	110 551,18 €
Total mouvements budgétaires	110 551,18 €	110 551,18 €

Les mouvements d'ordre en recettes de fonctionnement correspondent à l'intégration dans le stock des travaux.

Les mouvements réels en dépenses de fonctionnement correspondent à des travaux permettant l'aménagement du lotissement.

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	0 €	110 551,18 €
Mouvements d'ordre	110 551,18 €	0 €
Total mouvements budgétaires	110 551,18 €	110 551,18 €

Les mouvements réels en recettes d'investissement correspondent au versement de l'avance par le budget principal.

Les mouvements d'ordre en dépenses d'investissement correspondent à l'intégration dans le stock des travaux.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le budget primitif 2021 du budget annexe lotissement communal Chambon.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

BUDGET PRIMITIF 2021**BUDGET annexe Chambon****SECTION DE FONCTIONNEMENT****Dépenses** _____ **110 551,18 €**

011 - 6015 Terrains à aménager	58 551,18 €
011 - 6045 Etudes	14 000,00 €
011 - 605 travaux	38 000,00 €
65 - Subventions -	- €
66 - Charges d'intérêts de la dette	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €
Sous Total Dépenses Réelles	110 551,18 €
042 - Variation stocks terrains	
Sous Total Dépenses Réelles et D'Ordre	110 551,18 €
virement à la section d'investissement	- €

Recettes _____ **110 551,18 €**

002 - Excédents antérieurs	- €
013 - Atténuations de charges de personnel	- €
70 - Produits de cession de terrains	
73 - Recettes fiscales	- €
74 - Dotations d'Etat et subventions de fonctionnement	- €
75 - Autres Produits de gestion courante	
77- Produits exceptionnels	- €
Sous Total Recettes Réelles	- €
042 - Variation stocks terrains	110 551,18 €
Sous Total Recettes Réelles et D'Ordre	110 551,18 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**Dépenses** _____ **110 551,18 €**

001 - Déficits antérieurs à combler	- €
16 - Remboursement des avances	
20 - Etudes - Licences logiciels	
204 - Subventions d'équipements versées	
21- Immobilisations : Terrains, matériel	
23 - Immobilisations : Travaux	
27 - Opérations financières	
45 - Opérations pour compte de tiers	- €
Sous Total Dépenses Réelles	- €
040 - Terrains	110 551,18 €
Sous Total Dépenses Réelles et D'Ordre	110 551,18 €

Recettes _____ **110 551,18 €**

002 - Excédents antérieurs d'investissement	- €
16 - Avances du budget principal	110 551,18 €
20 - Immobilisations Incorporelles	- €
23 - Immobilisations en cours	- €
27 - Autres immobilisations financières	
45 - Comptabilité distincte rattachée	- €
Sous Total Recettes Réelles	110 551,18 €
040 - Terrains	- €
Sous Total Recettes Réelles et d'Ordre	110 551,18 €
virement de la section de fonctionnement	- €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Ville de Châteauroux (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal 2003 et + (2)

Numéro SIRET : 21360044801093

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE CHATEAUROUX

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : LOT VILLE CHAMBON (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	24
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	46
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	77
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	78
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	82
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	83
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	84
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	86
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	87
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	88
A4 - Etat des provisions	89
A5 - Etalement des provisions	90
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	91
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	92
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	93
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	94
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	95
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	96

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	97
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	98
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	99
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	100
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	101
B1.6 - Etat des engagements reçus	102
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	103
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	104
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	105
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	106

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	107
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	109
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	110
C3.2 - Liste des établissements publics créés	111
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	112
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	113

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	114
--	-----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Ville de Châteauroux LOT VILLE CHAMBON	BP 2021
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	45 318
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	496
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2,44	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	NaN %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	110 551,18	110 551,18

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	110 551,18	110 551,18
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	110 551,18	110 551,18

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	110 551,18	110 551,18
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	221 102,36	221 102,36
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	110 551,18
---	--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18
TOTAL		0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	110 551,18
---	--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-110 551,18	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18
	TOTAL	0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 551,18
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	110 551,18	110 551,18	110 551,18
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	0.00	0.00	110 551.18	110 551.18	110 551.18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 551,18
---	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-110 551,18
--	-------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	110 551,18		110 551,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		110 551,18	0,00	110 551,18

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	110 551,18
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	110 551,18	110 551,18
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	110 551,18	110 551,18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 551,18
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		110 551,18	110 551,18
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	110 551,18	110 551,18

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	110 551,18
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	110 551,18	0,00	110 551,18
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		110 551,18	0,00	110 551,18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 551,18
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	110 551,18	110 551,18
6015	Terrains à aménager	0,00	58 551,18	58 551,18
6045	Achats études, prestat° services (terrai	0,00	14 000,00	14 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	38 000,00	38 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	110 551,18	110 551,18
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		0,00	110 551,18	110 551,18
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	110 551,18	110 551,18

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	110 551,18
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	110 551,18	110 551,18
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00	110 551,18	110 551,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	110 551,18	110 551,18
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	110 551,18	110 551,18

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	110 551,18
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	110 551,18	110 551,18
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	110 551,18	110 551,18
3555	Terrains aménagés	0,00	110 551,18	110 551,18
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	110 551,18	110 551,18
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	110 551,18	110 551,18

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 551,18
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	110 551,18	110 551,18
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	110 551,18	110 551,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	110 551,18	110 551,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	110 551,18	110 551,18
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	110 551,18	110 551,18

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 551,18
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	110 551											110 551
Total dépenses de l'exercice	110 551	0	110 551									
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	110 551	0	110 551									
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	110 551	0	110 551									
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	110 551	0	110 551									

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 551	0	110 551
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 551	0	110 551
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	110 551	0	0	110 551								
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	110 551	0	0	110 551								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		110 551	0	110 551									
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>110 551</i>	<i>0</i>	<i>110 551</i>									
040	Opérat° ordre transfert entre sections	110 551	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 551
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		110 551	0	110 551									
Recettes réelles		110 551	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 551
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	110 551	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 551
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	110 551	0	110 551								
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 551	0	110 551
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 551	0	110 551
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		110 551	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 551
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		110 551	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 551
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	110 551	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 551
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18
Recettes de l'exercice		110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0.00	110 551.18	0.00	0.00	110 551.18
	Dépenses de l'exercice	0.00	110 551.18	0.00	0.00	110 551.18
011	Charges à caractère général	0.00	110 551.18	0.00	0.00	110 551.18
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Restes à réaliser – reports	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	RECETTES (2)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Recettes de l'exercice	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Restes à réaliser – reports	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	SOLDE (2)	0.00	-110 551.18	0.00	0.00	-110 551.18

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18
Dépenses de l'exercice		110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18
Recettes de l'exercice		110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 551,18	0,00	0,00	0,00	0,00	110 551,18

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBon - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinéma et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBon - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Ville de Châteauroux - LOT VILLE CHAMBON - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (6) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0.00
TOTAL Recettes	0.00	Total Dépenses
		0.00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0.00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

22 : Autorisation permanente de poursuites par le Chef du service de gestion comptable de Châteauroux

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et R. 1617-24 modifié par le décret 2011-2036 du 29 décembre 2011 article 1 ;

Vu la demande formulée par le Chef du service de gestion comptable ;

Considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales pose comme principe que pour toutes poursuites d'un débiteur d'une collectivité locale, le comptable public doit obtenir l'accord préalable de l'ordonnateur de la collectivité ;

Considérant que cette autorisation permanente au comptable public pour effectuer ces démarches sans demander systématiquement l'autorisation de l'ordonnateur est de nature à améliorer le niveau et la rapidité du recouvrement des recettes de la collectivité ;

Considérant la disparition au 1^{er} janvier 2021 de la Trésorerie Municipale au profit de la création du Service de gestion comptable de Châteauroux dont le Chef est comptable assignataire de la ville ;

Il est proposé au Conseil municipal de donner au Chef du service de gestion comptable une autorisation permanente de poursuites valable jusqu'à la fin du mandat de l'actuel Conseil Municipal concernant :

- La mise en demeure ;
- La phase comminatoire ;
- L'avis avant état de poursuites extérieures ;
- L'état des poursuites extérieures ;
- La saisie à tiers détenteur auprès de la CAF ;
- La saisie à tiers détenteur auprès de l'employeur ;
- La saisie à tiers détenteur auprès de la banque ;

D'autoriser le Chef du service de gestion comptable à ne pas engager de poursuites au-delà de la mise en demeure pour les sommes inférieures à 30,00 euros.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

23 : Apurement du compte 1069

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M14 ;

Considérant que le compte 1069 est un compte non budgétaire créé lors de l'instauration en 1997 de l'instruction comptable M14 pour neutraliser l'incidence budgétaire résultant de la mise en place du rattachement des charges et des produits de l'exercice ;

Considérant que ce compte a été mouvementé à hauteur de 668 298,32 € pour le budget de la Ville de Châteauroux ;

Considérant que dans la perspective du passage des collectivités locales au Compte Financier Unique (CFU) et à la nomenclature M57, il est indispensable d'apurer ce compte 1069 ;

Considérant que cet apurement peut intervenir soit par opération d'ordre semi-budgétaire soit par opération d'ordre non budgétaire. Il est toutefois précisé que la méthode reposant sur une opération d'ordre non budgétaire génère une discordance entre les résultats figurant au compte administratif et ceux du compte de gestion ;

Considérant qu'il est préconisé, pour des raisons de lisibilité budgétaire, de privilégier la méthode

reposant sur une opération d'ordre semi-budgétaire ;

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser l'apurement du compte 1069 à hauteur de 668 298,32 € ;
- de procéder par opération d'ordre semi-budgétaire et d'autoriser l'émission d'un mandat au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour un montant de 668 298,32 € (opération d'ordre semi-budgétaire) ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au compte 1068 dès la prochaine décision modificative 2021 du budget principal de la Ville de Châteauroux.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

24 : Constitution d'un groupement de commandes relatif au réaménagement des rues de la Poste et Lemoine Lenoir à Châteauroux

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

La Ville de Châteauroux et la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole décident de constituer un groupement de commandes, conformément aux dispositions des articles L.2113-6 et suivants du Code de la commande publique, dans l'optique de lancer un marché de travaux intégrant leurs compétences respectives pour le réaménagement des rues de la Poste et Lemoine Lenoir à Châteauroux.

De ce fait, les compétences étant partagées, il est opportun de constituer un groupement de commandes au sens des articles L.2113-6 et suivants du Code de la commande publique, afin de lancer une seule procédure pour aboutir à la conclusion de marchés de travaux.

La Ville de Châteauroux se voit confier la charge de mener la procédure de passation du marché public dans son intégralité au nom et pour le compte des autres membres incluant la signature du marché, dans le respect des dispositions de l'article L. 2123-7 du Code de la Commande publique. Les frais liés à la procédure sont pris en charge par la Ville de Châteauroux.

Chaque membre sera seul responsable de l'exécution des obligations qui lui incombent en vertu de la convention constitutive pour les opérations dont il se charge en son nom propre et pour son propre compte. Chaque membre participe financièrement à hauteur de ses besoins propres.

Conformément à l'article L 1414-3 du Code général des collectivités locales, il est institué une

commission d'appel d'offres qui comprend un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement qui dispose d'une commission d'appel d'offres, ainsi qu'un suppléant pour chaque membre titulaire.

Il est proposé au Conseil municipal :

- De constituer un groupement de commandes entre la Ville de Châteauroux et la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole pour le réaménagement des rues de la Poste et Lemoine Lenoir à Châteauroux et d'en être désigné coordonnateur,
- de désigner, parmi les membres ayant voix délibérative de la Commission d'appel d'offres de la Ville de Châteauroux, Monsieur Eric CHALMAIN votre représentant titulaire et son suppléant, Monsieur Roland VRILLON chargés de siéger à la Commission d'appel d'offres ad hoc du groupement de commandes,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes,
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à la signer ainsi que ses éventuels avenants.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021



CONVENTION CONSTITUTIVE
D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE
REAMENAGEMENT DES RUES
DE LA POSTE ET LEMOINE LENOIR
A CHATEAUROUX

Préambule - Présentation des membres du groupement

- Ville de Châteauroux, représentée par son Maire, Monsieur Gil AVEROUS, dûment autorisé par une délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2021,
- Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, représentée par son Président, Monsieur Gil AVEROUS, dûment autorisé par délibération du Conseil communautaire à la date du 16 juillet 2020, ayant lui-même donné délégation de signature à son Directeur Général des Services, Monsieur Alexis CHOUTET, par arrêté.

Article 1 - Objet de la convention constitutive

La Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole et la Ville de Châteauroux décident de constituer un groupement de commandes, conformément aux dispositions des articles L.2113-6 et suivants du Code de la commande publique, dans l'optique de lancer un marché de travaux intégrant leurs compétences respectives pour le réaménagement des rues de la Poste et Lemoine Lenoir à Châteauroux.

Un des membres assurera un rôle de coordonnateur, chargé de procéder, dans le respect des règles de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs opérateurs économiques pour la réalisation des prestations à mener.

L'objectif de ce groupement est de mutualiser les besoins dans un souci d'efficacité économique et de simplification administrative.

La présente convention définit les obligations de chaque pouvoir adjudicateur cocontractant du point de vue des modalités d'exécution et du financement de cette opération, ainsi que les règles de fonctionnement du groupement de commandes.

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur à compter de la date de sa signature et s'achève à la réalisation complète du marché.

Article 3 - Désignation du coordonnateur du groupement de commandes

La Ville de Châteauroux est désignée coordonnateur du groupement pendant toute la durée de la convention, chargée d'organiser les opérations de consultation pour la sélection d'opérateurs économiques.

Le coordonnateur peut être représenté par le Directeur général des services.

Les points de contact du coordonnateur sont :

Ville de Châteauroux
Direction de la Commande publique
Hôtel de Ville
CS 80509
36012 Châteauroux Cedex

Article 4 - Missions du coordonnateur du groupement de commandes

Le coordonnateur a pour missions :

- La définition du calendrier et de l'organisation administrative, juridique et technique de la (des) consultation(s) à lancer ;
- La rédaction des pièces constitutives du dossier de consultation des entreprises (DCE) ;
- L'engagement et le suivi des mesures de publicité liées à la consultation ;
- La mise en ligne du DCE sur son profil d'acheteur et la gestion de la procédure dématérialisée ;
- La gestion de la procédure de passation des marchés jusqu'à leur notification ;
- Le secrétariat du groupement de commandes et de la (des) commission(s) d'appel d'offres *ad hoc*, telle que visée à l'article L 1414-3 du C.G.C.T. ;
- Les notifications aux candidats ;
- La signature des marchés au nom des autres membres du groupement ;
- L'envoi aux autres membres du groupement d'une copie du (des) marché(s) une fois sa (leur) notification effectuée ;
- La procédure de passation d'acte(s) modificatif(s) éventuel(s) ;
- D'ester en justice au nom du groupement, sur habilitation expresse des membres du groupement

Le coordonnateur ne percevra aucune rémunération particulière du fait des missions découlant de la présente convention. Il supportera les frais matériels liés à la procédure (frais postaux, photocopies, téléphonie, ...).

Article 5 – Commission d'appel d'offres *ad hoc* du groupement de commandes

Conformément à l'article L 1414-3 du Code général des collectivités locales (C.G.C.T.), une commission d'appel d'offres *ad hoc*, chargée de procéder au choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, est composée des personnalités suivantes :

- Monsieur Eric Chalmain, représentant titulaire de la Ville de Châteauroux, Président de la CAO *ad hoc*,
- Monsieur Roland Vrillon, représentant suppléant de la Ville de Châteauroux,
- Monsieur Dominique Tourres, représentant titulaire de Châteauroux Métropole,
- Monsieur Catherine Dupont, représentante suppléante Châteauroux Métropole.

Le rapport d'analyse des offres qui servira de support à la prise de décision de la commission d'appel d'offres du groupement sera réalisé conjointement par les différents services de Châteauroux Métropole.

Article 6 - Engagements des membres du groupement de commandes

Chaque membre du groupement s'engage à :

- transmettre un état de ses besoins qualitatifs et quantitatifs prévisionnels pour le projet de prestations à réaliser sur l'ensemble de cette opération;
- participer aux réunions de la commission d'appel d'offres du groupement ;
- s'informer mutuellement sur tout litige né à l'occasion de la passation du marché et/ou de tout problème survenant dans l'exécution des marchés et à communiquer toute information ou pièce relative aux litiges et contentieux formés au titre de l'exécution du marché ;
- se conformer au respect des engagements découlant des choix effectués, notamment dans le cadre de la présente convention.

Article 7 - Cadre juridique des achats des membres du groupement

Le coordonnateur organisera les mises en concurrence nécessaires à l'ensemble des prestations, dans le cadre des règles de la commande publique, telles qu'issues du Code de la Commande publique.

Article 8 – Définition des besoins de chaque membre

La Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole finance les travaux suivants :

- Reprise des canalisations principales d'eau potable rue de la Poste, au carrefour de la rue Lemoine Lenoir et des rues Lescaroux et Henri Barboux, de la rue Lemoine Lenoir et reprise de l'ensemble des branchements particuliers,
- Renouvellement de la conduite principale d'eaux usées de la rue de la Poste, de la rue Lemoine Lenoir et reprise de l'ensemble des branchements particuliers,
- Renouvellement des conduites principales d'eaux pluviales avec création de regards et de grilles.

La Ville de Châteauroux finance les travaux suivants :

- Travaux de démolitions, de terrassements généraux, de réseaux d'arrosage, de réseaux secs, de réseaux d'eaux pluviales (branchements particuliers), de construction de voirie et de pose de bordures, pavés et dalles en pierres naturelles,
- Travaux de mise en valeur lumineuse, renouvellement du matériel d'éclairage public de la rue de la Poste (lanternes sur façades), de la rue Lemoine Lenoir (mâts en fonte et lanternes de styles) et création de trois contrôles d'accès,
- Fourniture de terre végétale, plantations d'arbres et de vivaces et installation d'un réseau d'arrosage intégré.

Article 9 – Répartition financière entre chaque membre du groupement

Chaque membre du groupement supporte les charges liées à leurs besoins propres tels que préalablement définis.

Les besoins propres à chaque membre seront déterminés selon la répartition prévue par le cahier des charges du marché et par tout détail quantitatif estimatif ou toute décomposition du prix forfaitaire faisant apparaître les prestations à la charge de chacune des parties. La répartition financière pour chacun des membres est ainsi estimée de la sorte :

PRESTATIONS	Montants estimés H.T.
PRESTATIONS CHATEAUROUX METROPOLE	
Reprise des canalisations principales d'eau potable rue de la Poste, au carrefour de la rue Lemoine Lenoir et des rues Lescaroux et Henri Barboux, de la rue Lemoine Lenoir et reprise de l'ensemble des branchements particuliers / Renouvellement de la conduite principale d'eaux usées de la rue de la Poste, de la rue Lemoine Lenoir et reprise de l'ensemble des branchements particuliers / Renouvellement des conduites principales d'eaux pluviales avec création de regards et de grilles	
Sous-total :	160 000,00 €
PRESTATIONS VILLE DE CHATEAUROUX	
Travaux de démolitions, de terrassements généraux, de réseaux d'arrosage, de réseaux secs, de réseaux d'eaux pluviales (branchements particuliers), de construction de voirie et de pose de bordures, pavés et dalles en pierres naturelles / Travaux de mise en valeur lumineuse,	

renouvellement du matériel d'éclairage public de la rue de la Poste (lanternes sur façades), de la rue Lemoine Lenoir (mâts en fonte et lanternes de styles) et création de trois contrôles d'accès / Fourniture de terre végétale, plantations d'arbres et de vivaces et installation d'un réseau d'arrosage intégré.	
Sous-total :	1 014 000,00 €

Article 10 - Nouvelle adhésion au groupement de commandes

Aucune personne, aucun autre organisme de quelque forme que ce soit, non adhérent à la présente convention constitutive de groupement de commandes, ne peut bénéficier des prestations découlant de l'accord cadre relevant de la (des) consultation(s) à venir, pour l'objet défini à l'article 1.

Un nouveau membre pourra être intégré au groupement de commandes sous réserve de la conclusion d'un avenant entre tous les membres du groupement. Cette nouvelle adhésion pourra intervenir avant le lancement de la procédure relative à l'accord cadre concerné par la présente convention.

Article 11 – Retrait d'un membre du groupement de commandes

Le retrait d'un membre du groupement de commandes n'est possible que sous réserve de la conclusion d'un avenant entre tous les membres du groupement. Ce retrait pourra intervenir avant le lancement de la procédure relative à l'accord cadre concerné par la présente convention. Il est également possible en cas de force majeure.

Article 12 - Avenant à la convention constitutive du groupement de commandes

Le contenu de la présente convention constitutive ne peut être modifié que par la conclusion d'un avenant entre les membres du groupement.

Article 13 – Litiges – Attribution de compétence juridictionnelle

Les parties prenantes à la présente convention s'engagent à résoudre entre elles, à l'amiable, tout différend pouvant naître de l'interprétation et de l'exécution de la présente convention.

En cas d'échec, le litige persistant fera l'objet d'une tentative de conciliation organisée par le Président du Tribunal Administratif compétent du siège du coordonnateur, en application de l'article L 211-4 du Code de justice administrative.

En l'absence de l'aboutissement de la conciliation, le litige sera soumis au tribunal administratif de Limoges.

SIGNATURES PORTANT ENGAGEMENT DES MEMBRES DU GROUPEMENT

Fait en deux exemplaires originaux remis à chaque membre,

Pour Châteauroux Métropole,

Pour la Ville de Châteauroux,

25 : Constitution d'un groupement de commande relatif à des travaux d'entretien des voiries communales et d'intérêt communautaire

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

La Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole, la Ville de Châteauroux, la commune de Déols, la commune d'Arthon, la commune de Luant, la commune de Coings et la commune de Montierchaume décident de constituer un groupement de commandes, conformément aux dispositions de l'article L. 2113-6 et suivants du Code de la commande publique, dans l'optique de lancer un accord-cadre à bons de commande relatif à la réalisation de travaux d'entretien des voiries communales et d'intérêt communautaire.

De ce fait, les besoins étant communs, il est opportun de constituer un groupement de commandes au sens de l'article L. 2113-6 et suivants du Code de la commande publique, afin de lancer une seule procédure pour aboutir à la conclusion d'accords-cadres à bons de commande, selon les lots suivants :

Lot 1 - Petits travaux d'entretien de voirie et surfaces annexes

Lot 2 - Travaux de réfection de chaussées

Lot 3 - Travaux de réfection de trottoirs

Lot 4 - Travaux de création de quai bus

La Ville de Châteauroux s'engage sur chacun des lots pour les montants minimums et maximums annuels suivants :

	Minimum annuel Châteauroux	Maximum annuel Châteauroux
Lot 1	30 000 €	600 000 €
Lot 2	50 000 €	1 500 000 €
Lot 3	10 000 €	150 000 €
Lot 4	5 000 €	50 000 €

La Ville de Châteauroux se voit confier la charge de mener la procédure de passation du marché public dans son intégralité au nom et pour le compte des autres membres incluant la signature des marchés, dans le respect des dispositions de l'article L. 2123-7 du Code de la Commande publique. Les frais liés à la procédure sont pris en charge par la Ville de Châteauroux.

Chaque membre sera seul responsable de l'exécution des obligations qui lui incombent en vertu de la convention constitutive pour les opérations dont il se charge en son nom propre et pour son propre compte. Chaque membre participe financièrement à hauteur de ses besoins propres.

Conformément à l'article L. 1414-3 du Code général des collectivités locales, il est institué une commission d'appel d'offres ad hoc qui comprend un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement qui dispose d'une commission d'appel d'offres, ainsi qu'un suppléant pour chaque membre titulaire.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de constituer un groupement de commandes entre la Ville de Châteauroux, la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole, la commune de Déols, la commune d'Arthon, la commune de Luant, la commune de Coings et la commune de Montierchaume pour des travaux d'entretien des voiries communales et d'intérêt communautaire,
- de désigner, parmi les membres ayant voix délibérative de la Commission d'appel d'offres de la Ville de Châteauroux, Monsieur Eric CHALMAIN votre représentant titulaire et son suppléant, Monsieur Roland VRILLON chargés de siéger à la Commission d'appel d'offres ad hoc du groupement de commandes,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes,
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à la signer ainsi que ses éventuels avenants.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021



CONVENTION CONSTITUTIVE
D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA
REALISATION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIES
COMMUNALES ET D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Préambule - Présentation des membres du groupement

- Ville de Châteauroux, représentée par son Maire, Monsieur Gil AVEROUS, dûment autorisé par une délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2021,
- Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, représentée par son Président, Monsieur Gil AVEROUS, dûment autorisé par délibération du Conseil communautaire à la date du 15 juillet 2020, ayant lui-même donné délégation de signature à son Directeur Général des Services, Monsieur Alexis CHOUTET, par arrêté n° 518 du 17 juillet 2020,
- Commune de Déols, représentée par son Maire, Monsieur Marc FLEURET, dûment autorisé par une délibération du Conseil Municipal en date du 22 juin 2021,
- Commune d'Arthon, représentée par son Maire, Madame Pascale BAVOUZET, dûment autorisée par une délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2021,
- Commune de Luant, représentée par son Maire, Monsieur Didier DUVERGNE, dûment autorisé par une délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2021,
- Commune de Coings, représentée par son Maire, Monsieur Jean TORTOSA, dûment autorisé par une délibération du Conseil Municipal en date du 7 juin 2021.
- Commune de Montierchaume, représentée par son Maire, Monsieur Michel LENGLET, dûment autorisé par une délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 2021.

Article 1 - Objet de la convention constitutive

La Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole, la Ville de Châteauroux, la commune de Déols, la commune d'Arthon, la commune de Luant, la commune de Coings et la commune de Montierchaume décident de constituer un groupement de commandes, conformément aux dispositions de l'article L.2113-6 et suivants du Code de la commande publique, dans l'optique de lancer un accord-cadre à bons de commande relatif à la réalisation de travaux d'entretien des voiries communales et d'intérêt communautaire.

Un des membres assurera un rôle de coordonnateur, chargé de procéder, dans le respect des règles de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs opérateurs économiques pour la réalisation des prestations à mener.

L'objectif de ce groupement est de mutualiser les besoins dans un souci d'efficacité économique et de simplification administrative.

La présente convention définit les obligations de chaque pouvoir adjudicateur cocontractant du point de vue des modalités d'exécution et du financement de ces opérations, ainsi que les règles de fonctionnement du groupement de commandes.

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur à compter de la date de sa signature et s'achève à l'issue de la durée de validité de l'accord-cadre.

Article 3 - Désignation du coordonnateur du groupement de commandes

La Ville de Châteauroux est désignée coordonnateur du groupement pendant toute la durée de la convention, chargée d'organiser les opérations de consultation pour la sélection d'opérateurs économiques.

Le coordonnateur peut être représenté par le Directeur général des services.

Les points de contact du coordonnateur sont :
Ville de Châteauroux
Direction de la Commande publique
Hôtel de Ville
CS 80509
36012 Châteauroux Cedex

Article 4 - Missions du coordonnateur du groupement de commandes

Le coordonnateur a pour missions :

- La définition du calendrier et de l'organisation administrative, juridique et technique des consultations à lancer ;
- La rédaction des pièces constitutives des dossiers de consultation des entreprises (DCE) ;
- L'engagement et le suivi des mesures de publicité liées aux consultations ;
- La mise en ligne des DCE sur son profil d'acheteur et la gestion des procédures dématérialisées ;
- La gestion des procédures de passation des marchés jusqu'à leur notification ;
- Le secrétariat du groupement de commandes et de la (des) commission(s) d'appel d'offres *ad hoc*, telle que visée à l'article L 1414-3 du C.G.C.T. ;
- Les notifications aux candidats ;
- La signature des accords-cadres au nom des autres membres du groupement ;
- L'envoi aux autres membres du groupement d'une copie des marchés une fois leur notification effectuée ;
- La procédure de passation d'acte(s) modificatif(s) éventuel(s) ;
- D'ester en justice au nom du groupement, sur habilitation expresse des membres du groupement

Le coordonnateur ne percevra aucune rémunération particulière du fait des missions découlant de la présente convention. Il supportera les frais matériels liés à la procédure (frais postaux, photocopies, téléphonie, ...).

Article 5 – Commission d'appel d'offres *ad hoc* du groupement de commandes

Conformément à l'article L 1414-3 du Code général des collectivités locales (C.G.C.T.), une commission d'appel d'offres *ad hoc*, chargée de procéder au choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, est composée des personnalités suivantes :

- Monsieur Eric CHALMAIN, représentant titulaire de la Ville de Châteauroux,
- Monsieur Roland VRILLON, représentant suppléant de la Ville de Châteauroux,
- Monsieur Dominique TOURRES, représentant titulaire de Châteauroux Métropole,
- Madame Catherine DUPONT, représentante suppléante de Châteauroux Métropole,
- Madame Nadine RENAULT, représentante titulaire de la commune de Déols,
- Monsieur Luc DELLA-VALLE, représentant suppléant de la commune de Déols,
- Monsieur François RULLAUD, représentant titulaire de la commune d'Arthon,
- Madame Pascale BAVOUZET, représentante suppléante de la commune d'Arthon,
- Monsieur Didier DUVERGNE, représentant titulaire de la commune de Luant,
- Monsieur Bernard AUJEAN, représentant suppléant de la commune de Luant,
- Madame Martine LACOTTE, représentante titulaire de la Commune de Coings,
- Monsieur Abdel ERAGRAGUI, représentant suppléant de la Commune de Coings,
- Monsieur Philippe GUERINEAU, représentant titulaire de la commune de Montierchaume,
- Monsieur Dominique GUIGNAT, représentant suppléant de la commune de Montierchaume.

Le rapport d'analyse des offres qui servira de support à la prise de décision de la commission d'appel d'offres du groupement sera réalisé conjointement par les différents services de Châteauroux Métropole.

Article 6 - Engagements des membres du groupement de commandes

Chaque membre du groupement s'engage à :

- transmettre un état de ses besoins qualitatifs et quantitatifs prévisionnels pour le projet de prestations à réaliser sur l'ensemble de ces opérations ;
- participer aux réunions de la commission d'appel d'offres du groupement ;
- s'informer mutuellement sur tout litige né à l'occasion de la passation des marchés et/ou de tout problème survenant dans l'exécution des marchés et à communiquer toute information ou pièce relative aux litiges et contentieux formés au titre de l'exécution des marchés ;
- se conformer au respect des engagements découlant des choix effectués, notamment dans le cadre de la présente convention.

Article 7 - Cadre juridique des achats des membres du groupement

Le coordonnateur organisera les mises en concurrence nécessaires à l'ensemble des prestations, dans le cadre des règles de la commande publique, telles qu'issues du Code de la Commande publique.

Article 8 – Définition des besoins de chaque membre

Les besoins communs à tous les membres sont les travaux d'entretien des voiries qui se répartit selon les lots suivants :

LOT 1 Petits travaux d'entretien de voirie et surfaces annexes

LOT 2 Travaux de réfection de chaussées

LOT 3 Travaux de réfection de trottoirs

LOT 4 Travaux de création de quai bus

Un accord-cadre à bons de commande est prévu pour ces travaux. La liste des besoins sera définie dans les bordereaux des prix unitaires.

Article 9 – Répartition financière entre chaque membre du groupement

Chaque membre du groupement supporte les charges liées à ses besoins propres tels que préalablement définis.

Les besoins propres à chaque membre seront déterminés selon la répartition prévue par les cahiers des charges de l'accord-cadre et fixée par chaque bon de commande émis (selon qu'il émane de l'un ou l'autre des membres du groupement) et par tout détail quantitatif estimatif ou toute décomposition du prix forfaitaire faisant apparaître les prestations à la charge de chacune des parties.

Les montants minimaux et maximaux annuels, en euros hors taxe, sont les suivants par membre du groupement :

Lot 1 : Petits travaux d'entretien de voirie et surfaces annexes

	Châteauroux	Agglomération	Déols	Montierchaume
Mini	30 000 €	30 000 €	0 €	0 €
Maxi	600 000 €	600 000 €	50 000 €	60 000 €

Lot 2 : Travaux de réfection de chaussées

	Châteauroux	Agglomération	Déols	Coings	Montierchaume
Mini	50 000 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €
Maxi	1 500 000 €	1 500 000 €	200 000 €	400 000 €	60 000 €

Lot 3 : Travaux de réfection de trottoirs

	Châteauroux	Déols	Montierchaume
Mini	10 000 €	0 €	0 €
Maxi	150 000 €	50 000 €	40 000 €

Lot 4 : Travaux de création de quai Bus

	Châteauroux	Agglomération	Déols	Arthon	Luant	Coings	Montierchaume
Mini	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Maxi	50 000 €	50 000 €	50 000 €	30 000 €	30 000 €	80 000 €	40 000 €

Article 10 - Nouvelle adhésion au groupement de commandes

Aucune personne, aucun autre organisme de quelque forme que ce soit, non adhérent à la présente convention constitutive de groupement de commandes, ne peut bénéficier des prestations découlant de l'accord-cadre relevant de la consultation à venir, pour l'objet défini à l'article 1.

Un nouveau membre pourra être intégré au groupement de commandes sous réserve de la conclusion d'un avenant entre tous les membres du groupement. Cette nouvelle adhésion pourra intervenir avant le lancement de la procédure relative à l'accord-cadre concerné par la présente convention.

Article 11 – Retrait d'un membre du groupement de commandes

Le retrait d'un membre du groupement de commandes n'est possible que sous réserve de la conclusion d'un avenant entre tous les membres du groupement. Ce retrait pourra intervenir avant le lancement de la procédure relative à l'accord-cadre concerné par la présente convention. Il est également possible en cas de force majeure.

Article 12 - Avenant à la convention constitutive du groupement de commandes

Le contenu de la présente convention constitutive ne peut être modifié que par la conclusion d'un avenant entre les membres du groupement.

Article 13 – Litiges – Attribution de compétence juridictionnelle

Les parties prenantes à la présente convention s'engagent à résoudre entre elles, à l'amiable, tout différend pouvant naître de l'interprétation et de l'exécution de la présente convention.

En cas d'échec, le litige persistant fera l'objet d'une tentative de conciliation organisée par le Président du Tribunal Administratif compétent du siège du coordonnateur, en application de l'article L 211-4 du Code de justice administrative.

En l'absence de l'aboutissement de la conciliation, le litige sera soumis au tribunal administratif de Limoges.

SIGNATURES PORTANT ENGAGEMENT DES MEMBRES DU GROUPEMENT

Fait en sept exemplaires originaux remis à chaque membre,

Pour Châteauroux Métropole,

Pour la Ville de Châteauroux,

Alexis Choutet

Gil Avérous

Pour la Commune de Déols,

Pour la Commune d'Arthon,

Marc FLEURET

Pascale BAVOUZET

Pour la Commune de Luant,

Pour la commune de Coings,

Didier DUVERGNE

Jean TORTOSA

Pour la commune de Montierchaume

Michel LENGLET

26 : Lotissement Chambon: groupement de commandes

Le rapporteur : Mme Liliane MAUCHIEN

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, approuvé en février 2020, prévoit l'ouverture à l'urbanisation de secteurs stratégiques afin d'assurer une production de logements en phase avec les besoins des habitants du territoire.

Une zone d'urbanisation future à vocation résidentielle a ainsi été définie à l'entrée du secteur de Bitray, entre le Chemin du Lavoir, la rue du 3^{ème} régiment d'aviation de chasse, la rue de Chambon et la Vallée de l'Indre. Dans ce contexte, la Ville de Châteauroux souhaite procéder à l'aménagement d'un lotissement municipal dans le prolongement d'un futur lotissement de l'OPAC de l'Indre. Cette opération communale permettra de proposer des terrains à bâtir répondant aux besoins de la ville en matière d'habitat individuel.

Le plan d'aménagement prévoit à ce stade la réalisation d'une voie qui desservira les lots aménagés par la ville et les logements construits par l'OPAC.

Afin de garantir la cohérence d'ensemble des équipements collectifs à réaliser dans le cadre de la création de ces lotissements, il est opportun de constituer un groupement de commandes au sens de l'article L. 2113-6 du Code de la commande publique, afin de lancer une procédure commune aboutissant à la conclusion de marchés publics pour une mission de maîtrise d'œuvre puis la réalisation des travaux de VRD qui en découleront.

L'OPAC se voit confier la charge de mener les procédures de passation des marchés publics dans son

intégralité au nom et pour le compte de la ville incluant la signature des marchés, au sens du II de cet article.

Chaque membre sera seul responsable de l'exécution des obligations qui lui incombent, en vertu de la convention constitutive et chaque membre participe financièrement à hauteur de ses besoins propres.

La prise en charge des dépenses se fera selon la clé de répartition précisée dans la convention constitutive du groupement de commande qui tient compte du périmètre opérationnel de chaque maître d'ouvrage.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de constituer un groupement de commandes entre la Ville de Châteauroux et l'OPAC de l'Indre en vue de faire réaliser les prestations de maîtrise d'œuvre VRD et les travaux en découlant, l'OPAC étant désignée coordonnateur,
- de confier à la CAO du coordonnateur l'attribution des marchés passés dans le cadre du groupement de commande,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes, jointe en annexe,
- d'autoriser le Maire, ou son représentant Monsieur le Directeur Général des Services, à signer cette convention, ainsi que ses éventuels avenants.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Aménagement de l'Espace Public	17 juin 2021
Commission Finances et Affaires Générales	18 juin 2021



CONVENTION CONSTITUTIVE
D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES
POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE MAÎTRISE
D'OEUVRE ET DES TRAVAUX DE VRD
NECESSAIRES A L'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT
RUE DE CHAMBON

Préambule - Présentation des membres du groupement

- Ville de Châteauroux, représentée par son Maire, Monsieur Gil AVEROUS, dûment autorisé par une délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2021,
- Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre, représenté par sa Présidente, Madame Chantal MONJOINT, dûment autorisée XXXXX.

Commenté [AP1]: Date et intitulé de l'autorisation de signature à indiquer ici.

Article 1 - Objet de la convention constitutive

L'OPAC de l'Indre et la Ville de Châteauroux décident de constituer un groupement de commandes, conformément aux articles L. 2113-6 et suivants du Code de la commande publique, dans l'optique de lancer un marché de maîtrise d'œuvre et un marché de travaux de VRD pour la réalisation d'un nouveau lotissement situé rue de Chambon. Ce dernier sera composé de 10 logements locatifs sociaux construits par l'OPAC 36 et 6 à 8 lots à bâtir viabilisés par la ville de Châteauroux.

Un des membres assurera un rôle de coordonnateur, chargé de procéder, dans le respect des règles de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs opérateurs économiques pour la réalisation des prestations à mener.

L'objectif de ce groupement est de mutualiser les besoins dans un souci d'efficacité économique et de simplification administrative.

La présente convention définit les obligations de chaque pouvoir adjudicateur cocontractant du point de vue des modalités d'exécution et du financement de cette opération, ainsi que les règles de fonctionnement du groupement de commandes.

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur à compter de la date de sa signature et s'achève à la réalisation complète du marché de travaux de VRD.

Article 3 - Désignation du coordonnateur du groupement de commandes

L'OPAC de l'Indre est désigné coordonnateur du groupement pendant toute la durée de la convention, chargée d'organiser les opérations de consultation pour la sélection d'opérateurs économiques.

Le coordonnateur peut être représenté par _____.

Commenté [AP2]: Indiquer ici le représentant de l'OPAC pour la signature des documents notamment

Les points de contact du coordonnateur sont : _____

Commenté [AP3]: Point de contact à compléter par l'OPAC

Article 4 - Missions du coordonnateur du groupement de commandes

Le coordonnateur a pour missions :

- La définition du calendrier et de l'organisation administrative, juridique et technique de la (des) consultation(s) à lancer ;
- La rédaction des pièces administratives constitutives du dossier de consultation des entreprises (DCE) ;
- L'engagement et le suivi des mesures de publicité liées à la consultation ;
- La mise en ligne du DCE sur son profil d'acheteur et la gestion de la procédure dématérialisée ;
- La gestion de la procédure de passation des marchés jusqu'à leur notification ;

- Le secrétariat du groupement de commandes et de la (des) commission(s) d'appel d'offres, telle que visée à l'article L 1414-3 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), si le recours à cette instance est nécessaire du fait de la procédure retenue et du seuil réglementaire applicable ;
- Les notifications aux candidats ;
- La signature des marchés au nom de l'autre membre du groupement ;
- L'envoi à l'autre membre du groupement d'une copie du (des) marché(s) une fois sa (leur) notification effectuée ;
- La procédure de passation d'acte(s) modificatif(s) éventuel(s) ;
- D'ester en justice au nom du groupement, sur habilitation expresse de l'autre membre du groupement.

Le coordonnateur ne percevra aucune rémunération particulière du fait des missions découlant de la présente convention. Il supportera les frais matériels liés à la procédure (frais postaux, photocopies, téléphonie, ...).

Article 5 – Commission d'appel d'offres du groupement de commandes

Si le recours à cette instance est nécessaire, la commission d'appel d'offres de l'OPAC 36 sera chargée de procéder au choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, conformément aux dispositions de l'article L1414-3 II du C.G.C.T.

Le rapport d'analyse des offres qui servira de support à la prise de décision de la commission d'appel d'offres du groupement sera réalisé conjointement par les différents services de la ville de Châteauroux et de l'OPAC 36.

Article 6 - Engagements des membres du groupement de commandes

Chaque membre du groupement s'engage à :

- transmettre un état de ses besoins qualitatifs et quantitatifs prévisionnels pour le projet de prestations à réaliser sur l'ensemble de cette opération;
- participer aux réunions de la commission d'appel d'offres du groupement ;
- s'informer mutuellement sur tout litige né à l'occasion de la passation du marché et/ou de tout problème survenant dans l'exécution des marchés et à communiquer toute information ou pièce relative aux litiges et contentieux formés au titre de l'exécution du marché ;
- se conformer au respect des engagements découlant des choix effectués, notamment dans le cadre de la présente convention.

Article 7 - Cadre juridique des achats des membres du groupement

Le coordonnateur organisera les mises en concurrence nécessaires à l'ensemble des prestations, dans le respect des dispositions du Code de la commande publique.

Article 8 – Définition des besoins de chaque membre

L'OPAC de l'Indre aura à sa charge, au travers de marchés spécifiques, hors périmètre du présent groupement de commande, les missions suivantes :

- étude géotechnique de type G1 uniquement sur l'emprise dédiée aux constructions de logements sociaux,

- les prestations de maîtrise d'œuvre liée à la conception et à la réalisation des logements situés sur les emprises dont l'OPAC 36 est propriétaire,
- le contrôle technique des constructions réalisées.

La Ville de Châteauroux aura à sa charge, au travers de marchés spécifiques, hors périmètre du présent groupement de commande, les missions suivantes :

- étude hydraulique de l'intégralité du secteur à aménager complétée de tests d'infiltration sur l'ensemble de l'emprise et le cas échéant élaboration du dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau,
- étude géotechnique de type G1 uniquement sur le périmètre concerné par le lotissement communal,
- les travaux de démolition des garages situés dans le périmètre concerné par le lotissement communal.

Article 9 – Répartition financière entre chaque membre du groupement

Chaque membre du groupement supporte les charges liées à leurs besoins propres tels que préalablement définis.

Les besoins propres à chaque membre seront déterminés selon la répartition prévue par le cahier des charges du marché et par tout détail quantitatif estimatif ou toute décomposition du prix forfaitaire faisant apparaître les prestations à la charge de chacune des parties. La répartition financière pour chacun des membres est ainsi estimée de la sorte :

Prestation de Maîtrise d'oeuvre VRD	Répartition des frais OPAC/Ville
APS/APD/PRO/ACT/VISA/DET/AOR	50 % / 50 % du montant des travaux
Missions complémentaires	Répartition des frais OPAC/Ville
Arpentage et division par Géomètre	50 % / 50 % du montant de la mission
CSPS catégorie 2	70 % / 30 % du montant de la mission
Travaux	Répartition des frais OPAC/Ville
Voirie	Au prorata du linéaire à réaliser dans le périmètre opérationnel de chaque maître d'ouvrage
Réseaux humides (AEP/EU) et équipements de relevage s'il y a lieu	Au prorata du linéaire à réaliser dans le périmètre opérationnel de chaque maître d'ouvrage
Réseaux secs (éclairage, électricité, fibre optique, gaz le cas échéant)	Au prorata du linéaire à réaliser dans le périmètre opérationnel de chaque maître d'ouvrage
Ouvrage de gestion du pluvial si il y a lieu	Au prorata du linéaire de voirie à gérer et traiter
Espaces verts et plantations	Au prorata de la surface à végétaliser dans le périmètre opérationnel de chaque maître d'ouvrage

Article 10 - Nouvelle adhésion au groupement de commandes

Aucune personne, aucun autre organisme de quelque forme que ce soit, non adhérent à la présente convention constitutive de groupement de commandes, ne peut bénéficier des prestations découlant du marché relevant de la (des) consultation(s) à venir, pour l'objet défini à l'article 1.

Un nouveau membre pourra être intégré au groupement de commandes sous réserve de la conclusion d'un avenant entre tous les membres du groupement. Cette nouvelle adhésion pourra intervenir avant le lancement de la procédure relative au marché concerné par la présente convention.

Article 11 – Retrait d'un membre du groupement de commandes

Le retrait d'un membre du groupement de commandes n'est possible que sous réserve de la conclusion d'un avenant entre tous les membres du groupement. Ce retrait pourra intervenir avant le lancement de la procédure relative au marché concerné par la présente convention. Il est également possible en cas de force majeure.

Article 12 - Avenant à la convention constitutive du groupement de commandes

Le contenu de la présente convention constitutive ne peut être modifié que par la conclusion d'un avenant entre les membres du groupement.

Article 13 – Litiges – Attribution de compétence juridictionnelle

Les parties prenantes à la présente convention s'engagent à résoudre entre elles, à l'amiable, tout différend pouvant naître de l'interprétation et de l'exécution de la présente convention.

En cas d'échec, le litige persistant fera l'objet d'une tentative de conciliation organisée par le Président du Tribunal Administratif compétent du siège du coordonnateur, en application de l'article L 211-4 du Code de justice administrative.

En l'absence de l'aboutissement de la conciliation, le litige sera soumis au tribunal administratif de Limoges.

SIGNATURES PORTANT ENGAGEMENT DES MEMBRES DU GROUPEMENT

Fait en deux exemplaires originaux remis à chaque membre,

Pour L'OPAC de l'Indre,

Pour la Ville de Châteauroux,

27 : Adhésion au projet PAYFiP

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu l'article 75 de la loi de finances rectificative pour 2017 n°2017-1775 du 28 décembre 2017 ;

Vu le décret n° 2018-689 du 1^{er} août 2018 ;

Considérant l'obligation faite aux collectivités territoriales et à leurs établissements de mettre à disposition de leurs usagers un service de paiement en ligne ;

Considérant l'offre de service « PAYFiP » proposée par la direction générale des finances publiques (DGFIP) dont l'objet est la gestion du paiement par internet, dans le respect de la réglementation bancaire, des titres de recettes et factures sur rôles émis par les collectivités territoriales et leurs établissements publics locaux ;

Considérant que ce traitement permet d'assurer le paiement par carte bancaire ou prélèvement unique des créances des collectivités territoriales et leurs établissements publics locaux et est totalement gratuit ;

Considérant que seuls des frais d'encaissement par carte bancaire sont appliqués sur chaque opération : fixe de 0,05 € + 0,25 % sur le montant de l'encaissement soit à titre indicatif : 0,30 € pour un encaissement de 100 €. Pour les paiements inférieurs à 20 € commissionnement de 0,03 € + 0,20 % soit 0,07 € sur un paiement de 20 €. Ces frais rémunèrent le GIE Carte Bancaire ;

Considérant l'intérêt pour l'usager de la mise en place de ce traitement informatique qui va permettre aux usagers de payer en ligne, via internet, l'ensemble de leurs dettes envers la collectivité par prélèvement unique ou par carte bancaire ;

Considérant que la Ville met déjà en œuvre des dispositifs de paiement en ligne, mais de façon sélective et ciblée ;

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser la mise en place du projet « PAYFiP » dans les conditions exposées ci-dessus pour l'ensemble des recettes perçues par la ville ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à ce projet.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

28 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association de robotique RoboTHEIc de l'école d'ingénieurs HEI Campus Centre

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

L'association de robotique RobotHEIc de l'école d'ingénieurs HEI campus centre de Châteauroux a organisé des actions de découverte de la robotique auprès des lycéens de Blaise-Pascal.

La Ville de Châteauroux a été sollicitée pour apporter une aide financière à ce projet à hauteur de 1 000 €.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association RobotHEIc de l'école d'ingénieurs HEI Campus Centre de Châteauroux.

Le montant sera imputé sur le chapitre 65 – compte 6574.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

29 : Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2021 - Subventionnement de Châteauroux Events

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Conformément au code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L. 2221-10, R. 2221-1 et R. 2221-18 à R. 2221-62, et à la délibération du conseil municipal en date du 16 novembre 2016, Châteauroux Events a été créé sous la forme d'un Etablissement public industriel et commercial au 1er décembre 2016.

Dans ce cadre, Châteauroux Events réalise l'ensemble des activités liées à l'événementiel, pour la Ville de Châteauroux, en lieu et place de celle-ci et du comité de la Foire Exposition de Châteauroux, aujourd'hui dissout.

Vu la délibération n°2020-279 du 15 décembre 2020 portant adoption d'une convention d'objectifs 2021 entre la Ville de Châteauroux et l'EPIC Châteauroux Events,

Considérant que la subvention de 39 046 € (acquisition de chalets), dédiée au financement des dépenses d'investissement n'est pas nécessaire en 2021 en raison de la reprise résultats d'exécution du budget 2020 de l'EPIC Châteauroux Events,

Il convient d'établir un avenant à la convention pour annuler le versement de la subvention d'investissement de 39 046 € à l'EPIC Châteauroux Events.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant avec Châteauroux Events pour l'année 2021,
- de supprimer les crédits inscrits au budget principal de la Ville de Châteauroux (ligne 204 520 2041641, service 34B).

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

30 : Avenant aux tarifs municipaux 2021

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Vu la délibération n° 2020-282 du 15 décembre 2020 des tarifs municipaux 2021

Dans le cadre des actions visant à sensibiliser les habitants sur les enjeux du développement durable, la Ville de Châteauroux propose de mettre en place une opération d'aide à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie pour les résidents de la commune. L'objectif de cette opération consiste à soutenir une dynamique « individuelle » en matière de préservation de la ressource en eau et aider les habitants à maîtriser leurs dépenses.

Une action portée par l'Agglomération a permis d'obtenir un financement de 50 % de l'agence de l'eau Loire Bretagne sur programme d'acquisition global, sur les 14 communes membres.

Châteauroux Métropole conservera 20 % à sa charge et refacturera les récupérateurs à 30 % de leur valeur d'acquisition aux communes qui en ont fait la demande.

Chaque commune de l'agglomération fixe ensuite le montant de la participation des habitants.

Le marché de fourniture est en cours de procédure mais les montants estimés qui resteraient à charge pour la ville sont les suivants :

- 27 € TTC pour les récupérateurs de 510 litres,
- 86 € TTC pour les récupérateurs de 1 300 litres.

Pour permettre la refacturation aux habitants qui feront une demande d'attribution, il est nécessaire de réaliser un avenant aux tarifs municipaux votés le 15 décembre 2020, en y ajoutant :

Récupérateur d'eau de 510 litres 20 € TTC

Récupérateur d'eau de 1 300 litres 70 € TTC

Pour mémoire, les demandes de récupérateurs s'effectueront via le portail « Mes démarches en ligne ».

Il est proposé au Conseil municipal de valider les tarifs de revente des récupérateurs d'eau de pluie aux particuliers.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

31 : Mise en place d'un contrôle d'accès avec badge dans les cimetières : création d'un tarif pour le remplacement du badge

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Les cimetières de la Ville ne sont plus dotés de système de contrôle d'accès depuis 2016. Face à la recrudescence des vols de plantes et autres objets, et compte-tenu des abus constatés en matière de circulation des véhicules dans ces espaces, un contrôle d'accès va être réintroduit aux entrées principales des trois cimetières.

Le système envisagé est une barrière avec lecture de badge en entrée et sortie. La distribution des badges sera confiée à la régie des parkings.

Le règlement des cimetières autorise l'accès des véhicules techniques, et ceux des opérateurs funéraires pour les inhumations et les travaux. Des badges multi sites seront destinés à ces utilisateurs.

Pour le grand public, deux cas sont mentionnés pour obtenir l'accès à un cimetière avec un véhicule : avoir plus de 80 ans, être titulaire d'une carte mobilité inclusion.

Il apparaît souhaitable de créer un tarif de refacturation du badge en cas de perte ou de dégradation, d'un montant de 18 €, ajouté à la grille tarifaire votée annuellement pour les parkings municipaux, selon les modalités ci-dessous:

Année 2021

Cartes d'accès aux cimetières de Cré, Saint-Christophe, et Saint-Denis	/carte	Gratuite
Remplacement de la carte d'accès, en cas de détérioration ou de perte	/carte	18,00 €

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la création de ce tarif.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

32 : Charte du télétravail dans la Collectivité

Le rapporteur : M. Philippe SIMONET

Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, notamment l'article 133 qui introduit le télétravail dans la Fonction publique ;

Vu le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;

Vu l'accord national interprofessionnel du 26 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Comité technique en date du 11 juin 2021 ;

Considérant ce qui suit :

Une démarche d'extension du télétravail au sein de la collectivité a été mise en place en décembre 2020, suite :

- à l'expérimentation du télétravail lancée en 2017
- à l'évaluation faite à l'issue du 1^{er} confinement du télétravail réalisé en mode « dégradé ».

L'enjeu est d'inscrire la Collectivité dans une démarche de développement durable, d'améliorer la qualité de vie au travail des agents, de renforcer les performances individuelles et collectives, de développer

l'attractivité du territoire par l'innovation.

La co-construction est le maître mot de la méthodologie retenue pour mener à bien ce projet. Le pilotage assuré par différentes instances met la pratique des agents au cœur de la réflexion.

Une 1^{ère} étape du projet vise à assouplir les modalités actuelles du cadre de fonctionnement du télétravail en proposant une nouvelle charte. Un plan d'actions sera mené dans un 2^{ème} temps.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de valider la charte de télétravail.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

Projet

Au 31/05/2021



CHARTRE DU TELETRAVAIL

Préambule

Le télétravail en croissance régulière en France depuis 2010 a connu une forte expansion avec la crise sanitaire à partir de mars 2020. Toutefois cette expansion s'est faite dans un contexte particulier avec la mise en place à la hâte, à la demande des pouvoirs publics, d'un « télétravail en mode dégradé » au sein des organisations.

Pour autant, les salariés ont fait preuve d'adaptation et de réactivité, notamment les agents des collectivités, pour assurer la continuité des missions de service public.

Une enquête menée par Wimi avec Ipsos en novembre 2020 sur un échantillon de 500 agents publics et 500 agents privés estimait que « 2020 a déclenché une révolution dans l'organisation du travail dans la fonction publique ». Alors que 13 % des agents télétravaillaient avant la crise, 48 % l'ont fait au 1^{er} confinement et 41 % au 2^{ème} confinement.

Tous les éléments collectés et évalués pendant ces périodes de crise sanitaire doivent permettre de repenser le télétravail et de poser de nouvelles bases, dans un contexte gagnant/gagnant pour les salariés et employeurs prenant en compte :

- L'évolution permanente du cadre de vie professionnel, personnel et les aspirations des salariés à une Qualité de Vie au Travail ;
- L'engagement du monde économique et des institutions publiques dans une démarche de développement durable ;
- L'accélération et le développement du numérique.

Châteauroux Métropole s'est engagé en 2017 dans cette démarche de télétravail en initiant une expérimentation sur un échantillon de 12 agents. Cet échantillon devait ensuite augmenter progressivement.

Début 2020 avant la crise sanitaire, la Collectivité comptait 18 « télétravailleurs officiels ». Au premier confinement en mars-avril 2020, la DSI a installé 216 connections pour des nouveaux travailleurs à distance.

Au sortir de ce premier confinement, la DGA finances, Commande publique et Systèmes d'Information & Transition numérique a initié une enquête auprès des agents de Châteauroux Métropole afin d'évaluer les conditions dans lesquelles s'est déroulé le télétravail pour ceux qui y ont eu recours durant cette période.

L'analyse des réponses a été effectuée et présentée aux membres du Comité technique le 10 novembre 2020.

Il ressort que 75 % des 144 agents ayant répondu au questionnaire sont globalement satisfaits de cette expérimentation et nombreux sont ceux qui ont répondu vouloir poursuivre le télétravail après le confinement. Les motivations des agents pour poursuivre ce mode d'organisation du travail sont, par ordre d'importance :

- Une situation favorable à la réalisation de tâches demandant de la concentration ;
- La possibilité de concilier plus facilement vie professionnelle et vie personnelle ;
- Le constat d'une plus grande autonomie dans la réalisation de son travail à domicile ;
- Le gain de temps (et d'argent) lié au trajet domicile/travail.

Fort de cette expérience, la Direction générale a souhaité développer et généraliser la pratique du télétravail, confiant cette mission à cette même DGA.

La rédaction d'une nouvelle Charte du télétravail a été une des premières recommandations du Comité de projet, dans une démarche engagée en janvier 2021 sur un mode participatif.

Cadre juridique

L'accord national interprofessionnel du 19 juillet 2005 a été le premier texte à l'échelle nationale et interprofessionnelle encadrant le recours et la mise en œuvre du télétravail.

Le télétravail dans la fonction publique a été introduit par l'article 133 de la loi n° 2012-347 (loi Sauvadet) et ses conditions et modalités de mise en œuvre déclinés dans le décret d'application n° 2016-151.

En application de la loi Sauvadet, le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 fixe les conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature.

L'ordonnance Macron n° 2017-1387 du 22 septembre 2017 a apporté des modalités d'assouplissement des conditions de mise en œuvre du télétravail et reconnaît le télétravail comme une modalité d'organisation du travail et non plus comme un aménagement du temps de travail.

L'accord national interprofessionnel du 26 novembre 2020 préconise de faire du télétravail un projet d'entreprise concerté.

Article 1 : Définition

Le télétravail est défini par l'article L. 1222-9 du Code du Travail et rappelé dans l'article 2 du décret n° 2016-151 du 11 février 2016.

« Le télétravail est toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux, de façon volontaire, en utilisant les technologies de l'information et de la communication ».

Article 2 : Principes généraux

Double volontariat : le télétravail ne peut être imposé à l'agent par la Collectivité. De même, il ne peut être obtenu par l'agent sans l'accord de son supérieur hiérarchique.

Adaptation : une période d'adaptation de 2 mois est prévue. Pendant cette période, le responsable hiérarchique sera vigilant à la bonne adaptation du télétravailleur, à la mise en place de processus de travail adaptés.

Réversibilité : en dehors de la période d'adaptation, il peut être mis fin provisoirement ou définitivement à cette modalité de travail, à tout moment et par écrit, à l'initiative de l'agent ou de la collectivité, moyennant un délai de prévenance de 2 mois. Ce délai de prévenance pourra toutefois être réduit en cas de nécessité du service dûment motivé ou d'une évolution de la situation de l'agent (ex : déménagement, situation familiale, changement de poste,...).

Maintien des droits et obligations : le télétravailleur bénéficie des mêmes droits et avantages légaux que ceux applicables à ses collègues en situation comparable, travaillant dans les locaux de la collectivité. Il est soumis aux mêmes obligations.

Protection des données et sécurité : il incombe à l'employeur de prendre, dans le respect des prescriptions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) en lien avec le délégué à la protection des données, les mesures qui s'imposent pour assurer la protection des données utilisées et traitées par le télétravailleur à des fins professionnelles. De même, l'agent s'engage à respecter la charte informatique mise en place dans la collectivité. Le télétravailleur est le seul autorisé à utiliser le matériel de la collectivité (ordinateur, logiciel, autres ...).

Respect de la vie privée : l'employeur est tenu de respecter la vie privée de l'agent. A cet effet, il fixe en concertation avec celui-ci des plages horaires pendant lesquelles il peut le contacter, en cohérence avec les horaires de travail du télétravailleur.

Le droit à la déconnexion : il a pour objectif le respect des temps de repos et de congé ainsi que la vie personnelle et familiale de l'agent. C'est le droit pour tout agent de la collectivité, télétravailleur ou non, de ne pas être connecté en dehors de son temps de travail.

Article 3 : Conditions d'éligibilité

Critères techniques : l'agent en télétravail s'engage à disposer d'une connexion internet avec un bon débit. Il est préconisé un minimum de 4 Mégabits/seconde pour un usage simple et d'au moins 8 Mégabits/seconde pour un usage vidéo. L'agent doit pouvoir accéder à sa messagerie électronique, à ses applications métiers et à des outils de visioconférence.

Activités télétravaillables : sont considérées comme éligibles au télétravail les activités autres que celles répondant à au moins l'un des critères suivants :

- La nécessité d'assurer un accueil ou une présence physique dans les locaux de la Collectivité ou en raison des équipements spécifiques nécessaires à l'exercice de l'activité ;
- Les activités se déroulant par nature en dehors de la Collectivité ;
- L'accomplissement de travaux nécessitant l'utilisation de logiciels ou applications dont la sécurité ne peut être garantie en dehors des locaux de travail ;
- Le traitement de données confidentielles à caractère sensible, dès lors que le respect de la confidentialité de ces données ne peut être assuré en dehors des locaux de travail.

Toutefois, si ces activités non éligibles ne constituent pas la totalité des activités exercées par l'agent et qu'un volume d'activités en télétravail peut être identifié et regroupé, l'agent pourra prétendre à accéder au télétravail.

Ancienneté : aucune ancienneté n'est requise pour prétendre au télétravail. Le responsable hiérarchique déterminera dans quelle mesure les activités de ses collaborateurs sont télétravaillables, selon quelle quotité et dans quel délai. Ces informations sont précisées dans les vacances de poste.

Modalités d'inscription : l'agent souhaitant télétravailler pourra, à tout moment et avec l'accord expresse de son supérieur hiérarchique, formaliser sa demande de télétravail par écrit en remplissant une fiche de candidature (disponible sur l'intranet).

Article 4 : Contractualisation

Lorsque la demande de l'agent est acceptée, un protocole individuel établi entre l'agent, son supérieur hiérarchique et l'autorité territoriale fixe les modalités individuelles de télétravail.

Ce protocole est signé pour 1 an et peut faire l'objet d'un renouvellement au moment de l'entretien d'évaluation professionnelle. Au cours de ce dernier, seront notamment évalués l'adaptation de l'agent au télétravail, l'adéquation du mode d'organisation mis en place aux besoins de la collectivité, l'impact sur le service. Il permettra de revoir et d'ajuster les modalités individuelles de télétravail de l'agent.

Article 5 : Formes et modalités de mise en œuvre du télétravail

La forme « pendulaire » du télétravail est retenue. Il s'agit d'une alternance entre une période de télétravail et une période de travail dans les locaux habituels.

Le nombre de jours maximum hebdomadaire est fixé à :

- 3 jours pour un temps plein ;
- 2 jours pour un temps partiel compris entre 80 % et 90 % ;
- 1 jour pour un temps partiel compris entre 60 % et 70 % ;
- ½ journée pour un temps partiel de 50 %.

Les journées sont fractionnables en ½ journées.

Article 6 : Lieux du télétravail

Le télétravail sera effectué au domicile de l'agent ou sur tout autre lieu adapté à son exercice.

L'exercice du télétravail pourra se faire sur des tiers lieux autres que ceux indiqués précédemment, ayant fait l'objet de conventions avec Châteauroux Métropole.

Article 7 : Horaires de travail

Une journée de télétravail est équivalente à une journée de travail en présentiel. **Les jours télétravaillés ne peuvent faire l'objet d'acquisition d'heures supplémentaires.**

La règle relative aux horaires en télétravail est identique à celle en vigueur pour les agents en présentiel, à savoir :

- une activité obligatoire entre 9h00 et 11h15 et entre 14h00 et 16h00 pendant laquelle l'agent est à la disposition de la Collectivité et peut être joint ;
- une pause méridienne de 45 minutes minimum ;
- le respect du temps de repos légal entre 2 journées de travail.

Article 8 : Équipements du télétravailleur et modalités de participation de la collectivité

La Collectivité met à la disposition du télétravailleur un kit matériel/logiciel actuellement composé :

- D'un ordinateur portable paramétré par la DSITN équipé de haut-parleurs, d'un microphone et d'une webcam, ce matériel se substituant à l'ordinateur de bureau ;
- D'un VPN permettant de se connecter à distance aux ressources informatiques de la collectivité (accès aux serveurs de Châteauroux Métropole) ;
- D'une application « Rainbow » permettant la téléphonie sur IP.

Ce kit évoluera en fonction des évolutions technologiques retenues et mises en œuvre par la collectivité et des travaux en cours dans le cadre du projet de développement du télétravail.

Article 9 : Formation et accompagnement du télétravailleur et de son supérieur hiérarchique

Un manager du télétravail désigné par la Collectivité accompagnera les encadrants et les télétravailleurs. Cet accompagnement pourra prendre différentes formes : formations, tutoriels, échanges de pratiques,...

Cet accompagnement visera à appréhender la démarche, ses spécificités, à adapter les pratiques à l'évolution des technologies et des processus de travail, à prévenir les risques psycho-sociaux pouvant découler de cette pratique.

Article 10 : Maintien des droits et obligations

Le télétravailleur bénéficie des mêmes garanties et droits que tout autre agent, il conserve :

- son régime de rémunération ;
- l'ensemble des droits liés à son statut : déroulement de carrière, congés, formation,...

Il est également soumis aux mêmes obligations. Il doit respecter la charte informatique et les différentes règles de sécurité de l'information. Il doit respecter le règlement intérieur de la collectivité et les dispositions de la présente charte ainsi que du protocole individuel.

Article 11 : Accident de travail

La collectivité prend en charge les accidents de service et du travail survenus sur le lieu d'exercice du télétravailleur dans les mêmes conditions réglementaires que celles qui s'appliquent sur son lieu de travail habituel.

Article 12 : Assurances

La Collectivité assure les risques subis, les dommages et la responsabilité civile liés aux biens de toutes natures mis à disposition du télétravailleur dans le cadre de son activité professionnelle : protection des biens professionnels en cas de vol, incendie, dégâts des eaux,... Cette garantie est étendue aux dommages que l'assuré pourrait occasionner en fonction de son activité de salarié en télétravail (responsabilité civile professionnelle).

Article 13 : Suivi du télétravail

Un bilan du télétravail sera présenté chaque année au Comité technique et permettra d'adapter les modalités d'organisation du télétravail en révisant la présente charte.

33 : Personnel: cycles de travail suivant le rythme scolaire

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 7-1,
- Vu la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et notamment son article 6,
- Vu la loi n°2008-351 du 16 avril 2008 relative à la journée de solidarité,
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et notamment son article 47,
- Vu le décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature,
- Vu le décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 [...] relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,
- Vu la circulaire NOR : RDFF1710891C du 31 mars 2017 relative à l'application des règles en matière

de temps de travail dans les trois versants de la fonction publique,

-Vu l'avis du Comité Technique en date du 11 juin 2021,

-Considérant qu'en application de l'article 2 du décret n°2001-623 il revient à l'assemblée délibérante de décider d'une réduction de la durée annuelle de travail pour tenir compte de sujétions liées à la nature des missions et à la définition des cycles de travail qui en découlent,

-Considérant qu'en application de l'article 4 du décret n°2001-623 il revient à l'assemblée délibérante de déterminer, après avis du Comité technique, les conditions de mise en place des cycles de travail,

La loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a introduit de nombreuses modifications dans le statut de la fonction publique territoriale et dans l'organisation des collectivités territoriales.

Son article 47 dispose que « Les collectivités territoriales et les établissements publics mentionnés au premier alinéa de l'article 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ayant maintenu un régime de travail mis en place antérieurement à la publication de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale disposent d'un délai d'un an à compter du renouvellement de leurs assemblées délibérantes pour définir, dans les conditions fixées à l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée, les règles relatives au temps de travail de leurs agents. Ces règles entrent en application au plus tard le 1^{er} janvier suivant leur définition. »

La durée du travail définie pour les agents des services de la Ville de Châteauroux est de 1 577 heures par an depuis 2008 et la mise en œuvre de la journée de solidarité. Ce temps de travail, inférieur aux 1 607 heures prévues à l'article 1 du décret n°2000-815 du 25 août 2000, est notamment dû au régime des congés (6 obligations hebdomadaires, soit 30 jours, au lieu de 5), antérieur à la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001 et maintenu comme cela était permis jusque-là.

1. Durée du travail

Ainsi, le conseil municipal a délibéré le 24 mars 2021 pour porter la durée annuelle du travail des agents à 1 607 heures.

En application de l'article 2 du décret 2001-623 du 12 juillet 2001 [...] relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale, la durée annuelle du travail des ATSEM est actuellement, de 1 556h40mn, du fait de la pénibilité et de la durée quotidienne du travail dépassant 10 heures. L'ajout de 30 heures, comme pour les autres services dont le temps de travail est annualisé, conduit à une durée du travail annuelle de 1 587h.

Le nombre de semaines travaillées pour les cycles de travail annualisés est inférieur ou égal à 47 afin de garantir 5 obligations hebdomadaires de congés aux agents.

La Cour de justice de l'Union européenne, suivie en cela par le Conseil d'Etat, estime que le droit à des congés annuels doit être maintenu lorsqu'il n'a pu être exercé par un agent du fait de congés pour maladie. Cela se traduit par le droit au report d'une durée de 15 mois d'un maximum de 4 obligations hebdomadaires de congés annuels pour les agents concernés.

Le nombre de jours de congés annuels reportés lorsqu'un agent annualisé est en arrêt de travail pour maladie durant une période dite « non travaillée » est obtenu par l'application d'un ratio au nombre de jours ouvrés non travaillés couverts par l'arrêt de travail. Ce ratio est : nombre de jours de congés annuels théorique (25 dans le cas général) / nombre de jours ouvrés non travaillés. Il devra être calculé chaque année.

Pour les agents dont le temps de travail n'est pas annualisé, il convient désormais de mettre en œuvre l'article 1 du décret n°85-1250 du 26 novembre 1985 relatif aux congés annuels des fonctionnaires territoriaux, qui fixe à 5 obligations hebdomadaires de service, la durée des congés annuels. La suppression de 5 jours de congés s'accompagne d'une augmentation du temps de travail hebdomadaire permettant l'octroi de 5 journées supplémentaires au titre de l'ARTT à ces agents.

Le calcul de la durée annuelle du travail, tel qu'il est explicité dans la circulaire NOR/INT/A/01/00229/C du ministère de l'Intérieur qui fait référence, ne prévoit pas de tenir compte des jours de fractionnement puisque ceux-ci ne sont pas systématiquement attribués. Ce principe a été confirmé par une réponse apportée à la question n°6393 à l'Assemblée Nationale, publiée au JO le 24/02/2003.

Ces modifications de la durée du travail sont sans impact sur les droits aux autorisations spéciales d'absence (ASA) prévues au règlement des congés.

2. Jours d'ARTT

L'attribution de jours d'ARTT est proportionnelle à la durée hebdomadaire du travail tout au long de l'année. A l'heure actuelle, un agent travaillant 38h20mn par semaine jouit de 17 jours d'ARTT (dont 1 est utilisé au titre de la journée de solidarité).

Pour ces agents, il est proposé un temps de travail hebdomadaire de 38h45mn, sur 45,6 semaines de travail effectif (228 jours, obtenus par la soustraction des 2 jours de repos hebdomadaires, des 25 jours de congés annuels et d'une moyenne de 8 jours fériés à 365 jours). Ce temps de travail permet d'affecter aux agents concernés 22 jours d'ARTT pour une année complète de travail.

Une journée d'ARTT est prélevée sur ces 22 jours au titre de la journée de solidarité.

Pour les agents dont le temps de travail est supérieur à 35 heures hebdomadaires, le même calcul est opéré (pour les cycles 4 et 5), permettant l'octroi de 4 jours d'ARTT.

3. Cycles de travail

Un certain nombre de services municipaux fonctionnent suivant le rythme scolaire, avec des périodes d'activité plus intenses durant la période scolaire et des périodes allégées, voire d'inactivité, durant les vacances scolaires. Afin de permettre à ces services de s'organiser et de prévoir leur fonctionnement sur un cycle complet, il est apparu opportun de mettre en œuvre ce passage aux 1 607 heures dès le 1^{er} septembre 2021.

Le tableau ci-après présente de manière synthétique les 8 cycles de travail, définis par les services eux-mêmes.

Le cycle 2 pourra être mis en œuvre avec des horaires fixes ou des horaires dits variables. Dans ce dernier cas, des plages fixes durant laquelle la présence des agents est obligatoire sont instaurées, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30. La durée du travail est comptabilisée hebdomadairement ; elle ne doit pas être inférieure à 34h45mn sans quoi une régularisation sera opérée par le service Congés. Le temps au-delà de 38h45mn est reporté d'une semaine à l'autre dans la limite de 4 heures.

Il appartiendra à chaque service de définir des plannings respectant les principes de chaque cycle et les dispositions réglementaires sur le temps de travail du décret n°2000-815 du 25 août 2000.

CYCLE N°	DESCRIPTION DU CYCLE							TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL	DIRECTIONS OU SERVICES CONCERNE(E)S
1	Annualisation	Nombre d'heures / semaine	Nombre de semaines travaillées	Nombre de jours / semaine	Heures réparties sur l'année	Nombre de jours de congés	Nombre de jours de RTT	1 607h	Accueil et surveillance du CRD
	OUI	41h	36	5	96	-	-		
		35h	1	5					
<i>Les heures réparties sur l'année sont utilisées pour des événements spécifiques (concerts, master class, etc.) ou pour des besoins de remplacement. La semaine de 35h sert au remplacement du gardien durant ses congés.</i>									
2	Annualisation	Nombre d'heures / semaine	Nombre de semaines travaillées	Nombre de jours / semaine	Heures réparties sur l'année	Nombre de jours de congés	Nombre de jours de RTT	1 607h	Gardien du CRD Personnel administratif du CRD Personnel administratif de l'EMBAC Agent d'entretien EMBAC Agents UPC Agents selfs mairie et Roland Garros
	NON	38h45mn	-	5	-	25	22		
3	Annualisation	Nombre d'heures / semaine	Nombre de semaines travaillées	Nombre de jours / semaine	Heures réparties sur l'année	Nombre de jours de congés	Nombre de jours de RTT	1 607h	Régisseur du CRD
	OUI	39h	36	5	203	-	-		
	<i>Les 203 heures sont réparties sur l'année scolaire pour des activités de diffusion du CRD.</i>								
4	Annualisation	Nombre d'heures / semaine	Nombre de semaines travaillées	Nombre de jours / semaine	Heures réparties sur l'année	Nombre de jours de congés	Nombre de jours de RTT	1 607h	Agents des offices : restauration scolaire
	NON	36h	36	4	3	25	4		
		35h	16	5					
<i>Les agents doivent poser leurs congés pendant les semaines de vacances scolaires, soit 1 journée de 7 heures.</i>									
5	Annualisation	Nombre d'heures / semaine	Nombre de semaines travaillées	Nombre de jours / semaine	Heures réparties sur l'année	Nombre de jours de congés	Nombre de jours de RTT	1 607h	Agents des offices : restauration scolaire et extra-scolaire
	NON	35h50mn	36	5	3	25	4		
		35h	16						
<i>Les agents doivent poser leurs congés pendant les semaines de vacances scolaires, soit 1 journée de 7 heures.</i>									
7*	Annualisation	Nombre d'heures / semaine	Nombre de semaines travaillées	Nombre de jours / semaine	Heures réparties sur l'année	Nombre de jours de congés	Nombre de jours de RTT	1 607h	ETAPS terrestres
	OUI	35h	32	5	81h45mn	-	-		
		42h45mn	3	5					
		44h45mn	3	5					
		17h15mn	-	-					
		35h30mn	1	5					
30h	3	5							
<i>Les 17h15mn s'ajoutent aux 42h45mn qui correspondent au temps de « la P'tite Séna » lorsque les agents participent à un séjour avec hébergement. Par ailleurs, dans ce cas, les agents bénéficieront d'un crédit de 8 heures de récupération par nuit du séjour.</i>									

8	Annualisation	Nombre d'heures / semaine	Nombre de semaines travaillées	Nombre de jours / semaine	Heures réparties sur l'année	Nombre de jours de congés	Nombre de jours de RTT	1 587h	ATSEM
	OUI	41h20mn	36	4	51h	-	-		
		48h	1	6					
<i>Les 51 heures réparties sur l'année serviront entre autres à des réunions de service, journées de pré-rentree et de remise en état des locaux, participation à la fête de l'école, etc.</i>									
9	Annualisation	Nombre d'heures / semaine	Nombre de semaines travaillées	Nombre de jours / semaine	Heures réparties sur l'année	Nombre de jours de congés	Nombre de jours de RTT	1 607h	Agents d'animation
	OUI	32h30mn	36	5	57h	-	-		
		47h30mn	8						
<i>Les 57 heures réparties sur l'année serviront notamment à des réunions de service et de coordination avec les ATSEM et les équipes pédagogiques.</i>									

* Le cycle n°6 ne concerne qu'un service de Châteauroux Métropole.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'adopter ces cycles de travail pour une mise en œuvre effective au 1^{er} septembre 2021.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

34 : Personnel municipal: modification du tableau des effectifs 2021

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

La structuration des effectifs de la Ville de Châteauroux évolue en raison de la progression de carrière des agents présents (promotion interne), de la création de nouveaux postes : deux gardiens de Police Municipale (dans le cadre du renforcement de l'effectif), un Conseiller numérique dans le cadre du programme « France Relance » (bénéficiant d'un financement par l'Etat) et du remplacement d'agents partis par mutation ou en retraite par des agents de grades différents.

Il est proposé au Conseil municipal de modifier le tableau des effectifs au titre de l'année 2021 approuvé par le Conseil Municipal du 15 décembre 2020.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

ANNEXE
TABLEAU DES EFFECTIFS – VILLE DE CHATEAUROUX

FILIERE	GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	CREATIONS DE POSTES	OBSERVATIONS
<u>Administrative</u>	Attaché	A	3	En vue de recrutements (responsable DRU, centre socio-culturel Beaulieu et Musée Bertrand)
<u>Technique</u>	Agent de maîtrise	C	1	En vue d'une promotion interne
<u>Animation</u>	Adjoint territorial d'animation	C	2	En vue d'un recrutement et d'un changement de temps de travail dans le cadre d'un remplacement
<u>Culturelle</u>	Assistant d'enseignement artistique	B	1	En vue d'un recrutement (remplacement d'un PEA partant en retraite)
	Adjoins territorial du patrimoine	C	1	En vue du recrutement d'un Conseiller numérique
<u>Sécurité</u>	Gardiens-brigadiers	C	2	En vue de recrutements
TOTAL			10	Dont trois créations nettes

35 : Travaux de réaménagement des rues de la Poste et Lemoine Lenoir - Avis avant lancement

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Afin de conclure, ensemble, un marché de travaux pour le réaménagement des rues de la Poste et Lemoine Lenoir, la Ville de Châteauroux et la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole ont constitué un groupement de commande.

La procédure menée par la Ville de Châteauroux en tant que coordonnateur du groupement relève de la procédure adaptée.

Le marché est alloué et estimé de la manière suivante :

Offre de base : Rue de la Poste

- Lot n°1 : Voirie/Réseaux/Pavage

- lot 1a : VRD - Ville de Châteauroux : 600 000 € H.T.

Travaux de démolitions, de terrassements généraux, de réseaux d'arrosage, de réseaux secs, de réseaux d'eaux pluviales (branchements particuliers), de construction de voirie et de pose de bordures, pavés et dalles en pierres naturelles.

- lot 1b : AEP (eau potable) - Châteauroux Métropole : 20 000 € H.T.

Reprise des canalisations principales d'eau potable rue de la Poste, au carrefour de la rue Lemoine Lenoir et des rues Lescaroux et Henri Barboux.

- lot 1c : EU (eaux usées) - Châteauroux Métropole : 40 000 € H.T.

Renouvellement de la conduite principale d'eaux usées de la rue de la Poste et reprise de l'ensemble des branchements particuliers.

- lot 1d : EP (eaux pluviales) - Châteauroux Métropole : 60 000 € H.T.

Renouvellement des conduites principales d'eaux pluviales avec création de regards et de grilles.

- **Lot n°2 : Éclairage Public / Contrôle d'accès – Ville de Châteauroux : 180 000 € H.T.**

Travaux de mise en valeur lumineuse et renouvellement du matériel d'éclairage public de la rue de la Poste (lanternes sur façades) ainsi que création de trois contrôles d'accès.

- **Lot n°3 : Espaces Verts - Ville : 32 000 € H.T.**

Fourniture de terre végétale et plantations d'arbres et de vivaces ainsi qu'installation d'un réseau d'arrosage intégré.

Des prestations supplémentaires éventuelles relatives à la **rue Lemoine Lenoir** sont envisagées et estimées de la manière suivante :

- **Lot n°1 : Voirie/Réseaux/Pavage**

- lot 1a : VRD - Ville de Châteauroux : 180 000 € H.T.

Travaux de démolitions, de terrassements généraux, de réseaux secs, de réseaux d'eaux pluviales (branchements particuliers), de construction de voirie et de pose de bordures, pavés et dalles en pierres naturelles.

- lot 1b : AEP (eau potable) - Châteauroux Métropole : 20 000 € H.T.

Reprise de la canalisation principale d'eau potable de la rue Lemoine Lenoir et reprise de l'ensemble des branchements particuliers.

- lot 1c : EU (eaux usées) - Châteauroux Métropole : 20 000 € H.T.

Renouvellement de la conduite principale d'eaux usées de la rue Lemoine Lenoir et reprise de l'ensemble des branchements particuliers.

- **Lot n°2 : Éclairage Public / Contrôle d'accès – Ville de Châteauroux : 22 000 € H.T.**

Travaux de mise en valeur lumineuse et renouvellement du matériel d'éclairage public de la rue Lemoine Lenoir (mâts en fonte et lanternes de styles).

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser le Maire à lancer la procédure selon les dispositions précédemment énoncées et d'inscrire les crédits correspondants aux budgets concernés,
- d'autoriser le Maire, ou par subdélégation le Directeur Général des Services, à signer le futur marché qui découlera de la procédure.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

Commission Aménagement de l'Espace Public 17 juin 2021

36 : Réalisation de travaux d'entretien des voiries communales et d'intérêt communautaire - Avis avant lancement

Le rapporteur : M. Stéphane ZECCHI

Afin de conclure, ensemble, des accords-cadres pour les travaux d'entretien des voiries, les personnes publiques suivantes ont constitué un groupement de commande : la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole, la Ville de Châteauroux, la commune de Déols, la commune d'Arthon, la commune de Luant, la commune de Coings et la commune de Montierchaume.

La procédure menée par la Ville de Châteauroux en tant que coordonnateur du groupement relève de la procédure d'appel d'offres européen du fait du montant global maximal susceptible d'être consommé (22 160 000 € HT) sur la durée maximale envisagée.

Les montants minimaux et maximaux annuels, en euros hors taxe, sont les suivants par membre du groupement :

Lot 1 : Petits travaux d'entretien de voirie et surfaces annexes

	Châteauroux	Agglo	Déols	Montierchaume
Mini	30 000 €	30 000 €	0 €	0 €
Maxi	600 000 €	600 000 €	50 000 €	60 000 €

Lot 2 : Travaux de réfection de chaussées

	Châteauroux	Agglo	Déols	Coings	Montierchaume
Mini	50 000 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €
Maxi	1 500 000 €	1 500 000 €	200 000 €	400 000 €	60 000 €

Lot 3 : Travaux de réfection de trottoirs

	Châteauroux	Déols	Montierchaume
Mini	10 000 €	0 €	0 €
Maxi	150 000 €	50 000 €	40 000 €

Lot 4 : Travaux de création de quai Bus

	Châteauroux	Agglo	Déols	Arthon	Luant	Coings	Montierchaume
Mini	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Maxi	50 000 €	50 000 €	50 000 €	30 000 €	30 000 €	80 000 €	40 000 €

Les accords-cadres seront conclus pour une durée initiale d'une année, reconductible trois fois. Sur la base des minimums et maximums venant d'être annoncés, les dépenses a minima seront chiffrées à hauteur de 180 000 € H.T. pour une année, soit 720 000 € H.T. et si le marché devait être exécuté au terme de ses 4 années, sans pouvoir excéder un maximum annuel à hauteur de 5 540 000 € H.T., soit, comme il a été annoncé plus haut, 22 160 000 € H.T. sur toute la durée possible du marché.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser le Maire à lancer la procédure selon les dispositions précédemment énoncées et d'inscrire les crédits correspondants aux budgets concernés,
- d'autoriser le Maire, ou par subdélégation le Directeur Général des Services, à signer les futurs accords-cadres qui découleront de la procédure et ce pour le compte de l'ensemble des membres du groupement.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

Commission Aménagement de l'Espace Public 17 juin 2021

37 : Piscine Firmin Batisse : remboursement des abonnements relatifs aux activités

Le rapporteur : Mme Liliane MAUCHIEN

En raison de la pandémie de Covid-19, la piscine Firmin Batisse a fermé quasiment toute l'année scolaire pour les activités. Les cours ont été dispensés :

- uniquement du 14 septembre au 15 octobre 2020 pour les adultes,
- du 14 septembre au 15 octobre 2020 et du 4 au 16 janvier 2021 pour les enfants.

Les usagers n'ont pu se rendre dans l'établissement pour accéder aux créneaux d'ouverture au public, ou pour pratiquer les différentes activités normalement dispensées (aquagym ou écoles de natation adultes et enfants).

Ils ont bénéficié d'activités seulement sur la 1^{ère} période (la moitié du cycle pour tous, sauf les écoles de natation qui ont réalisé quasiment un cycle).

Il est proposé que les usagers puissent être remboursés selon les modalités suivantes, en prenant comme tarifs de référence les tarifs 2021 :

Les activités aquagym :

- Abonnement trimestriel (1^{er} trimestre 2020-2021) : remboursement à hauteur de la moitié d'un trimestre, soit 28.65 € pour les usagers de l'agglomération et 31.37 € pour les usagers hors agglomération.
- Abonnement annuel : remboursement de 2.5 trimestres, soit 127.21 € pour les usagers de

l'agglomération et 139.25 € pour les usagers hors agglomération.

L'école de natation adulte :

- Abonnement trimestriel (1^{er} trimestre 2020-2021) : remboursement à hauteur de la moitié d'un trimestre, soit 28.65 € pour les usagers de l'agglomération et 31.37 € pour les usagers hors agglomération.
- Abonnement annuel : remboursement de 2.5 trimestres, soit 127.21 € pour les usagers de l'agglomération et 139.25 € pour les usagers hors agglomération.

L'école de natation enfants :

- Abonnement trimestriel (1^{er} trimestre 2020-2021) : remboursement à hauteur de la moitié d'un trimestre, soit 27.33 € pour les usagers de l'agglomération et 27.85 € pour les usagers hors agglomération.
Pour le 2^{ème} enfant, 22.70 € pour les usagers de l'agglomération et 24.85 € pour les usagers hors agglomération.
- Abonnement annuel : remboursement de 2,5 trimestres, soit 111.38 € pour les usagers de l'agglomération et 122 € pour les usagers hors agglomération.
Pour le 2^{ème} enfant, 96.83 € pour les usagers de l'agglomération et 106.08 € pour les usagers hors agglomération.

Les activités diverses (handi nage et bébé plouf)

- Remboursement de la carte 10 baignades en utilisant le coût unitaire, soit 6.85 € multiplié par le nombre de séances restant.

Leçons de natation :

- Remboursement des usagers ayant pris des tickets à l'avance, selon le tarif en vigueur (15.65 €)

Les abonnements et cartes 10 baignades :

Pour les utilisateurs de la piscine Firmin Batisse, le choix est donné de rembourser ou de reporter la date de validité de la carte 10 baignades.

Les usagers qui viennent dans le cadre des prescriptions médicales ne seront pas remboursés, puisqu'ils ont bénéficié d'un accès permanent à l'une des piscines.

Les comités d'entreprise :

Les tickets seront réutilisables à la piscine Firmin Batisse.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les dispositions énumérées ci-dessus,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte en ce sens.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Aménagement de l'Espace Public 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

38 : Prestations du Musée Bertrand - nouveaux tarifs 2021

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Le Conseil municipal du 15 décembre 2020 a approuvé les tarifs des prestations du Musée Bertrand pour l'année 2021 et leur application à compter du 1^{er} janvier 2021.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de procéder à la création de nouveaux tarifs, de manière à étoffer l'offre du Musée en direction du public.

Ainsi, le Musée Bertrand souhaite mettre en place des visites guidées intitulées « Sur le pouce » d'une durée de 30 minutes sur les pauses méridiennes pour un tarif de 2 € par personne.

De plus, afin de favoriser la venue au musée d'un public familial, il est suggéré des animations en dehors du cadre scolaire pour un tarif de 5 € par enfant.

Il est proposé au Conseil municipal de valider ces nouveaux tarifs et d'autoriser leur application à compter du 1^{er} juillet 2021.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

39 : Convention d'objectifs et de financement PSOALSH+ entre la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre et la Ville de Châteauroux (La Valla - La Pingaudière - Le Pôle Ados - La Maison de Quartier Est - La Sénatorerie - Le Centre Socio-Culturel Vaugirard / Saint-Christophe - Le Centre Socio-Culturel Mosaïque, Le Centre Socio-Culturel Saint-Jean / Saint-Jacques - Le Centre Socio-Culturel Beaulieu)

Le rapporteur : Mme Monique RABIER

La Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) de l'Indre verse une aide départementale au fonctionnement des accueils de loisirs sur le temps périscolaire du mercredi, le temps extrascolaire et les accueils d'adolescents, dénommée "PSOALSH+".

Le montant de la participation est défini, chaque année, par le conseil d'administration de la C.A.F. de l'Indre et implique la signature pour chaque structure concernée d'une convention d'objectifs et de financement.

Elle a pour objet de :

- déterminer le cadre d'intervention et les conditions de mise en œuvre,
- fixer les engagements réciproques entre les signataires.

Les conventions d'objectifs et de financement pour l'aide PsoAlsh+ sont à renouveler pour les accueils de loisirs de :

- La Maison de Quartier Est.
- La Pingaudière.
- La Valla.
- Le Pôle Ados.
- La Sénatorerie.
- Le Centre Socio-Culturel Vaugirard / Saint-Christophe.
- Le Centre Socio-Culturel Mosaïque.
- Le Centre Socio-Culturel Saint-Jean / Saint-Jacques.
- Le Centre Socio-Culturel Beaulieu.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les termes des conventions d'objectifs et de financement pour la PSOALSH+ pour les accueils de loisirs de La Pingaudière, La Valla, Le Pôle Ados, La Maison de Quartier Est, La Sénatorerie, Le Centre Socio-Culturel Vaugirard / Saint-Christophe, Le Centre Socio-Culturel Mosaïque, Le Centre Socio-Culturel Saint-Jean / Saint-Jacques, Le Centre Socio-Culturel Beaulieu sur le temps des mercredis et le temps extrascolaire, pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022,
- d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer ces conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre, ainsi que les avenants.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Affaires Sociales et Sécurité	18 juin 2021
Commission Finances et Affaires Générales	18 juin 2021

40 : Adhésion à l'association Musées en Centre-Val de Loire

Le rapporteur : M. Jean-François MEMIN

Créée en 1977, l'association Musées en Centre-Val de Loire est un organisme à but non lucratif régi par la loi de 1901 qui rassemble le personnel scientifique des musées (conservateurs, attachés, assistants) et représente un réseau de 57 musées de la région Centre-Val de Loire. L'association bénéficie du soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre-Val de Loire et du Conseil régional du Centre-Val de Loire.

Cette association a pour but de :

- Établir et développer des liens réguliers et durables entre tous les professionnels des musées gérant des collections permanentes d'intérêt public en région Centre-Val de Loire et les fédérer autour d'un réseau d'entraide ;
- Permettre la mise en valeur et la diffusion des collections d'intérêt public conservées dans les musées de la région Centre-Val de Loire auprès du public le plus large ;
- Contribuer à la promotion des professions et des fonctions exercées par ses membres et à la formation continue de ceux-ci ;
- Représenter les professions et les fonctions exercées par ses membres auprès des autorités et organismes français, européens et internationaux ;
- Contribuer à promouvoir les musées et leurs actions à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Pour 2021, la cotisation annuelle s'élève à 500 €.

Compte tenu de l'intérêt de cette association, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'adhésion du Musée Bertrand à l'association Musées en Centre-Val de Loire pour l'année 2021.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

Elisabeth Latrémoière
Présidente
Association *Musées en Centre-Val de Loire*
1 rue Fernand Rabier
41000 Orléans

le 09 décembre 2020

A l'attention de

Monsieur le maire
Hôtel de Ville
CS 80509
36012 – Châteauroux Cedex

Objet : Adhésion à l'association *Musées en Centre-Val de Loire*.

Monsieur,

L'association ***Musées en Centre-Val de Loire*** (MCVL) créée en 1977, coordonne un réseau de 60 musées (voir liste des musées du réseau) sur le territoire de la région, auquel participe déjà le **Musée Bertrand**. Soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles et le Conseil Régional du Centre-Val de Loire, notre association rassemble les personnels des musées qui étaient jusqu'ici les seuls adhérents. Pourtant, MCVL développe depuis plusieurs années **ses missions au bénéfice des musées** :

- la **communication mutualisée** avec son site Internet (<http://musees.regioncentre.fr/>), ses publications touristiques diffusées sur les bourses départementales
- la **valorisation des collections** des musées avec sa base de données accessible à tous et ses expositions virtuelles
- la **formation des agents** avec son partenariat avec le CNFPT et ses journées d'échanges et de rencontres professionnelles
- la **coordination de projets fédérateurs** en lien avec le développement des publics et l'étude des collections avec un soutien financier et logistique

MCVL s'est engagée depuis 2 ans dans un ***Dispositif local d'Accompagnement*** (DLA) afin de travailler sur l'évolution et le développement de son modèle économique. Ce DLA a démontré l'importance des actions menées par notre association pour la visibilité des musées et le soutien aux professionnels. Dans ce cadre, l'Assemblée Générale du 24 novembre 2020 a voté **l'instauration d'une adhésion par établissement** au prorata du nombre d'agents employés dans le musée ou les musées appartenant à un même propriétaire (collectivité ou association).

Nous vous proposons donc **d'adhérer à l'association MCVL** et de permettre à votre (ou vos) musée(s) :

- de promouvoir ses (leurs) activités à l'échelle régionale, nationale et internationale
- de bénéficier d'un outil pour la mise en ligne et la valorisation des collections à destination du grand public
- de la gratuité aux journées d'échanges organisées par l'association
- de travailler en réseau
- de participer à des projets fédérés d'envergure.

A la suite de votre adhésion, un agent de chaque musée devra être désigné comme l'interlocuteur de l'association et représentera le musée lors des Assemblées Générales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Elisabeth Latrémoière
Présidente Musées en Centre-Val de Loire

MUSÉES EN CENTRE- VAL DE LOIRE (MCVL) ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DES MUSÉES



SOUTENIR
ET VALORISER
LES MUSÉES
EN CENTRE-
VAL DE LOIRE

musees.regioncentre.fr

SOMMAIRE

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Contact

Musées en
Centre-Val de Loire

1, rue Fernand Rabier
45000 Orléans

06 36 33 99 11

Mathilde Rétif
cheffe de projet
mathilde.retif@
orleans-metropole.fr

- 03** MUSÉES EN CENTRE-VAL DE LOIRE
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS
DES MUSÉES (MCVL)
- 04** MCVL : QUI ? QUOI ? COMMENT ?
- 05** UN RÉSEAU RÉGIONAL
- 06** LISTE DES MUSÉES DU RÉSEAU
- 10** UN RÉSEAU PROFESSIONNEL
AU SERVICE DE SES MEMBRES
- 11** LE SITE INTERNET POUR LA COMMUNICATION
DES MUSÉES
- 13** LA MISE EN LIGNE DES COLLECTIONS
À DISPOSITION DE TOUS
- 15** LES OUTILS INTERNET
- 16** ACTUALITÉS 2020

MUSÉES EN CENTRE-VAL DE LOIRE ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DES MUSÉES (MCVL)

Musées en Centre-Val de Loire (MCVL) est créée pour rassembler les professionnels des musées (en conservation, médiation, documentation et régie des œuvres) sur le territoire de la région Centre-Val de Loire.

Forte d'un réseau de plus de 57 musées adhérents (musées des Beaux-Arts, d'ethnologie, d'histoire, muséums...), l'association bénéficie du soutien financier du Conseil régional et de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire. Elle développe des liens avec les acteurs régionaux (les universités, le milieu touristique, l'Education Nationale, les Amis des Musées, le CNFPT) et nationaux (Association des conservateurs des collections publiques de France/ AGCCPF).

MCVL a pour missions de :

Soutenir les personnels des musées

L'association a pour objectif premier de soutenir et de fédérer les personnels scientifiques par son réseau d'entraide et son forum professionnel qui diffuse des informations utiles à la pratique des métiers des musées.

Elle organise des journées professionnelles sur des thèmes d'actualité. Véritables lieux d'échanges et de réflexions, ces rencontres favorisent le partage des expériences et permettent de tisser des liens essentiels entre nos établissements.

Un programme de formation est également mis en place en partenariat avec le CNFPT.

Aider les musées dans leur communication

MCVL a créé un site Internet, destiné à la communication des musées et à assurer une plus grande visibilité des institutions sur le Web. Attractif, performant et accessible au plus grand nombre, le site Internet des musées de la région Centre-Val de Loire propose un espace dédié à chacun des 57 musées du réseau.

L'association propose également un livret de promotion des établissements présentant chacun des musées adhérents. Il est diffusé aux partenaires et lors des bourses touristiques.

Valoriser le patrimoine régional

Depuis 2008, l'association offre de consulter librement, sur Internet, le catalogue des collections des musées en région Centre-Val de Loire. 34 musées mettent en ligne les œuvres, les objets et les spécimens qui composent leur inventaire. 17 000 notices sont actuellement accessibles. Ce projet a pour objectif de présenter la richesse des collections régionales et de donner envie au public de visiter nos musées. Il apporte un complément d'informations aux visiteurs qui le souhaitent, grâce aux expositions virtuelles réalisées par l'association.

Proposer des projets fédérateurs

L'association initie et coordonne des projets de médiation et d'étude des collections réunissant plusieurs musées du réseau. Ils sont menés en partenariat avec des associations et des structures régionales comme le projet "Musées et santé" ou le projet "Tic-art".



MCVL : QUI ? QUOI ? COMMENT ?

Les membres

L'Association se compose de :

- Membres actifs
- Membres correspondants

Sont membres actifs, les personnes qui ont acquitté leurs cotisations, qui ont été agréées par le Conseil d'administration dans les conditions fixées par ce dernier. Le montant de cette cotisation est déterminé par le Conseil d'administration. Ils participent au fonctionnement de l'association, à la réalisation de son objet et exercent ou ont exercé leurs missions dans les musées de la région Centre-Val de Loire :

- Les professionnels de la conservation et de la restauration du patrimoine et ceux de l'enseignement, de la recherche, des services culturels et de la documentation exerçant leur mission dans ou en relation avec ces établissements.
- Les personnes titulaires des titres et diplômes acquis dans l'un des domaines suivants : archéologie, art contemporain, arts décoratifs, arts graphiques, arts plastiques, ethnologie, histoire, histoire de l'art, pratiques artistiques, sciences de la nature et de la vie, sciences et techniques, ainsi que les domaines de l'accueil des publics, de la diffusion, de l'animation et de la médiation culturelle, du tourisme et de la communication.
- Les personnes pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle dans les mêmes domaines au moins pendant trois ans.

Sont membres correspondants les personnes morales que sont les musées en région Centre-Val de Loire ayant acquitté une cotisation dont le montant est fixé par le Conseil d'administration. Ils participent au fonctionnement de l'association et sont représentés par une personne désignée au sein de la structure.

Le conseil d'administration (élu pour 2 ans)

- Elisabeth Latrémolière, présidente
- Zahia Benkass
- Julie Brossier-Duclos, vice-présidente
- Philippe Bon, trésorier
- Aurélie Bonnet-Chavigny
- Dominique Deyber
- Gwenaëlle Hamelin
- Hélène Jagot
- Fleurance Lachaud
- Audrey Madec, secrétaire
- Laure-Anne Millet-Richard
- Angèle Richard-Delatour
- Benoît Têtu
- Vanessa Weinling

Les objectifs

- Établir et développer des liens réguliers et durables entre tous les personnels scientifiques des musées gérant des collections permanentes d'intérêt public en région Centre-Val de Loire.
- Promouvoir ces musées, leurs actions et la valorisation des collections qu'ils conservent afin de rendre le patrimoine régional accessible au public le plus large.
- Contribuer à la promotion des professions et des fonctions exercées par ses membres et à la formation continue de ceux-ci.
- Initier et coordonner des actions communes.

LES MOYENS

L'Association bénéficie du soutien financier :

- de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la région Centre-Val de Loire
- du Conseil régional du Centre-Val de Loire

Mécénat en 2020 :

- Crédit Agricole
- Orange Fondation



LE RÉSEAU

- 57 musées sur 6 départements

L'ANIMATION DU RÉSEAU

- Mathilde Rétif cheffe de projet

UN RÉSEAU RÉGIONAL



QU'EST-CE QU'UN MUSÉE ?

“Un musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l’humanité et de son environnement à des fins d’études, d’éducation et de délectation. Cette définition fait référence dans la communauté internationale.”

Selon les statuts du Conseil international des musées (ICOM), adoptés par la 22^e Assemblée générale à Vienne (Autriche) le 24 août 2007

“Est considérée comme musée (...) toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l’éducation et du plaisir du public.

Les musées de France ont pour missions permanentes de :

- Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;
- Rendre leurs collections accessibles au public le plus large ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d’éducation et de diffusion visant à assurer l’égal accès de tous à la culture ;
- Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu’à leur diffusion.”

Code du patrimoine français
(article L410-1 et L441-2)



LISTE DES MUSÉES DU RÉSEAU

CHER (18)

Bourges

Musée de l'Hôtel Lallemand
5 rue de l'Hôtel Lallemand
Tél : 02 48 70 23 57
musees@ville-bourges.fr

Musée du Berry
Hôtel Cujas - 4, rue des Arènes
02 48 70 41 92
musees@ville-bourges.fr

Musée Estève
13, rue Édouard Branly
02 48 24 75 38
musees@ville-bourges.fr

**Musée des Meilleurs
Ouvriers de France**
Place Étienne Dolet
02 48 57 82 45
musees@ville-bourges.fr

Musée de l'école
8 place des Quatre Piliers
02 48 70 41 92
musees@ville-bourges.fr

Muséum d'histoire naturelle
Les Rives d'Auron
02 48 65 37 34
museum-accueil@ville-bourges.fr

Châteaumeillant

Musée Émile Chénon
10-12 rue de la Victoire
02 48 61 49 24
musee@chateaumeillant.fr

Mehun-sur-Yèvre

Château-musée Charles VII
Place du général Leclerc
02 48 57 00 71
chateau.museecharles7.
mehunsuryevre@wanadoo.fr

Saint-Amand-Montrond

Musée Saint-Vic
Cours Manuel
02 48 82 10 85
musee.saint.vic@ville-saint-
amand-montrond.fr

Vierzon

Musée Municipal
1, rue de la Société française
02 48 71 10 94
patrimoine@ville-vierzon.fr

EURE-ET-LOIR (28)

Chartres

COMPA
Le Conservatoire de l'agriculture
1, rue de la République
28300 Mainvilliers
02 37 84 15 00
lecompa@eurelien.fr

Musée des Beaux-Arts
29, cloître Notre-Dame
02 37 90 45 80
musee.beaux-arts@agglo-ville.
chartres.fr

Musée de l'école
École de la Brèche
12 Place Drouaise
02 37 32 62 13
museeделеcolechartres28@
orange.fr

Châteaudun

**Musée des Beaux-Arts
et d'histoire naturelle**
3 rue Toufaire
02 37 45 55 36
musee@mairie-chateaudun.fr

Dreux

Musée d'art et d'histoire
7, place du Musée
02 37 38 55 75
musee@ville-dreux.fr

Épernon

**Conservatoire des meules
et pavés du bassin d'Épernon**
Avenue de la prairie
02 37 83 61 47
meulesetpaves@gmail.com

Illiers-Combray

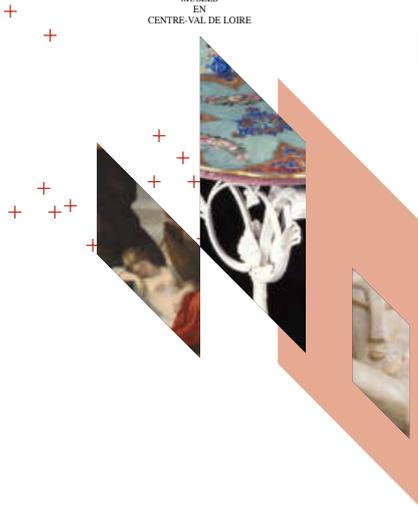
Musée Marcel Proust
Maison de Tante Léonie
Place Lemoine
02 37 24 30 97
contact@amisdeproust.fr

Loigny-la-Bataille

Musée de la guerre de 1870
Place du 2 décembre 1870
02 37 36 13 25
contact@museedelaguerre1970.fr

Nogent-le-Rotrou

Musée de l'histoire du Perche
Château des Comtes du Perche
Place Émile Maquaire
02 37 52 18 02
musee@chateau-nogentlerotrou.fr



INDRE (36)

Argenton-sur-Creuse

**Musée de la Chemiserie
et de l'Élégance masculine**
Rue Charles Brillaud
02 54 24 34 69
contact@museedelachemiserie.fr

Châteauroux

Musée Hôtel Bertrand
2 rue Descente des Cordeliers
02 54 61 12 30
musees@chateauroux-metropole.fr

Éguzon Chantôme

Musée de la Vallée de la Creuse
Parc de la Mairie
2 rue de la Gare
02 54 47 47 75
museevalcreuse@wanadoo.fr

Issoudun

Musée de l'Hospice Saint-Roch
Rue de l'hospice Saint-Roch
BP150
02 54 21 01 76
musee@issoudun.fr

La Châtre

**Musée "de poche" George Sand
et de la Vallée Noire**
Hôtel de Villaines
Square Raymonde Vincent
02 54 48 36 79
musee@mairie-lachatre.fr

Le Blanc

Écomusée de la Brenne
Château Naillac
02 54 37 25 20
ecomusee.brenne@wanadoo.fr

Martizay

**Musée archéologique
de Martizay**
14 Place de l'Église
02 54 38 94 50
musee.martizay@orange.fr

Saint-Marcel

**Musée et site archéologique
d'Argentomagus**
Les Mersans
02 54 24 47 31
info@argentomagus.fr

INDRE-ET-LOIRE (37)

Amboise

Musée-hôtel Morin
Rue François I^{er}
02 47 23 47 42
jumelage.patrimoine@ville-
amboise.fr

Chinon

Le Carroi, musée d'art et d'histoire
44, rue Haute-Saint-Maurice
02 47 93 18 12
musee-lecarroi@cc-cvl.fr

Le Grand-Pressigny

**Musée de Préhistoire
du Grand-Pressigny**
Château
02 47 94 90 20
grandpressigny@departement-
touraine.fr

Loches

Maison-Musée Lansyer
1, rue Lansyer
09 63 52 52 52
(02 47 59 48 21 en période
de fermeture)
patrimoine@mairieloches.com

Saché

Musée Balzac
Château de Saché
02 47 26 86 50
museebalzac@departement-
touraine.fr

Savigny-en-Véron

Écomusée du Véron
80, route de Candès
02 47 58 09 05
ecomusee@cc-cvl.fr

Seuilly

Musée Rabelais
La Devinière
02 47 95 91 18
museerabelais@departement-
touraine.fr

Tours

Musée des Beaux-Arts
18, place François Sicard
02 47 05 68 73
museebeauxarts@ville-tours.fr

Musée du compagnonnage
1, square Prosper-Mérimée
02 47 21 62 20
museecompannongage@ville-
tours.fr

Muséum d'histoire naturelle
3, rue du Président-Merville
02 47 21 68 08
museum@ville-tours.fr





Orléans

Centre Charles Péguy

11, rue du Tabour
02 38 53 20 23
centre-peguy@ville-orleans.fr

Cercil - Musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv

45, rue du Bourdon-Blanc
02 38 42 03 91
cercil@cercil.eu

Hôtel Cabu – Musée d'histoire et d'archéologie

Hôtel Cabu
Square Abbé Desnoyers
02 38 79 25 60
musee-mh@ville-orleans.fr

Musée des Beaux-Arts

1, rue Fernand Rabier
02 38 79 21 83
musee-ba@ville-orleans.fr

Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement (MOBE)

6, rue Marcel Proust
02 38 54 61 05
museum@orleans-metropole.fr

*Seuls les musées ouverts
au public sont mentionnés.*



UN RÉSEAU PROFESSIONNEL AU SERVICE DE SES MEMBRES

MCVL contribue à la promotion des professions et des fonctions dans les musées. Elle fédère les personnels scientifiques grâce à son réseau d'entraide.

L'association s'est donné pour mission d'être un relais d'information pour les personnels des musées en région Centre-Val de Loire et de créer du lien entre les institutions en facilitant les échanges.

Les journées d'échanges



L'association organise plusieurs journées d'échanges et de mutualisation des compétences par an, sur des thèmes d'actualité.

Véritables lieux de rencontres, d'échanges et de réflexion, elles sont

ouvertes à tous les musées et plus largement aux institutions culturelles régionales et hors région afin de favoriser le partage des expériences et de tisser des liens essentiels entre les professionnels.

Ces journées se divisent en deux thématiques principales :

- journée d'échanges professionnels en lien avec l'actualité : accessibilité, développement durable, boutiques, liens avec l'université, sites Internet...
- journée d'échanges pédagogiques portant plus spécifiquement sur des problématiques de médiation et de transmission : les adolescents, musées et écoles, les visites guidées...

MCVL organise d'autres rendez-vous à destination des musées : visites de site, forum des prestataires...

Centre national de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

L'association collabore avec le CNFPT dans le cadre d'une convention de partenariat pour proposer un programme de formations adaptées aux besoins des agents des musées. Pour de nombreux stages, une visite apprenante au sein d'un musée du réseau est organisée.

Les liens entre les acteurs régionaux

MCVL s'attache à développer ses liens avec les acteurs et les partenaires régionaux en participant à des rencontres et à des échanges : tourisme, Éducation Nationale, université, santé...

UN SITE INTERNET POUR LA COMMUNICATION DES MUSÉES

<http://musees.regioncentre.fr/>

MCVL a créé un site-portal afin de diffuser les informations pratiques, les actualités des musées du réseau et permettre une meilleure visibilité des institutions.

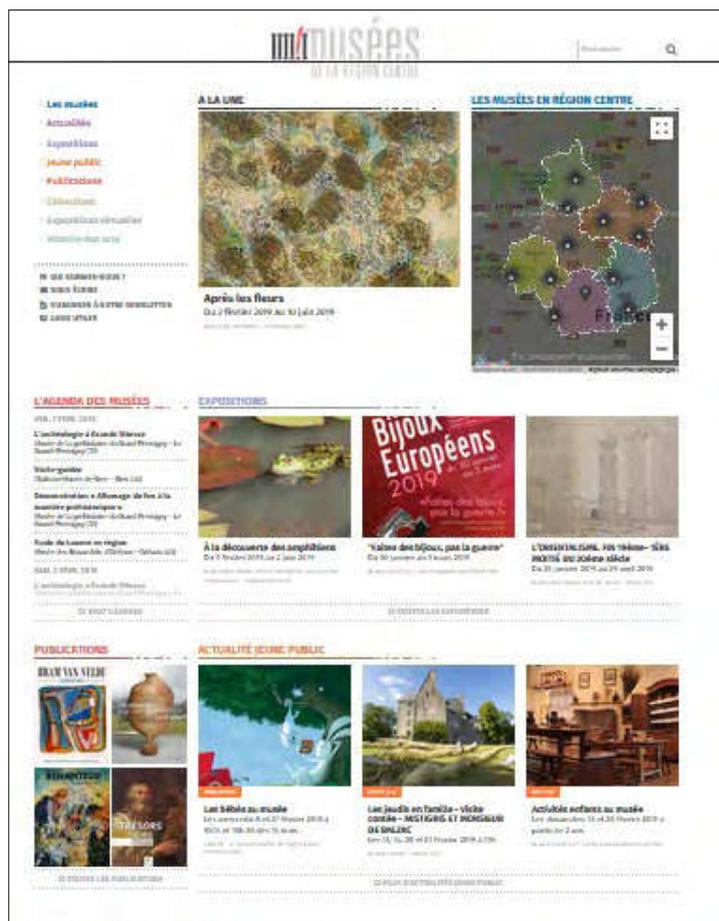
Celui-ci propose une navigation simple et intuitive permettant un accès direct à l'actualité des musées depuis la page d'accueil. Sur cette même page, un agenda interactif annonce les prochains événements et activités culturelles des musées.

En respectant les normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, le site Internet des musées de la région Centre-Val de Loire œuvre pour l'égal accès de tous au patrimoine.

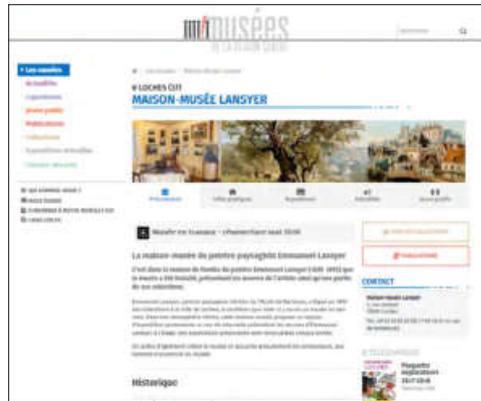
Afin de s'adapter au mieux aux nouvelles pratiques liées à l'utilisation d'Internet, MCVL a souhaité que son site Internet soit *responsive design*, pour une meilleure consultation sur les smartphones et tablettes.

Conçu pour être consulté par le grand public, le site Internet des Musées en région Centre-Val de Loire est plus spécifiquement destiné :

- Aux publics de proximité et aux publics touristiques
- Aux publics scolaires et enseignants
- Aux parents et aux familles
- Aux étudiants
- Aux professionnels de la culture et du tourisme
- Aux personnes ne pouvant se déplacer

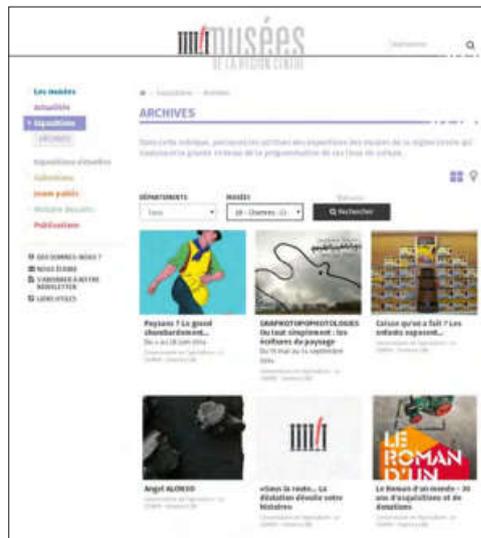


Un espace par musée



Chacun des musées du réseau dispose d'un espace dédié avec un bandeau de visuels représentatif de son identité ainsi que plusieurs rubriques présentant l'établissement et ses activités mises à jour quotidiennement : présentation, info pratiques, expositions, actualités, jeune public, publications.

Quatre modules de recherche



À partir des contenus disponibles dans chaque espace musée, l'internaute peut réaliser une recherche transversale dans l'un des quatre modules du site (expositions, actualités, jeune public, publications), par exemple, afin d'accéder à toutes les expositions proposées par les musées dans la région Centre-Val de Loire.

Une newsletter mensuelle



Une lettre d'information, diffusant l'actualité des musées, est envoyée aux abonnés tous les mois, à la veille de chaque période de vacances scolaires et avant les événements importants (Nuit européenne des musées, Journées européennes du patrimoine...).

LA MISE EN LIGNE DES COLLECTIONS À DISPOSITION DE TOUS

<http://musees.regioncentre.fr/>

Le catalogue des collections des musées en région Centre – Val de Loire est un formidable outil de diffusion des collections des musées, mis en place en 2007 par la société A et A Partners. En abolissant les distances, il facilite l'accès aux savoirs, permet à tous d'effectuer des recherches et donne envie aux internautes de visiter les musées.

Ce catalogue régional s'adresse à tous les publics et plus particulièrement aux chercheurs, universitaires, amateurs, étudiants, enseignants et professionnels des musées...

Liée directement au site Internet de Musées en Centre-Val de Loire, depuis sa page d'accueil et depuis chaque espace musée, cette base de données permet à 34 musées, toutes disciplines confondues (Beaux-Arts, histoire, ethnologie, archéologie, histoire naturelle, sciences et techniques) de diffuser et de valoriser, sur Internet, les œuvres, les objets et les spécimens de leurs collections. Chaque année, 2 nouvelles structures intègrent le projet.

À ce jour, 17 000 notices sont consultables par le grand public.

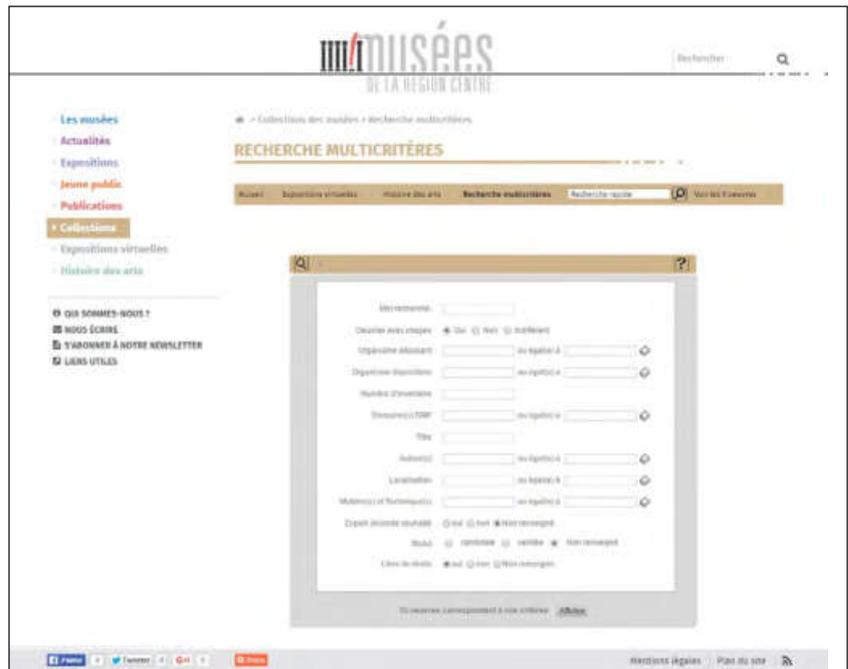
Si les œuvres phare des musées sont en ligne, cette base de données rend également accessibles les collections conservées dans les réserves et non visibles par le public, parfois à cause de leur fragilité. Le catalogue des musées en région Centre – Val de Loire suit les normes d'inventaire préconisées par le Service des Musées de France.

Les musées autonomes sur la diffusion de leurs collections



Les personnels des musées sont autonomes dans l'usage de cet outil. Ils sélectionnent et mettent en ligne eux-mêmes leurs notices via leur logiciel d'inventaire, ce qui permet une réactivité maximale dans la diffusion des contenus. Ils peuvent créer des articles de présentation et d'actualités sur leurs collections (restaurations, mouvements d'œuvres...) et réaliser des "Parcours dans les collections" pour contextualiser et apporter un complément d'information aux notices intégrées.

Référencement dans les moteurs de recherche



Chacune des rubriques, présente dans les notices du catalogue, est directement référencée dans les principaux moteurs de recherche existants (Google, Bing, Yahoo!, Qwant...). Une notice peut sortir lors d'une requête sur un type d'objet, sur un artiste, sur un lieu de création... en interrogeant directement ces moteurs de recherche.

Les expositions virtuelles



Dans un souci de mieux faire connaître le patrimoine régional et de mettre en place un dialogue entre les collections des musées, MCVL réalise des expositions virtuelles sur des thèmes fédérateurs, en lien direct avec les notices de la base de données des collections : *Eaux, Voyages, Guerre(s), Portraits et figures, Trésors enluminés.*

LES OUTILS INTERNET

Site Internet

<http://musees.regioncentre.fr/>



À destination
du grand public,
des acteurs
du tourisme,
des enseignants...

Pour la diffusion des informations pratiques, actualités, expositions, publications des musées, informations jeune public, offres à destination du public scolaire.

Édition de newsletters mensuelles, avant les vacances scolaires et lors des événements rythmant la vie des musées (Nuit des musées, Journées du patrimoine, Journées nationales de l'archéologie...)

Base de données des collections

<http://musees.regioncentre.fr/>



À destination
du grand public,
des amateurs,
des enseignants,
des étudiants,
des professionnels
du patrimoine...

Pour la valorisation des collections des musées sur Internet et la réalisation d'expositions virtuelles.

Page Facebook

Musées en Région Centre



À destination
du grand public...

Pour la communication de MCVL et la valorisation des musées.

ACTUALITÉS 2021

Les rendez-vous de MCVL

- **23 mars** : assemblée générale annuelle 14h-17h (pour tous les membres) au musée des Beaux-Arts d'Orléans
- **9 mars** : journée d'échanges professionnels "Un musée dans un monument historique", au musée de Préhistoire du Grand-Pressigny
- **5 mars** (9h30-13h) : demi-journée d'échanges professionnels sur la médiation à destination des publics sociaux au musée des Beaux-Arts d'Orléans, pour les départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir
- **20 avril** : journée de visite à l'Atelier musée de l'Imprimerie (AMI) à Malesherbes
- **20 mai** (9h30-13h) : demi-journée d'échanges professionnels sur la médiation à destination des publics sociaux, à Tours, pour les départements de l'Indre et de l'Indre et Loire.
- **8 juin** (9h30-13h) : demi-journée d'échanges professionnels sur la médiation à destination des publics sociaux, au Château de Blois, pour les départements du Cher et du Loir-et-Cher
- **22 juin** : Journée de visite au musée de la guerre de 1870, à Loigny-la-Bataille
- **5 octobre** : journée d'échanges professionnels "la documentation en musée", au musée des Beaux-Arts d'Orléans
- **16 novembre** : Salon forum des prestataires et partenaires de musée
- **Automne** : Journée de visite au Muséum d'Orléans pour la biodiversité (MOBE)

Les projets

Le catalogue des collections des musées de la région Centre-Val de Loire en ligne

L'exposition virtuelle *Céramique, les arts de la table* sera réalisée en lien avec l'opération "Goût de France" portée par la région Centre-Val de Loire". Les musées mettront en ligne de nouvelles notices.

La communication des musées

MCVL poursuivra son travail de mise en ligne et de promotion des activités des musées sur son site Internet.

Un livret de promotion des musées sera actualisé et distribué dans les offices du tourisme et les lieux culturels de la région Centre-Val de Loire.

Projet de médiation à destination des publics sociaux

MCVL collabore avec l'association Culture du Cœur (Loiret, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire) pour développer les liens entre les musées et les structures du champ social. 4 projets par et pour les bénéficiaires de ces établissements auront lieu autour des collections des musées en collaboration avec des compagnies de spectacle vivant entre 2021 et 2022.

Le projet Tic-Art

Tic-Art est un projet mené par Polytech'Orléans en collaboration avec MCVL, plusieurs musées du réseau et le C2RMF (Centre de Restauration des Musées de France). Lors d'une première phase, des prises de vue des œuvres seront réalisées sous différents types de lumières pour aider à l'étude scientifique des collections des musées. Dans un second temps, sera analysé le comportement des visiteurs face aux œuvres.

MCVL EN QUELQUES CHIFFRES

- 60 membres
- 1 réseau de plus de 60 musées sur le territoire régional.
- 1 site Internet-portal avec 500 actualités diffusées et 52 000 visiteurs chaque année.
- 1 catalogue des collections en ligne avec plus de 34 musées, 17 000 notices et 40 300 visiteurs chaque année.
- 5 expositions virtuelles déjà en ligne : *Trésors enluminés*, *Guerre(s)*, *Portraits et figures*, *Eaux*, *Voyages*
- Plusieurs journées d'échanges professionnels annuelles et rencontres
- 500 personnes touchées par le projet "Musées et santé"

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Contact

Musées en
Centre-Val de Loire

1, rue Fernand Rabier
45000 Orléans

06 36 33 99 11

Mathilde Rétif

cheffe de projet

mathilde.retif@

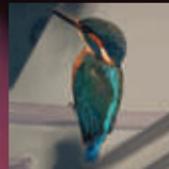
orleans-metropole.fr



Collaboration avec le CNFPT

- **L'évolution du rôle des agents de surveillance**, les 12 et 13 avril 2021, 18 (Bourges), visite apprenante musées de Bourges
- **L'aménagement et le marketing des boutiques de musées**, 15 et 16 avril 2021, 36 (Châteauroux), visite apprenante musée Bertrand (boutique)
- **Les outils de médiation pour capter un public adolescent**, 8 et 9 juin 2021, 37 (Tours), visite apprenante musée des Beaux-Arts de Tours
- **La conservation préventive des collections patrimoniales**, 1^{er} et 2 juillet 2021, 36 (Châteauroux), visite apprenante musée Bertrand (Réserves)
- **L'accessibilité des collections des musées**, 9 et 10 sept 2021, 41 (Blois), accueil du stage entier par le Château de Blois
- **La mise en réserve des collections**, 28 et 29 septembre 2021, 37 (Tours), musée des Beaux-Arts de Tours (Réserves)
- **Chantier les collections patrimoniales**, 11 et 12 octobre 2021, 36 (La Châtre), accueil du stage entier par le musée George Sand et de la Vallée Noire
- **La scénographie en exposition temporaire et collections permanentes**, 14 et 15 octobre 2021, 45 (Malesherbes), accueil du stage entier par l'Atelier-musée de l'Imprimerie
- **La médiation muséale envers un public déficient visuellement**, 4 et 5 octobre 2021, 45 (Orléans), Auditorium du musée des Beaux-Arts d'Orléans
- **L'usage du numérique dans une exposition culturelle**, 24 et 25 novembre 2021, 28 (Nogent-Le-Rotrou), Accueil du stage entier par le musée de l'Histoire du Perche
- **La sûreté et la sécurité des biens et des personnes**, 13 et 14 décembre 2021, 41 (Blois), visite apprenante Château de Blois

MUSÉES EN CENTRE VAL DE LOIRE



61 musées
Voyagez au cœur des collections...
musees.regioncentre.fr
61 museums
Journey through their collections...
musees.regioncentre.fr



UN RÉSEAU RÉGIONAL A REGIONAL NETWORK

ÉDITO

L'association Musées en Centre-Val de Loire (MCVL) représente les professionnels de près de 60 musées. Elle œuvre pour la valorisation et la diffusion des actions et des collections de ces musées. Son site Internet (musees.regioncentre.fr) permet une plus grande visibilité des institutions. Tel est également l'objet de ce livret qui propose au grand public un panorama des musées à l'échelle régionale comprenant toutes les informations pratiques et nécessaires aux visiteurs. Nous vous souhaitons de nombreuses visites enrichissantes dans les musées de la région Centre-Val de Loire.

EDITORIAL

The MCVL (Centre-Val de Loire Museums) association represents professionals from nearly 60 museums. It strives to promote and share the museums' work and collections. Its website (musees.regioncentre.fr) gives the institutions greater exposure. This booklet aims to do the same, by giving the general public an overview of the region's museums and providing all the information visitors may need. We hope you enjoy many enriching visits to the museums in the Centre-Val de Loire region.

Élisabeth Latrémoillère

Présidente des musées en région Centre-Val de Loire
contact@museescentre.com



BOURGES**Musée de l'Hôtel Lallemand**

5, rue de l'Hôtel Lallemand - 18000
musees@ville-bourges.fr • 02 48 70 23 57

Architecture, Beaux-Arts
Architecture, Fine arts



Cet hôtel particulier est remarquable par la qualité de son décor sculpté caractéristique de la première Renaissance. Le musée dédié aux arts décoratifs depuis son ouverture en 1951, rassemble des collections de mobilier et objets d'art des XVII^e et XVIII^e siècles.

This town house is remarkable in the quality of its sculpted decorations that are characteristic of the early Renaissance. Since its opening in 1951, the museum has been dedicated to the decorative arts, bringing together furniture collections and art objects from the 17th and 18th centuries.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-bourges.fr/site/musees

BOURGES**Musée du Berry**

4, rue des Arènes - 18000
musees@ville-bourges.fr • 02 48 70 41 92

Archéologie, Architecture
Beaux-Arts
*Archaeology, Architecture
Fine arts*



L'hôtel Cujas, élégante demeure de la première Renaissance française, porte le nom du juriste qui en fut propriétaire à la fin du XVI^e siècle. Acheté par la ville pour accueillir le musée du Berry en 1891, il rassemble des collections archéologiques, médiévales et une sélection de peintures et sculptures du XV^e au XIX^e siècle.

The Cujas Hotel is an elegant residence from the early French Renaissance and is named after the legal adviser who was its owner at the end of the 16th century. Bought by the city to house the Berry museum in 1891, it brings together medieval, archaeological collections and a selection of paintings and sculptures from the 15th to the 19th centuries.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-bourges.fr/site/musees

Suivez le musée / Follow the museum



BOURGES**Musée Estève**

13 rue Édouard Branly - 18000
musees@ville-bourges.fr • 02 48 24 75 38

Art contemporain
Architecture
Modern art
Architecture



Ouvert en 1987 à la suite d'une donation de l'artiste et son épouse, ce musée monographique présente l'évolution de l'œuvre du peintre Maurice Éstève (1904-2001) à travers ses peintures, aquarelles, tapisseries, dessins, collages et lithographies, de la figuration jusqu'à l'abstraction.

Opened in 1987 following a donation by the artist and his wife, this monograph museum presents the evolution of artist Maurice Estève's (1904-2001) work through his paintings, water colours, tapestries, drawings, collages and lithographies, from realism to abstraction.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-bourges.fr/site/musees

**BOURGES****Musée des Meilleurs Ouvriers de France**

place Étienne Dolet - 18000
musees@ville-bourges.fr • 02 48 57 82 45

Sciences et techniques
Science and technology



Installé en 1995 dans l'ancien palais archiépiscopal construit par Pierre Bullet à la fin du XVII^e, ce musée, unique en France, fait face au portail sud de la cathédrale saint-Etienne. Les objets exposés ont été réalisés par des lauréats du concours « Un des meilleurs ouvriers de France » datant de 1924 à nos jours.

This museum was set up in 1995 in the former archbishop's palace built by Pierre Bullet in the late 17th century. It is the only one of its kind in France and sits opposite the southern gate of the Saint-Etienne Cathedral. The items on display were created by the winners of the Meilleurs Ouvriers de France craftsmanship competition, from 1924 to today.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-bourges.fr/site/musees



BOURGES



Histoire
History

Musée de l'École
place des Quatre Piliers - 18000
musees@ville-bourges.fr • 02 48 70 41 92

Évoquant une classe des débuts de la III^e République, ce musée est installé dans les locaux de la bibliothèque patrimoniale des Quatre Piliers. Le musée de l'École est ouvert uniquement sur rendez-vous.

Depicting a class from the early 3rd Republic, this museum is located on the Quatre Piliers heritage library's premises. The School Museum is open by appointment only.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-bourges.fr/site/musees



BOURGES



Sciences naturelles
Natural sciences

Muséum d'Histoire naturelle
Les Rives d'Auron - 18000
museum-accueil@ville-bourges.fr
02 48 65 37 34



Créé en 1932, le muséum est riche de plus de 170 000 spécimens du monde entier. Au carrefour des sciences et de la culture il aborde les enjeux et les questions de société au travers d'expositions permanentes et temporaires de qualité. Depuis 30 ans, l'établissement est spécialisé dans l'étude des chauves-souris.

Created in 1932, this museum has a wealth of specimens totaling almost 170,000 from around the world. At the crossroads of science and culture, it tackles social questions and issues through high quality temporary and permanent exhibitions. For the past 30 years the museum has specialised in the study of bats.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museum-bourges.net



CHÂTEAUMEILLANT**Musée Émile Chénon**

10-12 rue de la Victoire - 18370
 musee@chateameillant.fr • 02 48 61 49 24

Archéologie
 Archaeology



Mediolanum, importante ville gauloise puis gallo-romaine, révèle son riche passé. Le musée abrite les collections trouvées au fil des fouilles de l'oppidum et conserve un fabuleux trésor gallo-romain en bronze découvert au fond d'un puits en 2012 ainsi qu'une collection de plus de 300 amphores.

The large Gallic then Gallo-Roman town of Mediolanum reveals its rich history. The museum holds collections of objects uncovered while excavating the oppidum and a spectacular Gallo-Roman treasure in bronze discovered at the bottom of a well in 2012, as well as a collection of over 300 amphoras.

Accessibilité
 Accessibility



PARTIELLE
 PARTIAL

Horaires et tarifs / Hours and prices:
museechenon.e-monsite.com/

Suivez le musée / Follow the museum

**MEHUN-SUR-
YEVRE****Château-musée Charles VII**

Place du Gén. Leclerc - 18500
 chateau.museecharles7.mehunsuryevre@wanadoo.fr
 02 48 57 35 51 (OT) - 02 48 57 00 71

Archéologie, Architecture,
 Arts décoratifs, Beaux-Arts
 Archaeology, Architecture
 Decorative arts, Fine arts



Dans l'un des châteaux les plus importants du Moyen Âge et peint dans les Très Riches Heures du duc de Berry, sont rassemblées des œuvres principalement mises au jour sur le site [céramiques, sculptures, carreaux, objets du quotidien]. En extension de ce musée, a été construit le Pôle de la porcelaine qui présente des œuvres exceptionnelles des manufactures berrichonnes du XIX^e siècle.

Displayed in one of the biggest mediaeval castles and painted in Les Très Riches Heures du Duc de Berry (The Very Rich Hours of the Duke of Berry) are artworks mostly uncovered during the site excavations (ceramics, sculptures, tiles, everyday objects, etc.). The Porcelain Centre was built as an extension of this museum and displays exceptional works by Berry manufacturers in the 19th century.

Accessibilité
 Accessibility



PARTIELLE
 PARTIAL



Horaires et tarifs / Hours and prices:
musees.regioncentre.fr

Suivez le musée / Follow the museum



SAINT-AMAND
MONTROND

Musée Saint-Vic

Cours Manuel - 18200

musee.saint.vic@ville-saint-amand-montrond.fr

02 48 96 55 20

Beaux-Arts, Archéologie
Arts et traditions populaires
*Fine arts, Archaeology, Popular traditions
and arts*



Construit dans un hôtel particulier du XIII^e siècle, résidence des abbés commendataires de l'abbaye de Noirlac, le musée Saint-Vic est un musée d'histoire régionale et d'art. De la préhistoire à l'art contemporain, les collections permanentes évoquent 100 000 ans de présence humaine et de créations artistiques.

Built in a 13th century private mansion where the commendatory abbots for the Noirlac Abbey lived, the Saint-Vic Museum is a regional history and art museum. Encompassing prehistoric times and modern art, the permanent collections evoke 100,000 years of human presence and artistic creations.

Accessibilité
Accessibility



PARTIELLE
PARTIAL



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-saint-amand-montrond.fr



VIERZON



Musée municipal

11 rue de la Société française - 18100

patrimoine@ville-vierzon.fr • 02 48 71 10 94

Histoire, Sciences et
techniques, Arts décoratifs
*History, Science and
technology, Decorative arts*



Le musée de Vierzon, situé dans l'ancienne usine Société Française Vierzon, possède une importante collection qui permet de retracer l'histoire industrielle de la ville aux XIX^e et XX^e siècles dans le domaine de la porcelaine, du verre, du grès et du machinisme agricole ainsi que celui du chemin de fer à travers la collection Laumônier.

The Vierzon Museum, located in the former Société Française Vierzon factory, has a considerable collection that traces the town's industrial history in the 19th and 20th centuries in the sectors of porcelain, glass, stoneware and agricultural mechanization, as well as the history of its railroads through the Laumônier collection.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-vierzon.fr/musee



Le Compa - Conservatoire de l'Agriculture
 Pont de Mainvilliers - 28300
 lecompa@eurelien.fr • 02 37 84 15 00

Sciences et techniques, Arts
Science and technology, Arts



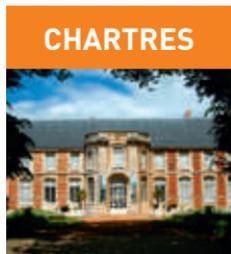
Installé dans une rotonde SNCF de 1905, le Compa présente une collection unique d'outils et de machines agricoles ainsi que des jouets, des œuvres d'art... en lien avec l'agriculture, l'environnement et l'alimentation. Ce musée de société propose régulièrement des expositions et des événements.

Set up in the 1905 SNCF rotunda, the Compa presents a unique collection of agricultural machinery and tools along with toys, artworks and more, all with ties to agriculture, the environment and food. This social museum regularly holds exhibitions and events.



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
www.lecompa.fr

Suivez le musée / *Follow the museum*



Musée des Beaux-Arts
 29, cloître Notre-Dame - 28000
 musee.Beaux-Arts@agglo-ville.chartres.fr
 02 37 90 45 80

Arts décoratifs, Arts extra-européens,
 Beaux-Arts
*Decorative arts, Extra-European arts,
 Fine arts*



Le musée des Beaux-Arts de Chartres est établi dans l'ancien palais épiscopal situé au chevet de la cathédrale. Il comporte un bel ensemble de bâtiments des XV^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Vous découvrirez parmi les collections permanentes : peintures et sculptures des XV^e-XIX^e siècles, mobilier, arts décoratifs, bois polychromes, art moderne et art océanien.

The Chartres museum of fine arts was set up in the former episcopal palace located in the Cathedral's apse. It includes a wonderful set of 15th, 17th and 18th century buildings. Among the permanent collections are 15th to 19th century paintings and sculptures, furniture, decorative arts, polychrome wood, modern art and Oceanian art.



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
www.chartres.fr/sortir-a-chartres/culture/musee-des-Beaux-Arts/

CHARTRES



Histoire
History

Le musée de l'École
12 Place Drouaise - 28000
musee.de.le.cole.chartres28@orange.fr
02 37 32 62 13



Dans les locaux de l'école de la Brèche se cache le Musée de l'École avec une salle de classe du début du siècle plus vraie que nature : meubles authentiques, encrriers, uniformes, carabines et autres accessoires d'époque dépayseront les plus jeunes et envahiront les plus âgés d'une saveur d'enfance et de vécu.

The site of the La Brèche school hides the Musée de l'École (School Museum) with its larger than life turn of the century classroom: authentic furniture, inkwells, uniforms, satchels and other period accessories will be exotic for younger kids but will overwhelm older adults, taking them back to their childhood and experiences.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
museeecolecthartres.wixsite.com/musee.de.le.cole/le-musee

Suivez le musée / Follow the museum



CHÂTEAUDUN



Musée des Beaux-Arts et d'Histoire naturelle
3 rue Toufaire - 28200
musee-chateaudun@wanadoo.fr - 02 37 45 55 36

Archéologie, Arts décoratifs,
Arts extra-européens, Beaux-Arts,
Sciences naturelles
*Archaeology, Decorative arts
Extra-European arts, Fine arts,
Natural sciences*



Créé suite à la réunion des collections de la Ville et de la Société dnoise d'archéologie, le Musée abrite des collections riches et variées : archéologie égyptienne, art asiatique, histoire locale, Beaux-Arts et histoire naturelle avec une exceptionnelle collection d'animaux naturalisés exotiques datant du XIX^e siècle.

The museum was created following the unification of the Town's and Société Dunoise d'Archéologie's collections. It houses rich, varied collections: Egyptian archaeology, Asian art, local history, fine arts and natural history, along with an exceptional collection of exotic stuffed animals dating from the 19th century.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-chateaudun.fr/culture/le-musee-municipal



Musée d'Art et d'Histoire de Dreux
 5 place du Musée - 28100
 musee@ville-dreux.fr • 02 37 38 55 75

Archéologie, Arts décoratifs,
 Beaux-Arts
*Archaeology, Decorative arts,
 Fine arts*



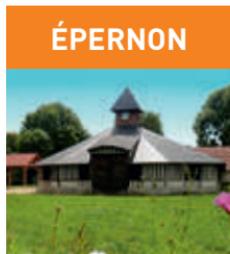
Dans le centre historique, le musée présente un aperçu de l'art des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles et abrite ainsi quelques grands maîtres tels Granet, Vlaminck ou Monet. Le passé drouais y est également illustré par les collections archéologiques, de superbes vitraux et chapiteaux médiévaux, ou encore les souvenirs de la famille d'Orléans et de la Chapelle royale.

In the historic town centre, the museum offers an overview of artworks from the 18th, 19th and 20th centuries and is also home to some works by the great masters including Granet, Vlaminck and Monet. Drouais's past is also shown through archaeological collections, stunning stained glass and mediaeval capitals, and mementos of the Orléans family and Chapelle Royale.



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
musees.regioncentre.fr
www.dreux.com

Suivez le musée / *Follow the museum*



Musée des Meules et Pavés du Bassin d'Épernon
 23 avenue de la Prairie - 28230
 meulesetpaves@gmail.com • 02 37 83 61 47

Art et traditions populaires,
 Sciences et techniques,
 Histoire



*Popular traditions and arts,
 Science and technology, History*

Le musée retrace l'histoire des carrières où furent exploités la pierre meulière et le grès. L'exploitation de ces deux roches pendant plus de 200 ans a fait la richesse de la ville d'Épernon. À travers des documents d'époque, des outils parfois centenaires, des maquettes pédagogiques vous découvrirez le métier et la vie des carriers.

The museum retraces the quarry's history, where burststone and sandstone were mined. These two rock types were mined for over 200 years and the wealth of the town of Epernon was built on this business. Learn about the work and life of quarry workers through documents from that time, tools that might be a hundred years old and educational models.



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
meulestepavesepernon.blogspot.com

Suivez le musée / *Follow the museum*



ILLIERS-COMBRAY



Maison de Tante Léonie - Musée Marcel Proust
 Place Lemoine - 28120
 contact@amisdeproust.fr
 02 37 24 30 97

Littérature
 Literature



La maison de Tante Léonie, rendue immortelle par sa célèbre madeleine, est connue dans le monde entier pour son jardin fleuri, sa façade à colombages puis à mosaïques, sa pittoresque cuisine, les chambres de Marcel Proust et de Tante Léonie. Le musée rassemble de nombreux souvenirs liés à l'écrivain.

Aunt Léonie's House, forever known for its famous madeleine tea cakes, also has a global reputation for its flower garden, column- and mosaic-decorated façade, picture-postcard kitchen, and the bedrooms of Marcel Proust and Aunt Léonie. The museum holds many mementos with ties to the writer.

Accessibilité
 Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.amisdeproust.fr



LOIGNY-LA-BATAILLE



Musée de la guerre de 1870
 Place du 2 décembre 1870 - 28140
 contact@museedelaguerre1970.fr
 02 37 36 13 25

Littérature
 Literature



Casques, uniformes, fusils vous racontent la guerre de 1870. Retracez le parcours des armées et découvrez le bruit et la fureur du champ de bataille grâce à la réalité virtuelle. Visitez l'église et l'ossuaire qui perpétuent le souvenir des 9 000 victimes des combats et mesurez l'importance du conflit sur le destin de l'Europe au XX^e siècle.

Helmets, uniforms and firearms tell the story of the 1870 war. Follow the armies' journeys and experience the noise and fury of a battlefield thanks to virtual reality. Visit the church and ossuary that keep alive the memory of the 9,000 fallen combatants and appreciate the significance of the conflict on Europe's fate in the 20th century.

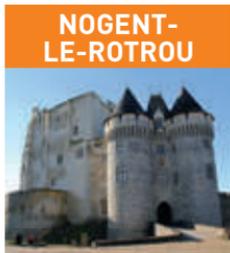
Accessibilité
 Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museedelaguerre1870.fr





NOGENT-LE-ROTROU

Musée de l'Histoire du Perche
Château des Comtes du Perche
Place Émile Maquaire - 28400
musee@chateau-nogentlerotrou.fr
02 37 52 18 02

Beaux-Arts, Histoire
Fine arts, History



Le château des comtes du Perche avec son donjon du XI^e siècle, fut la résidence des Rotrou, des Bourbons-Condé et des Sully. Il abrite un musée dédié à l'histoire du Perche, du Moyen Âge à la Révolution. L'histoire du XIX^e siècle est évoquée grâce aux artistes du Perche qui ont fait rayonner cette province en France et à l'étranger.

Count of Perche's castel with its 11th century keep was home to the Rotrou, the Bourbons-Condé and Sully. It now a museum on Le Perche's history, from the Middle Ages to the French Revolution. The 19th century's history is evoked by Le Perche artists who made this province known throughout France and abroad.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-nogentlerotrou.fr

Suivez le musée / Follow the museum



ARGENTON SUR CREUSE

Musée de la Chemiserie
et de l'Élégance masculine
Rue Charles Brillaud - 36200
contact@museedelachemiserie.fr
02 54 24 34 69

Mode et textile
Sciences et techniques
*Fashion and clothing
Science and technology*



Situé dans le 1^{er} atelier ouvert en 1860, le musée de la Chemiserie vous invite à découvrir le travail des « chemisières » qui ont fait la renommée d'Argenton. Au 1^{er} étage, découvrez à travers l'histoire de la chemise, celle de l'hygiène, des grands magasins, les chemises du monde, celles des créateurs.

Located in the first studio opened in 1860, the Museum of Shirt Manufacturing (Musée de la Chemiserie) lets you learn about the haberdashers who made Argenton famous. Upstairs, explore the history of shirts to learn about the history of hygiene, department stores, shirts around the world and the designers themselves.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museedelachemiserie.fr

Suivez le musée / Follow the museum



CHÂTEAUXROUX



Musée Bertrand

2 rue Descente des Cordeliers - 36000
musees@chateauroux-metropole.fr
02 54 61 12 30

Archéologie, Art contemporain,
Arts décoratifs, Beaux-Arts, Littérature,
Mode et textile, Sciences naturelles
*Archaeology, Modern art, Decorative arts
Fine arts, Literature, Fashion and clothing,
Natural sciences*



Le musée est installé dans un hôtel particulier du XVIII^e siècle, ancienne demeure du Général Bertrand, Grand-Maréchal du Palais et fidèle compagnon d'exil de Napoléon à Sainte-Hélène. Sont présentées des collections évoquant le culte impérial, les Beaux-Arts et les arts décoratifs et l'archéologie régionale.

The museum sits in an 18th century private mansion, which was formerly the home of General Bertrand, Grand-Maréchal du Palais and loyal exile companion of Napoleon in Sainte-Hélène. Here you will find collections evoking the imperial cult, fine arts, decorative arts and regional archaeology.

Accessibilité
Accessibility



PARTIELLE
PARTIAL



Suivez le musée / Follow the museum



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.chateauroux-metropole.fr

ÉGUZON-
CHANTÔME

Musée de la Vallée de la Creuse

Parc de la Mairie 2 rue de la Gare - 36270
museevalcreuse@wanadoo.fr • 02 54 47 47 75

Arts et traditions
populaires
Popular traditions and arts



Ce musée d'arts et traditions populaires est consacré au patrimoine rural et abrite une collection d'objets ethnologiques provenant de la moyenne vallée de la Creuse. Situé dans les anciennes écuries du château d'Éguzon, le musée développe de nombreuses expositions de qualité tournées vers l'art contemporain.

This museum of popular traditions and arts is devoted to rural heritage and holds a collection of ethnological objects from the Creuse's Moyenne Vallée. Located in the former stables of the Eguzon château, the museum holds many high quality exhibitions on modern art.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.musee-vallee-de-la-creuse.fr

ISSOUDUN



Musée de l'Hospice Saint-Roch
Rue de l'Hospice Saint-Roch - 36100
musee@issoudun.fr • 02 54 21 01 76

Archéologie, Architecture, Art contemporain
Arts décoratifs, Arts extra-européens,
Beaux-Arts, Sciences naturelles, Sciences
et techniques

*Archaeology, Architecture, Modern art,
Decorative arts, Extra-European arts, Fine arts,
Natural sciences, Science and technology*



Sur 3000 m² d'expositions, le musée présente un patrimoine exceptionnel : la chapelle de l'Hôtel-Dieu (1490-1510) et ses deux sculptures monumentales de l'Arbre de Jessé, des collections d'apothicairerie et d'arts extra-européens. L'art contemporain est présent toute l'année grâce aux expositions temporaires. À découvrir cette année, un parc de sculptures de 5000 m².

With 3,000m² of exhibition space, the museum presents its exceptional heritage: the Hôtel-Dieu chapel (1490-1510) and its two imposing sculptures of the Tree of Jesse, apothecary collections and extra-European arts. Modern art is on display throughout the year in temporary exhibitions. To discover this year: a new parc of sculptures of 5000 m².

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museeissoudun.tv

LA CHÂTRE



Musée "de poche" George Sand et de la Vallée Noire - Hôtel de Villaine
Square Reymonde Vincent - 36400
musee@mairie-lachatre.fr • 02 54 48 36 79

Archéologie, Beaux-Arts,
Littérature, Mode et textile,
Sciences naturelles
*Archaeology, Fine arts, Literature,
Fashion and clothing, Natural sciences*



En mars 2020, la ville de La Châtre ouvre son « Musée de poche » à l'Hôtel de Villaines afin de présenter une partie des collections du Musée George Sand et de la Vallée noire en cours de restructuration. Ce musée à taille réduite a pour objectifs de présenter un parcours de visite permanent sur George Sand et la Vallée Noire, des expositions temporaires et des actions culturelles en direction de tous les publics.

In March 2020, the city of La Châtre will open its «Pocket Museum» at the Hôtel de Villaines to present part of the collections of the George Sand Museum and the Black Valley. This small museum aims to present a permanent tour of George Sand and the Black Valley, temporary exhibitions and cultural activities for all audiences.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.lachatre.fr

Suivez le musée / Follow the museum



LE BLANC



Écomusée de la Brenne

Château Naillac - 36300

ecomusee.brenne@wanadoo.fr • 02 54 37 25 20

Archéologie, Arts et traditions
populaires, Sciences naturelles
*Archaeology, Popular traditions and
arts, Natural sciences*



Situé au cœur du Parc naturel régional de la Brenne, l'écomusée vous invite au voyage. À travers les témoignages que les hommes nous ont laissés, le musée retrace leur histoire de la Préhistoire à nos jours. Abrité dans une ancienne demeure féodale dominant la Creuse depuis plus de 800 ans, le site vous offre un point de vue exceptionnel sur l'ensemble du territoire.

Located in the heart of the La Brenne regional nature park, this ecomuseum takes you on a journey. Through the stories of people long gone, the museum retraces their history from Prehistoric times to now. The site is housed in a former feudal residence that has overlooked La Creuse for over 800 years, giving you an exceptional view across the entire region.

Accessibilité
Accessibility



PARTIELLE
PARTIAL



Horaires et tarifs / Hours and prices:
ville-leblanc.fr/ecomusee

Suivez le musée / Follow the museum



MARTIZAY



Musée archéologique de Martizay

14 place de l'Église - 36220

musee.martizay@orange.fr • 06 78 88 14 48

Archéologie
Archaeology

À travers les salles de ce musée, laissez-vous transporter dans le passé, sur les bords de la Claise pour partager la vie des premiers habitants de Martizay : les chasseurs-cueilleurs du Paléolithique et les paysans du Néolithique. Puis, il a 2000 ans, les Gallo-Romains y ont construit une villa au riche décor de peintures murales.

Explore this museum's rooms and journey back in time along the banks of La Claise to see how the first inhabitants in Martizay lived: the Palaeolithic hunter-gatherers and the Neolithic farmers. Some 2,000 years ago the Gallo-Romans built a villa here, richly decorated with painted murals.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
musees.regioncentre.fr

SAINT-MARCEL

Musée et site archéologique
d'Argentomagus

Les Mersans - 36200
info@argentomagus.fr • 02 54 24 47 31

Archéologie
Archaeology



Le musée vous invite à entreprendre un voyage dans le temps qui vous conduira de la Préhistoire à l'époque gallo-romaine. Construit au cœur d'un parc archéologique surplombant la Creuse, il présente dans la «crypte» archéologique un spectaculaire ensemble architectural et un autel domestique unique en Gaule.

The museum invites you to journey back in time, from the Prehistoric to the Gallo-Roman era. Built in the heart of an archaeological park overlooking La Creuse, the museum showcases an archaeological 'crypt' with a stunning architectural complex and domestic shrine unlike any other in Gaul.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.argentomagus.fr

Suivez le musée / Follow the museum



AMBOISE



Musée-hôtel Morin

Rue François 1^{er} - 37400
jumelage.patrimoine@ville-amboise.fr
02 47 23 47 42

Histoire, Beaux-Arts
History, Fine arts



Le Musée-Hôtel Morin fut la maison particulière de Pierre Morin, trésorier du roi Louis XII. Construite entre 1501 et 1505, elle devint au XVIII^e siècle le palais ducal du duc de Choiseul, puis le siège de la mairie de la Révolution française aux années 1970. Dès cette période, le bâtiment devient un musée regroupant les dépôts nationaux et les collections acquises par les municipalités successives.

Musée-Hôtel Morin was the private residence of Pierre Morin, the treasurer to King Louis XII. Built between 1501 and 1505, it became the ducal palace of the Duke of Choiseul in the 18th century then a town hall from the French Revolution until the 1970s. From that time, the building became a museum gathering together the national archives and collections acquired by successive local councils.

Accessibilité
Accessibility



PARTIELLE
PARTIAL

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-amboise.fr

CHINON



Le Carroi, musée d'Arts et d'Histoire
44 rue haute Saint-Maurice - 37500
musee-lecarroi@cc-cvl.fr • 0247931812

Art contemporain, Beaux-Arts
Modern art, Fine arts



Au cœur du quartier médiéval de Chinon, la Maison des États Généraux, vaste édifice des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, abrite la Musée.

Located in the heart of Chinon's mediaeval district, the museum is housed in the Maison des Etats Généraux, a huge 14th, 15th and 16th century building.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museeacarroi.fr

Suivez le musée / Follow the museum



LE GRAND-PRESSIGNY



Musée de Préhistoire
37350
grandpressigny@departement-touraine.fr
02 47 94 90 20

Archéologie, Histoire,
Sciences naturelles,
Sciences et techniques
*Archaeology, History,
Natural sciences,
Science and technology*



Saviez-vous qu'au troisième millénaire avant notre ère, le sud de la Touraine abritait l'un des plus grands sites de taille de silex d'Europe occidentale, dont les productions s'exportaient au-delà des frontières actuelles de la France ?

Le musée de Préhistoire vous invite à découvrir le quotidien des maîtres-tailleurs de la fin du Néolithique...

Did you know that from 3000 BC to 2000 BC the south of Touraine was home to one of the biggest flint knapping sites in Western Europe, and that its production was exported beyond France's current borders?

The Prehistoric Museum invites you to learn about the daily lives of master flintknappers in the late Neolithic period...

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.prehistoiregrandpressigny.fr

Suivez le musée / Follow the museum



LOCHES



Maison-Musée Lansyer
Mairie de Loches, place de l'Hôtel de Ville,
BP 231 - 37602
patrimoine@mairieloches.com • 09 63 52 52 52
(02 47 59 48 21 en période de fermeture)

Beaux-Arts
Fine arts



La Maison-Musée Lansyer est l'ancienne demeure d'Emmanuel Lansyer (1835-1893), peintre paysagiste héritier de l'École de Barbizon, élève d'Eugène Viollet-le-Duc et de Gustave Courbet. Dans son atmosphère intime, le musée présente les œuvres de l'artiste ainsi qu'une partie de sa très riche collection qu'il a léguée à la Ville de Loches (gravures, photographies, objets japonais).

Maison-Musée Lansyer is a museum in the former home of Emmanuel Lansyer (1835-1893), landscape painter, heir to the Barbizon School and student of Eugène Viollet-le-Duc and Gustave Courbet. The museum displays works by the artist in an intimate atmosphere, as well as some of the rich collection he left to the town of Loches (engravings, photos and Japanese objects).

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-loches.fr

SACHÉ



Musée Balzac - Château de Saché
Rue du Château - 37190
museebalzac@departement-touraine.fr
02 47 26 86 50

Littérature
Literature



Le château de Saché est l'un des lieux d'inspiration privilégiés d'Honoré de Balzac, qui situe son roman «Le Lys dans la vallée», au cœur de la vallée de l'Indre.

Les collections du musée Balzac représentent près de 2300 pièces (sculptures, peintures, manuscrits...) parmi lesquelles des œuvres d'Auguste Rodin.

The Saché château was one of Honoré de Balzac's favourite sources of inspiration and the location for his novel, 'Le Lys dans la Vallée', in the heart of the Indre valley.

The Balzac Museum's collections contain some 2,300 items (sculptures, paintings, manuscripts, etc.), including some works by Auguste Rodin.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.musee-balzac.fr

Suivez le musée / Follow the museum



SAVIGNY-EN-VÉRON



Écomusée du Véron

80, route de Candès - 37420
ecomusee@cc-cvl.fr • 02 47 58 09 05

Archéologie, Art contemporain
Beaux-Arts, Arts et traditions
populaires
*Archaeology, Modern art
Fine arts, Popular traditions and arts*



L'écomusée du Véron est un lieu de culture dans un écrin de nature. Situé dans un espace naturel classé et fragile où l'art contemporain prend place, il ouvre sur le monde un regard porté par les interrogations contemporaines.

Les expositions exploitent les œuvres et les collections et interrogent le passé, le faisant résonner avec aujourd'hui et demain.

The Véron eco-museum is a cultural attraction surrounded by nature. Located in a listed, fragile nature area, where modern art takes place, the museum takes a look at the world through modern eyes.

The exhibitions use artworks and collections to query the past and make it resonate with people today and in the future.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ecomusee-veron.fr

Suivez le musée / Follow the museum



SEUILLY



Musée Rabelais

La Devinière - 37500
museerabelais@departement-touraine.fr
02 47 95 91 18

Littérature
Literature



La Devinière est le seul musée consacré à François Rabelais, figure majeure de la littérature française. Cette maison d'écrivain, en constante évolution, est composée d'un ensemble de bâtiments remarquables – logis du XV^e siècle, pigeonnier-grange, cave, maison du vigneron... – entourés d'un jardin, d'un verger et de vignes.

La Devinière is the only museum devoted to François Rabelais, a major figure in French literature. This constantly-evolving writer's house has a remarkable set of buildings: 15th century dwelling, attic/barn, cellar, winegrower's house, and more. The complex is surrounded by a garden, orchard and vineyard.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.musee-rabelais.fr

Suivez le musée / Follow the museum



TOURS



Musée des Beaux-Arts
18 place François-Sicard - 37000
museebeauxarts-secretariat@ville-tours.fr
02 47 05 68 73

Archéologie, Architecture, Art contemporain,
Arts décoratifs, Arts extra-européens,
Beaux-Arts, Littérature, Mode et textile
*Archaeology, Architecture, Modern art
Decorative arts, Extra-European arts
Fine arts, Literature, Fashion and clothing*



Le musée des Beaux-Arts, l'un des plus riches de France abrite des collections de peintures, sculptures, mobilier, dessins, objets d'art, de l'Antiquité à nos jours et une exceptionnelle collection de Primitifs italiens. Mantegna, Rubens, Rembrandt, Champaigne, Largillière, Boucher, Delacroix, Degas, Monet, Rodin, Debré, Monory, Poliakoff...

This museum of fine arts has one of the richest collections in France of paintings, sculptures, furniture, drawings and objets d'art, from ancient times to today, and an exceptional collection of Italian Primitives. Mantegna, Rubens, Rembrandt, Champaigne, Largillière, Boucher, Delacroix, Degas, Monet, Rodin, Debré, Monory, Poliakoff, and more...

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.mba.tours.fr

TOURS



Musée du Compagnonnage
8 rue Nationale - 37000
museecompaonnage@ville-tours.fr
02 47 21 62 20

Sciences et techniques
Science and technology



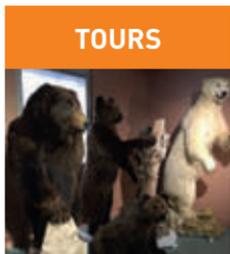
Plus de 400 chefs-d'œuvre et maquettes exposés ont été réalisés par des compagnons charpentiers, tailleurs de pierre, sabotiers, serruriers, couvreurs, pâtisseries... De nombreux objets, outils et souvenirs des compagnons du Tour de France, illustrent l'importance du Compagnonnage en Touraine.

Over 400 masterpieces, models and sketches are on display, created by journeyman carpenters, stonecutters, clogmakers, locksmiths, roofers, pastry chefs, etc. The many objects, tools and mementos of Compagnon du Devoir et du Tour de France journey-men illustrate the importance of this organisation in Touraine.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museecompaonnage.fr



TOURS

Muséum d'histoire naturelle
3 rue du Président Merville - 37000
museum@ville-tours.fr • 02 47 21 68 08

Sciences naturelles
Natural sciences



Le Muséum de Tours propose sur quatre niveaux une exposition temporaire, un vivarium avec de nombreux reptiles (serpents, lézards), une exposition permanente consacrée à la faune (lion, ours, zèbre naturalisés) et une bibliothèque scientifique. Une boutique permet de conclure agréablement la visite.

The Tours Museum has four levels which hold a temporary exhibition, a vivarium with many reptiles (snakes and lizards), a permanent exhibition on fauna (stuffed lion, bear and zebra) and a scientific library. End your visit with a look through the museum shop.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
www.museum.tours.fr

Suivez le musée / *Follow the museum*



BLOIS

Fondation du doute
14 rue de la Paix - 41000
contact@fondationdudoute.fr
02 54 55 37 40

Art contemporain
Modern art

La Fondation du doute s'éloigne autant d'un musée traditionnel que le mouvement Fluxus d'un art figé. À travers les deux niveaux d'exposition, pas moins de 50 artistes et plus de 300 œuvres invitent le visiteur au questionnement : de Robert Filliou à Yoko Ono en passant par Allan Kaprow, George Maciunas ou encore bien évidemment Ben Vautier.

The Fondation du Doute is as far from a traditional museum as the Fluxus movement is from still life art. The two exhibition levels encourage visitors to ask questions by introducing them to no fewer than 50 artists and over 300 artworks: from Robert Filliou to Yoko Ono, Allan Kaprow, George Maciunas, and of course Ben Vautier.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
www.fondationdudoute.fr

Suivez le musée / *Follow the museum*



BLOIS



Maison de la Magie Robert Houdin

1 place du Château - 41000
 contact@maisondelamagie.fr
 02 54 90 33 33

Sciences et techniques
Science and technology



Depuis 1998, la Maison de la Magie est dédiée aux arts magiques et au célèbre illusionniste-inventeur du XIX^{ème} siècle, Jean-Eugène Robert-Houdin. Ce site unique en Europe présente des collections de magie variées, des espaces ludiques et propose, chaque année, un nouveau spectacle, une exposition originale ainsi qu'un programme d'animations renouvelées.

Since 1998, the House of Magic has presented the magical arts and the famous 19th century illusionist and inventor Jean-Eugène Robert-Houdin. This site is unlike any other in Europe, with its various magical collections and fun areas. Every year, it puts on a new show, an original exhibition and a fresh programme of activities.

Accessibilité
 Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.maisondelamagie.fr

BLOIS



Château royal de Blois

Place du Château - 41000
 contact@chateaublois.fr • 02 54 90 33 33

Architecture, Beaux-Arts,
 Arts décoratifs
*Architecture, Fine arts
 Decorative arts*



Résidence favorite des rois de France à la Renaissance, ce château présente, par la diversité de ses styles architecturaux, un panorama de l'art et de l'histoire des châteaux de la Loire. De magnifiques décors, meubles et tableaux évoquent la vie quotidienne de la Cour. Riche de 35 000 œuvres, l'édifice abrite également le musée des Beaux-Arts de la ville.

As a favourite residence of French kings during the Renaissance, this château offers an overview of the art and history of Loire châteaux through its various architectural styles. The stunning décor, furniture and paintings evoke the Court's daily life. The building is packed with 35,000 artworks and is also home to the town's fine arts museum.

Accessibilité
 Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.chateaublois.fr

BLOIS



Muséum d'histoire naturelle
6 rue des Jacobins - 41000
museum@blois.fr • 02 54 90 21 00

Sciences naturelles,
Sciences et techniques
Natural sciences
Science and technology



Le Muséum vous propose deux espaces d'exposition. L'un, permanent, consacré aux milieux naturels de la région et l'autre, temporaire, accueillant deux expositions (artistique, scientifique, d'actualité) dans l'année. Une galerie en accès libre accueille des artistes locaux (photographie, dessins...)

The Museum has two exhibition spaces. One is permanent and features the region's natural environments, and the other is temporary and hosts two exhibitions (art, science or current events) throughout the year. A freely accessed gallery displays work by local artists (photos, drawings, etc.).

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.blois.fr/museum

Suivez le musée / Follow the museum



ROMORANTIN-LANTENAY



Espace Automobiles Matra
17 rue des Capucins - 41200
museematra@romorantin.fr • 02 54 94 55 58

Sciences et techniques
Science and technology



Le musée Matra présente en permanence 70 voitures qui ont illustré l'histoire de la marque. L'aventure industrielle, un palmarès sportif absolument unique ainsi que des prototypes se côtoient harmonieusement. 3000 m², deux niveaux d'exposition et une salle moteurs unique vous attendent dans un des plus beaux musées automobiles de France.

The Matra Museum has a permanent display of 70 cars showing the brand's history. The manufacturing venture, an absolutely unique list of sports awards and the prototypes happily sit alongside each other. The 3,000 m² Matra Museum is one of the loveliest automotive museums in France, with two exhibition levels and a unique engine room.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museematra.com

Suivez le musée / Follow the museum



ROMORANTIN-LANTHENAY



Musée de Sologne
Moulin du Chapitre - 41206
museedesologne@romorantin.fr
02 54 95 33 66

Arts et traditions populaires, Arts décoratifs, Sciences et techniques
Popular traditions and arts, Decorative arts, Science and technology



Situé dans le centre de Romorantin-Lanthenay, capitale de la Sologne, le musée rouvre ses portes au public en 2020. La Sologne, ses coutumes, ses châteaux, son patrimoine naturel et ses traditions de chasse sont à l'honneur dans le musée réaménagé.

Located in the centre of Romorantin-Lanthenay, the capital of Sologne, the museum is reopening to the public in 2020. The redesigned museum showcases Sologne, its customs, its châteaux, its natural heritage and its hunting traditions.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museedesologne.com

Suivez le musée / Follow the museum



ROMORANTIN-LANTHENAY



Collection Céra'brique (Musée de Sologne)
La fabrique Normant
2 avenue François Mitterrand - 41200
cerabrique@romorantin.fr • 02 34 06 10 34

Architecture, Arts décoratifs, Sciences et techniques
Architecture, Decorative arts Science and technology



Briques, tuiles, cheminées, épis de faîtage, fleurons, maquettes, machines et outils...les céramiques architecturales et le métier de tuilier n'auront plus de secrets pour vous grâce à la muséographie inédite de cette collection unique en France.

Bricks, tiles, fireplaces, finials, fleurons, models, sketches, machinery and tools: you will know all there is to know about architectural ceramics and the roof tiling profession thanks to the original museum staging of this collection which is unlike any other in France.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.cerabrique.lafabriquenormant.fr

Suivez le musée / Follow the museum



THÉSÉE



Musée archéologique
Mairie - 41140
amis.tasciaca@orange.fr • 02 54 71 40 20 (mairie)

Archéologie
Archaeology



Le musée de Thésée accueille des collections (bijoux, vases, monnaies, ex-votos, statuettes..) provenant des fouilles de l'antique «Tasciaca», station routière figurant sur la table de Peutinger et autrefois centre de production de céramiques.

The Thésée Museum holds collections of jewellery, vases, coins, ex-votos, statuettes and more from excavations of the ancient Tasciaca, a stop on the road depicted on the Peutinger table and formerly a ceramic production hub.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
www.tasciaca.com

Suivez le musée / *Follow the museum*



VENDÔME



Musée de Vendôme
Cour du Cloître - 41100
musee@territoiresvendomois.fr
02 54 89 44 50

Architecture, Art contemporain, Arts décoratifs, Arts extra-européens, Arts et traditions populaires, Beaux-Arts
Architecture, Modern art, Decorative arts, Extra-European arts, Popular traditions and arts, Fine arts



Dans une partie des anciens bâtiments de l'abbaye de la Trinité, les collections sont réparties sur 4 niveaux. Parmi les pièces majeures, le visiteur pourra découvrir la harpe de Marie-Antoinette, une copie de la Joconde et la table du procès de Babeuf.

In a section of the Trinité Abbey's old buildings, the collections are spread over four levels. Its key pieces include the harp of Marie Antoinette, a copy of the Mona Lisa and the deliberation table for Babeuf's trial.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
www.vendome.eu/le-musee
www.territoiresvendomois.fr/le-musee-de-vendome

Suivez le musée / *Follow the museum*



ARTENAY



Musée du Théâtre forain
 Quartier du Paradis - 45410
 musee.artenay@wanadoo.fr • 02 38 80 09 73

Ethnologie
 Ethnology



Le musée propose une promenade à travers quatre siècles d'histoire du théâtre, sur les pas de Molière, de la Commedia dell'arte, aux théâtres démontables Créteur-Cavalier, Trianon Théâtre, Ferranti-Plazer ou Montanari. Les galeries d'archéologie et de paléontologie retracent l'histoire de la Beauce autour des thèmes de l'agriculture et de l'artisanat.

The museum takes visitors on a stroll through four centuries of theatre history, following in the steps of Molière, the Commedia dell'arte, Créteur-Cavalier's collapsible stages, Trianon theatre, Ferranti-Plazer and Montanari. The archaeology and palaeontology galleries trace the history of La Beauce through the themes of agriculture and craftsmanship.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.musee-theatre-forain.fr

Suivez le musée / Follow the museum



CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE



Musée de la Marine de Loire
 1 place Aristide Briand - 45110
 marinedeloire@musee.chateauneufsurloire.fr
 02 38 46 84 46

Sciences et techniques
 Beaux-Arts
 Science and technology
 Fine arts



De l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle, la Loire est le fleuve le plus emprunté de France pour le transport de marchandises et de voyageurs. Le musée de la Marine de Loire relate cette histoire. Sa riche collection permet d'évoquer les bateaux et la navigation sur le fleuve, les échanges commerciaux ainsi que la vie des mariniers...

From ancient times to the 19th century, the Loire was the busiest river in France for transporting goods and passengers. The Loire navy museum recounts this history. Its rich collection evokes the boats, river navigation, business dealings and the lives of the sailors.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.musee-marinedeloire.fr

Suivez le musée / Follow the museum



CHÂTILLON-
COLIGNY

Musée d'Art et d'Archéologie

2 faubourg du Puyrault - 45230

musee@chatillon-coligny.fr • 02 38 92 64 06

Archéologie
Beaux-Arts
Sciences et techniques
Archaeology
Fine arts
Science and technology



Le visiteur découvrira dans la salle consacrée à l'archéologie un ensemble d'objets en verre et en céramique et une tombe princière germane reconstituée. La vie des seigneurs de Châtillon est évoquée au travers de tableaux et gravures des XVI^e au XIX^e siècles. Une salle est consacrée à la vie et l'œuvre des Becquerel, scientifiques du XIX^e siècle originaires de la ville.

In the archaeology room, a glass and ceramic object set and a re-created German prince's tomb await visitors. The life of Châtillon's lords is depicted in paintings and engravings from the 16th to 19th centuries. One room is devoted to the life and work of the Becquerels, 19th century scientists originally from the town.

Accessibilité
Accessibility



PARTIELLE
PARTIAL



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.chatillon-coligny.fr/musee.html

CHÉCY



Musée de la Tonnellerie

Place du cloître - 45430

museetonnellerie@checy.fr • 02 38 86 95 93

Sciences et techniques
Ethnologie
Science and technology
Ethnology

Si vous vous demandez pourquoi le tonneau a remplacé l'amphore et s'il s'agit bien d'une invention gauloise, bienvenue au musée de la Tonnellerie ! À travers ses collections, vous partirez sur les traces des artisans d'antan tandis qu'en extérieur, la ferme vigneronne vous replongera dans l'atmosphère paysanne du début du XX^e siècle.

If you are wondering why a barrel has replaced the amphora and whether it truly is a Gallic invention, welcome to the cooperage museum! Explore its collections to follow in the steps of artisans of yesteryear, while outside the small winegrower's farmhouse immerses you in an early 20th century farming atmosphere.

Accessibilité
Accessibility



PARTIELLE
PARTIAL



Horaires et tarifs / Hours and prices:
<http://www.checy.fr>

DORDIVES



Musée du verre et de ses métiers

12 avenue de Lyon - 45680
cc4vmuseedordives@orange.fr
02 38 92 79 06

Sciences et techniques
Science and technology

Situé dans une ancienne ferme gâtinaise, le musée invite à la découverte des verreries de la Vallée du Loing, implantées depuis 1752. Unique en France, il est dédié aux produits et aux techniques industrielles du verre et à la verrerie d'art. Au cœur du musée, découvrez l'atelier des souffleurs de verre au chalumeau.

Located in an old Gâtinais farm, the museum entices you to explore the Vallée du Loing's glassworks, which have been there since 1752. This museum is unlike any other in France. It is dedicated to glass and art glass manufacturing techniques and products, and also features a blowtorch glassblower's workshop.

Musée actuellement fermé - Réouverture en 2021

GIEN



Château-Musée de Gien

1, Place du Château - 45500
chateau.musee-gien@loiret.fr
02 38 67 69 69

Arts décoratifs, Beaux-Arts, Sciences
naturelles, Sciences et techniques
*Decorative arts, Fine arts, Natural sciences,
Science and technology*



Le château de Gien est édifié au XV^e siècle par Anne de France (fille de Louis XI). Au XIX^e siècle, il est acheté par le Département du Loiret pour y installer la sous-préfecture, le tribunal et la prison. Depuis 1952, le château sert d'écrin au musée de la Chasse. Entièrement rénové en 2017, les collections présentent les différentes techniques de chasse.

The Gien château was built in the 15th century by Anne of France (daughter of Louis XI). In the 19th century, it was bought by the Loiret region to house its subprefecture, courts and prison. Since 1952 the château has been home to the Hunting Museum, whose collections present various hunting techniques. The museum was completely renovated in 2017.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
www.chateaumuseegien.fr

Suivez le musée / *Follow the museum*





LORRIS

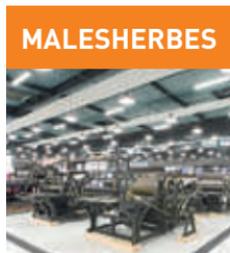
Musée départemental de la Résistance
et de la DéportationEsplanade Charles de Gaulle - 45260
musee-lorris@loiret.fr • 02 38 94 84 19Histoire
Sciences et techniques
History
Science and technology

Le Loiret fut une terre de résistance où de nombreux maquis s'illustrèrent contre l'occupant dès le printemps 1944 et jusqu'à la libération de Paris. Ce musée est un lieu en perpétuelle évolution au service de la mémoire où armes, objets d'époque, documents papiers constituent les collections.

The Loiret was the region where many French resistance fighters (Maquis) distinguished themselves against the occupiers from spring 1944 until the liberation of Paris. This museum is constantly evolving to honour their memory, with weapons, period objects and paper documents comprising the collections.

Accessibilité
AccessibilityHoraires et tarifs / Hours and prices:
www.museelorris.fr

Suivez le musée / Follow the museum



MALESHERBES

Atelier-Musée de l'Imprimerie (AMI)

70, Avenue du général Patton - 45330
info@a-mi.fr • 02 38 33 22 67Histoire
Sciences et techniques
History
Science and technology

L'AMI, plus grand musée sur l'imprimerie en Europe, c'est 6 000 m² d'exposition : plus de 150 machines exposées, des ateliers, des histoires singulières, des parcours-jeux, plus de 60 films et audios... complétés en 2020 par un auditorium, un atelier-école et une première grande exposition temporaire *Le Temps des vinyles*.

The AMI, the largest printing museum in Europe, has 6000 m² exhibition space : more than 150 machines on display, workshops, unique stories, museum trail games, more than 60 films and audios... completed in 2020 by an auditorium, a workshop-school and a first major temporary exhibition Le Temps des Vinyles.

Accessibilité
AccessibilityHoraires et tarifs / Hours and prices:
<http://a-mi.fr/>

Suivez le musée / Follow the museum



MONTARGIS



Musée Girodet

2, rue du Faubourg de la Chaussée - 45200
 info@musee-girodet.fr • 02 38 98 07 81

Beaux-Arts
 Fine arts



Riche d'une importante collection d'art ancien, le musée Girodet propose de pénétrer au cœur de l'œuvre et de la vie d'Anne-Louis Girodet-Trioson, né à Montargis en 1767 et d'Henry de Triqueti, né à Conflans-sur-Loing en 1803.

Girodet Museum has a large, rich collection of ancient art and takes visitors on a journey through the life and work of Anne-Louis Girodet-Trioson, born in Montargis in 1767, and Henry de Triqueti, born in Conflans-sur-Loing in 1803.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.musee-girodet.fr

Suivez le musée / Follow the museum



MEUNG-SUR-LOIRE



Musée municipal

Espace culturel La Monnaye
 22 rue des Remparts - 45130
 musee@meung-sur-loire.com • 02 38 22 53 36

Archéologie
 Littérature
 Sciences naturelles
 Archaeology
 Literature
 Natural sciences



Le musée comprend trois espaces d'exposition : la collection Quatrehomme (cabinet d'archéologie, paléontologie et numismatique, des objets découverts à Meung-sur-Loire), la collection Gaston Couté (1880-1911) qui retrace la vie et l'œuvre du poète-chansonnier ainsi qu'une salle d'exposition temporaire.

The museum features three exhibition spaces: the Quatrehomme collection (archaeology, palaeontology and numismatic curiosity cabinet with objects found in Meung-sur-Loire), the Gaston Couté (1880-1911) collection which traces the life and work of the poet and songwriter, and a temporary exhibition room.

Accessibilité
 Accessibility



PARTIELLE
 PARTIAL



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.meung-sur-loire.com

Suivez le musée / Follow the museum



ORLÉANS



Centre Charles Péguy

11, rue du Tabour - 45000

centre-peguy@ville-orleans.fr • 02 38 53 20 23

Littérature, Histoire
Literature, History

Le musée Charles Péguy se situe dans la cour Renaissance du Centre et présente sous la forme d'une muséographie contemporaine la vie et l'œuvre de l'écrivain né à Orléans. Il vous propose de parcourir les étapes de vie de Charles Péguy à la façon des chapitres d'un livre.

The Charles Péguy museum is located in the Centre's Renaissance courtyard and displays the life and work of the Orléans-born writer through modern museum staging. It takes you on a journey through each stage of Charles Péguy's life, presenting them like chapters in a book.

Accessibilité
AccessibilityHoraires et tarifs / Hours and prices:
www.orleans-metropole.fr

Suivez le musée / Follow the museum



ORLÉANS

Cercil - Musée Mémorial des enfants
du Vel d'Hiv

45 rue du Bourdon Blanc - 45000

cercil@memorialdelashoah.org

02 38 42 03 91

Histoire
History

Le Cercil-Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv présente l'histoire des camps d'internement de Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau. Entre le 14 mai 1941 et juillet 1943, plus de 16 000 Juifs, dont plus de 4 700 enfants, ont été internés dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande, avant d'être, quasiment tous, déportés et assassinés à Auschwitz-Birkenau.

The CERCIL Vel d'Hiv Children's Memorial Museum presents the history of the Beaune-la-Rolande, Pithiviers and Jargeau internment camps. Between 14 May 1941 and July 1943, over 16,000 Jews (including over 4,700 children) were detained in the Pithiviers and Beaune-la-Rolande camps before nearly all of them were deported and assassinated at Auschwitz-Birkenau.

Accessibilité
AccessibilityHoraires et tarifs / Hours and prices:
<http://cercilactu.blogspot.com/>

Suivez le musée / Follow the museum



ORLÉANS


**Hôtel Cabu, musée d'Histoire
et d'Archéologie**

Square Abbé Desnoyers - 45000
musee-mh@ville-orleans.fr • 02 38 79 25 60

Archéologie, Arts décoratifs, Beaux-Arts,
Sciences et techniques, Histoire,
Ethnologie
*Archaeology, Decorative arts, Fine arts
Science and technology, History
Ethnology*



Installé dans l'Hôtel Cabu, l'un des plus beaux monuments Renaissance de la ville, le musée abrite le trésor de Neuven-Sullias, un ensemble exceptionnel de bronzes gaulois et gallo-romains. Il présente également des objets et des œuvres évoquant l'histoire d'Orléans. Il possède une salle d'exposition temporaire.

The museum is housed within Cabu hotel, one of the most beautiful Renaissance monuments in the town, and has the Neuven-Sullias treasure: an exceptional set of Gallic and Gallo-Roman bronzes. It also showcases objects and artworks depicting Orléans' history, and has a temporary exhibition room.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.orleans-metropole.fr

Suivez les musées d'Orléans



ORLÉANS


Musée des Beaux-Arts

1 rue Fernand Rabier - 45000
musee-ba@ville-orleans.fr • 02 38 79 21 83

Art contemporain,
Arts décoratifs
Beaux-Arts
Modern art
Decorative arts
Fine arts



Ce musée figure parmi les plus riches et les plus anciens musées français. Sa collection permanente, qui couvre la création artistique du XV^e au XXI^e siècle, présente un ensemble exceptionnel de peintures italiennes, flamandes et hollandaises, ainsi qu'un important fonds d'œuvres françaises des XVII^e et XVIII^e siècles dont un remarquable cabinet des pastels.

This museum is one of the oldest and has one of the richest collections in France. Its permanent collection, which encompasses artistic creations from the 15th to the 21st century, showcases an exceptional set of Italian, Flemish and Dutch paintings along with a significant stock of French artworks from the 17th and 18th centuries, including a remarkable pastels cabinet.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.orleans-metropole.fr

Suivez les musées d'Orléans



ORLÉANS



Muséum d'Orléans pour la biodiversité et
l'environnement (MOBE)

6, rue Marcel Proust - 45000
museum@orleans-metropole.fr

Sciences naturelles
Natural sciences



Aujourd'hui le Muséum se transforme pour vous proposer dès l'automne 2020 un lieu ouvert à tous, qui vous accompagnera dans l'exploration des sciences et des grands enjeux scientifiques et environnementaux de notre société. Le MOBE vous offrira une visité repensée, sensible et immersive où les savoirs et les collections seront décloisonnées.

The museum is currently undergoing a transformation. In autumn 2020, it will become a place for all people and one that will help you explore the sciences and major scientific and environmental challenges facing our society. MOBE will offer you a new museum concept, one that is perceptive and immersive, where knowledge and collections are no longer segregated.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.orleans-metropole.fr

Suivez le musée / Follow the museum



5 EXPOSITIONS ITINÉRANTES



Découvrez les collections des musées de la région Centre-Val de Loire à travers un autre regard !

Dans le cadre du projet Musées et Santé, 6 musées, 5 artistes et 19 structures de santé de la région Centre Val-de-Loire ont travaillé ensemble à la réalisation de 5 expositions itinérantes. Celles-ci sont à réserver auprès des musées par tout établissement souhaitant les présenter dans leurs locaux :

Il était une fois, à la rencontre du musée • Exposition autour des collections du musée des Beaux-Arts et d'histoire naturelle de Châteaudun

Réservation: **02 37 45 55 36**

Au fil de l'eau et des arts • Exposition autour des collections du musée des Beaux-Arts d'Orléans et du musée de la marine de Loire à Châteauneuf-sur-Loire

Réservation : **02 38 46 84 46**

L'art dans tous les sens • Exposition autour des collections du Château royal de Blois

Réservation : **02 54 90 33 05** • severine.desgeorges@ablois.fr

Itinérance onirique • Exposition autour des collections du musée de l'Hospice Saint-Roch d'Issoudun

Réservation : **02 54 21 01 76**

Voyage en Italie • Exposition autour des collections du musée des Beaux-Arts de Tours

Réservation : m.arnold@ville-tours.fr



Musées en région Centre-Val de Loire (MCVL)

Association des professionnels des musées

MCVL rassemble les professionnels des musées (en conservation, médiation, documentation et régie des œuvres) en région Centre-Val de Loire. Forte d'un réseau de 60 musées, elle bénéficie du soutien financier du Conseil régional et de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire.

Les missions de l'association sont les suivantes :

Aider les musées dans leur communication

MCVL a créé un site Internet à destination du grand public, pour faire la promotion des musées.

• Site Internet : <http://musees.regioncentre.fr/>

• S'inscrire à la lettre d'information :

<http://musees.regioncentre.fr/s-abonner-notre-newsletter>

Valoriser le patrimoine régional

L'association permet la consultation, sur Internet, du catalogue des collections des musées.

• Base de données des collections :

<http://webmuseo.com/ws/musees-regioncentre>

Retrouvez Musées en région Centre-Val de Loire sur Facebook

MCVL (Centre-Val de Loire Museums)

Association of museum professionals

MCVL gathers together museum professionals (conservation, mediation, documentation and artwork curation) in the Centre-Val de Loire region. The association's network includes 60 museums and it receives funding from the Centre-Val de Loire regional council and regional board of cultural affairs.

The association's missions are:

Helping museums with communications and marketing

MCVL has created a website for the general public, where it can promote the museums.

• Website: <http://musees.regioncentre.fr/>

Sign up to the newsletter:

<http://musees.regioncentre.fr/s-abonner-notre-newsletter>

Promoting regional heritage

Thanks to the association, the catalogues of the museums' collections can be viewed online.

• Collection database:

<http://webmuseo.com/ws/musees-regioncentre>

Find MCVL on Facebook



Musée ayant reçu l'appellation Musées de France
(Ministère de la Culture)
*Officially designated Musée de France (awarded by French
Ministry for Culture)*



Bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques
(Ministère de la Culture)
*Protected Historical Monument building (French Ministry for
Culture)*



Label Maison des illustres (Ministère de la Culture)
*Maison des Illustres certification (French Ministry for
Culture)*



Label Qualité Tourisme : marque nationale pour valoriser la
qualité des prestations touristiques
*Qualité Tourisme certification: national certification promo-
ting quality tourism services*



Accueil vélo : marque nationale qui garantit un accueil et des
services de qualité le long des itinéraires cyclables
*Accueil Vélo: national certification guaranteeing quality bike
services and facilities along cycle routes*



Établissement figurant au Guide Vert Michelin
Listed in the Guide Vert Michelin



Label Vignobles et Découvertes décerné par Atout France
*Vignobles & Découvertes certification awarded by Atout
France*



Adhérent à la Fédération nationale des maisons d'écrivain et des
patrimoines littéraires
*Member of the French federation of writers' houses and literary
heritage*



Réseau des Lieux de mémoire de la Shoah en France
Network of Shoah memorial sites in France



Réseau Musées et Mémoires des conflits contemporains
Network of modern conflict memorials and museums



Label Tourisme et handicaps, obtenu pour un ou plusieurs handicaps (auditif,
mental, moteur, visuel)
*Tourisme & Handicaps certification awarded for one or more disabilities (aural,
mental, motor and visual).*



Muséum Joyeux : charte des bonnes pratiques au musée pour
l'accueil des familles (association Môm'art)
*Muséum Joyeux: charter of best museum practices for catering
for families (Môm'art Association)*



Portrait de famille, Attribué à Cornelis Bisschop, Orléans, Musée des Beaux-Arts ©François Laugnie



LES MUSÉES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



MUSÉES
EN CENTRE-
VAL DE LOIRE
(MCVL)
ASSOCIATION DES
PROFESSIONNELS
DES MUSÉES

musees.regioncentre.fr



PROGRAMME ET OBJECTIFS 2021

Sommaire

1- Transformer et construire un nouveau modèle socio-économique (p. 4)

- a. Dispositif local d'accompagnement (DLA) (p. 4)
- b. Changement de mode d'adhésion et modification des statuts (p. 4)
- c. Recrutement d'un(e) chargée(e) de diffusion (p. 5)
- d. Changement de bureau permanent (p.6)
- e. Autres pistes de développement des ressources financières (p. 6)

2- Valoriser les musées et de leurs actualités (p. 7)

- a. Actualisation et refonte du site Internet (p. 7)
- b. Réseaux sociaux (p. 8)
- c. Dossier de presse (p. 8)
- d. Livret de promotion des musées (p. 8)
- e. Bourses touristiques départementales (p. 9)
- f. Salon-forum des professionnels : patrimoine, culture, tourisme en région Centre-Val de Loire (p. 9)

3- Valoriser le patrimoine régional par la base de données régionale (p. 10)

4- Fédérer les personnels scientifiques des musées autour d'un réseau professionnel d'entraide (p. 11)

- a. Journées d'échanges (p. 12)
- b. Le CNFPT (p. 13)

5- Médiation vers de nouveaux publics (p. 13)

- a. Suites du projet Musées et santé (p. 13)
- b. Projet accessibilité des œuvres – visite virtuelle des musées (p. 14)
- c. Vers un projet sur les publics sociaux (p. 15)

6- Coordination du projet Tic-Art (p. 15)

7- Développer des liens avec les réseaux régionaux (p. 16)

PROGRAMME ET OBJECTIFS 2020



En janvier 2019, l'*Association des personnels scientifiques des musées de la région Centre (APSMRC)* devient *Musées en Centre Val de Loire Association des professionnels de musées (MCVL)*.

L'association *Musées en Centre Val de Loire Association des professionnels de musées (MCVL)* a été créée en 1977 pour rassembler les professionnels des musées (en conservation, médiation, documentation et régie des œuvres). Forte d'un **réseau de 57 musées** aux collections diversifiées (Beaux-Arts, histoire, sciences naturelles, archéologie, ethnologie...), MCVL a pour objectifs de :

- diffuser et **valoriser les collections** des musées en région Centre-Val de Loire
- aider les musées dans leur **communication** notamment sur Internet
- **organiser des rencontres**, des moments d'échanges entre les personnels scientifiques des musées
- **fédérer les personnels** scientifiques des musées par son réseau professionnel d'entraide
- **développer des liens avec de nombreux acteurs régionaux** que sont les universités, le tourisme, l'Education nationale, les amis des musées, les structures sanitaires et médico-sociales, le CNFPT...

Le programme des actions de l'association se déroulera en 2021 autour des axes suivants.

1- Transformer et construire un nouveau modèle socio-économique

Depuis plusieurs années, MCVL qui est une **association de personnes** (les membres payent une cotisation personnelle) ce pose la question de ses missions qui n'ont plus uniquement l'objectif de soutenir les professionnels des musées. En effet, les échanges sur les pratiques, sur la déontologie de la profession et la défense des statuts professionnels sont devenus des activités minoritaires. L'association gère aujourd'hui des projets fédérant des musées qui appartiennent à des collectivités territoriales ou à des associations qui ne connaissent pas ses actions et ne les financent pas. Par son site Internet, sa base de données des collections, ses projets fédérés à destination des publics, sa communication, ses journées d'échanges professionnels, MCVL aide les collectivités en soutenant leurs musées dans leurs missions. Nous sommes dans une situation où **les statuts de l'association ne correspondent plus complètement aux activités menées.**

Les missions de plus en plus diversifiées sont une charge de travail trop importante pour les membres qui œuvrent au sein de leur musée sur le territoire régional et qui ne peuvent s'investir pleinement dans l'association puisqu'ils agissent dans un cadre juridique non approprié. L'association rémunère un seul salarié qui est chargé de la mise en œuvre des missions et projets dont l'utilité est reconnue par tous, mais qui sont de plus en plus lourds à gérer pour une seule personne. A l'heure actuelle, le **manque de moyens financiers** et **l'absence de locaux propres** freinent le recrutement d'autres salariés.

Conscients de la nécessité de transformer MCVL, les membres de l'association se sont engagés dans une démarche de diagnostic et d'accompagnement proposé par le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** suggéré par la DRAC Centre-Val Loire.

a. Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Le dispositif local d'accompagnement (DLA) engagé en 2019, s'est achevé en septembre 2020 avec le rendu d'un rapport de fin réalisé par la société Didascalía. Les difficultés à se réunir, avec les grèves fin 2019 et le confinement en 2020, font que celui-ci reste peu précis sur les propositions extérieures et la manière de les mettre en œuvre. La gérante de la société Didascalía, qui n'est pas venue présenter son rapport lors de l'AG du 22 septembre 2020, est injoignable depuis cette date. La CRESS Centre-Val de Loire qui a financé cet accompagnement a effectivement constaté le caractère incomplet du document et le manquement de la société à ses responsabilités.

Cependant l'association a travaillé sur la révision de son modèle économique.

b. Changement de mode d'adhésion et modification des statuts

L'évolution du mode de cotisation de personne physique à personne morale permettra d'associer pleinement les collectivités territoriales et associations aux projets fédérateurs de MCVL. Elle apportera une légitimité aux actions de l'association auprès des propriétaires des musées, ce qui n'était pas le cas auparavant. Les nouveaux tarifs d'adhésion plus élevés, devraient générer davantage de fonds propres pour MCVL et donc diversifier ses sources de financement.

L'instauration d'une double adhésion, individuelle et par établissement, sera mise en œuvre à partir de janvier 2021. Les tarifications proposées par le conseil d'administration sont les suivantes :

- **Adhésion individuelle à 10 €** pour les professionnels qui donne le droit à être éligible au Conseil d'administration et participation gratuite aux journées d'échanges
- **Adhésion pour les établissements :**
 - 1 à 5 agents : 150 €
 - 5 à 10 agents : 300 €
 - 10 à 20 agents : 500 €
 - Au-delà de 20 agents : 800€ (pour les collectivités propriétaires de plusieurs musées)

Cette adhésion de la personne morale donne droit à :

- un espace de diffusion sur le site Internet
- un espace sur la base de données pour intégrer les collections (sous condition)
- un espace sur la documentation papier de l'association
- la participation aux projets fédérés
- la participation gratuite aux journées d'échanges pour tous les agents du musée

Dans ce cadre, les membres de l'association voteront les statuts modifiés (intégrant le nouveau système d'adhésion) lors de **l'Assemblée Générale du 24 novembre 2020**. A la suite de cette réunion, un **courrier à destination des propriétaires de musées** leur sera envoyé. Il comprendra une lettre expliquant l'évolution, signée par la présidente, un bulletin d'adhésion, une liste des musées du réseau et une documentation papier présentant l'association. Des rendez-vous pourront être pris avec les élus ou présidents d'association qui le souhaitent.

c. Recrutement d'un(e) chargé(e) de diffusion

Un dossier Cap'Asso (aide au recrutement en milieu associatif), pour le recrutement d'un chargé de diffusion à 80%, a été adressé au conseil régional Centre-Val de Loire en juillet 2020, via la Ligue de l'Enseignement. Ce dossier passera devant la Commission Permanente Régionale du vendredi 20 novembre 2020. A la suite, interviendra le recrutement, au premier trimestre de l'année 2021. Voici, ci-dessous, la fiche de poste et les missions qui incomberont à ce 2^{ème} salarié qui sera encadré par la nouvelle cheffe de projet de l'association, Mathilde Rétif.

Fiche de poste de chargé de diffusion pour l'association :

Actualisation du site Internet de l'association : <http://musees.regioncentre.fr/>

- Mise en ligne des actualités et des informations pratiques des musées
- Réalisation de la *Newsletter* mensuelle du site Internet et développement des abonnements
- Gestion des relations avec l'ADAGP

Diffusion et développement de la visibilité des musées

- Développement des réseaux sociaux
- Développement des listes de diffusion
- Actualisation des dossiers de presse et livret de promotion des musées
- Création de documents de communication en lien avec les projets de l'association
- Participation aux bourses touristiques et diffusion des documents de communication
- Participation à l'organisation du Salon-forum des prestataires de musées
- Assurer la communication de tous les évènements de l'association

Gestion quotidienne de l'association

- Accueil téléphonique
- Animation du forum professionnel de l'association : revue de presse, offres d'emploi
- Mise à jour de l'annuaire des personnels des musées
- Enregistrement des nouveaux adhérents
- Recueil des chiffres de fréquentation des musées et outils Internet
- Réalisation de la revue de presse hebdomadaire à destination des professionnels

Compétences requises :

- Formation : sciences humaines et/ou communication
- Intérêt et connaissance sur le patrimoine et les musées
- Compétences métier : réseaux sociaux et outils liés, création et diffusion de documents de communication (dossier de presse, communiqué de presse, flyer...), maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Power Point, logiciels de PAO), pratique du Web et logiciel e-mailing
- Compétences transversales : rigueur, sens de l'organisation, qualités rédactionnelles et relationnelles, polyvalence et autonomie
- Permis B valide

d. Changement de bureau permanent

Afin d'accueillir dans les meilleurs conditions le deuxième salarié, l'association doit se mettre en quête d'un **nouveau lieu pour recevoir son bureau permanent** et pour réunir les deux salariés qui pourront ainsi mieux coordonner leurs actions. En effet, les locaux au musée des Beaux-Arts d'Orléans et au château de Blois ne permettent pas de recevoir 2 salariés à la fois.

Des bureaux sont actuellement disponibles au Lab de l'Agglopolys de Blois. Le coût de location, la consommation électrique, l'abonnement Internet, l'utilisation du photocopieur et l'achat de 2 ordinateurs portables doivent être pris en compte dans le budget de fonctionnement de l'association. Les réunions de l'association, jusqu'à 30 personnes pourront se tenir au Lab, en réservant gratuitement une salle prévue à cet effet dans le bâtiment.

e. Autres pistes de développement des ressources financières pour les années à venir

- Développer la participation payante aux journées professionnelles (50€) pour les non-membres dans la région et hors région
- Proposer l'adhésion à d'autres musées et lieux conservant des collections dans la région Centre-Val de Loire
- Rechercher du mécénat pour chaque projet et répondre à de nouveaux appels à projet
- Vendre des encarts publicitaires sur le site Internet et sur nos documents papiers
- Développer de la prestation de service (ex : réalisation d'expositions virtuelles)
- Réaliser un annuaire des prestataires de musées installés en région Centre-Val de Loire (payant pour ceux-ci)
- Rendre payant la participation des exposants au salon-forum des prestataires de musées

2- Valoriser les musées et de leurs actualités

a. Actualisation et refonte graphique du site Internet :

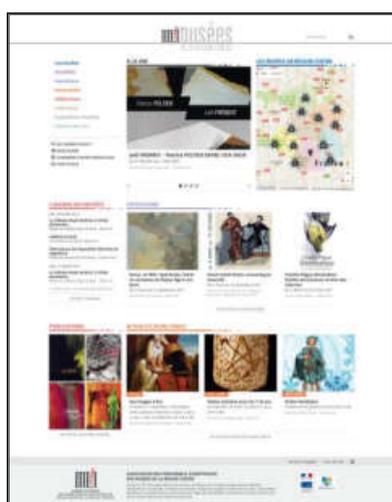
<http://musees.regioncentre.fr/>

Depuis 2015, le site Internet créé par MCVL présente et valorise les **57 musées** de son réseau, auprès des internautes (public local, touristes, enseignants, universitaires, public familial, professionnels des musées, amateurs). Le site Internet a été vu par **51 998 visiteurs en 2020** (du 1^{er} janvier au 3 novembre) contre 51 414 visiteurs en 2019.

Sur ce site Internet, **chaque musée dispose d'un espace** pour diffuser ses informations pratiques, ses expositions, ses actualités, ses activités « jeune public » et ses publications. En 2021, l'association poursuivra cette communication Internet au profit des musées. Chaque établissement envoie par mail ses actualités et ses visuels au salarié de MCVL qui s'occupe de la mise en ligne selon les préconisations des musées. Sont diffusées, sur le site Internet de l'association, près de 600 actualités par an.

En 2021, l'association souhaite engager une **refonte graphique** de son site Internet afin de le rendre plus attractif et dynamique pour le grand public. Celle-ci sera effectuée par notre prestataire Supersoniks. Dans ce cadre, **un ou plusieurs espaces de publicité** payant seront intégrés au site Internet. L'association proposera à des prestataires des musées ou du tourisme présents sur le territoire de la région (restaurateurs d'œuvres, office du tourisme, hôtels...) de valoriser leur activité moyennant une redevance, destinée à apporter un complément de financement aux actions de l'association.

Le(a) nouveau(elle) chargé(e) de diffusion travaillera à l'actualisation du site Internet et pratiquera la recherche de l'information auprès des musées et de leur présence sur Internet, afin d'avoir un portail informatif pertinent et exhaustif. Celui-ci deviendra un outil ressource pour le grand public et les acteurs du tourisme à l'échelle régionale et nationale. Il (elle) remettra en place l'envoi systématique des lettres d'information du site Internet à destination du grand public, arrêtée en 2020 faute de moyens humains.



Page d'accueil du site Internet



Newsletter du site Internet

b. Réseaux sociaux

La page Facebook *Musées en région Centre* permet de capter un public différent de celui du site Internet. Nous poursuivons cette démarche en 2021 avec la diffusion des actualités de l'association (journées d'échanges, déplacements, rencontres...), du site Internet et de la base de données. Nous relayerons par partages les actualités des musées en lien avec leurs missions de conservation, d'étude des collections, d'acquisition, de restauration...

La présence de l'association sur les réseaux sociaux sera développée par le(a) nouveau(elle) chargé(e) de diffusion en créant des comptes Twitter, Instagram... en proposant et partageant des contenus adaptés pour capter de nouveaux publics.

c. Dossier de presse



Le dossier de presse est un outil de communication indispensable pour mieux faire connaître les musées du réseau ainsi que l'association, ses missions et ses activités. Il permet également de développer les relations avec les différents partenaires de travail (Université, Éducation nationale, réseau santé, tourisme...).

Ce document comprend une présentation de l'association, la liste des membres du conseil d'administration, la liste des musées, des fiches relatives aux outils Internet et aux activités de l'association ainsi qu'une page d'actualités annuelles. Il fait l'objet d'une réactualisation au début de chaque année et sera adressé aux adhérents qui pourront ainsi le diffuser auprès de leur réseau.

d. Livret de promotion des musées

Parce que le site Internet ne suffit pas à toucher tous les publics, le livret de promotion des musées, initié en 2018, sera réactualisé en 2021 afin d'intégrer les musées nouvellement entrés dans le réseau et corriger les informations des établissements déjà présents.



Chaque musée du réseau dispose d'une moitié de page pour présenter succinctement l'établissement, ses collections et ses informations pratiques (coordonnées, adresse site Internet). Les informations sont également traduites en anglais. Ce document sera diffusé par Internet (mails, sites Internet institutionnels...). 8 000 exemplaires seront imprimés afin d'être communiqués aux offices de tourisme, aux lieux de culture, aux partenaires de MCVL ainsi que dans les bourses touristiques départementales. Ceux-ci pourront également être envoyés aux offices du tourisme sous pli postal.

Au sein de ce document, une ou deux demi-pages pourront accueillir des **espaces publicitaires** payants qui seront proposés à des prestataires des musées ou du tourisme présents sur le territoire de la région (restaurateurs d'œuvres, office du tourisme, hôtels...). Les sommes prélevées apporteront un complément de financement aux actions de l'association.

e. Bourses touristiques départementales

Le(a) nouveau(elle) chargé(e) de diffusion de MCVL participera aux 6 bourses touristiques départementales entre mars et avril 2021.

Ces temps d'échanges sont **indispensables pour rencontrer les acteurs touristiques de la région** : offices du tourisme, comités départemental du tourisme, hébergeurs et restaurateurs. Les différentes personnes rencontrées lors de la bourse touristique 2019 (les bourses touristiques ayant été annulées en 2020) ont été unanimes sur l'intérêt d'un tel document mutualisé et sur la qualité des informations présentes.



8- Salon-forum des professionnels : patrimoine, culture, tourisme en région Centre-Val de Loire

Suite au succès du *Salon-forum des partenaires et prestataires de musées* en 2017 et n'ayant pu organiser la seconde édition en novembre 2020 pour cause de pandémie de COVID 19, MCVL souhaite décaler la tenue de cet évènement, soutenu par la région Centre-Val de Loire, à l'automne 2021. Le château de Blois accueillera le salon en mettant à disposition gratuitement plusieurs salles.

L'évènement portera, cette année, le titre de *Salon-forum des professionnels Patrimoine, culture, tourisme en Centre-Val de Loire* afin d'élargir le public professionnel auquel ce salon est destiné : bibliothèques, centre d'art, monuments... Il a pour ambition de **mieux faire connaître aux musées et lieux de culture et de patrimoine, les prestataires et partenaires implantés sur le territoire de**

leur région dans des domaines aussi variés que la médiation, le numérique, la communication, le champ artistique, le spectacle vivant, les boutiques de musées, la muséographie...

La crise du COVID 19 que nous traversons aujourd'hui, nous conforte dans la conviction de l'importance de la solidarité et de la mutualisation pour **relancer l'économie régionale**. Les secteurs de la culture comme ceux la restauration d'œuvre d'art ou encore du spectacle vivant, pour ne citer qu'eux, sont durement touchés par cette crise sans précédent. L'organisation d'un tel salon **rendra possible l'initiation de futurs projets** destinés à soutenir l'économie de la culture et du tourisme en région Centre-Val de Loire.

De 25 exposants en 2017, nous passons à 60 afin de permettre à davantage de prestataires d'être présents sur un même lieu et de **susciter ainsi une participation nombreuse des musées et des autres institutions culturelles et patrimoniales** de la région et limitrophes. Les visiteurs pourront ainsi passer la journée entière sur le salon et rencontrer des prestataires régionaux proches de leur structure.

3- Valoriser le patrimoine régional par la base de données régionale

<http://webmuseo.com/ws/musees-regioncentre/app/report/index.html>

En 2007, MCVL a créé une base de données Internet, avec le soutien financier de la DRAC Centre-Val de Loire et de le Conseil régional du Centre-Val de Loire afin que les musées puissent diffuser leurs collections auprès du grand public. **Chaque musée dispose d'un espace dédié** sur lequel il intègre ses collections à son rythme. Il peut, ensuite, les valoriser par des expositions virtuelles qu'il réalise lui-même.



En 2021, l'association poursuivra la mise en ligne des collections des musées de la région Centre-Val de Loire et leur diffusion auprès du grand public. Actuellement, **38 musées** sont intégrés à la base de données :

- Argenton-sur-Creuse (36) : Musée de la Chemiserie et de l'Élégance masculine
- Artenay (45) : Musée du théâtre forain
- Blois (41) : Château et musées de Blois
- Blois (41) : Muséum d'histoire naturelle
- Bourges (18) : Réseau des musées de Bourges (4 musées)
- Chartres (28) : Conservatoire de l'agriculture - Le COMPA
- Chartres (28) : Musée des Beaux-Arts

- Châteaudun (28) : Musée municipal
- Châteauneuf-sur-Loire (45) : Musée de la marine de Loire
- Dordives (45) : Musée du verre et de ses métiers
- Dreux (28) : Musée d'art et d'histoire
- Éguzon (36) : Musée de la Vallée de la Creuse
- Gien (45) : Château de Gien - Musée international de la Chasse
- Illiers-Combray (28) : Maison de Tante Léonie - Musée Marcel Proust
- Issoudun (36) : Musée de l'hospice Saint-Roch
- La Châtre (36) : Musée George Sand et de la Vallée Noire
- Le Grand Pressigny (37) : Musée de préhistoire du Grand Pressigny
- Loches (37) : Maison Lansyer
- Mehun-sur-Yèvre (18) : Pôle de la porcelaine, Musée Charles VII
- Montargis (45) : Musée Girodet
- Nogent-le-Rotrou (28) : Musée de l'histoire du Perche
- Orléans (45) : Musée des Beaux-Arts d'Orléans
- Orléans (45) : Musée historique et archéologique de l'Orléanais
- Orléans (45) : Muséum d'histoire naturelle
- Pithiviers (45) : Musée municipal d'art et d'histoire
- Romorantin (41) : Musée de Sologne
- Savigny-en-Véron (37) : Écomusée du Véron
- Saint-Amand-Montrond (18) : Musée Saint-Vic
- Saint-Marcel (36) : Musée et site archéologiques d'*Argentomagus*
- Seuilly (37) : Musée Rabelais
- Tours (37) : Musée des Beaux-Arts
- Tours (37) : Musée du compagnonnage
- Tours (37) : Muséum d'histoire naturelle
- Tours (37) : collections du musée de l'hôtel Gouin
- Vierzon (18) : Musée municipal

Au sein de cette base de données, les internautes (grand public, public local, touristes, enseignants, universitaires, public familial, professionnels des musées, amateurs) **peuvent librement consulter des notices** d'œuvres, d'objets et de spécimens :

- en effectuant des requêtes par le biais du **moteur de recherche** de la base de données (recherche rapide, recherche experte)
- sur **l'espace virtuel de chaque musée**
- en parcourant l'une des **5 expositions virtuelles en ligne** coordonnées par MCVL et des **15 expositions virtuelles réalisées par chaque musée** pendant le confinement (mars à mai 2020). Ces travaux d'édition proposent d'accéder aux notices liées entre elles par un contenu contextualisant.

Les notices de la base de données des musées de la région Centre-Val de Loire sont également **accessibles via les différents moteurs de recherche Internet** (Google, Bing, Yahoo !, Qwant ...) ; chacune d'elle étant référencé.

La base de données des collections a été vue **40 295 visites en 2020** (du 1^{er} janvier au 3 novembre) contre 34 314 visites en 2019.

4- **Fédérer les personnels scientifiques des musées autour d'un réseau professionnel d'entraide**

L'association continuera également à être un relais entre les musées pour diffuser les questions et les réponses de chacun afin de **faciliter les échanges** et permettre à tous d'interroger le réseau dans toute sa diversité.

MCVL contribuera à la **promotion des professions et des fonctions** exercées par ses membres. Elle assurera la représentation des professionnels auprès des autorités et organismes français, européens et internationaux. Nous resterons à l'écoute des professionnels des musées de la région pour les soutenir dans leur pratique professionnelle.

MCVL s'attachera à centraliser les **statistiques de fréquentation** des musées pour les Journées Européennes du Patrimoine, la Nuit Européenne des Musées et la fréquentation annuelle.

a. Journées d'échanges

Avec l'objectif de resserrer les liens entre les personnels scientifiques des musées, l'association poursuivra, en 2021, l'organisation de ses **journées d'échanges professionnels** et proposera **des visites de musées** pour se rencontrer et échanger :

- **9 mars** : journée d'échanges professionnels « *Un musée dans un monument historique* », au musée de Préhistoire du Grand-Pressigny
- **5 octobre** : journée d'échanges professionnels « *la documentation en musée* », au musée des Beaux-Arts d'Orléans
- **Automne** : Journée de visite au Muséum d'Orléans pour la biodiversité (MOBE)
- **20 avril** : Journée de visite à l'Atelier musée de l'Imprimerie (AMI) à Malesherbes
- **22 juin** : Journée de visite au musée de la guerre de 1870, à Loigny-la-Bataille

Les 2 journées d'échanges professionnels seront payantes pour les personnes non-adhérentes à l'association. Elles seront relayées auprès des réseaux partenaires et des musées à l'extérieur de la région.

D'autres journées de rencontres professionnelles pourront être menées en partenariat avec des institutions partenaires.

Musée de la marine de Loire,
Chateauneuf-sur-Loire



Musée Girodet, Montargis

b. Partenariat avec le CNFPT

La formation professionnelle est un enjeu crucial pour permettre à chacun d'améliorer et de développer ses compétences au sein de son institution. L'association œuvrant pour la professionnalisation des personnels des musées, elle est un partenaire privilégié de la délégation régionale du CNFPT depuis plusieurs années. Le 25 septembre 2020 a été signée une première **convention de partenariat** entre MCVL et le CNFPT Centre-Val de Loire.

Les formations suivantes sont programmées pour 2021 :

Les outils de médiation pour capter un public adolescent, 8 et 9 juin 2021, 37 (Tours), C4E0A, visite apprenante Musée des Beaux-Arts de Tours

L'accessibilité des collections des musées, 9 et 10 sept 2021, 41 (Blois), C4E1E, accueil du stage entier par le Château de Blois

L'aménagement et le marketing des boutiques de musées, 15 et 16 avril 2021, 36 (Châteauroux), FN434, visite apprenante Musée Bertrand (boutique)

La conservation préventive des collections patrimoniales, 1 et 2 juillet 2021, 36 (Châteauroux), OL40X, visite apprenante Musée Bertrand (Réserves)

La mise en réserve des collections, 28 et 29 septembre 2021, 37 (Tours), C4E05, Musée des Beaux-Arts de Tours (Réserves)

Chantier les collections patrimoniales, 11 et 12 octobre 2021, 36 (La Châtre), OL40Z, accueil du stage entier par le musée George Sand et de la Vallée Noire

La scénographie en exposition temporaire et collections permanentes, 14 et 15 octobre 2021, 45 (Malesherbes), OL432, accueil du stage entier par l'AMI

La médiation muséale envers un public déficient visuellement, 4 et 5 octobre 2021, 45 (Orléans), FN359, Auditorium MBA

L'usage du numérique dans une exposition culturelle, 24 et 25 novembre 2021, 28 (Nogent-Le-Rotrou), C4E09, Accueil du stage entier par le musée de l'histoire du Perche

L'élaboration d'un plan de conservation préventive, date?, 18 (Bourges), OL41A002

La sûreté et la sécurité des biens et des personnes, 13 et 14 décembre 2021, 41 (Blois), SX00W, visite apprenante Château de Blois

Le parcours d'éducation artistique et d'action culturelle dans un projet de territoire, date ?, 45 (Orléans), SXCOJ

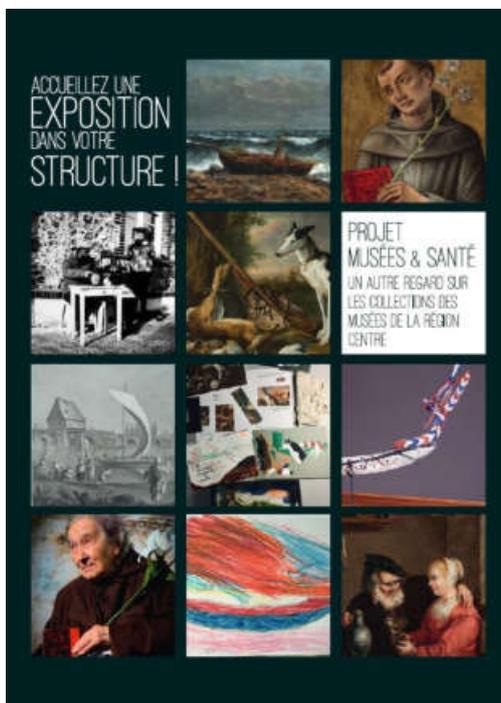
Le projet scientifique et culturel de l'établissement patrimonial, dates ?, 45(Orléans), SXEOX

5- Médiation vers de nouveaux publics

a. Suites du projet Musées et santé

Le projet **Musées et santé**, mené depuis 3 ans, en collaboration entre *Musées en Centre Val de Loire* (MCVL) et la mission régionale Culture-Santé DRAC-ARS, a été finalisé par la production de 5 expositions itinérantes évolutives. Chacune d'elle est conservée par le musée partenaire et peut être à tout moment prêtée à une institution (structure de santé, établissement scolaire, bibliothèque...) qui souhaite la présenter dans ses locaux. Les services des publics pourront proposer une action de médiation hors les murs pour accompagner ces expositions.

MCVL poursuivra la communication autour de ces expositions en diffusant le flyer, ci-dessous, auprès des structures intéressées.



Accueillez une exposition dans votre structure !

Dans le cadre du projet Musées et Santé, 6 musées, 5 artistes et 19 structures sanitaires et médico-sociales de la région Centre Val-de-Loire ont travaillé ensemble à la réalisation de 5 expositions itinérantes. Chacune de ces expositions est composée de 10 reproductions d'œuvres sur un thème choisi par les participants. Afin de proposer un autre regard sur les collections, les partenaires, sous la conduite d'un artiste, ont réalisé des «cartels sensibles» qui prennent la forme de réalisations artistiques (photographiques, sonores, plastiques... suivant les différents projets) et accompagnent les œuvres des musées. Les expositions peuvent être réservées auprès des musées par toute structure souhaitant les présenter dans ses locaux. Les équipes du musée sont disponibles pour vous proposer une intervention dans votre établissement autour de l'exposition.

Il était une fois, à la rencontre du musée
Exposition autour des collections du musée des Beaux-Arts et d'histoire naturelle de Châteaudun • Renseignements et réservation : 02 37 45 55 38

Au fil de l'eau et des arts
Exposition autour des collections du musée des Beaux-Arts d'Orléans et du musée de la marine de Loire à Châteauneuf-sur-Loire • Renseignements et réservation : 02 38 48 84 46

L'art dans tous les sens
Exposition autour des collections du Château royal de Blois • Renseignements et réservation : 02 54 80 33 09 • severina.desgeorges@tlois.fr

Itinérance onirique
Exposition autour des collections du musée de l'Hospice Saint-Roch d'Issoudun • Renseignements et réservation : 02 54 21 01 76

Voyage en Italie
Exposition autour des collections du musée des Beaux-Arts de Tours • Renseignements et réservation : m.arnold@ville-tours.fr

Plus d'informations sur le site de l'Association
<http://musees.regioncentre.fr/>

b. Projet accessibilité des œuvres – visite virtuelle des musées

L'association souhaite, aujourd'hui, poursuivre son action à destination des personnes en situation de handicap en soutenant les musées dans une démarche d'accessibilité en faveur de tous les publics.

MCVL a fait le constat que **les œuvres des musées dans notre région n'étaient parfois que partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite**, car de nombreuses institutions sont situées dans des monuments historiques (châteaux, hôtels particuliers, églises...) qui ne peuvent se doter d'un ascenseur ou d'un monte-charge. Parfois, même lorsque l'ascenseur est présent, le musée ne peut accueillir plusieurs personnes en fauteuil à la fois, pour des raisons de sécurité des visiteurs en cas d'évacuation. L'association souhaite aider les musées de son réseau à rendre accessibles les œuvres de leur parcours permanent, en réalisant des vidéos interactives destinées à servir de support:

- aux médiateurs qui proposeront des "visites virtuelles" guidées aux personnes en situation de handicap (dans l'institution elle-même et/ou hors les murs : par exemple, pour animer une conférence en EHPAD...)
- aux visiteurs en fauteuil roulant (individuels ou en groupe) ou à mobilité réduite qui ne peuvent accéder aux collections des musées, en leur permettant tout simplement d'avoir accès à la **visite virtuelle** par le biais d'un écran (tablette fournie par le musée ou projecteur).

Dans le cadre de ce projet, le **Fonds handicap pour l'accessibilité des œuvres** (Ministère de la culture) a accordé une aide financière à l'association pour soutenir une dizaine de musées dans la réalisation de films interactifs, confiés à *Incahoots production*. Cette société, basée sur Orléans, est spécialisée dans la création d'outils vidéo à destination des personnes en situation de handicap moteur : <https://incahootsproduction.com/>.

Le projet a déjà été proposé au musée des Beaux-Arts de Tours, au château de Blois, au musée de Châteaudun et au musée de l'histoire du Perche à Nogent-le-Rotrou. D'autres établissements seront contactés prochainement.

c. Vers un projet sur les publics sociaux

Après le projet *Musées et Santé*, MCVL souhaite travailler sur une **démarche de médiation à destination des publics du champ social** dans le cadre de l'année 2021-2022, en partenariat avec *Culture du Cœur* Loiret, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire.

Ce projet s'effectuera en 2 phases :

Dans un premier temps, il est important que les professionnels du secteur des musées et du champ social puissent se rencontrer et échanger pour mieux se connaître. Pour ce faire, nous organiserons à partir du mois d'avril **3 demi-journées intersectorielles** :

- **Judi 25 mars 2021**, de 9h à 12h30, au musée des Beaux-Arts d'Orléans pour les professionnels de l'Eure-et-Loir et ceux du Loiret
- **Avril 2020**, de 9h à 12h30 pour les professionnels du Cher et du Loir-et-Cher (lieu à définir)
- **Judi 20 mai 2021**, de 9h à 12h30 à Tours (lieu à définir) pour les professionnels de l'Indre et de l'Indre-et-Loire

Au cours de chaque demi-journée, un temps sera consacré à définir les publics du champ social ainsi que les structures et associations qui leur apportent leur soutien, puis seront présentés plusieurs démarches menées par les musées à destination de ces publics. Enfin, nous échangerons avec tous les participants sur les actions de médiation pouvant être menées et sur les besoins des publics et des structures.

Dans un second temps, un **projet de médiation** sera proposé dans 4 musées de la région Centre-Val de Loire. Il vise à mieux faire connaître les collections, les métiers des musées et à valoriser le travail des participants accompagnés par les associations et les structures sociales partenaires. Le projet débutera en octobre-novembre 2021 pour s'achever en mars-avril 2022 et fera l'objet de plusieurs séances dans chaque structure muséale : des visites des collections, des expositions, des réserves et des rencontres avec les professionnels.

Pour chaque musée, 10 usagers choisiront chacune une œuvre. Elles apprendront à construire un discours sur cette œuvre à l'aide d'un médiateur et/ou d'un documentaliste du musée. Un intervenant d'une compagnie de théâtre accompagnera également les participants dans la mise en scène du discours autour de l'œuvre. Pendant un temps privilégié, les participants offriront au grand public ou au public de leur choix un parcours de médiation au sein du musée.

6- Coordination du projet Tic-Art

Tic-Art, proposé par Polytec'Orléans a été sélectionné dans le cadre de **l'Appel à projet régional 2019** qui soutient les projets universitaires. La mise en œuvre de ce projet qui devait débuter en mars 2020, a été reportée en 2021 à cause de la pandémie de COVID 19.

L'objectif est de proposer une étude destinée à produire des méthodes efficaces de traitement des images permettant le développement d'outils pour l'étude et la mise en valeur d'œuvres en deux dimensions (essentiellement des tableaux). Ce travail s'opérera en collaboration avec le laboratoire PRISME, expert dans le domaine du traitement des images, le Labex PATRIMA, le C2RMF et le CESR de Tours.

Pour ce projet, le château de Blois, le musée des Beaux-Arts de Tours, le musée des Comtes du Perche à Nogent-le-Rotrou, le musée de Mehun-sur-Yèvre, le musée Lansyer à Loches, le musée d'Amboise et le musée de la chasse au château de Giens ont proposé une liste d'œuvres à étudier.

Dans un premier temps, les enseignants et étudiants de Polytech'Orléans se déplaceront dans chaque musée avec leurs outils gratuitement et **produiront des images numériques de haute qualité**, à l'usage des musées. Environ une centaine d'œuvres sera concernée par ce projet d'étude scientifique.

Dans un second temps, le projet étudiera **le comportement du regard des visiteurs** ou des « experts » sur les œuvres, en proposant aux testeurs de regarder les œuvres via une plateforme Internet. Cette partie sera suivie et analysée par un post-doctorant affilié au CESR.

MCVL aura un rôle de **coordination dans ce projet** et **assurera sa valorisation et sa diffusion** auprès du grand public par des conférences, une exposition virtuelle et des événements dans les musées.

7- Développement des liens avec les réseaux régionaux

En 2021, nous nous attacherons à développer des **liens avec les acteurs et les partenaires régionaux** par le biais des journées professionnelles, mais également en participant à des rencontres et des échanges avec le milieu du tourisme (adhésion au CRT, bourses touristiques...), le milieu universitaire (master II Gestion locale du patrimoine culturel de l'université d'Orléans, les masters patrimoine de l'université de Tours, CESR de Tours), et l'Education nationale (Académie Orléans-Tours, professeurs relais, professeurs missionnés...), la mission culture et santé, le domaine de l'art contemporain (adhésion à Devenir.art), les CCSTI...

L'association continuera également sa **représentation auprès de l'Association des conservateurs des collections publiques de France (AGCCPF)**.

Élisabeth LATREMOLIERE
Présidente des Musées en région Centre-Val de Loire
Association des professionnels des musées (MCVL)



Musées en Centre-Val de Loire
Association des professionnels des musées
MCVL

Cette association a pour but de (statuts, 24 novembre 2020, article 4, Objet):

- Établir et développer des **liens réguliers et durables entre tous les professionnels** des musées gérant des collections permanentes d'intérêt public en région Centre-Val de Loire et les fédérer autour d'un réseau d'entraide.
- Permettre la **mise en valeur** et la **diffusion des collections d'intérêt public** conservées dans les musées de la région Centre-Val de Loire auprès du public le plus large.
- Contribuer à la **promotion des professions** et des fonctions exercées par ses membres et à la formation continue de ceux-ci.
- **Représenter les professions** et les fonctions exercées par ses membres auprès des autorités et organismes français, européens et internationaux.
- **Contribuer à promouvoir les musées et leurs actions** à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Sont membres correspondants, les personnes morales que sont les musées en région Centre-Val de Loire ayant acquitté une cotisation dont le montant est fixée par le Conseil d'administration. Ils participent au fonctionnement de l'association et sont représentés par une personne désignée au sein de la structure (statuts, 24 novembre 2020, article 4, Membres) :

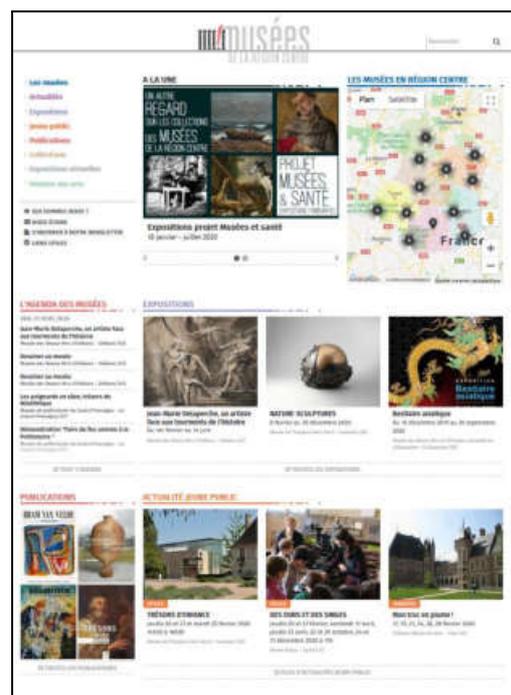
En 2021, MCVL ce sont :

- 57 musées en réseau
- 1 site Internet attractif avec 57 espaces musées, 600 actualités diffusées par an et 51 998 visiteurs en 2020 (contre 51 414 visiteurs en 2019)
- 1 catalogue des collections en ligne avec 38 musées, 17 000 notices et 40 295 visiteurs en 2020 (contre 34 314 en 2019)
- 1 livret de promotion des musées diffusé lors des bourses touristiques départementales
- 5 expositions virtuelles en ligne et 15 expositions virtuelles réalisées pour les musées
- 5 expositions itinérantes réalisées avec les musées du réseau pour le projet Musées et Santé
- Une convention de partenariat avec le CNFPT et un programme de formations
- Un projet à destination des publics du champ social : rencontres professionnelles et projet de médiation.



• Plusieurs rendez-vous professionnels :

1. **9 mars** : *Un musée dans un monument historique*, 9h30-17h, au musée de la Préhistoire du Grand-Pressigny.
2. **16 mars** : Assemblée générale annuelle 14h-17h (pour tous les membres) au musée des Beaux-Arts d'Orléans.
3. **25 mars** : Journée d'échanges professionnels *La médiation à destination des publics sociaux* pour les départements du 28 et du 45, 9h30-13h, Musée des Beaux-Arts d'Orléans, en collaboration avec Culture de Cœur.
4. **Avril** (date précise à définir) : Journée d'échanges professionnels *La médiation à destination des publics sociaux* pour les départements du 41 et 18, 9h30-13h, lieu à définir, en collaboration avec Culture de Cœur.
5. **20 avril** : Journée de visite et de rencontres à l'Atelier-musée de l'Imprimerie, Le Malsherbois.
6. **20 mai** : Journée d'échanges professionnels *La médiation à destination des publics sociaux* pour les départements du 37 et du 36, 9h30-13h, lieu à définir ?, en collaboration avec Culture de Cœur.
7. **22 juin** : Journée de visite au musée de la guerre de 1870, à Loigny-la-Bataille.
8. **5 octobre** : Journée d'échanges professionnels *La documentation en musée*, 9h30-17h, lieu à définir
9. **Automne** : Journée de visite au Muséum d'Orléans pour la biodiversité (MOBE)
10. **Novembre** : Salon des partenaires et prestataires de musées, au château de Blois.





BULLETIN D'ADHÉSION Année 2021

Je sollicite mon adhésion à Musées Centre-Val de Loire (Association des professionnels des musées).

Les demandes d'adhésions doivent être validées par le conseil d'administration.

Bulletin à imprimer et renvoyer à :

Madame la Présidente
Musées en Centre-Val de Loire
Musée des Beaux-Arts
1, rue Fernand-Rabier
45000 Orléans

Montant de la cotisation :

- 150 € : 1 à 5 agents
 300 € : 5 à 10 agents
 500 € : 10 à 20 agents
 800 € : au-delà de 20 agents (pour les collectivités propriétaires de plusieurs musées)

Cette adhésion donne droit à :

- un espace de diffusion sur le site Internet
- un espace sur la base de données pour intégrer les collections (sous condition)
- un espace sur la documentation papier de l'association
- la participation aux projets fédérés (sous condition)
- la participation gratuite aux journées d'échanges pour tous ces agents

Règlement par chèque à l'ordre de « Musées en Centre-Val de Loire » ou par bon de commande :

Code banque : 14806 / code guichet : 0000 / numéro de Compte : 29509370000 / Clé RIB : 27

Date et signature :

Nom du musée : [Musée Bertrand](#)
Adresse(s) : [2, rue descente des Cordeliers - 36000 Châteauroux - Indre](#)
Nom du propriétaire du musée (collectivité, association...) : [Ville de Châteauroux](#)
Nom et prénom du directeur ou responsable d'établissement : [Rahon Sébastien, Directeur de la Culture](#)
[Directeur par intérim du Musée Bertrand](#)
Nombre d'agents : [19](#)
Site(s) Internet : www.facebook.com/MuseeBertrand/ - www.instagram.com/museeBertrand/
Nom et prénom du représentant de chaque musée : [Avérous Gil](#)
Grade / fonction exercée : [Maire-Président de Châteauroux Métropole](#)
Téléphone : [02-54-08-33-95](#) ou [02-54-61-12-30](#)
Courriel : sebastien.rahon@chateauroux-metropole.fr



Nom du musée :
Adresse(s) :
Nom du propriétaire du musée (collectivité, association...) :
Nom et prénom du directeur ou responsable d'établissement :
Nombre d'agents :
Site(s) Internet :
Nom et prénom du représentant de chaque musée :
Grade / fonction exercée :
Téléphone :
Courriel :

Nom du musée :
Adresse(s) :
Nom du propriétaire du musée (collectivité, association...) :
Nom et prénom du directeur ou responsable d'établissement :
Nombre d'agents :
Site(s) Internet :
Nom et prénom du représentant de chaque musée :
Grade / fonction exercée :
Téléphone :
Courriel :

Nom du musée :
Adresse(s) :
Nom du propriétaire du musée (collectivité, association...) :
Nom et prénom du directeur ou responsable d'établissement :
Nombre d'agents :
Site(s) Internet :
Nom et prénom du représentant de chaque musée :
Grade / fonction exercée :
Téléphone :
Courriel :

41 : Adhésion à l'association Conservatoires de France (CdF)

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique, de Danse et d'Art dramatique souhaite adhérer à l'association Conservatoires de France.

Cette association a principalement pour mission d'accompagner la mutation des établissements d'enseignement artistique en musique, danse et théâtre. L'adhésion permet :

- d'être informé de l'actualité liée à l'enseignement artistique,
- d'intégrer une communauté professionnelle et d'échanger à travers un e-groupe,
- d'avoir accès à une base documentaire d'archives et d'échanges,
- de pouvoir contribuer aux consultations nationales en lien avec le Ministère de la Culture,
- de participer à des journées d'études ou des journées professionnelles,
- de partager une réflexion sur les métiers et leur évolution.

Compte-tenu de l'intérêt que représente cette association pour le Conservatoire, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver l'adhésion à Conservatoires de France et le versement annuel de la cotisation correspondante. Pour cette année, elle s'élève à la somme de 148 €.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

42 : Adhésion à Elus, Santé publique et Territoires - ESPT

Le rapporteur : Mme Monique RABIER

L'association "Élus , Santé Publique et Territoires", depuis sa création en octobre 2005, œuvre pour le développement de la santé publique, pour la promotion et la reconnaissance du rôle des villes et des élus locaux en santé. Réseau de près de 60 villes membres et partenaires, ESPT porte un plaidoyer national pour la réduction des inégalités sociales de santé par la promotion des politiques locales de prévention, promotion et éducation à la santé, contractualisées avec l'État et les ARS.

Les enjeux de santé publique nous concernent toutes et tous et interpellent avec force celles et ceux qui ont été élus pour représenter les citoyens à l'échelon local, pour mener des politiques publiques adaptées aux besoins et garantir le bien-être des habitants, la sécurité et la possibilité de bien vivre ensemble. L'adhésion à "Elus, Santé Publique et Territoires" permettra ainsi un travail collaboratif et un partage d'expertise en matière de santé publique auprès des villes membres de l'association au niveau national.

Il est proposé au Conseil municipal

- d'approuver l'adhésion de la Ville à "Elus, Santé Publique et Territoires", pour une durée d'un an pour un montant de 179.98 euros,
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer le document présenté en annexe de la

présente délibération.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Affaires Sociales et Sécurité

18 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

ÉLUS
LOCAUX,
**LA SANTÉ
VOUS
CONCERNE!**



LA SANTÉ, DE QUOI PARLE-T'ON ?

La santé n'est pas seulement l'absence de maladie et ne se résume pas à l'accès aux soins : d'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elle correspond à « un état de complet bien-être physique, mental et social » et environnemental.

LE MAIRE, UN ACTEUR DE SANTÉ REMARQUABLE

La santé est impactée par toutes les politiques conduites par la Ville même si celle-ci n'a pas de compétence obligatoire en santé.

La Ville, les élus locaux, sont ainsi des acteurs de santé qui ont la responsabilité d'agir pour créer une ville favorable à la santé de tous : non seulement en favorisant l'accès aux soins et à la prévention pour tous mais surtout en prenant en considération la santé dans toutes les politiques et en agissant sur ses déterminants.

En tant qu'élus locaux, vous disposez de nombreux leviers pour agir sur les déterminants de la santé : en matière d'aménagement urbain, d'environnement, de promotion d'une alimentation saine et durable accessible à tous, d'activités physiques pour tous, de déplacements, de lutte contre les inégalités sociales et territoriales, de développement des liens sociaux entre les citoyennes et les citoyens, entre les générations, ...



COMMENT AGIR EN TANT QU'ÉLU LOCAL ?

La santé n'est pas seulement l'affaire de l'adjoint • à la santé mais aussi des adjoints à la politique de la ville (dans les collectivités concernées), aux solidarités, à l'action sociale, à la petite enfance, à l'insertion professionnelle, à la culture, au logement, à l'urbanisme, etc.

Votre action conjointe a un impact sur la santé des habitants de votre commune. Vos choix peuvent permettre, en outre, de **réduire les inégalités sociales et territoriales en la matière.**

Être élu délégué à la santé au sein d'une équipe municipale : un rôle transversal

• Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

• Cf. plus bas «S'engager avec d'autres élus: «Elus, santé publique & territoires» (ESPT)»

• Cf. plus bas Les dispositifs à l'échelle locale - Les DAC

Tous les projets et actions portés par votre collectivité sont susceptibles de vous concerner car ils ont un impact plus ou moins favorable sur la santé et le bien-être des habitants. Ainsi, vous êtes légitimes à être associés à leur conduite. Il est donc important de sensibiliser vos collègues élus, avec l'appui et les ressources des réseaux spécialisés • et en vous appuyant sur les compétences des techniciens (de la Direction ou du Service Santé, en particulier, quand votre Ville en dispose).

Favoriser l'implantation et l'organisation des professionnels de santé sur votre territoire : soutien à la création de structures d'exercice collectif (Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), Centre Municipal de Santé (CMS)), participation à la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) et aux Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC •), garantir l'accessibilité des lieux de soins.

Animer une dynamique de travail local coopératif, coordonné,

en réseau : en vous appuyant sur le pouvoir de convocation du Maire, vous pouvez mobiliser efficacement et dans une démarche de travail partenarial les différents acteurs de votre territoire afin d'analyser les besoins de santé de la population, définir et mettre en œuvre les actions adaptées pour y répondre : professionnels publics et privés des champs de la santé, du médico-social et du social, acteurs de l'Education nationale, du logement (bailleurs sociaux, notamment), de l'insertion, de la culture, de la petite enfance, associations de personnes concernées et d'aidants, citoyens...

Vous investir dans les instances, dispositifs et projets qui vous concernent de manière plus ciblée :

> **À l'échelle locale :** de manière opérationnelle, pour agir en faveur de la santé de la population de votre commune et lutter contre les inégalités, vous pouvez mettre en place dans votre ville :

- **Un Atelier Santé Ville (ASV) :** démarche réservée aux quartiers politique de la ville, au croisement de la politique de la ville et de la politique de santé, qui s'appuie obligatoirement sur la participation des habitants et de toutes les ressources locales.
- **Un Contrat Local de Santé (CLS) :** signé entre la collectivité locale (ville ou groupement de communes) et l'Agence régionale de Santé (ARS), le CLS porte des objectifs définis en commun à partir d'un diagnostic partagé. Il propose un programme d'actions pluriannuel co-construit, en matière de prévention et promotion de la santé, d'accès aux soins et d'accompagnement médico-social. Le CLS vise la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et la mise en œuvre de solutions adaptées pour une offre de santé de proximité.



- **Un Conseil Local de Santé Mental (CLSM)**: espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels concernés du territoire. Présidé par un élu, le CLSM a pour objectif de construire avec l'ensemble des partenaires un projet commun permettant l'amélioration de la santé mentale de la population • .
- **Un Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)**: destinés à aider les professionnels de santé, du médico-social et du social, les DAC visent à garantir la prise en charge de tous les parcours de santé complexes sans distinction d'âge ni de pathologie. Ils se substituent aux dispositifs de coordination (réseaux, MAÏA, CTA, Paerpa, CLIC •).

• Cf. Brochure «Elus locaux, la santé mentale vous concerne!», ESPT et Centre national de ressources et d'appui aux CLSM

• **MAÏA**: Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie;
CTA: Coordination Territoriale d'Appui;
Paerpa: Parcours de santé des Personnes Âgées en Risque de Perte d'Autonomie;
CLIC: Centre Local d'Information et de Coordination

• Le territoire «de démocratie sanitaire» désigne le plus souvent le département.

> **À l'échelle du territoire • et de la région**: la fabrique des politiques de santé aux échelles territoriale et régionale repose aussi sur la remontée des enjeux observés localement. Les priorités définies sur les territoires doivent être valorisées et nourrir le Projet Territorial de Santé (PTS) et le Programme Régional de Santé (PRS). Pour cela, vous pouvez vous porter candidat auprès de l'Association des Maires de France (AMF), ou à défaut solliciter vos collègues désignés, pour siéger dans les instances dédiées.

Les instances de démocratie sanitaire

- **Le Conseil Territorial de Santé (CTS)**: Le CTS permet le dialogue entre l'ARS et les partenaires - professionnels, collectivités, usagers - afin de mettre en cohérence les projets et améliorer l'organisation des parcours de santé en fonction des besoins de la population. 4 à 7 membres élus des collectivités locales y siègent.

- **La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)**: La CRSA est un organisme consultatif, lieu privilégié de la concertation et de l'expression de l'ensemble des acteurs du domaine de la santé, y compris les collectivités locales et les usagers. Elle contribue, par ses avis publics, à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé pilotée par l'ARS. Les collectivités locales sont représentées par 5 élus.

Les programmes

- **Le PRS**: Le Programme Régional de Santé (PRS) définit les objectifs régionaux en matière de santé publique, sur 5 ans. Il planifie les actions et programme les moyens, notamment financiers, pour atteindre ces objectifs. Piloté par l'ARS de votre région, il se construit en concertation avec les acteurs locaux (avis du Conseil régional, des conseils départementaux, des conseils municipaux et de la CRSA).
- **Le PRSE**: Le Plan Régional de Santé Environnementale (PRSE) est le résultat des travaux concertés entre l'Etat et les acteurs locaux de santé environnement, dont les collectivités locales. Il permet de décliner les actions jugées pertinentes au niveau national (PNSE •) en fonctions des priorités locales.
- **Le PTSM**: Le Projet Territorial de Santé Mentale définit la politique de santé mentale au niveau du territoire de santé afin d'améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture. Le PTSM s'appuie sur un diagnostic territorial partagé. Les CLSM du territoire doivent contribuer à son élaboration et à sa mise en œuvre.

• Plan National de Santé Environnementale (PNSE)



S'ENGAGER AVEC D'AUTRES ÉLUS : « ÉLUS, SANTÉ PUBLIQUE & TERRITOIRES » (ESPT)

Qui sommes-nous ?

ESPT est une association Loi 1901 constituant un réseau d'élus locaux (communes et intercommunalités) délégués à la santé pour la prise en compte de la santé de la population dans les politiques locales et le développement de la santé publique.

Les finalités de l'association

- Promouvoir les politiques locales de santé, contractualisées avec l'État, pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, en s'appuyant sur le modèle des Ateliers Santé Ville puis des Contrats Locaux de Santé et des CLSM;
- Contribuer à engager toutes les politiques municipales dans un sens favorable à la santé;
- Rapprocher la recherche universitaire et la prise de décision publique locale : éclairer la prise de décision publique locale par les résultats de la recherche en sciences sociales et humaines, en géographie de la santé notamment;
- Participer à la réflexion partagée autour du croisement entre production de connaissances et prise de décision publique.

Nos thématiques d'expertise

Santé et politique de la ville, santé mentale, santé environnementale, promotion de la santé, démocratie en santé.

Nos moyens d'action

- Échanges, information, sensibilisation, formation des élus, de leurs collaborateurs et acteurs locaux,
- Plaidoyer auprès des institutions,
- Participation au débat public.

Nos financeurs institutionnels

- Politique de la ville (DIV, puis CGET, actuellement ANCT •),
 - Ministère de la Santé et des Solidarités-Direction Générale de la Santé (DGS),
 - INPES • devenue Santé publique France,
 - l'ARS Ile-de-France sur certains projets,
- Et la contribution des villes adhérentes.
- DIV: Délégation Interministérielle de la Ville;
• CGET: Commissariat Général à l'Égalité des Territoires;
• ANCT: Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)



Nos partenaires

- > Autres associations têtes de réseau en santé publique: le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, Fabrique Territoires Santé (ex-Plateforme nationale de ressources des ASV);
- > le Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en Santé mentale (CCOMS SM);
- > l'Université Paris Nanterre, en particulier son laboratoire de géographie de la santé;
- > Associations généralistes d'élus locaux (AMF, AMIF, France Urbaine, Villes & Banlieues, ...);
- > Associations d'aidants et de « personnes concernées » (France Assos Santé, UNAFAM •);
- > le Réseau Environnement Santé (RES), la Société Française de Santé Publique (SFSP), l'Institut Renaudot, la Société Française de Santé Environnement (SFSE), ...;
- > le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT);
- > l'Institut National du Cancer (INCA), les Associations pour le Dépistage des Cancers (ADECA) et les structures départementales de dépistage des cancers.

• Cf. Brochure «Elus locaux, la santé mentale vous concerne!», ESPT et Centre national de ressources et d'appui aux CLSM

COMMENT ESPT SOUTIENT ET APPUIE L'ACTION DES ÉLUS ?

- > **Partage d'informations, diffusion d'expertises :**
 - Organisation des journées nationales d'étude et leur valorisation par la large diffusion des Actes;
 - Organisation et/ou contribution à des séminaires, réunions locales, rencontres nationales réunissant élus, institutions, associations, citoyens.
- > **Appui dans la construction de votre démarche locale** et la sensibilisation des acteurs locaux mobilisés;
- > **Participation à des instances régionales et nationales, et au débat public;**
- > **Rapprochement entre Université, résultats de la recherche et élus locaux :** lancement et soutien de travaux co-produits entre chercheurs et acteurs locaux en vue d'un transfert de connaissances de la recherche vers l'action publique locale et d'une intervention sur les territoires plus pertinente et efficace;
- > **Élaboration, publication et diffusion de plaquettes de sensibilisation et d'aide à l'action,** par exemple : sur les déterminants de la santé (2015, avec l'INPES), sur la promotion du dépistage organisé du cancer du sein (DOCS) (2018, avec le laboratoire de géographie de la santé de l'Université de Nanterre), sur la promotion du CLSM (2019, avec le CCOMS-SM).



POUR ADHÉRER À ESPT

Le montant de la cotisation de votre ville (ou intercommunalité) est volontairement modeste ;
il est indexé sur le nombre d'habitants :

MONTANT DE LA COTISATION

-
Nombre d'habitants de votre ville / 250
(Soit 1 euro pour 250 habitants)

La première adhésion de votre collectivité doit faire l'objet d'une délibération en conseil municipal

Pour recevoir votre bulletin d'adhésion, contactez-nous :

www.espt.asso.fr
contact@espt.asso.fr
06.71.61.18.05
linkedin, twitter



avec le soutien de



Année 2021

Cher(e) élu(e),

L'association « Élus Santé Publique & Territoires », depuis sa création en octobre 2005, œuvre pour le développement de la santé publique, pour la promotion et la reconnaissance du rôle des villes et des élus locaux en santé. Réseau de près de 60 villes membres et partenaires, ESPT porte un plaidoyer national pour la réduction des inégalités sociales de santé par la promotion des politiques locales de prévention, promotion et éducation à la santé, contractualisées avec l'État et les ARS.

La crise COVID a démontré le rôle important que jouent les élus locaux en matière de santé et le rôle transversal des élus tout spécialement en charge de la santé. Les enjeux de santé publique nous concernent toutes et tous et interpellent avec force celles et ceux qui ont été élus pour représenter les citoyens à l'échelon local, pour mener des politiques publiques adaptées aux besoins et garantir le bien-être des habitants, la sécurité et la possibilité de bien vivre ensemble.

Nous comptons sur votre mobilisation et votre engagement, au quotidien, à nos côtés, pour promouvoir et poursuivre ensemble ces objectifs. Nous serions heureux de vous compter parmi les membres de notre association pour 2021, afin d'œuvrer collectivement à la promotion du rôle des élus en santé publique et pour la santé publique au cœur des politiques.

A cet effet, nous vous adressons les documents de présentation d'« Élus Santé Publique & Territoires », ainsi qu'un bulletin d'adhésion pour cette année 2021. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition et à votre écoute pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de vous rencontrer pour échanger plus encore sur les défis communs de santé que nous pourrions relever tous ensemble, je vous prie de recevoir, cher(e) élu (e), mes plus respectueux sentiments,

Gilbert Hangard,
Président,



Albi le 31 janvier 2021

43 : Remises sur les prestations délivrées par le Conservatoire à rayonnement départemental de Musique, de Danse et d'Art dramatique pour l'année scolaire 2020-2021 dans le cadre de l'épidémie de COVID-19

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Compte-tenu des différentes mesures gouvernementales liées à l'épidémie de Covid-19 pendant l'année scolaire 2020-2021, entre les périodes de confinement total ayant entraîné l'absence de cours en présentiel, de retour possible pour certains élèves, de cours en distanciel ou de cours impossibles pour certaines disciplines, il est souhaitable de consentir un effort financier en direction des usagers du Conservatoire en distinguant quatre catégories d'élèves :

- Les élèves inscrits en cycle 3, cycle spécialisé ou perfectionnement (mineurs ou majeurs) :

Ces élèves, pour la majorité, ont pu bénéficier de cours en présentiel toute l'année sauf dans certaines disciplines comme les ensembles. Afin de compenser l'absence d'enseignement de la pratique collective en face à face pédagogique pendant plusieurs mois, il est proposé au Conseil municipal, de voter une remise de 20 % du montant annuel des cotisations dues pour les droits de scolarité (hors frais de dossier et frais de location d'instrument).

- Les élèves mineurs (hors cycle 3, cycle spécialisé ou perfectionnement) :

Ces élèves ont eu cours en présentiel jusque mi-octobre 2020 puis exclusivement des cours à distance, visio-conférence, mails, téléphone quand cela était possible jusqu'aux vacances de Noël. Les cours en présentiel ont été à nouveau suspendus début avril 2021, jusqu'au 19 mai. En outre, certains

cours collectifs comme les orchestres ont très peu, voire pas du tout, été dispensés. Afin de compenser l'absence d'enseignement en face à face pédagogique pendant plusieurs mois, il est proposé au Conseil municipal, de voter une remise de 40 % du montant annuel des cotisations dues pour les droits de scolarité (hors frais de dossier et frais de location d'instrument).

- Les élèves majeurs (hors cycle 3, cycle spécialisé ou perfectionnement) :

Ces élèves n'ont eu aucun cours en présentiel, voire pas de cours du tout à distance, depuis mi-octobre 2020 jusqu'au 19 mai 2021. Afin de compenser l'absence d'enseignement en face à face pédagogique pendant plusieurs mois, il est proposé au Conseil municipal, de voter une remise de 66 % du montant annuel des cotisations dues pour les droits de scolarité correspondant au non-paiement des 2^e et 3^e trimestres (hors frais de dossier et frais de location d'instrument).

- Les élèves majeurs en danse et en art lyrique (hors cycle 3, cycle spécialisé ou perfectionnement) :

Ces élèves n'ont eu aucun cours en présentiel, voire pas de cours à distance, depuis mi-octobre 2020. La reprise des cours en danse pour ces élèves n'a été possible qu'à partir du 9 juin et l'art lyrique n'a pu être dispensé qu'individuellement à compter du 19 mai. Afin de compenser l'absence d'enseignement en face à face pédagogique pendant plusieurs mois, il est proposé au Conseil municipal, de voter une remise de 80 % du montant annuel des cotisations dues pour les droits de scolarité pour les élèves inscrits uniquement en cours collectifs (hors frais de dossier et frais de location d'instrument).

Pour rappel, l'ensemble des élèves du Conservatoire n'a pu, durant cette année scolaire, participer aux auditions, concerts ou master-class. Ces manifestations publiques font partie intégrante du cursus des élèves. De plus, certains examens seront validés uniquement sous la forme d'un contrôle continu.

Il est proposé au Conseil municipal de :

- donner son accord pour l'application de ces différentes réductions pour l'année scolaire 2020-2021 aux élèves du Conservatoire.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

44 : Remise sur les prestations délivrées par l'Ecole municipale des Beaux-Arts de Châteauroux (EMBAC) dans le cadre de l'épidémie de Covid.

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Compte tenu des mesures gouvernementales liées à l'épidémie de COVID, l'Embac n'a pu accueillir d'élèves au sein des ateliers de pratique amateur pendant plusieurs semaines. Pour les ateliers adultes du 30 octobre 2020 au 19 mai 2021, soit 6 mois et demi) et pour les ateliers enfants du 30 octobre au 16 décembre 2021 puis du 6 avril au 19 mai 2021 (soit 3 mois).

Les cours n'ayant pu se dérouler en distanciel, un effort financier peut être consenti en direction des usagers de l'Embac.

Afin de compenser l'absence d'enseignement pédagogique durant ces semaines, il est proposé au Conseil municipal de consentir, pour l'année scolaire 2020/2021, à :

- une remise de 66 % aux élèves des ateliers amateurs adultes,
- une remise de 30 % aux élèves des ateliers amateurs enfants

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

45 : Dépôt d'une demande de prise en charge par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des surcoûts engagés par les collectivités territoriales au titre du fonctionnement des centres de vaccinations

Le rapporteur : Mme Monique RABIER

Le 18 janvier dernier, le centre de vaccinations de Belle-Isle, implanté sur le site de Barbillat-Touraine, a ouvert ses portes, accueillant ainsi la population locale à l'occasion de la campagne de vaccinations anti Covid-19.

Dans le cadre du fonctionnement des centres de vaccinations du territoire, les services de l'ARS proposent aux collectivités une prise en charge des surcoûts éventuels, au titre de son Fonds d'Intervention Régional (FRS). L'ARS précise que la prise en charge des dépenses liées au fonctionnement desdits centres de vaccinations se fera sur la base des surcoûts exposés par les collectivités territoriales depuis la mise en place des centres de vaccinations, courant janvier 2021 (voir annexes).

A cet effet, la Ville souhaite co-contracter avec les services de l'ARS une convention afin de bénéficier du financement des frais liés au montage et à la location des boxes installés sur le site, dédiés aux entretiens médicaux et aux vaccinations.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer le document présenté en annexe de la présente délibération.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Affaires Sociales et Sécurité

18 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

CHATEAUROUX EVENTS

Hôtel de Ville

CS 80509

36012 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 0254342404

Fax : 0254608161

SIRET : 82435125800010

Facture N°

FA1389

Date

31/03/2021

Client

1VILLE

VILLE DE CHATEAUROUX

Hôtel de Ville

CS 80509

36012 CHATEAUROUX CEDEX

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
	Direction Enfance, Education Jeunesse et Santé Publique						
	Pôle vaccination Belle Isle						
	1ère partie (devis n°1)						
4POTEAU	POTEAUX	62,000	3,83			237,46	3
4CLOISON	CLOISONS	58,000	4,17			241,86	3
4TRAVER	TRAVERSES	142,000	1,83			259,86	3
4MO	MAIN D'OEUVRE montage	4,000	25,00			100,00	3
	Pôle vaccination Belle Isle						
	2ème partie (devis n° 2)						
4POTEAU	POTEAUX	93,000	3,83			356,19	3
4CLOISON	CLOISONS	88,000	4,17			366,96	3
4TRAVER	TRAVERSES	190,000	1,83			347,70	3
4MO	MAIN D'OEUVRE montage	5,000	25,00			125,00	3
	REGLEMENT DE LA FACTURE :						
	par chèque à l'ordre de :						
	RAR CHATEAUROUX EVENTS						
	par virement :						
	RIB : 10071 36000 00002000177 43						
	Domiciliation : TPCHATEAUROUX						
	IBAN : FR76 1007 1360 0000 0020						
	0017 743						
	BIC : TRPUFRP1						

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
3	2 035,03	20,00	407,01

Total HT	2 035,03
Net HT	2 035,03
Total TVA	407,01
Total TTC	2 442,04
NET A PAYER	2 442,04

Facture payable le 31/03/2021 pour la somme de 2 442,04 Euros par Virement.

Pénalités de retard (taux annuel) : 8,00% - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : 1,50%

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

Date : 26 avril 2021

Note relative à la prise en charge par l'ARS des surcoûts engagés par les collectivités territoriales au titre du fonctionnement des centres de vaccination

L'instruction ministérielle jointe en annexe prévoit la prise en charge des surcoûts exposés par les collectivités locales pour le fonctionnement des centres de vaccination. La présente note expose le circuit de prise en charge par l'Agence régionale de santé, au titre de son Fonds d'Intervention Régional

1 – Les dépenses éligibles

Il s'agit des surcoûts exposés par les collectivités qui portent un centre.

Les surcoûts éligibles au titre des frais d'accueil, d'organisation, de coordination et de logistique sont notamment :

- Mobilier, matériels, fournitures achetés ou loués spécifiquement pour le fonctionnement du centre
- Frais de repas des personnes participant au fonctionnement du centre
- Frais de nettoyage et désinfection
- Personnel des collectivités mis à disposition du centre en plus de leur temps de travail habituel (si indemnisation d'heures supplémentaires pour travail le week-end ou jours fériés par exemple)
- Recrutement de personnels complémentaires dédiés au fonctionnement du centre de vaccination

Les dépenses suivantes ne sont pas éligibles :

- Personnel des collectivités mis à disposition du centre sur leur temps de travail habituel
- Locaux mis à disposition par les collectivités
- Frais de location de salles
- Frais de gardiennage et sécurité

2 – Le circuit de prise en charge

2.1 – La conclusion d'une convention de refacturation

La prise en charge par l'ARS se fait sur la base d'une convention de refacturation, selon le modèle joint. La convention est conclue avec la collectivité qui porte le centre (commune, communauté de communes, métropole etc...)

Le modèle doit être demandé à la délégation départementale de l'ARS.

2.2 – La prise en charge des surcoûts

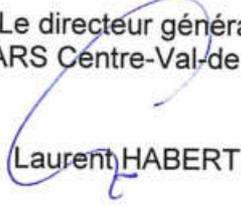
Elle donne lieu à l'émission tous les 2 mois par la collectivité, d'un avis des sommes à payer accompagné d'un état récapitulatif des dépenses, daté et certifié exact par son comptable public.

Cet avis est adressé à l'agent comptable de l'ARS : ars-cvl-usfact@ars.sante.fr

La prise en charge porte sur les surcoûts exposés par les collectivités territoriales depuis la mise en place des centres de vaccination mi-janvier. Le premier versement couvrira donc les frais exposés depuis cette date.

Le paiement est effectué dans les 30 jours après réception de l'avis.

Le directeur général
de l'ARS Centre-Val-de Loire,


Laurent HABERT



CONVENTION DE REFACTURATION RELATIVE A LA PRISE EN CHARGE PAR L'ARS-CVL DE CERTAINS FRAIS ENGAGES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU TITRE DU FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE VACCINATION COVID-19

Entre

D'une part,

L'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

dont le siège est situé 131 rue du faubourg Banner,
BP 74409, 45044 ORLEANS Cedex 1

N°SIRET : 130 007 842 00011

Représentée par Monsieur Laurent HABERT, son
Directeur général,

*Ci-après désignée « **L'ARS** »*

Et d'autre part,

La Ville de Châteauroux

dont le siège est situé Place de la République,
à Châteauroux

N° SIRET : 21360044800012

Représentée par Monsieur Gil Avérous, son Maire

*Ci-après désigné « **Le bénéficiaire** »*

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de permettre la prise en charge financière par l'ARS (enveloppe de fonctionnement du Fonds d'Intervention Régional) des surcoûts engagés par les collectivités territoriales au titre du fonctionnement des centres de vaccination.

Les surcoûts éligibles au titre des frais d'accueil, d'organisation, de coordination et de logistique sont notamment:

- Mobilier, matériels, fournitures achetés ou loués spécifiquement pour le fonctionnement du centre
- Frais de repas des personnes participant au fonctionnement du centre
- Frais de nettoyage et désinfection
- Personnel des collectivités mis à disposition du centre en plus de leur temps de travail habituel (si indemnisation d'heures supplémentaires pour travail le week-end ou jours fériés par exemple)
- Recrutement de personnels complémentaires dédiés au fonctionnement du centre de vaccination

Les dépenses suivantes ne sont pas éligibles :

- Personnel des collectivités mis à disposition du centre sur leur temps de travail habituel
- Locaux mis à disposition par les collectivités
- Frais de location de salles
- Frais de gardiennage et sécurité

Cette convention concerne le(s) centre(s) de :

- Barbillat-Touraine, Belle-Isle

Un avenant pourra être mis en œuvre en cas de création d'un nouveau centre.

Article 2 : Prise d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet le 01/01/2021 et s'achève le 31/12/2021.

Article 3 : Modalités de versements

Le bénéficiaire adressera à l'ARS (Agence comptable - service facturier), tous les 2 mois, un avis des sommes à payer accompagné d'un état récapitulatif des dépenses, daté et certifié exact par son comptable public.

L'ARS procédera au paiement dans les 30 jours suivant la réception de la demande de remboursement.

La dépense correspondante est imputée sur les crédits inscrits au budget de l'ARS :

Imputation budgétaire : Destination MI 1-9-2 Vaccination

Imputation comptable : 65888

Les versements sont effectués par virement au compte bancaire du comptable public du bénéficiaire dont les coordonnées sont les suivantes :

Banque : SGC de Châteauroux
IBAN : FR55 3000 1002 86C3 6100 0000 097
BIC : BDFEFRPPCCT

L'Ordonnateur de la dépense est le Directeur Général de l'ARS. Le Comptable assignataire chargé du paiement est l'Agent comptable de l'ARS.

Article 4 : Avenant

Toute modification des conditions ou des modalités de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause l'objet défini à l'article 1^{er}.

Article 5 : Litiges

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal Administratif, dans le délai de deux mois à compter de sa signature.

Les parties s'engagent à épuiser toutes les voies de conciliation avant de saisir le Tribunal Administratif.

Signatures	
<i>Monsieur Gil Avérous</i>	<i>M. Laurent HABERT,</i>
<i>Maire de la commune de Châteauroux</i>	<i>Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire</i>
<i>Le</i>	<i>Le</i>
<i>Signature :</i>	<i>Signature :</i>

46 : Plan de soutien aux commerces suite au confinement du mois d'avril 2021

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

La crise sanitaire continue à impacter les commerces de notre territoire. Aussi, suite à ce troisième confinement, la Ville de Châteauroux reste mobilisée pour les soutenir. Il est proposé les mesures suivantes :

- L'exonération d'un mois de loyer pour les commerces hébergés dans des bâtiments communaux,
- L'exonération de loyers pour les restaurateurs hébergés dans des bâtiments communaux pour la période du 1^{er} novembre au 19 mai 2021,
- Le prolongement d'un mois de l'aide au bail pour les 9 bénéficiaires du dispositif,
- Le versement de 10 000 € supplémentaires aux Boutiques de Châteauroux afin de mettre en place de nouvelles animations pour la relance des commerces de centre-ville,
- Le passage de 50 % à 100 % de l'exonération sur les droits de terrasses couvertes, non couvertes et estivales pour l'année 2021,

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'accorder ces mesures d'aides pour les commerces liées à cette troisième période de confinement,

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte en ce sens.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

47 : Dédommagement des séances de l'École Municipale des Sports annulées en raison de la COVID 19

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Les restrictions liées à la crise sanitaire de la COVID 19 ont provoqué la fermeture des équipements sportifs. L'École Municipale des Sports de Châteauroux, qui propose des activités sportives pour les enfants, n'a pas pu offrir toutes les prestations prévues pendant l'année scolaire 2020-2021.

Le planning des activités découpe en 3 périodes l'année scolaire.

Sur les 28 cours, seuls 9 ont pu se dérouler. Afin de prendre en compte cette situation, il est proposé les mesures suivantes:

- Si l'enfant a été inscrit pour l'année scolaire 2020-2021 pendant les trois périodes : il bénéficiera d'un avoir correspondant à deux périodes gratuites sur l'année scolaire 2021-2022,

- Si l'enfant a été inscrit pour l'année scolaire 2020-2021 pendant 2 périodes : il bénéficiera d'un avoir correspondant aux 2/3 du coût de 2 périodes sur l'année scolaire 2021-2022,

- Si l'enfant a été inscrit pour l'année scolaire 2020-2021 pendant une période : il bénéficiera d'un avoir correspondant aux 2/3 du coût d'une période sur l'année scolaire 2021-2022.

- Un remboursement (sur la base des tarifs votés au Conseil Municipal du 15 décembre 2020) des séances annulées pour les familles qui ont déménagé ou dont les enfants ne seraient pas

réinscrits pour l'année scolaire 2021-2022.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les dispositions énumérées ci-dessus,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes en ce sens et à faire appliquer toutes leurs dispositions.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

DGA des Services aux habitants
Direction des Sports
Service des Educateurs terrestres
AD/ CD/FC

MODALITES

année scolaire 2020/2021	Année scolaire 2021/2022	Réduction
1 PERIODE	Si 1 période (3 séances réalisées)	avoir correspondant aux 2/3 du coût de 1 période
	Si 2 périodes	avoir correspondant aux 2/3 du coût de 2 périodes
	Si 3 périodes	avoir correspondant à 2 périodes gratuites
2 PERIODES	Si 1 période (2 séances réalisées)	avoir correspondant aux 2/3 du coût de 1 période
	Si 2 périodes	avoir correspondant aux 2/3 du coût de 2 périodes
	Si 3 périodes	avoir correspondant à 2 périodes gratuites
3 PERIODES	Si 1 période (4 séances réalisables)	avoir correspondant aux 2/3 du coût de 1 période
	Si 2 périodes	avoir correspondant aux 2/3 du coût de 2 périodes
	Si 3 périodes	avoir correspondant à 2 périodes gratuites

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

VILLE
DE
CHÂTEAURoux

La délibération affichée

le : 16 DEC. 2020

et transmise à la Préfecture

le : 18 DEC. 2020

est exécutoire

le : 18 DEC. 2020

Délibération n°2020-262 du 15 déc. 2020

Le mardi 15 décembre 2020, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à l'Hôtel de ville, par convocation en date du 9 décembre 2020 et sous la Présidence de M. Gil AVEROUS, Maire, a délibéré.

Présents (40) : M. Gil AVEROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Lilliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, M. Damien NOEL, Monsieur Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, Mme Lucie MOREAU, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Excusé(s) (3) : M. Christophe BAILLIET ayant donné procuration à M. Michel GEORJON, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, Mme Nahima KHORCHID ayant donné procuration à Mme Imane JBARA-SOUNNI.

14 : Tarifs des prestations municipales 2021

De multiples prestations sont rendues au public par les services de la ville de Châteauroux moyennant une tarification que vous trouverez en annexe.

Comme chaque année, il vous est proposé d'indexer l'augmentation sur l'indice INSEE fixé cette année à 1,20%.

Pour certains tarifs, l'augmentation peut être supérieure ou inférieure à 1,20 % pour tenir compte d'éléments particuliers.

Il est proposé au Conseil municipal de valider les tarifs pour l'année 2021 et d'autoriser leur application à compter du 1^{er} janvier 2021.

Suite à une discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés. (1 abstention(s))



Le Maire,
A Châteauroux, le 17 décembre 2020

Gil Avérous

	2000		2001		
	Châteauroux Métropole et hors agglomération		Châteauroux Métropole et hors agglomération		
BASE NAUTIQUE en aucun cas, les flotilles de kayaks, planches à voile, optimists ne pourront être louées sans encadrement (encadrement propre ou municipal)					
Kayak, planche à voile et optimists, stand up paddle	1 heure	7,10		7,15	
	1/2 heure	3,80		3,85	
Pédalos : 4 places	1/2 heure	6,00		6,05	
2 places	1/2 heure	4,10		4,15	
cours d'initiation individuel pour l'acquisition du matériel navigant (planche, optimist, kayak, canoë) à l'unité	1 heure	19,50		19,70	
cours collectif initiation pour 12 personnes max-encadrement et surveillance	1e séance	119,50		121,15	
pédalos enfants (11 à 12 ans)	1/2 heure	2,20		2,25	
carte d'abonnement 6 mois (le 2ème étant gratuit)		10,70		10,80	
Tarif Associations (Pédale par exemple)	Par 1/2 heure et Par Personne	5,00		5,05	
Tarif Événementiel (sur 1 créneau horaire ou 1 journée même)		2,50		2,55	
CENTRE DE LOISIRS DE LA SENATORERIE - ACCUEIL, DE LOISIRS VAC EN SPORTS					
		Châteauroux Borne CAF (10 %)	Hors Châteauroux + 5 %	Châteauroux Borne CAF (10 %)	Hors Châteauroux + 5 %
quotient familial de 0 à 565 €	1e semaine	21,30	22,35	21,60	22,75
quotient familial 566 € à 705 €	1e semaine	29,05	30,50	29,45	30,85
quotient familial 706 € à 845 €	1e semaine	39,35	41,30	39,90	42,10
quotient familial 846 € et +	1e semaine	48,10	51,20	49,35	51,80
participation au mini camp (voir annexes)	1e semaine	18,00	19,50	18,40	19,70
Séjour Thématique	1e séjour	98,00	98,00	99,15	99,15
ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS CASTELROUSSINE					
		Châteauroux	Hors Châteauroux	Châteauroux	Hors Châteauroux
trimestriel	1 période				
1 activité		19,75	25,30	19,85	23,65
2 activités		28,20	31,45	29,15	32,80
annuel	3 périodes				
1 activité		40,05	43,00	40,50	44,10
2 activités		56,75	60,80	56,40	60,50
annuel pour les familles dont le quotient familial n'atteint pas 400 euros	3 périodes				
enfant de moins de 10 ans		15,70	18,25	15,35	18,45
enfant de plus de 10 ans		27,80	27,35	25,05	27,65
Activité d'été pour les tout petits	10 séances	35,45	38,50	35,85	38,95

48 : Attribution d'une subvention à l'Aéroclub de Châteauroux-Villers

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

L'Association Aéroclub de Châteauroux-Villers sollicite la ville de Châteauroux afin de participer à la valorisation de l'aérodrome Châteauroux-Villers situé sur la commune de Saint-Maur.

Créé en 1925, l'Aéro-club n'a cessé de se développer depuis et compte actuellement 160 pilotes brevetés pour 56000 heures de vol. Cette belle évolution est rendue possible grâce au travail d'une équipe dirigeante dynamique et ambitieuse qui a donné une vraie place au sport aérien sur notre territoire.

Afin de soutenir l'association dans la mise en place d'un programme d'actions valorisant la pratique sportive pour le plus grand nombre, il vous est demandé votre accord pour attribuer une subvention de fonctionnement de 60 000€ lui permettant d' :

- intensifier la pratique du pilotage et en particulier de la voltige aérienne pour maintenir un niveau d'excellence à l'aéro-club,
- mettre en place de nombreux baptêmes de l'air et de l'initiation au pilotage,
- développer l'enseignement aéronautique dans les lycées avec obtention d'un Brevet d'initiation aéronautique,
- organiser régulièrement des évènements locaux, nationaux et internationaux.

De son côté, l'association s'engage à s'équiper en fonction de ses ambitions et à augmenter sensiblement le nombre de ses licenciés.

Vu la convention proposée entre l'Aéroclub Châteauroux-Villers et la Ville de Châteauroux,

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'accorder pour l'année 2021, une subvention de 60 000 € l'Aéroclub Châteauroux - Villers,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention unique de subventionnement.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021



CONVENTION

Entre la ville de Châteauroux, représentée par Monsieur Gil Avérous, son Maire, agissant au nom et pour le compte de celle-ci en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2021.

Et

L'association Aéroclub de Châteauroux, représentée par Monsieur Bruno Barraud, son Président, agissant au nom et pour le compte de celle-ci,

Il a été convenu ce qui suit:

Préambule:

Créé en 1925, l'Aéro-club n'a cessé de se développer depuis et compte actuellement 85 pilotes brevetés pour 1 000 heures de vol par an. Cette belle évolution est rendue possible grâce au travail d'une équipe dirigeante dynamique et ambitieuse qui a donné une vraie place au sport aérien sur notre territoire.

Article 1: Engagements de la ville de Châteauroux

La ville de Châteauroux attribue à l'association Aéroclub de Châteauroux une subvention de fonctionnement de 60 000 € afin de soutenir l'association dans la mise en place d'un programme d'actions valorisant la pratique sportive pour le plus grand nombre pour :

- . Intensifier la pratique du pilotage et en particulier de la voltige aérienne pour maintenir un niveau d'excellence à l'aéro-club,
- . Mettre en place de nombreux baptêmes de l'air et de l'initiation au pilotage,
- . Développer l'enseignement aéronautique dans les lycées avec obtention d'un Brevet d'initiation aéronautique,
- . Organiser régulièrement des évènements locaux, nationaux et internationaux.

Article 2: Engagements de l'association

L'association Aéroclub de Châteauroux s'engage à s'équiper en fonction de ses ambitions et à augmenter sensiblement le nombre de ses licenciés (120 licenciés).

L'association s'engage également à indiquer sur son site internet et sur tous les supports de communication, le soutien effectif de la ville de Châteauroux, en utilisant le visuel transmis par les services de la ville.

L'association s'engage à effectuer des tarifs préférentiels sur des survols effectués par les services de la ville de Châteauroux dans le cadre de l'Attractivité du territoire.

L'association s'engage à rembourser la subvention de 60 000 € versée par la ville de Châteauroux si l'ensemble des engagements de cet article n'étaient pas respectés.

Article 3: Litige

En cas de litige, le tribunal compétent sera le Tribunal Administratif de Limoges (87).

Article 4: Durée et modalités de modification

La présente convention est conclue pour l'année 2021.

Toute modification sur les termes de la convention sera contractualisée par la conclusion d'un avenant signé des deux parties.

Fait à Châteauroux, le

Le Président
De l'association Aéroclub de Châteauroux

Le Maire
de Châteauroux

Bruno Barraud

Gil Avérous

49 : Conventionnement cadre d'utilisation des installations sportives : lycées - Ville de Châteauroux

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1311-15,

Vu le code de l'Éducation et notamment l'article L214-4,

Vu les circulaires des 9 mars 1994 et 13 juillet 2004 relatives à la sécurité des élèves dans la pratique des activités physiques scolaires,

Vu la délibération DAP 19.04.11.65 de la Commission Permanente Régionale du 5 avril 2019 relative au nouveau mode de financement de l'EPS obligatoire, pour les élèves des lycées publics,

Dans le cadre de l'utilisation des installations sportives de la Ville de Châteauroux par les lycées, il est nécessaire d'établir des conventions.

Lors du Conseil Municipal du 12 novembre 2019, le principe de la mise en place de conventions tripartites (Région Centre-Val de Loire, Lycées et Ville) et bipartites (Lycées et Ville) a été acté. Pour mémoire, les conventions tripartites sont valables pour une durée de 6 ans à partir de l'année scolaire 2019-2020 et les conventions bipartites sont renouvelées chaque année scolaire. Il convient désormais de renouveler les conventions bipartites pour l'année scolaire 2021-2022.

Dans ces conventions, la Ville de Châteauroux est dénommée comme « le propriétaire », chaque

lycée est dénommé comme « l'utilisateur ».

Ces conventions décrivent et énumèrent les dispositions spécifiques relatives:

- à la liste des installations sportives avec les équipements mis à disposition de l'utilisateur par le propriétaire et le calendrier général d'utilisation (volume horaire, harmonisation avec les écoles ou autres établissements...),
- aux modalités financières relatives au règlement par l'utilisateur au propriétaire, des frais de location des installations sportives.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les termes des conventions précédemment citées, qui interviennent entre la Ville de Châteauroux et les lycées pour l'année scolaire 2021-2022,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer ces conventions et à faire appliquer toutes leurs dispositions.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021



CONVENTION BIPARTITE D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES



Entre :

La Ville de Châteauroux, représentée par Monsieur Gil Avérous, Maire, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2021

Ci-après désignée « le propriétaire »,

Et

L'utilisateur (Nom du lycée) à (domiciliation), représenté par (Nom, Prénom, titre), dûment habilité par délibération du Conseil d'Administration en date du XX/XX/XXXX

Ci-après désigné « l'utilisateur »,

La présente convention bipartite signée entre le propriétaire et l'utilisateur, précise pour l'année scolaire 2021-2022, les modalités de mises à disposition des installations sportives et des équipements affectés pour l'enseignement obligatoire (et/ou activités exceptionnelles) de l'Education Physique et Sportive. Elle décrit et énumère les dispositions spécifiques relatives notamment :

- à la liste des installations sportives avec leurs équipements mis à disposition de l'utilisateur par le propriétaire et le calendrier général d'utilisation (volume horaire, harmonisation avec les écoles ou d'autres établissements...),
- aux modalités financières relatives au règlement par l'utilisateur au propriétaire, des frais de location des installations sportives sur la base des heures E.P.S. réellement effectuées, sous réserve du dernier alinéa de l'article 4a.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS MIS A DISPOSITION

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le propriétaire s'engage à mettre à la disposition de l'utilisateur contractant, les installations sportives utiles à la pratique de l'Education Physique et Sportive dans le cadre des programmes obligatoires définis par l'Education Nationale.

Ces installations sportives comprennent l'installation proprement dite et les équipements qui y sont affectés pour chacune (matériels, vestiaires, sanitaires...).

ARTICLE 2 – INVENTAIRE

Un inventaire des équipements mobiliers affectés à l'installation et mis à la disposition de l'utilisateur sera dressé au début de l'année scolaire 2021-2022 à l'initiative du propriétaire ; il sera signé par l'utilisateur et par le propriétaire.

Toute modification portant sur les équipements (ajout ou retrait d'un ou plusieurs équipement(s)) intervenant en cours d'année scolaire, à l'initiative du propriétaire, fera l'objet d'un constat écrit, signé par le propriétaire et l'utilisateur et annexé à la présente convention.

ARTICLE 3 – UTILISATION

L'utilisateur peut disposer des installations citées à l'article 1 pour y assurer l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) ainsi que celles mises à disposition dans le cadre des compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), le mercredi après-midi.

Toutes les autres activités qu'elles soient sportives ou non, notamment celles de l'association sportive scolaire, sont exclues du champ d'application de la présente convention. Ces activités font l'objet d'une attribution ponctuelle ou d'une planification annuelle au même titre et dans les mêmes conditions que pour les autres clubs sportifs.

La période d'utilisation est définie par le calendrier scolaire.

Le calendrier d'utilisation est établi en concertation entre le propriétaire et l'utilisateur qui doit respecter strictement le calendrier des attributions, tant sur le plan des plages horaires que sur celui de la nature des activités.

Durant la période d'utilisation, l'utilisateur assume la responsabilité et la surveillance des équipements et matériels sportifs mis à sa disposition. Aussi, chaque groupe d'élèves doit être encadré par un professeur ou un référent responsable.

Lorsque les installations sportives ne seront pas utilisables du fait du propriétaire ou de l'utilisateur, chacune des parties devra en être informée au préalable, dans les conditions définies à l'article 5 de la présente convention, en tenant compte des impératifs pédagogiques.

ARTICLE 4 - CONDITIONS ET TARIFS D'OCCUPATION

Conformément à l'article 9 de la convention cadre tripartite relative à l'utilisation des installations sportives par les lycées, les conditions et tarifs d'occupation sont fixés comme suit :

La présente convention bipartite est conclue pour la durée de **l'année scolaire 2021-2022.**

L'utilisateur pourra bénéficier des installations sportives mises à sa disposition selon les jours et les horaires définis dans le planning de réservation. Ce planning sera établi au début de chaque année scolaire, sous l'égide de la Direction départementale des services de l'Education Nationale, en concertation entre le propriétaire et l'utilisateur.

Toutefois, si pour des raisons liées à des considérations d'ordre technique ou climatique, il est opportun de procéder en cours d'année scolaire à quelques modifications d'horaires, celles-ci pourront intervenir sur simple accord écrit, signé de l'utilisateur et du propriétaire. Cet accord sera joint à la convention.

Les périodes de congés scolaires et les jours fériés sont exclus des présents horaires.

Durant ces horaires, l'utilisateur est considéré comme bénéficiant effectivement de l'installation ; le propriétaire s'interdit donc d'en concéder l'utilisation à autrui, sauf pour des manifestations exceptionnelles.

a) Application des tarifs

L'utilisateur s'engage à participer aux frais de fonctionnement de l'installation (cf article 34 de la loi du 6 juillet 2000).

La participation de l'utilisateur sera la suivante : (tarif horaire)

Piscine	23,78 € la ligne d'eau Prise en charge de 3 lignes maximum (30 élèves maximum)
Gymnase (salle de 44 X 22)	11,11 €
Salle de sport (petite salle)	4,15 €
Stade de base 1 aire d'athlétisme non synthétique (aire d'impulsion, de lancer, de course) et 1 terrain central "d'honneur", non engazonné	16,62 €
Plate-forme d'Education Physique (PEP) et terrain stabilisé ou herbeux	3,98 € Application lorsque l'équipement est : Un PEP ou plusieurs PEP (stabilisé ou herbeux) Plus qu'un stade de base mais que son occupation est partielle (répartition des heures à 50 % au tarif PEP x le nombre de PEP et à 50 % au tarif piste) et par assimilation : une plaine de jeux, un mur d'escalade en extérieur
Piste athlétisme non synthétique	8,82 € Application lorsque l'équipement est : 1 aire d'athlétisme non synthétique (aires d'impulsion, de lancer, de course) Plus qu'un stade de base mais que son occupation est partielle (répartition des heures à 50 % au tarif piste et à 50 % au tarif PEP x le nombre de PEP)
Un "plus technologique" pour aire d'athlétisme en synthétique et / ou terrain engazonné	1 aire d'athlétisme synthétique (impulsion, lancer, course) + 0,77 € 1 terrain engazonné (utilisé pour la compétition) + 0,77 €

Cette grille tarifaire est uniquement valable pour la période de cette convention. Pour les périodes futures, une mise à jour annuelle des tarifs est possible, conformément à l'article 8 de la Convention Tripartite.

Le règlement par l'utilisateur au propriétaire des frais de location des installations sportives, s'effectuera sur la base des heures E.P.S. réellement effectuées et non sur la base des heures de réservation, sauf si l'utilisateur n'a pas prévenu le propriétaire de l'annulation d'un créneau au minimum 15 jours à l'avance.

b) Modalités de paiement

La participation de l'utilisateur aux frais de fonctionnement donnera lieu, de la part du propriétaire, à une facturation au mois de juillet, qui correspondra à l'emploi des installations par l'utilisateur.

Cette facture sera payable, par l'utilisateur, à terme échu, au plus tard dans les 30 jours à compter de sa réception dans l'établissement scolaire.

Les volumes d'heures de réservation pour 2021-2022 (du 2 septembre 2021 au 6 juillet 2022) sont les suivants :

ACTIVITE SPORTIVE PRATIQUEE		Nombre d'heures d'utilisation	Tarif horaire	Montant total
<input type="checkbox"/> Activité pratiquée dans le cadre du référentiel	Typologie et nom de l'équipement utilisé	Heures réservées : Heures utilisées :		
Nom de l'activité sportive Classe : Nombre d'élèves :	Type : Nom :	Heures réservées : Heures utilisées :		
<input type="checkbox"/> Activité pratiquée en dehors du cadre du référentiel (activité sportive dite exceptionnelle)	Type : Nom :	Heures réservées : Heures utilisées :		
Nom de l'activité sportive				
TOTAL GENERAL A REGLER PAR L'UTILISATEUR, AU PROPRIETAIRE DE L'EQUIPEMENT SPORTIF				

Cocher l'activité sportive concernée

ARTICLE 5 – INDISPONIBILITE DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Le propriétaire se réserve le droit d'exécuter les travaux qu'il jugerait utiles pour la conservation des installations sportives et leur environnement. Il s'engage à informer l'utilisateur de l'indisponibilité des équipements concernés, au moins trente (30) jours avant la date d'effet, en précisant la durée.

Toutefois, en cas de force majeure (calamités naturelles, incendies, prescriptions de sécurité...), le propriétaire effectuera les travaux nécessaires, immédiatement et sans délai de préavis.

Dans tous les cas d'indisponibilité du fait du propriétaire, qu'elle qu'en soit la cause ou la durée, les heures non attribuées seront exemptes de facturation. En revanche, l'utilisateur ne pourra prétendre à aucune indemnité particulière au titre d'un quelconque dédommagement.

ARTICLE 6 – OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

Article 6-1 : Qualité des équipements

Les équipements affectés aux installations doivent être en état de fonctionnement et sans danger pour l'utilisateur.

Le propriétaire doit s'assurer que le règlement intérieur de chaque installation sportive est affiché et visible par l'utilisateur.

Article 6-2 : Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement relatives à la propreté, l'entretien et la maintenance des installations sportives et de leurs équipements relèvent du propriétaire.

Celui-ci s'engage, notamment, à prendre toutes dispositions pour que l'utilisateur puisse en bénéficier dans des conditions normales de fonctionnement.

Article 6-3 : Hygiène et sécurité

Le propriétaire doit s'assurer que les équipements immobiliers ou mobiliers liés aux installations mises à disposition soient conformes au décret n° 96-495 du 4 juin 1996, aux circulaires du 9 mars 1994 et du 13 juillet 2004 ou à la nouvelle réglementation en vigueur.

Le propriétaire assume les responsabilités qui lui incombent, et notamment le maintien de l'équipement en conformité avec les règles de sécurité et d'hygiène en vigueur.

Le propriétaire s'engage à donner accès (au sein ou à proximité immédiate de l'installation sportive) à un dispositif d'appel téléphonique fixe en cas d'urgence.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

Article 7-1 : Equipements de proximité

L'utilisateur privilégie le recours aux équipements sportifs disponibles à proximité de ses installations.

Article 7-2 : Règlement intérieur et plannings

L'utilisateur a l'obligation de respecter le règlement intérieur, l'arrêté de police et les plannings affichés dans l'installation sportive. En cas de non-respect de ces dispositions, le propriétaire pourra lui interdire l'accès, jusqu'à nouvel ordre.

Article 7-3 : Règles de sécurité

L'utilisateur prendra connaissance des règles de sécurité propres à chaque installation sportive et consultera régulièrement le cahier de suivi en matière d'entretien et y apposera toutes les observations nécessaires.

Article 7-4 : Dégradations et sinistres

L'utilisateur est responsable de la discipline dans l'enceinte des installations sportives et s'engage à prendre à sa charge les dégradations volontaires ou ne relevant pas d'une pratique courante et normale, ainsi que les réparations éventuelles et rendre ces installations et leurs équipements en l'état.

L'utilisateur signalera, par oral ou par courrier, au propriétaire tout sinistre ou toutes dégradations causées ainsi que leurs circonstances et tout problème de sécurité dont il aurait connaissance concernant aussi bien les installations sportives proprement dites que les équipements qui y sont affectés.

ARTICLE 8 – ASSURANCES

Les assurances couvrant les dommages subis par le bâtiment et son contenu du fait notamment des risques d'incendie, d'acte de vandalisme et d'attentat, de catastrophe naturelle, de tempête, neige et grêle, d'explosion, de dommage électrique, de foudre, de fumées et de dégât des eaux sont à la charge du propriétaire

Celui-ci est par ailleurs tenu de souscrire, pendant la durée de la convention, une assurance couvrant les dommages de toute nature pouvant être subis par les usagers des installations sportives ou par l'utilisateur.

ARTICLE 9 – DUREE, MODIFICATION ET RESILIATION

Article 9-1 : Durée

La présente convention cadre est conclue du 2 septembre 2021 au 6 juillet 2022.

Article 9-2 : Modalités de dénonciation

Toute demande de dénonciation se fera par courrier recommandé avec accusé de réception en respectant un préavis de deux mois.

Article 9-3 : Avenant

Toute modification du contenu de la présente convention fera l'objet d'un avenant conclu dans les mêmes formes et conditions que celle-ci.

Article 9-4 : Litiges

En cas de litige, et à défaut d'accord amiable entre les parties, le tribunal compétent sera le Tribunal Administratif de Limoges – 1 Cours Vergniaud – 87000 LIMOGES.

Les parties peuvent résilier la convention bipartite si les installations sportives sont utilisées à des fins non-conformes aux obligations contractées par celles-ci ou dans des conditions contraires aux dispositions prévues par ladite convention.

Il est joint à la convention, une copie de l'avis de la dernière commission de sécurité relatif aux équipements utilisés.

Fait à....., le

Pour l'utilisateur,
Le Proviser,

Pour le propriétaire,
Le Maire,

Prénom Nom

Gil Avérous

50 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Triathlon Club Châteauroux Métropole 36

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

En 2019 et 2020, l'association Triathlon Club Châteauroux Métropole 36 a organisé à Châteauroux, sur le site de Belle-Isle et de ses environs, une manche de grand prix de championnat de France de triathlon. Cette manifestation a rassemblé, sur 5 étapes, les meilleurs clubs féminins et masculins français de Divisions 1 et 2.

Malgré le soutien financier des collectivités territoriales, dont la Ville de Châteauroux et Châteauroux Métropole, ainsi que quelques partenaires privés, le bilan comptable de l'association reste déficitaire. En effet, compte tenu des contraintes sanitaires, l'édition 2020 n'a pas été à la hauteur des attentes de l'organisateur et a engendré une baisse des recettes (public, buvettes, partenaires). De plus, le recrutement récent d'un salarié au sein de la structure génère un coût de fonctionnement supplémentaire pour le bon déroulement des activités.

De ce fait, afin de respecter les engagements du club sur la période allant de 2019 à 2021 et de pouvoir prétendre à l'organisation de nouvelles épreuves nationales, l'association sollicite une aide financière exceptionnelle de 15 000 €. Cette dernière permettra de faire face aux exigences du cahier des charges de la Fédération Française de Triathlon (droits d'engagements, frais annexes « hôtel, restauration, déplacements... »).

Cette aide exceptionnelle permettrait de pallier les difficultés financières ponctuelles du club et de garantir la bonne organisation du prochain grand prix de Divisions 1 et 2 et France de relais mixte de

triathlon des 21 et 22 août 2021.

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter la somme de 15 000 € à l'association Triathlon Club Châteauroux Métropole 36.

Cette dépense sera imputée sur le chapitre 011 – fonction 40 – article 6574 – code service 31D1.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

Pascal LORRY
PRESIDENT DU TCCM36

president.tccm36@gmail.com
<http://sitetcc36.wix.com/leclub>

À l'attention de Mr Gil Averous
Maire de Châteauroux
Président de Châteauroux Métropole

À Châteauroux le 28/05/2021,

Monsieur le Maire,

La Fédération française de triathlon demande, afin d'exploiter l'organisation du grand prix de triathlon la somme de 15000€. (Donc 30000€ sur les deux années et 15000€ supplémentaire pour l'année 2021)

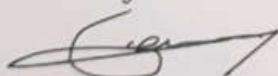
Comme déjà évoqué ensemble, les deux dernières manches de grand prix, organisées en 2019 et 2020 avec votre aide et soutien indispensable, n'ont pas eu l'effet escompté en terme financier, nous mettant en difficulté sur le second exercice (crise du covid, arrivée d'un salarié ...)

Ce courrier a donc pour objet une demande officielle de subvention de 15000€ à titre exceptionnelle afin de pouvoir régler la somme dû pour cette deuxième année et envisager cette 3^{ème} organisation avec sérénité.

Je profite de ce courrier pour vous remercier au nom du TCCM36 pour le soutien sans failles que vous nous accordez depuis maintenant de nombreuses années.

Cordialement et sportivement.

Pascal Lorry



charges	31/12/2020	31/12/2019
coût d'achats des marchandises	8000	7625
achat de prestation (stage/inscriptions/prestations de service /piscine /frais médicaux)	28000	25691
fournitures d'entretien et petit équipements	8000	7561
fournitures administratives	250	240
locations	12000	11360
entretien materiel de transport	110	94
assurances	1050	1029
prestations athlètes	5000	14450
honoraires	2000	1800
publicité	900	856
voyages et déplacements, missions	22000	36598
frais postaux/téléphone	200	180
salaires	2000	0
frais bancaire	1000	971
cotisations	1000	962
formation	1000	530
amor immobilisations corporelles	2500	2717
autres charges de gestion courantes (licences, droits d'organisation, frais mutation athlètes)	27000	26839
total charge exploitation	122010	139503
charges financières	60	132
charges exeptionnelles	50	75
total charges	122120	139710
secours en nature	10650	8966
temps de bénévolat	87832	85644
TOTAL	98482	94610

Valider par

le Président du
TCC M36

le 28 Mai 2021

Pascal Leruy



produits	31/12/2020	31/12/2019
ventes de marchandises	5000	3477
prestations vendu (stages, inscriptions compétitions)	15000	13153
subventions d'exploitation:	75970	71820
département	10820	10820
commune	30150	47000
métropole	20000	
région	14000	14000
état	1000	
prime fédération	2200	3800
sponsoring	9000	8675
dons	3500	700
licences	16000	16056
total produit d'exploitation	126670	117681
résultat d'exploitation	510	819
produit financier		
résultat financier		
produit exeptionnel		
résultat exeptionnel		
total produit	127180	118500
résultat exercice	5060	-21210
dons en nature reçu	10650	8966
bénévolat	87832	85644
TOTAL	98482	94610

51 : Attribution d'une subvention d'investissement au club sportif et de loisirs de la Caserne Charlier pour les travaux de construction d'un street workout

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Le Club Sportif et de Loisirs de la Caserne Charlier, fondé en 1974, a pour objet d'encourager la pratique des activités physiques et sportives aux militaires en activité servant au sein de leur établissement.

L'association ne disposant que d'une salle de sport de 20 m² le club souhaite la création d'un espace en extérieur pour la pratique du cross-training, de l'haltérophilie et de la force athlétique. Ce site serait classé Etablissement Recevant du Public (E.R.P.) et accessible aux militaires en activité, à leurs familles, aux anciens militaires, aux personnels civils de la Défense et par extension aux civils agréés par le Comité Directeur de l'association.

Pour la réalisation de cette opération, le Club Sportif et de Loisirs de la Caserne Charlier sollicite une aide financière de la Ville de Châteauroux à hauteur de 5 000 €.

Ce nouvel espace permettrait de favoriser la pratique d'une activité sportive et de développer le lien « Armée-Nation » en proposant des activités aux personnes extérieures à la communauté de la Défense.

Il est proposé au Conseil municipal :

-d'accorder pour l'année 2021, une subvention d'investissement de 5 000 € au Club Sportif et de Loisirs de la Caserne Charlier,

-d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette délibération .

La subvention sera imputée au chapitre 204 du budget principal de la Ville de Châteauroux – exercice 2021, article 20422 – subvention d'équipement aux personnes de droit privé – bâtiments et installations.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

CLUB SPORTIF ET DE LOISIRS DE LA CASERNE CHARLIER

FINANCEURS	FINANCEMENT	TAUX EN %
Fonds propres associatifs	1 137,98 €	5%
Emprunt		
Département de l'Indre	5 000,00 €	25%
Commune	5 000,00 €	25%
Communauté de Communes		
Conseil Régional Centre Val de Loire	5 000,00 €	25%
Fédération ou Comité	4 000,00 €	20%
Autres (précisez)		
Montant total TTC de la dépense	20 137,98 €	100%

Plan de financement espace sportif extérieur

52 : Stationnement payant de surface: modification de la zone UNIK

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Actuellement, la zone UNIK concerne la place Voltaire et la rue Bourdillon, zone sur laquelle les usagers peuvent stationner à la journée, à un tarif préférentiel de 2 euros par jour.

Place Voltaire : stationnement limité à 5 jours, soit 10 €, du lundi au vendredi.

Rue Bourdillon : stationnement limité à 6 jours, soit 12 €, du lundi au samedi.

Afin de prendre en compte la modification de réglementation de la place Voltaire où le stationnement y est interdit le samedi matin (jour de marché) et gratuit l'après-midi, sur l'ensemble des travées, il vous est proposé d'adapter les jours de stationnement payant et de modifier le montant du FPS (Forfait Post-Stationnement) sur l'ensemble de la zone UNIK.

De ce fait, le stationnement sur la rue Bourdillon devient gratuit le samedi.

Le stationnement reste gratuit le dimanche et les jours fériés.

Il est proposé au conseil communautaire:

-d'autoriser la mise en œuvre du stationnement payant du lundi au vendredi, à un tarif de 2 euros par jour, de 6h00 à 20h00, sur la zone UNIK,

-d'abaisser le montant du FPS de 25€ à 10€ sur la zone UNIK.

Avis de commission(s) à définir :

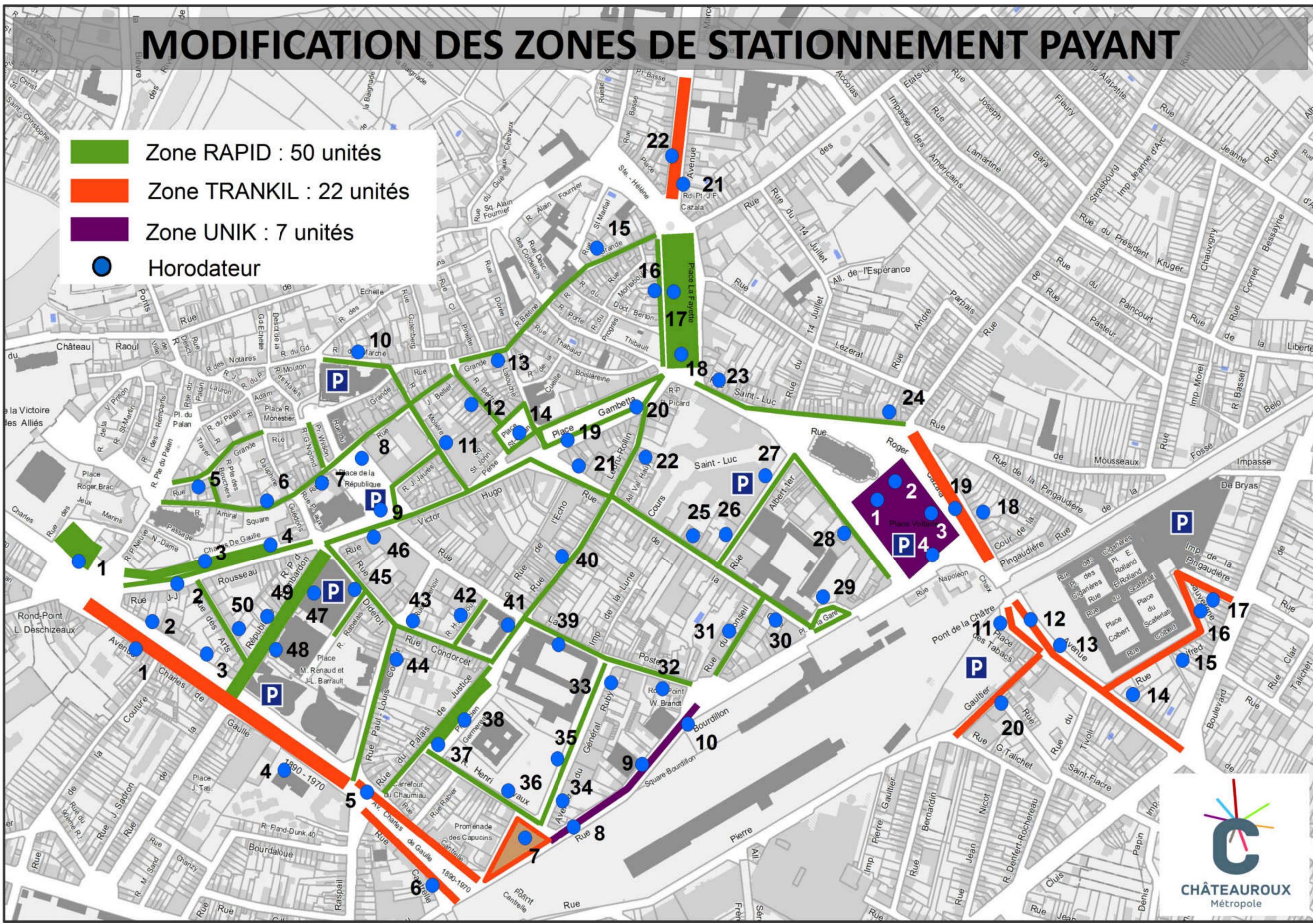
Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

MODIFICATION DES ZONES DE STATIONNEMENT PAYANT

-  Zone RAPID : 50 unités
-  Zone TRANKIL : 22 unités
-  Zone UNIK : 7 unités
-  Horodateur



53 : Aide à la création et à la rénovation des devantures et enseignes commerciales au sein du Site Patrimonial Remarquable : approbation du règlement d'attribution et de la charte qualité associée

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Dans le cadre de son engagement dans le programme Action Cœur de Ville, la Ville de Châteauroux a mis en place un panel d'actions au service de l'attractivité et de la redynamisation de son centre-ville.

Un dispositif de soutien aux commerçants a ainsi été mis en œuvre dès 2017, afin de faciliter et encourager les implantations commerciales et de sauvegarder le commerce de proximité en cœur de ville. L'Aide à l'implantation commerciale initialement délivrée au sein du périmètre du centre-ville, a notamment été élargie au périmètre de centralité commerciale défini dans le cadre du nouveau PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) approuvé en 2020 et une taxe sur les locaux vacants a été instaurée. Depuis 2019, la municipalité mène par ailleurs une campagne incitative de rénovation des façades sur son centre ancien.

La mise en place d'une aide à la création et à la rénovation des devantures et enseignes commerciales s'inscrit donc pleinement dans ce dispositif.

Les dossiers de demande seront instruits sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité de l'aide, d'être réputés complets et de respecter les dispositions de la Charte qualité des devantures commerciales, enseignes et terrasses de la Ville de Châteauroux, instaurée dans l'objectif de garantir un développement commercial respectueux de l'harmonie architecturale et du cadre de vie des habitants.

Cette charte, qui constitue un guide méthodologique à l'attention des commerçants, architectes, enseignants et artisans, reprend de manière illustrée et synthétique la réglementation en vigueur issue du Règlement du SPR (Site Patrimonial Remarquable, ancienne AVAP), du RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal) et du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Elle est assortie de recommandations et de préconisations.

Les conditions d'octroi de l'aide sont les suivantes :

- Bénéficiaires : la plupart des professionnels exerçant une activité commerciale ou artisanale de proximité au sein du SPR, envisageant de créer ou de requalifier leur devanture et/ou leur enseigne,
- Travaux éligibles : tous les travaux ayant trait à la création et à la rénovation de la devanture et de l'enseigne,
- Montant de l'aide : 40% d'un montant de travaux éligibles compris entre 5 000 € H.T. et 10 000 € H.T, soit un accompagnement pouvant aller de 2 000 € minimum à 4 000 € maximum.

L'obtention de l'aide est conditionnée au respect de la réglementation en vigueur et de la Charte qualité des devantures, enseignes et terrasses. Elle sera versée au bénéficiaire après constat de la conformité des travaux réalisés et sur présentation des factures acquittées.

Les premiers dossiers de demande d'attribution de l'aide pourront être déposés et instruits à compter du 1er septembre 2021.

-Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

-Vu le règlement du Site Patrimonial Remarquable (ancienne AVAP) approuvé par le Conseil municipal de Châteauroux le 17 février 2014,

-Vu le Règlement Local de Publicité intercommunal approuvé par délibération du Conseil communautaire de Châteauroux Métropole le 27 juin 2019,

-Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Châteauroux Métropole approuvé par délibération du Conseil communautaire en date du 13 février 2020,

-Vu la Charte qualité des devantures commerciales, enseignes et terrasses de la Ville de Châteauroux,

Il est proposé au conseil municipal :

- De valider la Charte qualité des devantures commerciales, enseignes et terrasses annexée ci-après,
- D'approuver le règlement d'attribution à la création et à la rénovation des devantures et enseignes commerciales annexé ci-après,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à la délivrance des aides accordées au titre du présent règlement d'attribution,
- D'inscrire au budget général de la Ville de Châteauroux les sommes nécessaires à l'octroi de

ces aides.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

54 : Rapport d'Activités et de Développement Durable de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole et de la Ville de Châteauroux pour l'année 2020

Le rapporteur : M. Gil AVEROUS

Conformément aux dispositions de l'article L5211-39 du CGCT, la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole a élaboré son rapport d'activités pour l'année 2020.

Ce bilan retrace les actions menées ou engagées, dans le cadre des services quotidiens apportés à la population et des projets structurants pour le territoire. Il dessine également les perspectives pour l'année 2022.

Le présent rapport doit faire l'objet d'une communication des Maires auprès de leurs conseils municipaux, en séance publique.

Pour la sixième année consécutive, le rapport d'activités a été réalisé conjointement au rapport de développement durable, permettant d'obtenir un document commun, dans un souci de cohérence et de simplification.

Il concerne l'ensemble des services de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole et de la Ville de Châteauroux. La structuration du rapport distingue clairement les deux entités juridiques pour davantage de lisibilité.

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre connaissance de ce rapport.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Aménagement de l'Espace Public 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021